

HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME II.

DE L'IMPRIMERIE DE Et. IMBERT,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N°. 12.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LA MORT DE LOUIS XVI JUSQU'AU 1er. AOUT 1821;

PAR M. H. LEMAIRE,

POUR SERVIR DE SUITE A L'HISTOIRE DE FRANCE DE M. ANQUETIL.

TOME SECOND.

1800 — 1811.

A PARIS,
CHEZ LEDENTU, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 31.

1822.

HISTOIRE

DE FRANCE.

RÉPUBLIQUE.

1800.

Au moment où le consulat fut créé, Gênes était assiégée, et les Autrichiens, maîtres de l'Italie, n'attendaient que la prise de cette ville pour envahir le midi de la France, défendu avec beaucoup d'art, mais sans forces suffisantes, par le général Suchet. Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, reprenait l'offensive, s'emparait d'une partie de la Souabe et de la Bavière, et s'établissait dans des positions formidables sur les bords du lac de Constance. D'après cet état de choses, Bonaparte conçut le projet de porter, par-dessus les Alpes, une armée française sur les derrières de l'armée Autrichienne en Italie, ce qui était placer celle-ci dans la position la plus difficile, la France conservant surtout de nombreuses et puissantes intelligences chez les italiens.

L'armée française, destinée dans la pensée du premier consul à ce coup hardi, se rassemblait à Dijon. Elle avait reçu le nom d'armée de réserve, et paraissait, dans cette qualité, ne devoir être employée qu'en seconde ligne. Elle renfermait plus de nouveaux que d'anciens soldats; elle était composée, en grande partie, de jeunes gens qu'on venait de lever tout récemment en vertu de cette *loi de la conscription*, devenue si fameuse depuis, qui mettait à la disposition du gouvernement toute la jeunesse française depuis l'âge de vingt-un ans jusqu'à celui de vingt-cinq. Cette armée montrait au reste la plus grande ardeur, et comptait aussi dans ses rangs, des volontaires qui avaient réellement pris les armes de leur plein gré, et par un élan de valeur et de patriotisme.

Bientôt elle fila vers les Alpes, pendant qu'une division de l'armée du Rhin recevait l'ordre de prendre, de son côté, la même route. Bonaparte, parti de Paris le 6 mai, arriva le 8 à Genève. Là il fit appeler le général du génie Marescot, qui avait été chargé de reconnaître le *Saint-Bernard*: «*Général*, lui dit-il, *peut-on passer?* — *Oui*, répondit Marescot. — *Eh bien partons.* « Ainsi parlaient les Spartiates: Bonaparte les imita aussi dans leur manière d'agir; l'armée s'engagea aussitôt dans les montagnes, sur les pas du général Lannes, l'homme peut-être la plus intrépide de notre temps.

Les Alpes séparent l'Italie, de l'Allemagne et de

la Suisse. Au milieu de cette longue chaîne de montagnes s'élève le Mont-Blanc; à gauche et à droite du Mont-Blanc sont le grand et le petit Saint-Bernard. Dans le premier de ces passages est situé un couvent, fondé au dixième siècle par un habitant de la Savoie, nommé Bernard de Menthon, et dont les moines sont chargés de recueillir et d'héberger tous les voyageurs qui se présentent, comme aussi d'aller à la recherche de ceux qui s'égarent ou s'enfoncent dans les neiges dont ces monts demeurent éternellement couverts. Bonaparte avait envoyé par avance une somme d'argent à ces respectables solitaires, afin qu'ils tinssent des vivres prêts pour les soldats de l'armée française. Ceux-ci trouvèrent effectivement des tables dressées sur la neige à l'approche du couvent, et ils y firent un repas nécessaire pour réparer leurs forces : ils gravissaient depuis cinq heures la montagne par une route presqu'impraticable.

Il fallut ensuite descendre du mont Saint-Bernard à Verney, premier village du Piémont, par un chemin si étroit, qu'un cavalier est obligé d'y précéder ou d'y suivre son cheval; il ne saurait marcher à côté de lui, sans risquer de tomber dans des précipices affreux. A l'opposé de ces précipices le chemin est borné par des montagnes de neige qui semblent comme suspendues sur la tête du voyageur. Pendant l'été, ces masses glacées se détachent quelquefois, roulent du haut de la montagne, et

écrasent, engloutissent tout ce quelles rencontrent. On nomme *Avalanches*, ces terribles éboulemens : pendant le passage de l'artillerie, un d'eux emporta un canon de huit et trois canonniers.

L'armée française passa le mont Saint-Bernard dans les journées des 17, 18 et 19 mai. Les soldats avaient fini par se faire un plaisir de ce voyage périlleux; ayant une fois atteint le sommet de la montagne, pour la descendre plus vite, ils se laissaient glisser sur la neige, et arrivaient ainsi en bas avec une grande rapidité. Le premier consul les imita lui-même dans cette plaisanterie qui faisait gagner beaucoup de temps.

Le plus difficile était le transport de l'artillerie. On se servit pour cela de deux moyens. Le premier fut de creuser des arbres en forme d'auges; on y plaçait les pièces de huit et les obusiers : cent hommes, attelés à un câble, traînaient la pièce dans cet état, d'autres la dirigeaient et la retenaient sur les abîmes avec des leviers. Pour second moyen on s'était procuré des traîneaux sur roulettes que le général Gassendi avait inventés; on chargeait dessus les pièces, après les avoir démontées. On portait les affûts pièce à pièce, excepté ceux des pièces de quatre qu'on mettait sur des brancards confiés à dix hommes. Les caissons avaient été vidés, et l'on avait renfermé les munitions dans des caisses que portaient des hommes ou des mulets. En deux jours l'artillerie eut traversé le

mont Saint-Bernard. Pour exciter à l'activité, Bonaparte avait offert mille francs par pièce de canon : tout le monde témoigna le plus grand empressement, mais l'ouvrage fait chacun en refusa noblement le prix.

Bientôt l'avant-garde commandée par le général Lannes, arriva dans la vallée d'Aoste. A quelques lieues de la ville qui porte ce nom, sur le chemin d'Ivrée, les montagnes se rapprochent, ne laissant entre elles qu'un espace de vingt-cinq toises, occupé par la Dora-Baltea. Dans ce détroit, sur un plateau, est située la petite ville de Bard : son château, bien fortifié, commande le passage. L'armée française surmonta cependant ce nouvel obstacle. Elle sut même, en peu de temps, se rendre maîtresse du fort, qu'elle battit en brèche avec des canons montés à force de bras sur des hauteurs qui semblaient inaccessibles.

Se répandant dans l'Italie comme un torrent qui renverse tout ce qu'il rencontre sur son passage, cette armée, destinée à de si grandes choses, se fut bientôt mise en possession de tout le pays qui appartenait précédemment à la république italienne, entre la Sesia et le Serio. Bonaparte entra le 1er. juin dans Milan, et le lendemain il y fit chanter un *Te Deum*.

L'ardeur était portée jusqu'à l'exaltation parmi les soldats, et leur chef faisait tout pour entretenir ces dispositions héroïques. Dans une occasion, il

dit à une des demi-brigades qui montraient le plus de zèle : *Voilà deux ans que vous passez sur les montagnes, souvent privés de tout, et vous êtes toujours à votre devoir sans murmurer ; c'est la première qualité du bon soldat. Je sais qu'il vous était dû il y a huit jours huit mois de prêt, et que cependant il n'y a pas eu une seule plainte. Pour preuve de ma satisfaction de votre bonne conduite, à la première affaire, vous marcherez à la tête de l'avant-garde.* Ces paroles ont été critiquées dans une suite de l'histoire de France d'Anquetil, assez mal pensée ; elles n'en produisirent pas moins leur effet : le poste le plus périlleux est, dans le fait, celui auquel aspirent les vrais braves, et ils doivent le regarder comme une récompense.

Le comte de Mélas, qui commandait les Autrichiens en Italie, ne pouvait croire au passage des Alpes par une armée française. Il traitait comme des plaisanteries toutes les nouvelles qu'on lui donnait à ce sujet, et croyait avoir tout au plus affaire à une seule division destinée à troubler par des inquiétudes le siége de Gênes. Le 28 mai, il écrivait à une personne qu'il avait laissée à Pavie : *Je sais que l'on dit en Lombardie qu'une armée française arrive : ne craignez rien ; je vous défends de partir.* Il finit néanmoins par être mieux informé ; et épouvanté de ce qu'il apprenait, le jour même de l'entrée de nos troupes à Milan, il quitta Turin, et songea sérieusement à rassembler les siennes et

à se mettre en état de faire face à l'adversaire audacieux qui semblait tomber des nues pour l'écraser au sein de sa conquête même.

Bonaparte gagnait toujours du terrain; et croyant sans difficulté resserrer son ennemi entre Gênes et son armée, de manière à lui ôter jusqu'aux moyens de se défendre, il disait fièrement à ses soldats : « Aura-t-on impunément violé le territoire » français ! laisserez-vous retourner dans ses foyers » l'armée qui a porté l'alarme dans vos familles !.. » Marchez à sa rencontre, opposez-vous à sa re- » traite ; arrachez-lui des lauriers dont elle s'est em- » parée, et, par là, apprenez au monde que la » malédiction du destin est sur les insensés qui » osent insulter le territoire du grand peuple !.. »

Cependant Mélas fut instruit que Masséna, qui commandait dans Gênes, avait été forcé de capituler, faute de vivres. Cet événement parut lui rendre le courage, et voyant son ennemi trompé dans ses calculs, il le regarda à son tour comme une proie qu'il était seulement essentiel de ne pas laisser échapper. Il marcha donc à lui en toute hâte, et bientôt il n'y eut plus que la Bormida entre les deux armées. Les Français venaient de battre à Montebello un corps de troupes autrichiennes qui s'était trouvé sur leur chemin.

Le général autrichien passa la Bormida sur deux ponts, le 14 juin, de très-grand matin, et attaqua aussitôt l'armée française avec fureur. Celle-ci avait

sa principale force dans ses ailes; par suite de cette faute militaire, son centre ne tarda pas à être enfoncé. Le comte de Mélas reporta ensuite ses efforts sur les ailes, et toutes deux cédèrent l'une après l'autre. L'aile droite fut celle qui résista le plus long-temps : les grenadiers de la garde des consuls la soutenaient, formés en carré; ils ne se retirèrent lentement qu'après avoir épuisé leurs cartouches, et emmenant au milieu d'eux leurs blessés.

A quatre heures après midi, dans un rayon de deux lieues au plus, il ne restait pas six mille hommes d'infanterie, présens à leurs drapeaux, mille chevaux, et six pièces de canon en état de faire feu. Un tiers de l'armée était hors de combat : la faim, la soif, la fatigue avaient forcé un grand nombre d'officiers de s'absenter; les tirailleurs, pour la plupart, avaient perdu la direction de leurs corps. Un défilé sur lequel s'était reployée la plus grande partie des troupes françaises, était leur seule ressource, et ne pouvait l'être long-temps. L'ennemi, sous la protection d'une artillerie formidable, jetait de l'infanterie dans les vignes et les bois qui fermaient ce défilé, tandis qu'une partie de sa cavalerie, rangée en bataille par derrière, n'attendait que le moment de sabrer les vaincus dès qu'elle pourrait arriver jusqu'à eux. Bonaparte assis au pied d'un arbre, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête entre ses mains, était atterré et anéanti; tout paraissait désespéré.

Les divisions Lemonier et Desaix, qui se trouvaient en arrière d'une marche, paraissent à ce moment, et répondent aux cris de détresse de nos blessés, par des cris de rage et de vengeance. Bonaparte, jugeant au bon esprit qui les anime, qu'elles peuvent rétablir le combat, et en faire tourner la chance, les forme aussitôt en colonne serrée, dans le dessein de les faire déboucher sur l'ennemi qui, à son tour, a affaibli son centre pour étendre ses ailes, et cerner entièrement les débris de l'armée vaincue. Ces débris se réunissent d'eux-mêmes aux deux divisions; et l'armée française, ainsi recréée, se lance hors du défilé, animée par son général, qui, lui rappelant en peu de mots tout ce qu'il a déjà fait dans la même contrée, s'écrie d'un ton qui semble commander la victoire : *Soldats, vous savez que je couche toujours sur le champ de bataille!*

En vain les Autrichiens veulent arrêter ce mouvement : il porte le désordre dans leurs rangs. En un moment leur centre est culbuté et anéanti, et leur aile gauche coupée. Six mille grenadiers hongrois mettent bas les armes devant le général Kellermann fils, qui, avec huit cents hommes de cavalerie, s'est glissé habilement entre leurs pelotons, et les a ainsi réduits à l'impossibilité de faire usage de leurs armes. Tout ce qui peut échapper de l'armée autrichienne fuit à la débandade vers la Bormida. La victoire a changé de parti : elle est désormais assurée aux Français. Mais elle leur a

1**

coûté la perte du jeune officier qui l'a rappelée sous leurs drapeaux; un coup mortel a atteint Desaix au moment où il chargeait pour la troisième fois à la tête de sa division.

Ce général arrivait d'Égypte. Nous avons vu quel rôle il y avait joué. Depuis long-temps ses grandes qualités étaient connues et appréciées en Europe. Toute l'armée le pleura. Il avait toujours vécu pour la gloire; elle eut sa dernière pensée. Son aide-de-camp l'avait reçu dans ses bras, et cherchait à le secourir; il lui adressa ces belles paroles en expirant : *allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir point assez fait pour vivre dans la postérité.*

La bataille de Marengo, ainsi appelée, du nom de la plaine où elle fut livrée, plaça le comte de Mélas dans la position la plus difficile. Il avait perdu presque toute son artillerie : les vivres lui étaient coupés : il se trouvait séparé de la Toscane et des provinces vénitiennes sujettes à l'empereur, et l'armée de Suchet menaçait de le placer entre deux feux; aussi capitula-t-il. La convention fut que les Autrichiens remettraient aux Français, les forteresses de Gênes, de Savone, de Coni, de Ceva, de Turin, de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Pizzigithone, d'Arona et d'Urbin; toute la Ligurie, tout le Piémont, toute la république italienne, à l'exception des villes de Peschiera, de Mantoue, de Borgoforte, de Ferrare

et d'Ancône; à ces conditions, l'armée autrichienne eut la liberté de traverser les cantonnemens français, pour se retirer derrière la ligne du Mincio.

Certes, ces avantages sont très-brillans; mais pour qu'ils pussent tourner entièrement à la gloire de Bonaparte, il faudrait que la victoire qui les produisit, fût bien son ouvrage, et il serait nécessaire encore, à cause de sa qualité de premier magistrat de la *république française*, que la bataille qui eut cette victoire pour résultat, n'eût pas compromis le salut de la France. Nous venons de voir tout ce que les républicains gagnèrent à la victoire de Marengo; qu'eussent-ils perdu si la défaite de l'armée française se fût achevée ce jour-là? Paris, peut-être; car, vainqueurs à Marengo, maîtres comme ils l'étaient de Gênes, il était possible en effet que les Autrichiens vinssent asseoir leur camp jusque sous les murs de la capitale de la France, comme les Anglais le firent en 1815, après la bataille du Mont-Saint-Jean.

Ce qui rétablit le combat à moitié la journée, et fit tourner la chance du côté des troupes françaises, doit-il être attribué personnellement à Bonaparte? Prévit-il dès le commencement de la bataille, une arrivée aussi opportune des divisions Monnier et Desaix; et sans le caractère national des soldats qui les composaient, ces divisions eussent-elles fait d'ailleurs ce qu'elles firent? Il fallait qu'elles fussent françaises pour rétablir ainsi le combat sur un champ

de bataille aussi funeste. Quels encouragemens y trouvèrent-elles en arrivant? Des monceaux de cadavres de leur nation, et les cris de leurs compatriotes mourant vaincus? Ce spectacle, ces cris excitèrent chez elles le désir de la vengeance : ils eussent glacé et épouvanté des troupes formées d'hommes naturellement froids et réfléchis.

Vainement, afin d'étourdir sur la descente de Bonaparte en Italie, ses partisans ont-ils essayé de le comparer, dans cette action de sa vie, à Annibal traversant les Alpes, pour aller attaquer les Romains dans Rome; le véritable chemin pour arriver à Vienne, était du côté du Rhin, et ce chemin n'avait pas les mêmes dangers que celui que Bonaparte prit à revers. Annibal, en avançant dans l'Italie, poussait les armées romaines devant lui : Bonaparte, en prenant comme il le fit l'Italie par le milieu, plaçait une partie des Autrichiens sur ses derrières. Annibal, en cas de malheur, laissait encore la mer pour barrière entre Rome et sa patrie; Bonaparte, défait, ne laissait rien de semblable entre les Autrichiens et la *république française*. Il avait risqué le tout pour le tout; et cependant quand il le fit, les républicains n'en étaient pas réduits là, puisque la retraite des Russes les mettait hors de la nécessité des partis désespérés et des mesures extrêmes.

Nous avons vu à quels dangers se trouvait exposé le midi de la France, lorsque Bonaparte songea à aller se mettre à la tête des troupes. La prudence

et toutes les règles de l'art militaire voulaient que l'on portât du monde vers Gênes, pour y former une armée qui fût bientôt en état de secourir les assiégés, et de regagner par suite pied à pied l'Italie, où de grandes facilités devaient se présenter à mesure que l'on ferait du chemin. Cependant l'armée du Rhin, qui était dans une attitude respectable, aurait, au moyen de quelques renforts, avancé de son côté; ce qui n'eût pas tardé à mettre les Autrichiens dans un double embarras, dont ils se seraient tirés avec bien de la peine. En supposant que les armées françaises d'Italie et du Rhin, n'eussent pas opéré heureusement ce mouvement combiné, elles auraient encore pu, sûres de leur retraite et de leur communication avec tous les renforts qu'on leur enverrait, sauver la *république française*. Les échecs éprouvés par elles n'auraient été dans ce cas que des événemens ordinaires de guerre, pouvant conséquemment se réparer, et n'entraînant pas l'assujettissement nécessaire du peuple vaincu. Que serait-il, au contraire, arrivé sans la victoire de l'armée que Bonaparte avait lancée par-dessus les Alpes? Cette armée n'aurait pas eu le temps de gravir une seconde fois les montagnes de la Suisse et de la Savoie. Quelques hommes isolés eussent pu seuls échapper, de cette manière, aux vainqueurs, qui maîtres de Gênes, seraient entrés par-là en France, compromettant l'autre armée française, déjà affaiblie, et la plaçant entre deux

feux, à mesure qu'ils auraient pénétré dans le cœur du pays.

Gênes s'était rendu aux Autrichiens, onze jours avant la bataille de Marengo; et avait ainsi compromis le salut de l'armée française en Italie. Ses défenseurs s'étaient cependant montrés les premiers soldats de l'Europe. Nous allons faire connaître à nos lecteurs, les principaux détails du siége; il a couvert de gloire le général Masséna et les guerriers français qui combattaient sous ses ordres.

Masséna fut envoyé à Gênes par le premier consul, dans le mois de février. Il y arriva le 18. Il s'agissait de tenir assez long-temps dans cette position, pour donner à Bonaparte le temps de descendre par les Alpes, sur les derrières de l'armée autrichienne. On avait promis au général un renfort de vingt-deux bataillons; mille hommes seulement parvinrent dans ces premiers momens jusqu'à lui. Bientôt il fut bloqué dans Gênes, avec quinze mille et quelques hommes, par une armée deux fois plus forte, et qui pouvait se renforcer encore à volonté. Il n'avait de vivres que pour vingt-quatre heures: quelques jours de plus, et il ne se serait pas trouvé dans le même embarras; trois demi-brigades d'infanterie et trois régimens de cavalerie, devaient ne pas tarder à venir le joindre; dix-huit mille quintaux de blé étaient près d'entrer dans le port. Il fallut renoncer à ces espérances, et se contenter de ce qu'on avait.

Malgré l'infériorité des forces, il était nécessaire de prendre l'offensive, afin d'éloigner l'ennemi de la ville, seule manière de la défendre avec avantage. Le 25 avril, pendant qu'une flotte anglaise, se présentant du côté de la mer, interceptait tous les arrivages, les troupes autrichiennes attaquèrent du côté de la terre : les postes de Monte-Cornua, Torriglia, Scoffera, Cadibona et Monte-Mero, les virent dès le lendemain à leur portée. Maître de Monte-Facio, l'ennemi bivouaqua sur une hauteur à la vue de Gênes, affectant d'y allumer de grands feux dont la vue imposante devait, selon lui, exciter une insurrection dans la ville. Pas un habitant ne bougea cependant : mais il importait d'affermir ces bonnes dispositions par des succès ; on marcha aux Autrichiens. Masséna divisa en deux colonnes les troupes qu'il voulait faire servir à cette entreprise. Ces deux colonnes, s'avançant par deux routes différentes, opérèrent avec l'accord le plus heureux : elles attaquèrent à quatre minutes de distance l'une de l'autre. L'ennemi fut complètement battu par elles, pendant que sur un troisième point, Masséna le menait non moins rudement. Les Autrichiens perdirent dans cette journée, outre leurs morts, quinze cents hommes qui furent faits prisonniers par les Français. La rentrée de Masséna dans Gênes fut un véritable triomphe. Les habitans remarquèrent avec admiration, que, quels que fussent les besoins

des soldats français, pas un seul prisonnier n'avait été dépouillé.

Ce combat glorieux préluda à vingt autres où se signalèrent également la valeur et l'habileté des assiégés.

Le général Mélas tourna, dans un certain moment, une position qu'occupait le général Gardanne en avant de Varragio; sommé de mettre bas les armes, celui-ci répondit : *les Français ne capitulent point, quand ils peuvent se battre;* et effectivement il combattit, et demeura vainqueur.

A un combat près de Macarollo, le général en chef prit aux Autrichiens deux pièces de canon, leur tua et blessa beaucoup de monde, et leur fit encore six cents prisonniers.

A un autre près de la Verreria, le général Cazan leur enleva deux mille hommes et sept drapeaux. A cette affaire, les grenadiers, qui attaquaient en masse, vinrent à manquer de poudre : *en avant!* s'écria l'un d'eux nommé Bonnot, et ce cri devint le signal de la défaite de l'ennemi qui fut chassé de son poste, à l'arme blanche.

A Varragio encore, le général autrichien Bellegarde, se croyant maître des événemens, envoya son chef d'état-major sommer le général Soult de se rendre, en lui représentant qu'à la connaissance de tout le monde, les Français manquaient de vivres et de cartouches; Soult lui répondit : *avec des*

bayonnettes et des hommes qui savent s'en servir, on ne manque de rien; et s'il était moins tard, votre général se repentirait de sa démarche. Soult sortit de Varragio aussi glorieusement que Gardanne en était sorti quelques jours plutôt.

La disette était, en effet, extrême dans l'armée française, bien qu'on eût reçu quelques subsistances de la Corse, de Nice et de Marseille. Le chef ne s'en montra cependant pas moins sévère sur l'article de la discipline. Des soldats ayant commis des violences dans Brisagno et Casteletto, postes des alentours de la ville, Masséna rendit les objets volés, et traduisit les coupables devant un conseil de guerre : « C'est pour moi, dit-il aux troupes assemblées, une obligaient de punir et de protéger, et croyez que je la remplirai toute entière : je protégerai les citoyens, je ferai respecter leurs personnes et leurs propriétés; je punirai les coupables..... Soldats, dont la carrière se compose de bravoure, de privations, de vertus, ce n'est point à vous que je m'adresse; et vous êtes le plus grand nombre : je ne désigne ici que quelques malfaiteurs qui veulent déshonorer nos armes, et qui servent les vues de nos ennemis. »

Ce maintien de la discipline entretenait la confiance et excitait le zèle parmi les habitans : la ville était gardée par eux, et chaque batterie avait ses canonniers bourgeois; ce qui rendait l'armée entière disponible pour le service de l'extérieur. Il fallait cependant finir par succomber, si l'on n'était se-

couru : *si nous n'étions que deux fois plus nombreux que vous*, avait dit un major autrichien prisonnier, *nous serions perdus ; mais notre masse vous écrasera.* Chaque jour éclairait néanmoins, pour les assiégés, de nouveaux exploits et de nouveaux triomphes

Le 23 avril, avant le jour, le régiment autrichien de Nadasti passa la Polcevera, se portant sur Saint-Pierre d'Aréna et Rivarolo, occupés par la quinzième légère qui se trouva bientôt séparée des troisième et vingt-cinquième. Les Autrichiens parvinrent ainsi à Saint-Pierre d'Aréna, culbutèrent trois bataillons, et en surprirent un quatrième en position sur la marine. Le colonel Nadasti avait déjà pris trois officiers, quand il vit s'avancer deux bataillons de la vingt-cinquième légère, aux ordres du général Cassagne. Nadasti, troublé, demanda au capitaine Chodron, l'un des trois officiers prisonniers, quel était le plus court chemin pour rejoindre le pont de Connégliano. Celui-ci, le trompant, lui indiqua une issue à travers un jardin, dans lequel le colonel se jeta aussitôt avec quatre cent cinquante hommes; mais à peine y fut-il, que le capitaine Mongenot, le lieutenant Henrion, et les sous-lieutenans Gauthero et Boulogne, s'emparèrent de la porte en criant : *bas les armes !* « « Messieurs, dit Chodron, c'est vous maintenant qui êtes mes prisonniers. » Le capitaine Chodron a été indignement dépouillé; on veut lui rendre tout ce qui lui a été

pris, et y ajouter encore des présens pour s'en faire un protecteur : *gardez vos bijoux*, répond le Français, *je n'en ai pas besoin pour faire ce que vous n'avez pas su faire pour moi. — Nous avions perdu la tête*, s'écria un officier autrichien. — *La tête*, reprend le capitaine ! *on n'est pas fait pour être officier, quand on peut perdre la tête autrement que par un boulet de canon.*

Masséna rendait régulièrement compte de sa situation au premier consul. Plusieurs officiers étant tombés au pouvoir des Autrichiens, avec leurs dépêches, il résolut de profiter de la nuit obscure du 24 avril, pour faire partir le chef d'escadron Franceschi, jeune aide-de-camp du général Soult. Cet officier traversa les triples lignes anglaises dans un bateau conduit par trois rameurs intrépides; mais le jour ayant paru, on le découvrit, et on se mit à sa poursuite. Franceschi se voyant près d'être atteint, et n'étant plus qu'à peu de distance d'Antibes, s'élança dans la mer avec ses dépêches liées autour du corps. Il nage depuis un quart-d'heure, quand il réfléchit que son sabre, qu'il a laissé dans la barque, va devenir la proie des Anglais. Cette idée lui est insupportable; il revient au bateau, passe le sabre autour de son cou, se remet à la nage, et après la plus pénible traversée aborde sur les côtes de France. Le même homme rapporta la réponse du premier consul qui ne pouvait se lasser d'admirer un si beau dévouement.

Cependant les Autrichiens continuèrent leurs attaques, fournissant sans cesse à des Français de nouvelles occasions de faire briller leur intrépidité.

A une attaque de redoutes, deux soldats nommés Leclerc et Mirolle remarquent, qu'en abandonnant une première hauteur, les Autrichiens précipitent une pièce de 3 dans un ravin : ils y courent aussitôt, la chargent sur leurs épaules, gravissent la hauteur, mettent la pièce en batterie, et en tirant plusieurs coups sur un grand nombre d'Autrichiens qui s'avançaient pour les accabler, les forcent à la retraite.

A Monte-Cretto, Bonneau, caporal de grenadiers, ayant sauté, le premier, dans les redoutes, se trouva seul au milieu des Autrichiens. Ne songeant point à se rendre il leur livra un combat terrible. Enfin se voyant près de succomber sous le nombre, il se précipita du haut de la montagne. Arrivé en bas sans blessures, il tomba encore au milieu de huit ennemis; il fondit sur eux comme un lion, en s'écriant : *à moi camarades, ils sont pris !* Il en amena quatre à son corps, et se remit aussitôt à son rang, pour combattre, comme s'il n'eût fait, ni éprouvé rien d'extraordinaire. Ces traits particuliers ne trouvent pas ordinairement place dans une histoire. Nous les avons néanmoins admis dans celle-ci. Pourquoi nos historiens modernes ont-ils pris la coutume de les exclure? En cela ils manquent à l'équité, et ce n'est pas faute d'un bon exemple : les écrivains grecs et romains n'ont pas exclu de leurs annales,

les uns Cynégire, et les autres Horatius Coclès. Cette manière peut d'ailleurs, seule, bien faire connaître quelle était la composition de nos armées, dans ces dernières années, et préparer aux grandes choses que nous avons à en raconter désormais.

Des chaloupes anglaises et napolitaines commencèrent à bombarder Gênes dans la nuit du 17 avril.

Le 20, une dépêche de Bonaparte annonça que la garnison serait débloquée le 30; mais on était réduit à toute extrémité : le peuple mourait de faim, et le soldat lui-même n'avait plus que pour deux jours, d'une nourriture dégoûtante. Son honneur, ainsi que celui du général, voulait cependant que la ville ne se soumît pas aux assiégans; Masséna fit transformer en alimens tout ce qu'il put rassembler d'amandes, de son, d'amidon et de graines de lin. On fit de tout cela un amalgame qui produisit un pain noir, amer, objet de dégoût pour les chiens eux-mêmes, et que les hommes ne mangeaient point sans un danger imminent de tomber malades. Avec ce secours néanmoins, tout horrible qu'il était, on arriva jusqu'au 30, au milieu des plaintes des habitans et des murmures de la garnison. Le 30, soixante sacs de grains entrèrent dans la place, et on faisait espérer quatorze barques chargées de la même denrée; mais l'armée française ne paraissait pas : en vain annonçait-on qu'elle était victorieuse, qu'elle avait passé le Pô, et s'occupait même de couper la retraite aux Autrichiens. Vers la fin du

jour, les généraux ennemis Keith, Ott, et Saint-Julien firent proposer une entrevue à Masséna, pour tâcher de l'amener à capituler. Le général n'osait prendre un parti : le terme dans lequel Gênes avait pu espérer être délivrée, était écoulé, et on avait épuisé jusqu'aux dernières ressources ; cependant, d'un moment à l'autre, le premier consul pouvait arriver au secours..... Masséna répondit évasivement ; « qu'il pourrait consentir à cette ouverture, quelque prématurée qu'elle fût, lorsqu'il aurait eu le temps d'y réfléchir à son aise. »

La nuit suivante, on continua le bombardement. Des mécontentemens éclataient de toutes parts ; des soldats désertèrent. Masséna, ayant convoqué les chefs de corps, afin qu'ils lui apprissent s'il pouvait compter encore sur la garnison pour une dernière tentative, il lui fut répondu, « que les officiers ne balanceraient pas à le suivre, mais qu'il n'avait plus rien à espérer du soldat abattu par la misère et la faim, et incapable de soutenir le poids de ses armes. » D'après cette déclaration, le général n'osa rien entreprendre ; il essaya seulement de relever le moral des troupes par une proclamation, dans aquelle il leur rappela combien il leur importait de soutenir leur ancienne gloire jusqu'à la dernière extrémité.

Le 1er. et le 2 juin, on ne reçut aucune nouvelle du dehors : la disette et la maladie faisaient un ravage épouvantable ; les rues étaient jonchées

de cadavres, et la mort se lisait dans tous les yeux. Ne pouvant plus absolument tenir, Masséna chargea l'adjudant-général Andrieux d'entrer en pourparlers avec l'ennemi. Lord Keith voulait, pour premier article de la capitulation, que les troupes françaises retournant en France, le général restât prisonnier de guerre : *Vous valez seul vingt mille hommes*, écrivait-il à Masséna. Celui-ci, quelle que fût la difficulté des affaires, se sentait si peu disposé à accorder ce qu'on exigeait de lui, qu'il déclara, que si le mot *capitulation* devait désormais figurer dans le traité, il renonçait à toute espèce d'accommodement.

Les négociations recommencèrent le 3 juin, à midi. Masséna montra un calme parfait et même de la gaieté dans les conférences. L'attitude qu'il sut prendre contribua peut-être beaucoup à lui faire obtenir de l'ennemi, des conditions honorables : à le voir, à l'entendre, qui l'eût cru réduit à la dernière extrémité? « Monsieur le général, lui disait le lord Keith, votre défense est trop héroïque pour qu'on puisse vous rien refuser. — Monsieur l'amiral, répondit Masséna laissez arriver un peu de blé à Gênes, et je vous réponds que ces messieurs (montrant les généraux autrichiens) n'y mettront jamais le pied. »

Il insistait pour emmener cinq corsaires français qui se trouvaient à Gênes, et le lord Keith s'y opposait : « Monsieur l'amiral, lui dit le général en

plaisantant, quelle satisfaction la prise de quelques chétifs corsaires peut-elle ajouter pour vous à la prise de Gênes, qui est votre ouvrage? Allons milord, après nous avoir enlevé tous les gros, c'est bien le moins que vous me laissiez les petits. — Eh bien, monsieur, répliqua l'amiral Keith, n'en parlons plus. »

Masséna, en reconnaissance des secours qu'il avait reçus du peuple ligurien pendant le siége, plaida sa cause avec chaleur auprès des puissances coalisées. Comme il insistait d'une manière pressante sur un des articles relatifs au gouvernement de cette province, le général Saint-Julien lui fit connaître les projets de l'empereur sur les changemens à y opérer. — Eh bien, monsieur, répondit Masséna, vos opérations seront aussi peu solides que votre projet a été prématuré; je vous donne ma parole d'honneur qu'avant vingt jours je serai devant Gênes. — Vous verrez, monsieur le général, répliqua l'Autrichien, des hommes à qui vous avez appris à le défendre. »

Les conférences faillirent être rompues pour une seule clause. On voulait exiger du général français, que huit mille hommes de ses troupes s'en retournassent par terre il se prononça de la manière la plus décidée : « Vous ne voulez pas, s'écria-t-il; eh bien, messieurs, à demain. » Les généraux ennemis, qui savaient leur chef, le général Mélas, alors aux prises avec Bonaparte, et qui craignaient sé-

rieusement encore que Gênes ne leur échappât, se désistèrent de leur prétention. Il fut donc décidé que Masséna aurait la gloire de sortir de Gênes, avec ses troupes, son artillerie et ses munitions; l'Angleterre même paya les frais de transport, et les puissances étrangères s'engagèrent à ne poursuivre aucun des citoyens de Gênes à cause de ses opinions ou des places qu'il aurait occupées pendant le séjour de l'armée française. Masséna se montrait d'autant plus disposé à contester, que, pressentant ce qui se passait en Italie, il eût bien voulu pouvoir éviter de céder son poste. On l'entendit crier, plus d'une fois, aux Génois, pendant la durée des conférences : *malheureux! sauvez donc encore votre patrie! donnez-moi ou assurez-moi des vivres pour quatre à cinq jours seulement, et je déchire le traité!* mais on n'avait plus la moindre ressource; il fallut signer : on se donna des ôtages, et chacun fut fidèle à ses engagemens.

Le siége de Gênes avait duré soixante jours. Les Autrichiens ne restèrent pas long-temps en possession de cette ville : nous savons déjà que, par la convention qui suivit la bataille de Marengo, ils s'obligèrent à la remettre aux Français. Le général Suchet y entra le 24 juin.

Pendant que le premier consul, à la tête de l'armée que nous avons suivie sur le champ de bataille de Marengo, reconquérait l'Italie, le général Moreau pénétrait jusqu'au cœur de l'Allemagne

avec une armée considérable. Il déboucha par Kelh, par le vieux Brisach, et entre Schaffouse et Stein. Menés battant jusqu'à l'Alb, les Autrichiens se retranchèrent sur le bord de ce torrent, mais ils furent promptement encore poussés plus loin. L'adjudant général Coëhorn marchait, dans cette occasion, en tête des Français. Il franchit l'Alb, l'un des premiers, monté sur les épaules d'un grenadier. Six jours suffirent pour réunir au-delà du Rhin toute l'armée, qui, ayant déjà pris à l'ennemi 1500 hommes et 6 pièces de canon, marcha sur la ville de Stockak, où les Autrichiens paraissaient vouloir se défendre sérieusement. Il y eut là un engagement considérable dans lequel on prit aux Autrichiens, plus de 7000 hommes, 9 pièces de canon et 3 drapeaux.

On se battit ensuite à Moeskirck. La cinquante-septième demi-brigade de ligne y fit des prodiges de valeur. Le général en chef, examinant, le lendemain, le terrain où cette troupe avait combattu, lui adressa ces paroles flatteuses : *Si votre conduite en Italie ne vous avait pas, dès long-temps, mérité le nom de terrible, les Autrichiens vous l'auraient donné à la bataille de Moeskirck.* L'ennemi, chassé de sa position, laissa un grand nombre de morts sur le champ de bataille, et emmena encore 8000 blessés.

Les Autrichiens prirent devant Ulm une position retranchée, d'où ils couvraient la Bavière. Moreau, pour les obliger à en venir aux mains, entreprit

de les séparer de leurs magasins établis à Ratisbonne, à Ingolstatd et à Donawert. Cette manœuvre amena dans les plaines d'Hochstedt une bataille, dans laquelle les Autrichiens, moins heureux qu'ils ne l'avaient été au même endroit, sous le règne de Louis XIV, perdirent 5000 prisonniers, cinq drapeaux, 20 pièces de canon et 1200 chevaux. On s'empara encore des magasins immenses qu'ils avaient à Donawert.

Pour arriver dans les plaines d'Hochstedt, il avait fallu d'abord passer le Danube. Quelques soldats de la division Gudin se distinguèrent particulièrement à ce passage. Au nombre de quatre-vingts, il se jetèrent à la nage sous la protection de l'artillerie française qui commençait à mettre le désordre dans les masses ennemies placées sur la rive gauche du fleuve. Deux nacelles suivaient ces intrépides nageurs, et portaient leurs armes et leurs habits. Parvenus à l'autre bord, les quatre-vingts Français saisirent leurs armes, et se mettant, tout nus, à la poursuite des Autrichiens qui abandonnaient leur poste, leur prirent deux pièces de canon. Une échelle, placée sur les débris d'un pont à moitié détruit par l'ennemi, donna aux canonniers la facilité de venir servir cette faible artillerie, et de la tourner contre les Autrichiens, tandis que les sapeurs et les pontonniers, établissant des ponts, assuraient le passage du reste des troupes françaises qui combattaient sur ce point.

Après la bataille d'Hochstedt, le général Kray, qui commandait l'armée autrichienne, se voyant toujours aussi vivement poursuivi, envoya au général Moreau, un parlementaire pour lui annoncer la conclusion de l'armistice entre les armées française et impériale en Italie; mais le général français n'ayant lui-même reçu de son gouvernement aucune dépêche officielle à se sujet, continua sa marche, ce qui devint cause, auprès de Neubourg, d'un nouveau combat, dans lequel les Autrichiens furent encore très-maltraités. Les Français eurent à regretter, dans cette affaire glorieuse, le brave La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France. Descendant de Turenne, et digne de lui à tous les égards, ce héros était le plus brave officier de l'armée, en même temps que l'un des plus anciens. Bonaparte lui avait donné ce beau titre de premier grenadier de France, sur un rapport du ministre de la guerre, Carnot, ainsi conçu : « Les braves l'ont nommé le plus brave; modeste autant qu'intrépide, il ne se montra jamais avide de gloire; il a refusé tous les grades. Aux Pyrénées occidentales, le général, commandant l'armée, rassembla toutes les compagnies de grenadiers, et pendant le reste de la guerre ne leur donna point de chef; le plus ancien capitaine devait commander : c'était La Tour d'Auvergne. Il obéit, et bientôt ce corps fut nommé par l'ennemi, *la colonne infernale*. Un de ses amis n'avait qu'un fils dont les bras étaient nécessaires à sa

subsistance; la réquisition l'appela : La Tour d'Auvergne vole à l'armée du Rhin pour le remplacer, et pendant deux campagnes, toujours au premier rang, il est à toutes les affaires, et anime les grenadiers par ses discours et son exemple. Pauvre, mais fier, il refusa le don d'une terre que lui offrait le duc de Bouillon, le chef de sa famille. Sa vie est sobre; il ne jouit que du traitement de capitaine à la suite, et ne se plaint pas. Plein d'instruction, parlant toutes les langues, son érudition égale sa bravoure, et on lui doit l'ouvrage intitulé : *les origines gauloises*. Tant de vertus appartiennent à l'histoire; mais il appartient au premier consul, de la devancer. » La Tour d'Auvergne reçut, en héros, le sabre d'honneur qui accompagna sa nomination à la qualité glorieuse de premier grenadier de France : *Il n'est aucun des grenadiers que je commande*, écrivait-il à un de ses amis, *qui ne l'ait mérité autant que moi : allons, il faudra le montrer de près aux ennemis; à mon âge, la mort la plus désirable est celle d'un grenadier sur le champ de bataille, et je l'y trouverai, je l'espère.* Il fut tué dans les rangs des grenadiers de la quarante-septième demi-brigade. On lui rendit les plus grands honneurs. Pendant les trois premiers jours qui suivirent sa mort, on couvrit de crêpes les tambours des grenadiers. Sa place resta long-temps vacante dans la compagnie au milieu de laquelle il avait combattu pour la dernière fois. On le nom-

mait à tous les appels, et un soldat répondait : *Il est mort au champ d'honneur.* Son cœur, renfermé dans une boîte d'argent, précédait toujours ses compagnons d'armes. Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, a été enterré au lieu même où il a reçu le coup mortel. On l'inhumait la face contre terre; un grenadier le retourna en disant : *Il faut le placer dans son tombeau, comme il était de son vivant, le visage tourné contre l'ennemi.* Un mausolée, simple comme lui, mais rappelant tout son courage et toutes ses vertus, couvrit sa tombe placée à Oberhausen.

Après le combat de Neubourg, on posa aussi les armes en Allemagne.

Le retour de Bonaparte à Paris fut un triomphe. On ne vit que le résultat de la victoire de Marengo, sans songer aux circonstances qui l'avaient produite, et aux risques qu'elle avait fait courir. « L'ennemi était à nos portes, s'écriait-on, et en une seule bataille, ce guerrier invincible l'a réduit à signer une capitulation désavantageuse. » A partir de ce moment, le gouvernement consulaire fut fondé, beaucoup de personnes le regardant d'ailleurs, comme un gouvernement provisoire. Pour les républicains, encore importans, quoiqu'en petit nombre, parce que leurs richesses et leurs places les mettaient en évidence, ce gouvernement avait l'avantage de conserver les formes républicaines, d'autant plus que Bonaparte n'avait d'a-

bord reçu le premier consulat que pour un temps limité, et que la magistrature de *Cambacérès*, second consul, et de *Lebrun*, troisième consul, ôtait à la sienne l'apparence de la royauté. On ne disait pas, *arrêté du premier consul*, mais bien, *arrêté des consuls*. Un grand nombre de royalistes, au contraire, voulaient absolument voir un nouveau Monck dans le vainqueur de Marengo : on débitait à ce sujet mille fables, toutes absurdes, mais toutes reçues avidement, car la grande majorité des Français désirait alors le rétablissement de la monarchie; et l'on sait que l'homme est naturellement porté à croire tout ce qui lui donne lieu d'espérer que ses souhaits seront satisfaits, et ses vœux accomplis.

Du reste, on ne prenait plus guère la peine de cacher ses sentimens à ce sujet. Se déclarer, dans les sociétés ordinaires partisan de la monarchie, n'était plus un crime, ni même un ridicule. Il ne restait qu'un petit nombre de simples particuliers, qui, ne mesurant pas la clémence du roi légitime sur l'énormité des fautes commises, s'effrayassent de son retour. Pour ménager les oreilles encore susceptibles, ou qui feignaient de l'être, on appelait seulement cela la concentration perpétuelle du pouvoir exécutif, et un principe politique reçu et proclamé par tous ceux qui continuaient à s'occuper *honnêtement* d'affaires d'état, était la concentration perpétuelle du pouvoir exécutif.

Les esprits, dira-t-on, étaient donc bien changés depuis l'administration conventionnelle? Nullement. On commençait seulement à ne plus s'épouvanter de sa raison, et à la laisser percer. Il y avait eu en effet, dans le temps de la convention, un grand nombre de nos compatriotes qui s'étaient crus républicains; mais ils s'apercevaient peu à peu qu'ils s'étaient trompés, et revenaient insensiblement aux anciens principes politiques de la nation, en reprenant ses anciennes habitudes et ses anciens plaisirs. Il semblait que leur republicanisme n'eût été qu'une humeur noire, une affection hypocondriaque, venue du trop grand sérieux où on les avait tenus: une fois qu'ils purent rire et se divertir comme leurs aïeux, dans les spectacles et les jardins publics, ils abjurèrent la république et ses formes acerbes.

A voir la convention proclamer aussi légèrement la république, le 22 septembre 1792, on aurait cru que l'expérience du caractère et des mœurs de la nation française, avait prouvé que le gouvernement monarchique ne pouvait lui convenir. Cependant cela n'était pas vrai; jamais nation ne fut peut-être moins propre à la république. Son exaltation naturelle et son impétuosité la rendent la première de toutes sur un champ de bataille; elles lui assignent une place bien moins élevée dans une arêne politique. La nation française délibérant toute entière sur les intérêts de l'état, ne prendra

point une résolution sage, parce qu'elle ne pourra pas se condamner à réfléchir assez ; qu'un discours chaloureux l'entraînera trop facilement, et qu'on la trouvera toujours disposée à adopter d'enthousiasme le parti le plus audacieux et l'avis le plus brillant. Chacun de ceux que leurs talens mettront à même de prendre part à la discussion, y apportera d'ailleurs peu de bonne foi : Se faire admirer et vaincre, sera l'ambition insurmontable de la plus grande partie des orateurs; peu auront la conscience de reculer, si on leur démontre qu'ils sont dans la mauvaise route. Quant à la multitude, par le même sentiment, elle sera toujours prête à combattre pour l'un des deux orateurs qui se disputeront la palme, plutôt qu'à approfondir et à juger leurs communes opinions.

La nation française a besoin d'être conduite par un chef dont l'élévation ne dépende pas d'elle, afin qu'il puisse sans ménagement maîtriser ses passions, et diriger ses moyens vers un but utile : que ce chef ait la fierté de se croire et de vouloir être en effet le roi du premier peuple du monde, et le peuple français n'en laissera passer aucun autre avant lui, car il a tout ce qu'il faut pour primer; génie, courage, industrie. Il est seulement nécessaire qu'il soit dirigé par quelqu'un qui le force à ne rien entreprendre que de possible, à n'avoir qu'autant de courage qu'il en faut, et à employer utilement son industrie. Si le gouvernement n'y

pourvoit adroitement, il n'est point de pays dans lequel les différens états se confondront plus facilement. Tourmenté par son génie, chacun entreprendra plusieurs choses à la fois ou successivement, sans pouvoir s'arrêter à aucune, et finira ainsi par ne parvenir à rien qui soit utile à lui et à sa patrie. Dans son particulier, comme en public, le Français peut être constant; mais il faut l'y contraindre, ou plutôt l'y obliger, car on obtient plus de lui par l'espoir des récompenses que par la crainte des châtimens, par l'honneur que par la force : il s'indigne et rit de pitié à l'aspect d'un échafaud menaçant; l'offre d'une décoration qui lui vaudra le port d'armes d'un factionnaire et le respect de ses concitoyens, fera de lui un savant infatigable, un manufacturier inventif, un commerçant probe et industrieux, ou un guerrier intrépide.

La nature, en imposant au Français le besoin d'un chef, lui en a aussi donné le sentiment. L'idée d'une personne quelconque se rattache toujours à ce qu'il fait, et il est rare qu'on ne le trouve pas dévoué à quelqu'un. En l'absence du roi, durant cette domination factieuse qu'on décora du nom de république, il ne tint qu'à plusieurs de nos généraux de s'emparer, par le moyen de leurs soldats, de l'autorité en France : il ne leur aurait fallu pour y parvenir, qu'une volonté ferme de le faire, et de la précision et de l'habileté dans leurs mouvemens; la journée du 18 brumaire en est la preuve.

Plusieurs chefs civils du même temps se trouvèrent dans une position aussi favorable; et aux différentes époques, le nom d'un individu se mêla toujours aux acclamations génériques : on cria long-temps vive le duc d'Orléans, avant de crier vive la nation; on le cria en même temps que vive la nation. Mirabeau et Lafayette jouirent du même honneur. Au moment où la liberté était l'idole que l'on encensait, la multitude disait, *Pétion ou la mort!* et elle cria vive Marat, vive Robespierre, vive Danton, en même temps que vive la république. Pendant notre révolution, nous eussions eu plus d'un Marius et plus d'un Sylla, si les hommes renommés de cette période de notre histoire eussent eu le génie entreprenant ou les talens de Marius et de Sylla. Voilà encore ce qui nous rend peu propres au gouvernement républicain, qui, par le trop d'intérêt que l'on attache chez nous aux hommes qui se rendent célèbres, et la disposition naturelle que l'on se sent à se soumettre à eux, dégénérera toujours en monarchie. Si l'on prend ce mot dans son acception exacte, Pétion, Danton, Marat, Robespierre ont véritablement régné tour à tour chez nous pendant notre république : ils n'ont pas eu le titre de dictateurs, mais ils l'ont été de fait; et si nous n'avions craint que l'on nous chicanât sur les marques extérieures de l'autorité, et le caractère des personnages, nous allions dire tout à l'heure que ç'avait été là nos Marius et nos Sylla. Pour

leur organisation morale, au courage près, Danton et Marat pouvaient bien se comparer à Marius; ils en avaient la férocité brutale et même la figure hideuse. Sylla montra de la grandeur, et nous ne croyons pas que Robespierre en eût dans l'âme; mais quant au genre de vie, à la tenue, il y eut peut-être plus de ressemblance entre ces deux hommes, qu'on n'y en verrait au premier coup d'œil. Robespierre aurait peut-être fini par faire renoncer nos prétendus républicains à leur *saleté* : il dominait par les *sansculottes*, et parlait en leur nom; mais s'habillait-il et se coiffait-il comme eux?

Quelque réforme que les dominateurs de 1793 aient voulu établir sur ce point, notre penchant pour le luxe, pour une vie aisée, est encore une des raisons qui repousseront toujours loin de nous le gouvernement républicain. Chez un peuple ainsi formé par la nature, la corruption a trop de prise, et les affaires publiques n'ont pas assez d'importance. Il est beaucoup d'entre nous qui chaque jour sacrifient leurs intérêts particuliers les plus chers, à leurs jouissances, à leurs plaisirs; comment exigerait-on d'eux avec succès qu'ils s'occupassent exclusivement du gouvernement de l'état? Nous faisons merveille quand, dans une partie quelconque de ce gouvernement, on nous donne des fonctions fixes qui n'emploient qu'une partie de notre temps : nous ne saurions constamment avoir l'esprit tendu vers l'administration de l'empire en général, ainsi

que doit l'être celui de l'homme qui règle les destinées d'une nation. Il faut que le commun d'entre nous trouve des momens qu'il puisse entièrement donner à la dissipation. « Demain, relâche au théâtre à cause de la bataille, annonçait-on dans une ville où le maréchal de Saxe, commandant une armée française, avait son quartier-général; après demain, *tel* spectacle. » Cette anecdote nous peint bien, sans nous déshonorer. Faites-nous maîtres de notre sort, que chacun soit obligé de délibérer sur les affaires publiques, mais que les lieux d'assemblée soient entourés de salles de spectacle et de jardins de plaisir; et vous verrez si dès le troisième ou le quatrième jour, une partie des *membres du souverain* ne désertera pas furtivement les lieux d'assemblée, pour aller écouter la comédie, jouer à l'escarpolette et faire la cour aux dames. Il n'y restera que les malades et les ambitieux, deux classes d'hommes assez ressemblantes. Si l'on est forcé de donner sa voix, on la donnera en courant, sans conséquence, et uniquement parce qu'on ne pourra faire autrement; quelques-uns la vendront, afin de pouvoir acheter, par ce marché honteux, le droit d'aller passer le reste du jour dans les salles de spectacle ou dans les jardins de plaisir. Alors la faction régnera, car elle dirigera les scrutins à son gré, et la république n'existera plus, puisque la majeure partie des votes n'aura point de consistance morale. Dans le temps qu'on nous

disait républicains, la ferveur du premier moment passée, on ne pouvait obtenir de nos ouvriers qu'ils vinssent aux assemblées de sections après leur travail, qu'en leur donnant pour le faire, une rétribution de quarante sous.

Généralement parlant, d'ailleurs, les peuples considérables ne peuvent vivre sous le régime de la république; trop de votans en pareil cas sont obligés de s'en rapporter à d'autres, et sur les événemens qui nécessitent les lois, et sur les avantages et les inconvéniens qui peuvent se rencontrer dans ces lois, pour en autoriser l'admission ou en commander le rejet. Ces peuples se font représenter, me dira-t-on; le même vice se trouve dans l'élection de leurs représentans: on les nomme sur la réputation que leur font leurs amis, quand on devrait trembler de confier une pareille mission à un homme que l'on jugerait sur celles mêmes de ses actions que l'on aurait vues, et sur celles de ses opinions que l'on aurait entendues mot à mot. Il fut possible aux Romains de se constituer et de vivre en république au moment où ils le firent, parce que tous pouvaient délibérer ensemble, et qu'ils délibéraient sur des événemens dont ils avaient été témoins, et des lois qui, vu l'enfance de cette société politique, étaient simples, et dans toutes leurs dispositions à la portée de tout le monde. Encore le sénat qui, composé d'un ordre privilégié de citoyens, semblait un souverain representé par plu-

sieurs personnes, fut-il, alors même, nécessaire pour sauver à ce peuple bien des erreurs et bien des infortunes. Dans les grandes occasions, Rome se donnait encore des rois temporaires sous le nom de dictateurs. Il fallut enfin, lorsque ses enfans se furent trop multipliés, qu'elle en prît de perpétuels sous le nom d'empereurs. L'usurpation de César fut autant commandée par les circonstances que voulue par son ambition : indépendamment de ce que le nombre des citoyens de Rome s'était excessivement augmenté par leurs conquêtes en Asie, ils en étaient venus, comme nous, à ce point de luxe, et conséquemment de corruption et d'égoïsme, où les hommes ne peuvent plus se gouverner eux-mêmes.

A l'époque où nous sommes arrivés, les hommes qui s'étaient enrichis pendant la révolution, ne paraissaient, d'ailleurs, pour la plupart, aucunement propres à la faire aimer. Leur peu d'éducation révoltait sous leurs beaux habits et dans leurs carrosses élégans, et on les accusait d'avoir gardé, après être parvenus à la fortune, la parcimonie de la misère. Les peintres eussent mieux aimé voir la richesse entre les mains de personnes qui auraient eu à faire peindre des portraits et des actions de famille : les artistes d'un ordre plus bas se plaignaient de leur roideur dans les affaires; et les fournisseurs de première nécessité les voyaient avec chagrin discuter leurs mémoires aussi exactement que des êtres qui eussent autrefois été char-

gés du marché par des maîtres avares et impitoyables. « Jadis, disaient ces bonnes gens, nous vivions mieux avec les chevaliers, les marquis et les barons. Ces hommes-là avaient l'orgueil de ne pas savoir de certaines choses qu'il nous était utile qu'ils ignorassent, et sans trop les voler, on pouvait faire son chemin avec eux. Ils dépensaient d'ailleurs, et pratiquaient, par suite de leur éducation généreuse, ce principe plus sacré qu'on ne pense : Que l'homme riche doit au reste de la société un tribut qu'il paie en s'entourant d'un luxe proportionné à son revenu. »

Les chefs de la république, c'est-à-dire les personnages qui l'avaient fondée et qui figuraient encore à sa tête, n'étaient guère plus propres que ceux dont nous venons de parler, à la faire respecter. Plusieurs d'entre eux passaient pour ne devoir leurs trésors qu'à la spoliation des victimes les plus intéressantes ; et l'on se disait à mi-voix, qu'il en était quelques-uns qui faisaient journellement commerce de leur crédit et de leur pouvoir, de manière à donner à penser qu'ils se vendraient à l'étranger lui-même, s'ils pouvaient le faire sans danger.

Cependant, tandis que ce changement continuait à se faire dans l'esprit public, et que des bruits contradictoires, circulaient de tous côtés sur les opinions et les vues de Bonaparte, celui-ci ne songeait qu'à occuper avec éclat la place qu'il s'était fait adjuger, prêt, suivant son caractère, à

profiter pour s'élever encore, de toutes les occasions qui se présenteraient. Il ne tarda point à se trouver, par suite des événemens militaires, placé dans une position favorable à son ambition.

Après l'armistice signé pour l'Allemagne comme pour l'Italie, des négociations avaient été entamées à Lunéville. Cependant ces négociations n'ayant point eu une heureuse issue, il fallut, de nouveau, combattre. Moreau courut se mettre à la tête de l'armée proprement dite d'Allemagne, tandis qu'Augereau traversait le Rhin, vers Mayence avec une armée composée de Hollandais et de Français; que Macdonald pénétrait dans le Tyrol à travers les neiges éternelles du pays des Grisons; et que Masséna, commandant les vainqueurs de Marengo, s'avançait vers les confins de l'Italie, pour entrer, de ce côté, dans les états de la maison d'Autriche.

A la suite de ces mouvemens, l'armée d'Allemagne eut à livrer une grande bataille auprès de Hohenlinden le 3 décembre. Elle y fut victorieuse comme elle l'avait été à Moeskirk, à Hoschtedt et à Neubourg. L'ennemi perdit onze mille morts ou blessés restés sur le champ de bataille, onze mille prisonniers, dont deux cent quatre-vingts officiers, et cent pièces de canon. Toutes les troupes françaises montrèrent la plus grande ardeur; elles étaient pleines de confiance. On entendit des sol-

dats, se battant comme des lions, dire au milieu de la bataille : *je ne veux pas mourir aujourd'hui, pour voir la fin d'un si beau jour.* On put cependant remarquer la quarante-huitième demi-brigade employée avec d'autres troupes à une manœuvre qui devait assurer la victoire. Elle se disposait à entrer dans une forêt qui forme un défilé d'un myriamètre d'étendue, depuis Martempot jusqu'à Hohenlinden, pour tomber par là sur les derrières de l'ennemi. Un corps d'Impériaux, chargé d'observer ce point du champ de bataille, lui opposa trois pièces d'artillerie, et on vit, en même temps, s'avancer, au pas de charge, trois bataillons de grenadiers hongrois, formés en colonne serrée. Le général Richepanse, qui commandait la colonne française, se tourna alors vers la demi-brigade qui marchait en tête, et lui adressa ces paroles terribles : *Grenadiers de la quarante-huitième, que me dites-vous de ces hommes-là? — Général, ils sont morts!* répondirent les grenadiers; et à ces mots la colonne française, se précipitant sur les adversaires qui s'opposaient à elle, s'ouvrit un passage à travers leurs rangs dans lesquels elle sema l'épouvante et la mort.

Moreau, passant ses troupes en revue après la victoire, leur avait crié : *mes amis, c'est la paix que vous venez de conquérir!* On ne tarda pas effectivement à la signer. Avant de réduire les

Autrichiens il fallut cependant encore les forcer successivement sur l'Inn, la Saltza, la Traunn et l'Ens, et s'avancer jusqu'à vingt lieues de Vienne.

En vingt jours, l'armée française avait conquis quatre-vingts lieues de terrain, pris ou vu périr quarante-cinq mille hommes. Cent quarante-sept pièces de canon et une grande quantité de drapeaux étaient restés en son pouvoir.

Un nouvel armistice suivit la bataille de Hohenlinden : mais celui-ci fut le dernier; la paix vint après. Par cette paix signée à Lunéville, le 9 février 1801, l'Autriche fit à la république française la cession de la Belgique, stipulant aussi que, du côté de l'Allemagne, cette république n'aurait que le Rhin pour frontière. L'empereur reconnut en outre les républiques cisalpine et ligurienne, se chargeant même de dédommager les princes d'Italie qui souffraient de cette disposition, à la condition que, de son côté, il serait reconnu possesseur légitime et incontestable de l'Istrie, de la Dalmatie, des îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique en dépendant, des bouches du Cattaro, de la ville de Venise, des lagunes et des pays compris entre les états héréditaires de lui empereur, la mer Adriatique et l'Adige, depuis sa sortie du Tyrol, jusqu'à son embouchure dans ladite mer; le Thalweg de l'Adige, servant de ligne de limitation.

Par l'article 5, le grand duc de Toscane avait

renoncé, pour lui et pour ses successeurs, au grand duché de Toscane et à l'Ile d'Elbe, en faveur de l'infant duc de Parme. Ce dernier prince vint présenter son hommage au premier consul, à Paris, avant d'aller régner avec le titre de roi d'Étrurie. Ce ne fut pas un des spectacles les moins extraordinaires de ces temps de merveilles, qu'un héritier éloigné, il est vrai, de la maison de France, fait roi en Italie par la république française, et admis en cette qualité à la cour du chef de cette république.

Un traité de paix avait été signé en Italie, avec le roi de Naples et des Deux Siciles, sur l'intervention de la Russie, pendant qu'à Paris, la France et les États-Unis d'Amérique resserraient les liens de leur ancienne alliance. L'Angleterre ne tarda point à suivre l'exemple de l'empereur d'Allemagne, dont elle avait, autant que possible, retardé la soumission. Ce fut à Amiens que les Anglais signèrent leur traité, le 25 mars 1802. Ce traité, commun à la France, à l'Espagne et à la Hollande, portait, pour dispositions principales: — Que les prisonniers et ôtages seraient restitués sans rançon, six semaines au plus tard, à compter du jour de l'échange des ratifications; — que la république française, le roi d'Espagne et la république batave seraient remis en jouissance de toutes les colonies et possessions qui leur appartenaient respectivement, et qui avaient été occupées ou conquises par les

forces britanniques, à l'exception de l'île de la Trinité et des possessions hollandaises dans l'île de Ceylan; — que la république des Sept-Iles était reconnue (1); — que les îles de Malte, de Gozo et de Comino, reprises par les Anglais depuis l'expédition d'Egypte, seraient rendues à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, pour être par lui tenues aux mêmes conditions auxquelles il les possédait avant la guerre, l'ordre devant cependant subir, dans sa composition, des changemens considérables, tels que la suppression des chevaliers anglais et français, et l'admission de chevaliers maltais qui, n'étant tenus à faire aucune preuve de noblesse, seraient cependant admissibles à toutes les charges, et jouiraient des mêmes priviléges que les autres chevaliers; — que les troupes françaises évacueraient le royaume de Naples et l'état romain, tandis que, par réciprocité, les troupes anglaises se retireraient également de Porto-Ferrajo, et en général de tous les ports et îles qu'elles occupaient dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique; — qu'enfin, la branche de la maison de Nassau, qui était établie jadis en Hollande, y ayant fait des pertes, tant en propriétés particulières, que par le changement de constitution, il lui serait procuré une compensation équivalente pour lesdites pertes. On

(1) République ayant pour chef-lieu l'île de Corfou.

ne stipula rien dans ce traité pour l'Egypte particulièrement, parce que les troupes françaises l'avaient déjà évacuée.

Bonaparte, dans les lettres qu'il laissa en quittant ce pays, avait promis de faire parvenir promptement de France des secours de toute espèce, soit qu'il comptât, pour l'accomplissement de cette promesse, sur ses sollicitations auprès du directoire exécutif, soit que dès-lors il songeât à la révolution qui devait bientôt remettre en ses mains tous les moyens du gouvernement. Cette révolution n'ayant pas immédiatement procuré à la France la paix avec le reste de l'Europe, ne laissa de longtemps disponible aucune troupe que l'on pût envoyer en Egypte, et cependant les Ottomans ne tardèrent pas à y reparaître, secondés par les Mameloucks qui y tenaient encore la campagne. Le général Kléber, après avoir triomphé trois ou quatre fois des uns et des autres, ne voyant arriver aucun renfort, profita de l'attitude respectable que ces différens avantages lui avaient permis de prendre, pour obtenir au moins des conditions honorables de retraite, à l'approche d'une nouvelle armée ennemie beaucoup plus considérable que les précédentes. Ces conditions portèrent, que les troupes françaises, évacuant le pays avec tous les honneurs de la guerre, seraient transportées en France sur soixante vaisseaux turcs venus de Constantinople, de Smyrne et de Salonique.

Les armées française et ottomane vivaient en bonne intelligence depuis la signature de ce traité, et quelques officiers, tels que le général Desaix, avaient déja quitté l'Egypte, lorsque tout d'un coup la guerre s'y ralluma. Le traité, commun aux Ottomans et aux Anglais, était conséquemment soumis à la ratification du gouvernement d'Angleterre : ce gouvernement ayant refusé sa ratification, et fait signifier à l'armée française, que son intention était qu'elle se rendît prisonnière de guerre, Kléber rompit lui-même l'armistice, et ne pensa plus qu'à assurer son salut par de nouvelles victoires.

La fortune seconda ses talens militaires et l'intrépidité de ses soldats ; en peu de temps il eut, à Héliopolis et à Belbéiss, défait deux armées ottomanes, dont une avait à sa tête le grand-visir en personne, réduit la ville du Caire où s'étaient enfermés des débris de la seconde de ces armées, et fait la paix avec Murad-Bey, commandant suprême des Mameloucks, qui, au moyen du gouvernement de la haute Egypte qu'on lui concéda, reconnut la domination de la république française dans la contrée, et se déclara l'auxiliaire de ses troupes.

Les affaires changèrent totalement de face par ces événemens. Il ne fut plus question pour les Français que de songer à s'établir sérieusement dans l'Égypte. Les habitans parurent eux-mêmes disposés à s'y prêter : la défaite du grand-visir à la

tête des principales forces ottomanes, leur faisait regarder la cause qu'il avait défendue, comme réprouvée de Dieu, et la soumission du chef des Mameloucks, considérés jusqu'alors comme les véritables maîtres du pays, leur semblait autoriser la leur.

Kléber sachant mettre à profit ces dipositions favorables, les magistrats jurèrent pour l'avenir une fidélité inviolable; les simples particuliers contribuèrent de leur bourse à solder et à approvisionner l'armée française, qui vit même bientôt des corps égyptiens se préparer à la suivre aux combats : enfin on put croire un moment qu'une colonisation du peuple de l'Europe le plus éclairé allait rendre aux sciences et aux arts leur antique patrie et leur premier berceau. Il ne fallut cependant qu'un malheur, affreux il est vrai, pour détruire toutes ces espérances, et assurer, peut-être pendant des siècles encore, à la barbarie, sa plus odieuse conquête.

Le 14 juin 1800, Kléber, suivi du seul Protain, architecte, visitait les travaux que l'on faisait à la maison qu'il habitait. Il traversait lentement une terrasse, quand un Musulman s'approcha de lui, comme pour lui baiser la main, et profitant du mouvement de surprise et d'intérêt excité par cette démarche, lui porta un coup de poignard. La blessure était mortelle; le général français, chancelant, s'appuya sur le mur de la terrasse, en s'écriant : *à moi, guide ! je suis assassiné !* il apercevait à ce moment un de ses guides sur une place voisine. Il tomba

bientôt baigné dans son sang. D'abord l'architecte Protain avait pris au corps l'assassin qu'il voulait empêcher de fuir. Celui-ci l'étendit lui-même, de six coups de poignard auprès du malheureux Kléber, à qui il en donna encore trois, avant d'aller se cacher dans les jardins. Le guide avait averti; on accourut: Kléber, sans avoir pu proférer une seule parole, mourut en arrivant chez le chef d'état-major général. On parvint assez promptement à faire reprendre connaissance à l'architecte Protain: il déclara que le meurtrier lui avait paru être un musulman mal vêtu.

On chercha long-temps en vain. Deux guides enfin trouvèrent tapi sous un nopal touffu, dans les jardins du quartier-général, un jeune homme, dont le signalement se rapportait à celui donné par l'architecte. Reconnu positivement de ce dernier, le Musulman nia d'abord avec obstination: cependant on avait ramassé, à quelques pas de lui, l'arme encore sanglante qui avait servi à commettre le crime: il fut condamné, suivant la pratique usitée en Orient, à recevoir cent coups de bâton sur la plante des pieds. Il céda à cette espèce de question, accompagnée de la promesse de sa grâce s'il avouait la vérité, et s'engagea à tout découvrir.

Après avoir été vaincu par Kléber, le visir s'était retiré à Jaffa. Là, il avait cherché à venger sa défaite, en appelant *tous les vrais croyans au combat sacré*, c'est-à-dire à l'assassinat du chef des Fran-

çais en Égypte. Le *combat sacré*, que nous expliquons ainsi, est recommandé par le Coran, qui promet la vie éternelle à tout Musulman qui immole un infidèle. Le visir joignit, pour cette fois, à cette promesse, déjà si magnifique, celle de sa haute protection et d'une forte récompense.

Soleyman-el-halebi (ainsi nommait-on l'assassin de Kléber), Syrien de naissance, se trouvait en pélerinage à Jérusalem au moment où l'invitation atroce du visir y fut connue. Il y rencontra Ahmed, aga des janissaires, disgracié, qu'il avait déjà vu ailleurs. Il se plaignit à lui des vexations que son père, Hadji-Mohamed-Amyn éprouvait de la part d'Ibrahim, pacha d'Alep, et réclama sa protection auprès de ce gouverneur. L'aga, entrevoyant là une occasion de rendre aux siens un service signalé qui pourrait le faire rentrer en grâce, accueillit le jeune Syrien avec bienveillance, mais ne voulut lui promettre sa protection, qu'à la condition qu'il concourrait au combat sacré. Fanatisé par ses discours, et entraîné à un horrible excès par la piété filiale, Soleyman promit tout ce qu'on voulut, et ne tarda pas à partir pour le Caire, muni de quelque argent et de recommandations pour des chefs de la loi, desservans de la grande mosquée de cette ville. Ils l'y reçurent et l'y hébergèrent. Enfin, le 14 juin, il annonça à l'un de ces ministres, qu'il avait tous mis dans sa confidence, « que le jour du *combat sacré* était arrivé, et qu'il sortait pour cet

objet. » Nous avons vu comment et dans quel endroit il exécuta son crime. Soleyman n'eut pas plutôt fait ces aveux, qu'on put reconnaître à ses paroles, quel sentiment l'avait surtout fait agir. « J'ai tout avoué, dit-il; hâtez-vous de remplir la promesse que vous m'avez faite, afin que je puisse rejoindre mon pauvre père, déjà si inquiet sur mon sort : je ne dois pas perdre un instant pour le tirer de la prison où le retient le pacha d'Alep. » Jusqu'à quel point le plus doux des sentimens peut rendre féroce l'homme que les lumières de la civilisation n'ont point instruit à modérer et à régler les mouvemens de son cœur!

La sûreté de l'armée voulait que l'on fît un exemple terrible du Syrien : il fut condamné à avoir le poing brûlé, à être empalé et exposé sur le pal jusqu'à ce que les oiseaux de proie eussent dévoré son corps. Les ministres de la mosquée, ses complices, étaient au nombre de quatre; Seyd-Abd-Elquadir-El-Gazhi; Seyd-Mohammed-El-Gazhi; Seyd-Abdallah-El-Oualy; Seyd-Abdallah-El-Gazhi. Le premier échappa; les trois autres ayant été arrêtés, la commission militaire décida qu'ils auraient la tête tranchée.

Soleyman subit son arrêt en véritable fanatique. Témoin indifférent de la mort des trois ulémas auxquels il reprocha leur peu de résignation, il se livra lui-même avec la plus froide impassibilité. Laissant brûler son poignet sans témoigner la

moindre douleur, il se montra ému un seul instant, pendant cette première partie du supplice. Un charbon s'étant détaché du brasier, et ayant roulé jusqu'à son coude, il poussa un cri perçant, et demanda qu'on le délivrât de ce surcroît de tourment. Bartholomeo Serra, commandant un corps de Mameloucks qui faisait alors partie de l'armée française, présidait à l'exécution, et était alors auprès du patient. « Eh quoi, dit-il au Syrien, un homme aussi courageux que toi craint une légère douleur? Qu'est-elle donc en comparaison de celle que tu éprouves depuis plusieurs minutes avec tant d'impassibilité? — Chien d'infidèle, répondit Soleyman avec fierté à son bourreau! sache que tu n'es pas digne de m'adresser la parole! Fais ton devoir en silence. La douleur dont je me plains n'est point ordonnée par la sentence que mes juges ont prononcée. »

Le pal élevé en l'air, le Syrien, qui continuait d'affecter la plus grande tranquilité, quelles que fussent ses souffrances, promena lentement ses regards sur la multitude qui l'environnait, et prononça à haute voix et très-intelligiblement, en arabe, la profession de foi des musulmans : *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mohammed* (Mahomet) *est son prophète.* Ayant ensuite récité quelques versets du Coran, il demanda à boire. Un soldat, en faction auprès du pal, allait le satisfaire. Bartolomeo-Serra le retint : « Gardez-vous-en bien, lui dit-il; vous feriez mourir à l'instant ce criminel. » Le malheu-

reux resta vivant sur le pal pendant quatre heures; un autre factionnaire, en l'absence du chef des Mameloucks, lui donna à boire, ce qui mit effectivement un terme à son supplice.

Le général Menou avait pris le commandement après la mort de Kléber. Des nuées d'ennemis ne tardèrent pas à fondre sur lui, en même temps qu'une flotte française essayait vainement de lui apporter des secours. Accablées sous les efforts combinés d'une armée turque et de deux armées anglaises, dont une vint de l'Inde par la mer Rouge, ses troupes capitulèrent en deux fois et en deux corps, l'un le 30 juin 1801, au Caire, sous les ordres du lieutenant-général Beliard; l'autre le 2 septembre, à Alexandrie, sous les ordres du général en chef lui-même. Il fut honorablement stipulé par la capitulation, que les Français et ceux des hommes du pays, tant Mameloucks qu'Egyptiens, qui s'étaient attachés à l'armée française, et voulaient la suivre, s'embarqueraient le plutôt possible pour être transportés dans les ports de France, avec leurs armes, leurs bagages, un certain nombre de pièces de canon et toutes leurs propriétés particulières; les Mameloucks ou Egyptiens conservant au reste la faculté de rester dans le pays, couverts d'une amnistie absolue.

Ainsi finit une expédition, qui n'eût été d'un avantage réel pour la France, qu'en nous mettant, par l'occupation constante de l'Egypte et de la Syrie, de la mer Rouge et du golfe persique, en

possession du commerce de l'Inde; état de choses que pouvaient seulement nous assurer des forces maritimes, capables de nous rendre maîtres absolus dans la Méditerranée.

Au moment que nous avons atteint, une tentative sur la plus importante de nos anciennes possessions dans la quatrième partie du monde, ne fut point, par son issue, plus heureuse que celle dont nous venons de raconter les dernières circonstances : nous voulons parler de l'effort fait à la fin de l'année 1801, et au commencement de l'année 1802, pour remettre entièrement sous la domination de la mère-patrie, l'île de Saint-Domingue. Au milieu des troubles de cette colonie, le nègre Toussaint-Louverture s'y était élevé, comme militaire, à un haut degré de réputation et de puissance, et avait fini par en devenir le gouverneur. Son administration paraissait sage et son cœur français : il avait mieux aimé souffrir un long blocus de la part des Anglais, que de signer avec eux un traité particulier; ses enfans, envoyés par lui dans la capitale de la France, pour y faire leur éducation, semblaient des ôtages qu'il avait voulu nous donner de sa fidélité. On apprit néanmoins que, sans y être autorisé, il avait redigé ou fait rédiger pour l'île, une constitution spéciale selon laquelle il prétendait dorénavant la gouverner. Ensuite de cela on craignit qu'il ne songeât tout simplement à se rendre peu à peu le maître indépendant de la colonie qui n'eût plus

été alors que l'alliée de son ancienne métropole, et on voulut lui enlever l'autorité, d'ailleurs illégale, qu'il exerçait. Le 16 décembre 1801, du consentement des Anglais, le gouvernement consulaire fit sortir des ports de France, une flotte chargée de transporter à Saint-Domingue une petite armée commandée par le général Leclerc, beau-frère du premier consul, et nommé capitaine-général de la colonie. Cet officier emmenait avec lui les enfans de Toussaint qu'il devait lui remettre amicalement de la part de la nation, en même temps qu'une lettre par laquelle ou lui annonçait, au milieu des éloges les plus brillans et des promesses les plus magnifiques, qu'il fallait qu'il se dessaisît du pouvoir.

Toussaint-Louverture embrassa ses enfans avec reconnaissance, mais ne put se résoudre à abandonner le commandement. Il se sentait au reste excité à la résistance par tous les hommes de sa couleur, qui craignaient qu'un autre gouverneur ne leur demandât plus tard, compte du sang qu'ils avaient versé pendant les premiers momens de leur insurrection. Il fallut combattre. Les nègres commencèrent la guerre par l'incendie de la ville du Cap, et le massacre de tous les blancs qui y restaient encore. Après quelques actions où les troupes européennes furent victorieuses, tout rentra néanmoins dans l'ordre, et Toussaint-Louverture lui-même se soumit. Mais il paraît que cette soumis-

sion n'était qu'une concession faite à la nécessité des circonstances. On découvrit bientôt que l'ex-gouverneur tramait un complot qui devait le remettre à la tête des affaires. En vain le transporta-t-on en France pour déconcerter les mécontens par ce coup d'autorité; ils ne tardèrent pas à reprendre les armes, et le firent avec succès, une maladie contagieuse diminuant de jour en jour l'armée française. Il n'échappa de cette armée que quelques officiers, qui, recueillis et ramenés par les Anglais, reparurent bientôt en France, traînant tristement à leur suite le corps de leur général.

Toussaint-Louverture mourut dans la citadelle de Besançon où on l'avait constitué prisonnier.

Pour la première fois cependant depuis la révolution, la France jouit à cette époque d'une paix générale. Les royalistes de ses provinces de l'Ouest se virent obligés de souscrire à une nouvelle pacification. Attaqués et contenus dès les premiers momens du consulat, ils furent facilement réduits quand la fin de la guerre d'Autriche eut permis à Bonaparte d'employer contre eux des forces suffisantes. Ils résistèrent cependant encore, et ne se soumirent qu'après avoir vaillamment combattu. Il paraît que MM. de Bourmont, Georges Cadoudal, Suzannet et d'Andigné, soutenus sans doute par leurs positions particulières, furent ceux des chefs qui montrèrent le plus de répugnance à reconnaître, au moins momentanément, l'autorité con-

sulaire. M. de Bourmont ne céda qu'après avoir été défait à Meslay, avec perte de Labolbène, l'un de ses plus intrépides lieutenans. Georges-Cadoudal, jusqu'au dernier moment le héros des Morbihannais, ne fit sa soumission que lorsqu'il se vit entouré et pressé par des forces trois fois supérieures à celles qu'il pouvait mettre en campagne. Quant au comte de Frotté, il aima mieux périr que se rendre. Au moment où chacun mettait bas les armes, il semble qu'il conçut le projet de venir attaquer la capitale même. Dans ce dessein, espérant rallier à lui les insurgés du Maine, il se porta avec plusieurs colonnes sur Alençon. D'un autre côté, son lieutenant, Hingant de Saint-Maur, menaçait Evreux, envahissait Passy-sur-Eure, et répandait l'alarme jusqu'aux portes de Paris. Mais tous deux ne tardèrent pas à succomber. Poursuivi dans la forêt de Dreux, atteint au château de Pinçon, Hingant fut bientôt défait et mis hors de combat. Le comte de Frotté était en même temps pressé par trois colonnes ennemies. Vaincu dans trois combats sanglans qu'il leur livra à Mortagne, à Mesle-sur-Sarthe et à Chaux, il finit par rester leur prisonnier. Condamné au même genre de mort que Charette et Stofflet, comme eux, dans ses derniers momens, il étonna ses vainqueurs par sa constance et son courage : le cri de *vive le roi* fut étouffé sur ses lèvres par le coup mortel.

Malgré les moyens militaires que l'on put dé-

ployer contre eux, les royalistes de l'Ouest n'eussent peut-être pas été aussi facilement dissipés, sans le soin que Bonaparte prenait dès lors de se faire regarder comme l'ami et le protecteur de la religion. Cela contribua beaucoup à refroidir et à paralyser une partie des paysans bretons, sur lesquels on avait compté. Effectivement les choses, de ce côté, furent poussées au point, que bientôt le premier consul de la république française ne fut rien moins que l'allié, spirituel même, du saint-siége. Le protocole du traité, signé à ce sujet, était ainsi conçu :

« Le gouvernement de la république reconnaît » que la religion catholique, apostolique et romaine, » est la religion de la grande majorité des Français ;

» Sa Sainteté reconnaît également que cette » même religion a retiré, et attend encore en ce » moment, le plus grand bien et le plus grand » éclat de l'établissement du culte catholique en » France, et de la profession particulière qu'en » font les consuls de la république. »

Le reste du traité ou concordat était consacré à régler l'administration et l'exercice du culte en France.

On n'avait pas mieux réussi par des conspirations, que par la guerre étrangère et la guerre civile, à arrêter Bonaparte.

L'une de ces conspirations, qui parut avoir été ourdie par des républicains, devait éclater à

l'Opéra, où Bonaparte se trouvait. Les principaux conspirateurs y furent arrêtés, ayant sur eux des poignards et des mèches phosphoriques. Leur exécution suivit de près leur arrestation.

Le second complot auquel le premier consul échappa à cette époque, c'est-à-dire en 1800, fut attribué aux nommés Saint-Régent et Carbon, qui avaient servi dans les armées royalistes de la Bretagne. Ils avaient fabriqué une petite voiture, renfermant une grande quantité de poudre et de mitraille, que l'on pouvait faire sauter au moyen d'une espèce de batterie de fusil. Ayant attelé cette voiture d'un cheval, ils la postèrent dans la rue Saint-Nicaise, où Bonaparte devait passer pour aller encore à l'Opéra. Plnsieurs affidés, répandus sur la place du Carrousel, guettaient son départ des Tuileries, afin de donner le signal convenu. Néanmoins cette machine joua quelques secondes trop tard, ce qui fit que Bonaparte en fut quitte pour avoir les glaces de sa voiture brisées, et le cheval d'un des soldats de son escorte blessé. Mais la détonation tua ou blessa une grande partie des personnes qui se trouvaient à ce moment dans la rue ou dans les maisons de la rue Saint-Nicaise; malheur vraiment déplorable.

Tous les événemens tournant ainsi de manière à favoriser les projets ambitieux de Bonaparte, voyons quelles ressources lui présentaient les finances pour l'accomplissement de ces projets. Il y a long-temps

que nous n'avons traité cet article dans notre livre ; il offrira des développemens curieux.

C'était avec les assignats que la convention avait satisfait aux dépenses de son gouvernement. On a vu dans un certain passage de cette histoire de la révolution, que ce papier-monnaie n'avait été créé que pour un temps, et dans une quotité déterminée. Effectivement, les biens du clergé en étaient le gage ; et pour qu'un papier-monnaie ait une valeur véritable, il faut que son émission ne surpasse pas l'hypothèque qui lui est affectée, et qu'elle reste même au-dessous. Cependant, sous ce rapport l'intention des créateurs des assignats n'avait pas été long-temps respectée. Le règne de la convention avait été celui des dilapidations et des prodigalités de toutes les espèces, et on n'avait pu y faire face qu'avec des sommes immenses. Les confiscations des biens des condamnés, quoique d'un produit considérable, n'avaient pu y suffire, jointes à la quantité émise d'assignats. Le produit des confiscations ne revenait pas, à beaucoup près, en entier, au fisc. Il n'y avait guère que les immeubles dont la convention retirât cet avantage; l'argent, les bijoux et autres effets précieux, devenaient ordinairement en grande partie, la proie des officiers publics chargés de l'apposition et de la levée des scellés. Un compte fidèle eût d'ailleurs été rendu de tous ces objets, que le trésor de la république en aurait été faiblement secouru.

Il n'y avait plus, dans l'intérieur de la France, de droits sur aucune sorte de marchandises. Les comestibles, entre autres, avaient cessé d'être frappés de ces redevances publiques qui s'acquittent d'autant plus facilement par les particuliers, qu'ils les paient sans distinction en même temps que le prix de ce que leur besoin ou leur sensualité leur fait acheter. On avait supprimé jusqu'aux loteries, qui, en amusant et en enrichissant même une partie des simples citoyens, les rendent presque tous agréablement tributaires de l'état. La seule ressource du trésor de la république était, après les assignats et les confiscations, l'impôt foncier et l'impôt personnel, mobilier et somptuaire. L'impôt purement personnel était presque nul; élevé trop haut, il eût révolté le peuple déjà privé par l'absence du luxe et du commerce extérieur, d'une forte portion de ses moyens d'existence, et auquel il importait cependant de persuader que c'était sous le gouvernement républicain qu'il pouvait le plus, et qu'il payait le moins. Le droit de présence aux assemblées de section qui était de quarante sous par jour pour chaque *sansculotte*, c'est-à-dire pour chaque homme du peuple qui voulait s'y rendre, dévorait presqu'entièrement à lui seul l'impôt personnel. La partie de cet impôt qui pesait sur le mobilier et sur le luxe, ne pouvait être que d'un revenu médiocre dans un temps où l'on s'était accoutumé à cacher plutôt qu'à montrer

sa richesse. Les percepteurs jugent d'ailleurs du mobilier d'une personne par le prix du loyer des lieux qu'elle occupe, et dans ce cas le propriétaire et le locataire s'entendent souvent pour tromper les percepteurs : ils y ont un égal intérêt, les maisons ne payant elles-mêmes foncièrement que suivant ce qu'elles sont supposées rapporter.

Indépendamment de cette fraude, les confiscations mêmes avaient beaucoup diminué l'impôt foncier. Ces confiscations, vu la qualité de la plupart des victimes que faisaient les tribunaux révolutionnaires, tombaient plus souvent sur des hôtels, des châteaux, des jardins et des maisons de plaisance, que sur des fermes et sur des terres en labour. Un certain nombre de ces immeubles restaient un temps plus ou moins long au compte de la république, faute d'acheteurs, et conséquemment ne lui rapportaient rien; d'autres, étant vendus, ne lui rapportaient guère plus, parce qu'ils tombaient entre les mains de gens en crédit qui, par la terreur qu'ils inspiraient, obtenaient facilement le privilége d'être imposés avec ménagement.

Présenter ce tableau exact, c'est dire que le seul moyen de finance qui soutint le régime conventionnel, fut celui des assignats. Il en arriva donc, qu'à mesure que l'on brûla, comme on était convenu à l'époque de la création, de ces effets publics, on en fit d'autres en beaucoup plus grande quantité encore. Cela se poussa jusqu'à l'infini, quand,

après la révolution du 27 juillet 1794, la crainte de la mort ne donna plus crédit aux assignats. On fut bientôt obligé de reconnaître leur dépréciation dans le service public, comme dans les transactions particulières. Leur valeur représentative ne fut plus celle qu'on leur attribua relativement à l'argent.

A dater de ce moment, ce papier-monnaie tomba tout-à-fait. On ne tarda point à voir une pièce d'or de vingt-quatre livres valoir plusieurs milliers de francs en assignats.

De véritables financiers, changeant l'impôt et l'augmentant, eussent alors laissé les assignats s'éteindre d'eux-mêmes, en attendant, pour les bannir tout-à-fait de la circulation, qu'il se fût écoulé assez de temps dans leur dépréciation, pour que personne n'en pût être trop cruellement victime : le nouveau gouvernement républicain crut mieux faire, en leur substituant un autre papier-monnaie qu'il décora du nom de mandats. Ces mandats, ayant le cours de l'or et de l'argent, devaient être employés à retirer peu à peu les assignats de la circulation; leur échange était fixé à trente capitaux pour un. Par cette création d'un nouveau papier-monnaie, le gouvernement ne fit que prolonger un peu le désordre, et augmenter le nombre des dupes et sa propre pauvreté. On n'eut même pas le temps de fabriquer les mandats, dont le directoire avait fait décréter une émission de deux millards et demi. Les rescriptions qui les annon-

çaient, perdirent 9 pour 100 le jour même où elles parurent. Des débiteurs de mauvaise foi remboursèrent, avec ce nouveau papier-monnaie, qui alla toujours en perdant, des créanciers à qui ils devaient des sommes en argent. D'autres hommes, punissant le gouvernement par sa sottise même, se servirent des promesses de mandats pour acheter les biens nationaux, qui leur servaient de gages. Alors le gouvernement, pris lui-même dans le piége que son ignorance avait tendu aux simples particuliers, supprima les assignats et les mandats. Il y avait, à cette époque, encore en circulation vingt-un milliards d'assignats. Vingt-sept ou vingt-huit mille livres en assignats était le prix que valait un louis d'or de vingt-quatre livres. Cependant le directoire remplissait encore l'obligation que s'était imposée la convention, dans la journée du 31 mai 1793, de fournir, à chaque individu de la capitale, une livre de pain par jour, au prix de trois sous en papier.

Il restait encore à vendre des biens du clergé et des biens d'émigrés; mais il était plus difficile de trouver des acheteurs pour de l'argent, qu'il ne l'avait été d'en trouver pour des assignats et des mandats. On ne tarda pas à s'en apercevoir à l'insuffisance de cette ressource, appuyée de quelques autres, telles qu'un impôt sur le tabac étranger, sur le sel, sur les ouvrages d'or et d'argent, le rétablissement des droits d'entrée, de la loterie, etc., etc.

On s'avisa de faire banqueroute des deux tiers de la dette publique, c'est-à-dire que, consolidant un tiers des rentes et pensions portées sur le grand livre, on remboursa les deux autres tiers en bons sur le trésor, reçus pour certains usages dans les caisses publiques; mais qui, dès le moment de leur émission, n'eurent presque aucune valeur à la Bourse (1).

Cependant, cette diminution dans les paiemens annuels du gouvernement ne mit pas encore la recette au niveau de la dépense. Le directoire exécutif avoua, le 27 avril 1799, qu'il existait un déficit de soixante-sept millions pour l'an 7 de la république, qui était alors à son huitième mois; et le 28 juin, il faisait décréter un emprunt forcé de cent millions sur les citoyens aisés.

Voilà à peu près l'état dans lequel Bonaparte, en sa qualité de premier consul, prit les finances de la France, le 10 novembre de cette même année 1799.

On avait fait la révolution, sous le prétexte d'éviter une banqueroute qui n'entra jamais dans les vues du roi Louis XVI; et après dix ans de cette même révolution, au lieu d'une banqueroute, on se

(1) Une circonstance bien remarquable de cette banqueroute, qui eût dû armer toute la nation contre ses prétendus représentans, c'est que le gouvernement l'accompagna d'une proclamation dans laquelle il entreprit de prouver que les rentiers étaient des intrigans et des *voleurs*.

trouvait en avoir fait trois bien positives et bien incontestables; celle des assignats, celle des mandats, et enfin celle des deux tiers de la dette publique.

Il n'y avait plus d'emprunts volontaires à espérer, un second M. Necker parût-il au milieu de nous : il ne fallait donc désormais penser à égaler la recette à la dépense qu'au moyen des impôts. C'est au reste là le moyen le plus sûr dans tous les temps, et celui qui ne prépare aucun regret, aucun embarras; mais le gouvernement qui s'y trouve réduit, ou qui a la sagesse de s'y réduire, ne peut ensuite se permettre que peu d'entreprises extraordinaires, à moins qu'il ne se fasse imprudemment un jeu de fouler, d'écraser le peuple. Malheureusement ce fut là le défaut de Bonaparte : pendant tout le temps de sa domination, l'impôt s'éleva en France à un taux excessif; il en faut chercher la raison dans l'agitation continuelle où il a toujours régné, s'occupant sans cesse de faire de tous côtés des empiétemens considérables, et ne restant pas une seule année dans un état fixe.

L'agrandissement du pouvoir qu'il devait à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799) commença, le 26 janvier 1802, par sa reconnaissance en qualité de président de la république cisalpine, qui changea sa dénomination en celle de république italienne. L'acte en fut fait à Lyon par une assemblée nommée *Consulta*, et composée de quatre cent cinquante personnes choisies dans toutes les

classes de cette république. La Consulta avait été formée sous le prétexte de faire connaître les citoyens qui étaient propres à remplir les principales places du gouvernement. Elle adjugea la première à Bonaparte. Le lieu où elle fut convoquée, dit assez qu'on l'influença; il faut ajouter que, pour être plus sûr de son coup, Bonaparte vint lui-même à Lyon pendant qu'elle y tenait ses séances. Au reste, il ne prit pas la peine de dissimuler que les décisions de cette assemblée avaient été d'avance dictées par lui. Qu'on en juge par les fragmens suivans du discours qu'il adressa à cette Consulta, en acceptant le titre de président de la république qu'elle représentait :

« La république cisalpine, reconnue depuis Campo-Formio, a déjà éprouvé bien des vicissitudes, lui dit-il.

» Les premiers efforts que l'on a faits pour la constituer, ont mal réussi.

» Envahie depuis par des armées ennemies, son existence ne paraissait plus probable, lorsque le peuple français, pour la seconde fois, chassa, par la force de ses armes, vos ennemis de votre territoire.....

» Composés de six nations différentes, vous allez être réunis sous le régime d'une constitution plus adaptée que toute autre, à vos mœurs et à vos circonstances.

» *Je vous ai réunis à Lyon, autour de moi*,

comme les principaux citoyens de la Cisalpine. Vous m'avez donné les renseignemens nécessaires pour remplir la tâche auguste que m'imposait mon devoir, comme premier magistrat du peuple français, et comme l'homme qui a le plus contribué à votre création.

» *Les choix que j'ai faits* pour remplir vos premières magistratures, l'ont été indépendamment de toute idée de parti, de tout esprit de localité.

» *Celle de président, je n'ai trouvé personne parmi vous qui eût encore assez de droits sur l'opinion publique, qui fût assez indépendant de l'esprit de localité, et qui eût enfin rendu d'assez grands services à son pays, pour la lui confier.......... Je conserverai encore, pendant le temps que les circonstances le voudront, la grande pensée de vos affaires.*

Tant que dura la magistrature dont Bonaparte s'investit ce jour-là, il prit dans tous les actes publics, le titre de président de la république *italienne*, et non cisalpine, puisque cela était ainsi convenu avec la Consulta. Il avait aussi été décidé, que le président de la république italienne, devant rester dix ans en fonctions, était indéfiniment rééligible.

Six mois après, la situation des affaires étant toujours aussi favorable, Bonaparte, poursuivant son chemin, se fit donner en France le premier consulat à vie. On y ajouta la faculté de désigner son successeur. Ses partisans crurent, dans ce moment,

faire pour lui tout ce qu'il était possible de faire ; encore prit-on bien du temps et du soin pour préparer les esprits.

Quelques mois encore, et changeant la république helvétique (la Suisse) en *confédération helvétique*, il s'en fit déclarer le protecteur.

On ne se hasarda à parler de l'empire que près de deux ans plus tard. On y mit aussi bien de la précaution et de la manœuvre. On s'appuya surtout des craintes que pouvaient inspirer aux hommes de la révolution deux événemens dont nous allons rendre compte à nos lecteurs.

Louis-Antoine-Henri de Bourbon Condé, duc d'Enghien, était né à Chantilly, près Paris, le 22 août 1772. Ce prince, ayant quitté la France à l'époque de la révolution, avec son père et son grand-père, le duc de Bourbon et le prince de Condé, avait servi avec gloire dans les troupes, au moyen desquelles les différens souverains de l'Europe avaient long-temps essayé de rétablir le trône des Bourbons; mais en 1804, il vivait à Etteinheim, dans le Brisgaw, absolument tranquille, et, en apparence du moins, étranger à tout projet politique. Tout à coup deux généraux français arrivèrent à Etteinheim, à la tête de quelques troupes, qui cernèrent la maison occupée par le prince. On était alors au 14 de mars, et cette scène se passait au commencement de la nuit. Le duc d'Enghien fut enlevé.

On le fit voyager très-rapidement. Arrivé à Vincennes, qui devait être le terme de son fatal voyage, le prince, exténué de besoin et de fatigue, prit à peine un léger repas; il se jeta ensuite sur un mauvais lit disposé précipitamment dans une pièce à l'entresol, et s'endormit profondément. Vers les onze heures du soir, on l'éveilla. On le conduisit dans une pièce du pavillon du milieu, faisant face au bois; là, il était attendu par huit officiers supérieurs composant une commission militaire. Divers chefs d'accusation furent articulés contre lui, entre autres ceux d'être le chef d'un rassemblement d'émigrés formé sur les frontières de France, dans les pays de Fribourg et de Bade, et le complice d'une conspiration tramée par les Anglais contre les jours du premier consul. « Je me bats, et ne conspire pas », répondit le prince; et il demanda qu'on lui donnât le temps convenable pour rassembler les documens nécessaires à sa justification. On dit que les juges ne furent pas maîtres de leur conduite; que ne trouvant point matière à asseoir un jugement, ils en référèrent à Bonaparte, qui pour toute réponse écrivit ces mots au bas de la lettre qu'ils lui avaient adressée : *condamné à mort*. Quoi qu'il en puisse être, ils prononcèrent effectivement la peine capitale contre l'infortuné prince. C'était un héros, mais un héros chrétien; il demanda un confesseur. Un sourire insultant, et presque général, accompagna la réponse suivante que lui fit un de ses juges : « Est-

ce que tu veux mourir en capucin : un prêtre ! bah ! ils sont tous couchés à cette heure. » Le prince, indigné, ne répondit pas un seul mot ; il s'agenouilla, éleva son âme à Dieu, et après un moment de recueillement, il se releva et dit : « Marchons. »

On le fit descendre dans le fossé sec du château, par un escalier étroit, obscur et tortueux. Le prince se retourna vers l'officier qui commandait le détachement de soldats par lequel il était suivi, et lui dit : « Est-ce que l'on veut me plonger tout vivant dans un cachot ? Suis-je destiné à périr dans les oubliettes ? — Non, monseigneur, lui répondit en pleurant cet officier qui avait été élevé dans la maison de Condé, et qui, en ce moment, en conservait un cher et douloureux souvenir, soyez tranquille. » — On arriva au lieu de l'exécution. Le duc d'Enghien, voyant à l'appareil qui l'environnait, qu'il s'agissait d'être passé par les armes, s'écria : « Ah ! grâce au ciel, je mourrai de la mort d'un soldat ! » Au moment d'être frappé, le descendant du grand Condé, dit de l'air le plus intrépide aux militaires qui allaient lui donner la mort : « Allons, mes amis ! »

La mort du duc d'Enghien fit généralement la plus mauvaise impression. On murmura hautement dans Paris autour des colporteurs, qui le lendemain crièrent son arrêt. La troupe, que la discipline militaire avait contrainte à l'exécution, parut pendant plusieurs jours, triste, morne et embarrassée.

Beaucoup de royalistes, plus jaloux du triomphe

de leur opinion, que clairvoyans, s'étaient obstinés, jusque-là, à voir dans Bonaparte un homme qui se préparait secrètement les moyens de jouer en France le rôle que Monek avait joué en Angleterre. Cette entreprise, plus horrible peut-être que celle de Cromwel, en ce que Charles Ier. se trouvait sur le chemin de Cromwel, et que le duc d'Enghien n'était pas sur celui de Bonaparte, leur ouvrit tout d'un coup les yeux, comme le consulat à vie avait soudainement tiré de leur erreur ceux des républicains qui voulaient deviner dans le premier consul décennaire, un Camille et un Cincinnatus.

Une autre affaire, se liant peut-être à celle-ci, avait éclaté vers la fin du moins précédent. Un certain nombre d'émigrés s'étaient introduits en France, réservés à tenter le rétablissement du roi. N'agissant pas d'un mouvement spontané, et obéissant aveuglément à des ordres tels que ceux qu'un chef peut donner à des militaires, il paraît qu'ils n'avaient pas de plan à arrêter entre eux pour le grand coup d'état, dont ils devaient être les instrumens; qu'envoyés seulement à Paris, ils savaient qu'ils y seraient joints à une certaine époque par un *prince français* non désigné, dont ils recevraient des ordres. Ils croyaient que la première opération que ces ordres prescriraient à une partie d'entre eux, serait d'enlever le premier consul, et de le transporter en Angleterre.

Dans le nombre de ces émigrés se trouvait le général Pichegru, sur lequel on comptait sans doute pour gagner une partie des troupes républicaines et commander celles qui embrasseraient la cause du roi. Nos lecteurs ont vu plus haut comment, dans la journée du 4 septembre, cet officier, membre du corps législatif, avait été proscrit et condamné à être déporté à la Guyanne. Il y fut réellement transporté; mais au bout de quelque temps de captivité, il était parvenu à s'en échapper avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune, à l'aide d'une pirogue que leur avait fournie le capitaine d'un navire américain. Accueilli dans la colonie hollandaise de Surinam, de là il s'était rendu en Angleterre, où il avait fait acte de soumission envers les princes français.

Arrivé à Paris, il chercha à voir, et vit effectivement le général Moreau, bien plus important encore que lui par l'excellence de sa réputation militaire, et à cause de l'affection toute particulière que lui portait une grande partie de l'armée française. Ce fut par le fait de ces entrevues, où les choses se poussèrent bien peu avant, que Moreau se trouva impliqué dans la conspiration, et arrêté à son sujet.

La justice et la prudence voulaient cependant que Bonaparte usât de beaucoup de ménagemens dans cette affaire. Moreau n'était coupable, envers le gouvernement de cette époque, que de s'être

prêté aux ouvertures des conspirateurs, et de ne les avair pas dénoncés, car, d'après les renseignemens même les plus sévères recueillis par la police, il était reconnu qu'il n'avait pris avec eux aucun engagement positif. Bonaparte mu, dit-on, par un sentiment de haine et d'envie contre ce général, qui avait peut-être affecté de vivre éloigné de lui depuis qu'il était à la tête du gouvernement, avait tout d'un coup poussé les choses à l'extrême.

Moreau avait été arrêté et mis au secret, comme les royalistes venus exprès d'Angleterre, et on avait en même temps lu son nom confondu parmi beaucoup d'autres, dans un placard de notoriété publique, portant pour titre : *Liste des brigands soudoyés par l'Angleterre, pour assassiner le premier consul.*

Quoique s'étant empressé de désavouer, par une lettre adressée à Bonaparte, l'action qu'on lui imputait, Moreau fut traité très-durement dans sa prison. Son frère n'obtint qu'au bout de deux mois, la permission de le voir, et il ne fut accordé qu'un jour par semaine à son épouse; encore les subalternes environnèrent-ils la jouissance de cette permission, de tous les obstacles et de tous les désagrémens qu'elle pouvait avoir. On vit plus d'une fois cette femme intéressante sous tous les rapports attendre en plein air, son jeune enfant dans les bras, et au milieu des intempéries d'une saison froide et pluvieuse, le moment où il plairait au concierge de la prison d'en ouvrir les portes.

Cependant ces rigueurs excessives et affectées ne faisaient qu'accroître l'intérêt que le peuple et les militaires avaient montré dès le premier moment pour le général. On s'attroupait dans les environs du lieu où il était détenu, et on y faisait publiquement des vœux pour lui. L'armée, comme preuve de son dévouement à Bonaparte, avait bien demandé que Moreau lui fût livré, pour qu'elle le jugeât elle-même; mais on n'aurait eu garde de déférer à cette demande, qui, suivant toute apparence, était un stratagême inventé pour sauver Moreau, et l'investir peut-être d'une grande autorité.

Le plus remarquable des autres accusés était Georges, l'ancien chef des Morbihannais.

Le procès s'instruisit devant une cour de justice criminelle et spéciale à Paris. On crut, un moment, que l'imprudence que l'on avait faite de comprendre, un peu légèrement, Moreau parmi ceux qu'un tribunal devait juger, allait devenir fatale à Bonaparte. Sa fortune, encore mal affermie, en parut ébranlée. Comment la manière dont on annonça au peuple le soupçon qui planait sur la tête du général, ne suffit-elle pas en effet, à elle seule, sous un gouvernement comme le gouvernement consulaire, pour occasioner une révolte et une révolution complète? Était-il seulement sage et bienséant de traduire, sur ce soupçon, un homme tel que Moreau devant les cours criminelles? En raisonnant dans le sens de ce temps-là, s'il s'était laissé aller *à écouter*

les conjurés, car ce fut là tout le crime dont ont put le convaincre, devait-on le traiter avec cette rigueur extrême? En étouffant cette affaire, pour sauver l'honneur du héros qui s'y trouvait impliqué, et lui faisant, de la part qu'il pouvait y avoir prise, un reproche particulier et aussi secret que possible, Bonaparte eût paru le plus grand des hommes, et il n'aurait cependant été que prudent et politique. Il est nécessaire que, relativement au respect et à la soumission qu'il doit au gouvernement, le militaire soit sévèrement tenu, et que ses services, quelque grands qu'ils puissent être, ne lui semblent pas des brevets d'impunité; mais les chefs publics doivent aussi, dans certaines occasions, le couvrir d'une protection indulgente. S'il est convenable qu'il ne puisse pas espérer cette protection, et que des exemples terribles lui persuadent même qu'il ne saurait jamais l'obtenir, il est convenable aussi qu'il la trouve quand elle lui devient nécessaire; et c'est une action barbare et indigne, que de placer légèrement, sous la hache du bourreau, la tête généreuse qui, pour le salut commun, s'est d'elle-même exposée vingt fois au fer des ennemis de la patrie.

Le procès de Moreau, et le danger auquel il le tenait exposé, devinrent en un moment le sujet de toutes les conversations, de toutes les inquiétudes. La place, les cours, les salles du Palais de Justice, ne pouvaient contenir la multitude innombrable

qui s'y présentait tous les jours, pour le voir aller à l'audience et en revenir; et lorsqu'il passait, personne ne prenait la peine de cacher les sentimens que sa présence faisait éprouver. Les soldats, rangés en haie pour contenir le peuple, présentaient les armes au général proscrit, comme s'il les eût encore commandés. Des officiers, des généraux ne quittaient pas le tribunal. On en vit plusieurs mettre la main sur leurs sabres, et lui dire, chaque fois qu'il fut à portée de les entendre : « Camarade, ne crains rien; nous avons juré sur nos sabres, de défendre tes jours. » On mettait d'autant plus d'acharnement à témoigner l'intérêt que l'on prenait à cet illustre accusé, que Pichegru, depuis peu de jours, avait été trouvé étranglé dans sa prison, et qu'attribuant cette mort au gouvernement, qui la présentait, lui, comme un suicide, on voulait l'empêcher, en l'effrayant, d'avoir recours à un pareil moyen contre Moreau. Révolté un jour de l'importance que l'on cherchait à attacher aux accusations vagues et insignifiantes qu'on lui intentait, il s'écria avec chaleur : « Comme, depuis dix ans que j'ai fait la guerre, il ne m'est pas arrivé de faire des choses ridicules, on voudra bien croire que je n'ai pas fait celle-là. » L'impression de ces paroles, sur l'auditoire, fut terrible. De vifs applaudissemens partirent à la fois de toutes les parties de la salle, et les gardes eux-mêmes déposèrent un moment leurs armes, pour applaudir.

C'est au sortir de cette séance mémorable, que Georges Cadoudal dit, assure-t-on : *A la place du général Moreau, j'irais coucher ce soir aux Tuileries.* Il est certain qu'après cela il eût fallu bien peu de chose pour amener un grand mouvement, dont les suites eussent pu être incalculables.

Avant de laisser parler son avocat, le général adressa encore le discours suivant aux juges :

« MESSIEURS,

» En me présentant devant vous, je demande à être entendu moi-même. Ma confiance dans les défenseurs que j'ai choisis est entière ; je leur ai livré sans réserve le soin de défendre mon innocence ; ce n'est que par leur voix que je veux parler à la justice : mais je sens le besoin de parler moi-même et à vous et à la nation.

» Des circonstances malheureuses, produites par le hasard ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instans de la vie du plus honnête homme. Avec beaucoup d'adresse un criminel peut éloigner de lui et les soupçons et les preuves de son crime. Une vie entière est le plus sûr témoignage qu'on puisse appeler pour ou contre un accusé.

» C'est donc ma vie entière que j'oppose aux accusateurs qui me poursuivent. Elle a été assez publique pour être connue ; je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont le peuple français, et les peuples que la France a vaincus.

» J'étais voué à l'étude des lois au commencement de cette révolution qui devait fonder la liberté publique. Elle changea la destination de ma vie : je la vouai aux armes. J'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la nation, et je devins guerrier, parce que j'étais citoyen.

» Je portai ce caractère sous les drapeaux : je l'ai conservé. Plus j'aimais la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

» J'avançai rapidement, mais toujours de grade en grade, et sans en franchir aucun. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisait avancer au milieu de la nation ennemie, je ne m'appliquai pas moins à faire respecter le caractère de la nation française qu'à faire redouter ses armes. La guerre, sous mes ordres, ne fut un fléau que sur le champ de bataille.

» Du milieu de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les nations ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyais aussi propre que nos victoires à faire des conquêtes à la France.

» Dans le temps même où les maximes contraires semblaient prévaloir dans les comités de gouvernement, cette conduite ne suscita contre moi ni calomnie ni persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avais acquis de gloire militaire, jusqu'à cette journée trop fameuse du 18 fructidor.

» Ceux qui firent éclater cette journée avec tant

de rapidité me reprochèrent d'avoir été trop lent à dénoncer un homme dans lequel je ne pouvais voir qu'un frère d'armes, jusqu'au moment où l'évidence des faits et des preuves me ferait voir qu'il était coupable.

» Le directoire, qui connaissait toutes les circonstances de ma conduite, et n'était pas disposé à l'indulgence, ne m'en déclara pas moins irréprochable. Il me donna de l'emploi. Le poste n'était pas brillant; il ne tarda pas à le devenir.

» J'ose croire que la nation n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie dans des postes subalternes; comment je fus reporté au commandement en chef par les revers de nos armées, et comment j'en déposai le commandement, pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

» Je n'étais pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres : je le parus davantage. Je vis se porter sur moi d'une manière plus particulière les regards et la confiance de ceux qui étaient en possession d'imprimer des mouvemens et des directions à la république.

» On me proposa de me mettre à la tête d'une journée à peu près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer de tous les sentimens de l'amour de la patrie.

» La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talens; je la refusai : je me croyais fait pour commander aux armées, et ne voulais point commander à la république.

» Le 18 brumaire arriva, et j'étais à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvait en rien alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvait avoir d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressaient de me metttre à leur tête pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du général Buonaparte. En les faisant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut degré de puissance que les conjonctures rendaient nécessaire.

» Lorsqu'il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de lui avec autant de dévouement que de la république elle-même. Jamais mes succès militaires ne furent plus rapides et plus décisifs, et leur éclat se répandait sur le gouvernement qui m'accuse.

» Au retour de tant de succès, dont le plus grand de tous était d'avoir assuré la paix du continent, le soldat entendait les cris éclatans de la reconnaissance nationale.

» Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avait pu jamais entrer dans mon âme ! On connaît

le dévouement des armées pour les chefs qui les ont menées à la victoire.

» Un ambitieux, un conspirateur aurait-il laissé échapper l'occasion, à la tête d'une armée de cent mille hommes, tant de fois triomphante?

» Je ne songeai qu'à licencier la mienne, et je rentrai dans le repos de la vie civile.

» Dans ce repos, qui n'était pas sans gloire, je jouissais de ces honneurs qu'il n'est pas dans la puissance de m'arracher; du souvenir de ma vie, du témoignage de ma conscience, de l'estime de mes compatriotes et des étrangers.

» J'étais content de ma fortune et de ma situation.... Je me tenais éloigné de toutes les routes de l'ambition, et depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes plus ardens ennemis n'ont pu me trouver d'autres torts que la liberté de mes discours.

» Eh bien! ces discours ont souvent été favorables au gouvernement, et s'ils ne l'ont pas toujours été, pouvais-je croire que cette liberté fût un crime chez un peuple qui avait tant de fois décrété celle de la parole et de la presse?

» Je le confesse, né avec une grande franchise de caractère, je n'ai pu perdre cet attribut de la contrée de la France où j'ai reçu le jour (1), ni dans les camps, ni dans la révolution qui l'a tou-

(1) La Bretagne.

jours proclamée comme une vertu de l'homme et comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils n'approuvent pas? Tant de franchise s'accorde mal avec les attentats de la politique.

» Si j'avais voulu concevoir et suivre un plan de conspiration, j'aurais dissimulé mes opinions; j'aurais sollicité tous les emplois qui m'auraient replacé au milieu des forces de la nation.

» Pour me tracer cette marche, au défaut d'un génie politique que je n'eus jamais, j'avais des exemples connus de tout le monde, et rendus imposans par des succès : je n'ignorais pas que Monck ne s'était pas éloigné des armées lorsqu'il voulut conspirer; et que Cassius et Brutus s'étaient rapprochés du cœur de César pour le percer.

» Magistrats, je n'ai plus rien à dire : tel a été mon caractère, telle a été ma vie entière. Je proteste, à la face du ciel et des hommes, de mon innocence. Vous savez vos devoirs, la France vous écoute, l'Europe vous contemple, et la postérité vous attend. »

Le lendemain, chacun dans Paris se répétait ce discours, en y ajoutant des réflexions désobligeantes pour le gouvernement.

Le tribunal condamna *à mort* les accusés, Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Russillon, Rochelle, Armand Polignac, d'Hozier, de Rivière, Louis du Corps, Picot, Lajollais, ancien général

républicain, Coster Saint-Victor, Deville, Armand Gaillard, Joyaut, Burban, Lemercier, Lelan, Cadoudal, Mérille et Roger; *à deux ans de prison*, le général Moreau, Jules Polignac, Léridant, Roland, et la fille Hizay.

Le général Moreau, en particulier, avait été l'objet d'une longue délibération entre les juges dans la chambre du conseil. La majorité, relativement à lui, s'occupait beaucoup plus du gouvernement que de son affaire. « L'acquittement, disait un d'entre eux, serait un signal de guerre civile; les puissances étrangères attendent ce jugement pour reconnaître l'empereur des Français. Ceci est une affaire politique plutôt qu'une affaire judiciaire, et il faut quelquefois des sacrifices nécessaires à la sûreté de l'état. » Cette manière étrange, et on peut même dire révoltante, de raisonner, chez des juges, trouva, pour l'honneur de l'humanité, des contradicteurs parmi les collègues de ceux qui, égarés, séduits ou terrifiés, ne rougissaient pas d'en faire la règle de leurs discours. Ces hommes, plus dignes des fonctions augustes qu'ils étaient appelés à remplir, représentèrent que la justice doit toujours marcher dans une indépendance absolue de la politique; qu'un juge ne doit jamais voir que la loi et l'équité, et frapper ou absoudre, suivant qu'elles commandent l'une ou l'autre de ces deux actions. Enfin, un des membres de l'assemblée, entraîné toujours par les considérations poli-

tiques que je rapportais tout-à-l'heure, et que la conscience d'un magistrat de cet ordre ne doit cependant pas admettre, proposa de déclarer Moreau *coupable*, mais *excusable*, et de lui appliquer quelques mois de prison. La majorité se rallia à cet avis, qui devint la base du jugement.

La condamnation à mort de Moreau eût été indubitablement le signal d'une révolte générale. On assure que la plupart des personnes qui composaient l'auditoire du tribunal criminel et spécial, avaient des armes cachées sous leurs habits. Plus de cinquante mille habitans de Paris erraient autour du palais, dans une agitation violente, et en laissant même échapper, de temps en temps, des menaces. Les soldats, de leur côté, ne semblaient pas disposés à abandonner leur général aux bourreaux. Il était quatre heures du matin quand on prononça le jugement. Toute cette foule se dispersa, en criant avec joie : *il est sauvé! il est sauvé!* Bonaparte crut même qu'il était dangereux de laisser subir, à ce nouveau Bélisaire, ses deux années de prison. Il l'exila indéfiniment en Amérique, et le fit partir sur-le-champ pour cette contrée lointaine, ayant encore soin que, dans l'exécution de cet ostracisme, le général Moreau fût traité avec les égards convenables.

Bonaparte fit grâce de la peine capitale à plusieurs condamnés; ils furent enfermés : Boudet de Lozier et Armand Gaillard, au château de Bouillon;

le général Lajollais, à Bellegarde; Russillion et Charles d'Hozier, à Lourdes; Rochelle, au château d'If; de Rivière, au château de Joux; Armand de Polignac, avec son frère Jules, au château de Ham. Les autres périrent sur l'échafaud le 25 juin.

Le gouvernement consulaire publia l'entreprise des royalistes vers le milieu du mois de février, et le 14 mars il fit saisir le duc d'Enghien au château d'Etteinheim : de ces deux circonstances, et d'un des principaux chefs d'accusation avancés contre le duc dans son procès, ne peut-on pas conclure qu'il était le prince français qui devait paraître à une certaine époque, à Paris, au milieu de ces royalistes? Le gouvernement consulaire n'aura point alors osé produire le prince devant le peuple, de peur que sa présence, jointe à celle de Pichegru et de Moreau, n'amenât une révolution, en faisant reconnaître comme grande dans son but et noble dans ses moyens, une entreprise qu'il ne voulait donner que pour un misérable coup de tête qui devait aboutir uniquement au meurtre du premier consul. Il aura donc disjoint la cause, et fait périr obscurément le chef de l'entreprise dans les fossés du château de Vincennes, tandis qu'il se préparait à faire juger avec éclat au sein de la capitale, ceux qui devaient agir sous ses ordres. Cette conjecture a beaucoup de vraisemblance, et elle satisfait bien mieux l'esprit que l'idée que Bonaparte, en faisant périr le duc d'Enghien, n'ait songé qu'à donner un gage de ses principes

aux hommes de la révolution, ou à se venger du mépris avec lequel le prince parlait de ses talens militaires.

Ce fut le 30 avril, qu'on fit dans le tribunat la proposition formelle de donner à Bonaparte la qualité d'empereur des Français, sous le prétexte de détruire toutes les espérances des sujets fidèles de S. M. Louis XVIII, et d'ôter tout crédit aux agens secrets et publics de ce prince. Quelque temps auparavant, le sénat avait pris l'initiative, en lui faisant porter les paroles suivantes par le second consul, Cambacérès :

« Citoyen premier consul, vous êtes pressé par le temps, par les événemens, par les conspirateurs; par les ambitieux; vous l'êtes, dans un autre sens, par une inquiétude qui agite tous les Français : vous pouvez enchaîner le temps, maîtriser les événemens, mettre un frein aux conspirateurs, désarmer les ambitieux, tranquilliser la France entière, en lui donnant des institutions qui cimentent notre édifice, et prolongent, pour les enfans, ce que vous fîtes pour les pères. Citoyen premier consul, soyez bien assuré que le sénat vous parle ici au nom de tous les citoyens; tous vous admirent et vous aiment, mais il n'en est aucun qui ne songe souvent, avec anxiété, à ce que deviendrait le vaisseau de la république, s'il avait le malheur de perdre son pilote avant d'avoir été fixé sur des ancres inébranlables.

Dans les villes, dans les campagnes, si vous pouviez interroger tous les Français l'un après l'autre, il n'y en a aucun qui ne vous dît, ainsi que nous : « Grand homme ! achevez votre ouvrage, en le rendant immortel comme votre gloire ! Vous nous avez tirés du chaos du passé, vous nous faites bénir les bienfaits du présent; garantissez-nous l'avenir.

» Dans les cours étrangères, la saine politique vous tiendrait le même langage. Le repos de la France est le gage assuré du repos de l'Europe.

» Telles sont, citoyen premier consul, les observations que le sénat nous a chargés de mettre sous vos yeux, en nous donnant aussi la mission expresse de vous répéter, en son nom, et au nom du peuple français, que dans toutes les circonstances, et aujourd'hui plus que jamais, le sénat et le peuple ne font plus qu'un avec vous. »

Voici quelle fut, un mois après, la réponse de Bonaparte à ce discours entortillé :

« Sénateurs, votre adresse du 6 germinal dernier n'a pas cessé d'être présente à ma pensée; elle a été l'objet de mes méditations les plus constantes.

» Vous avez jugé l'hérédité de la suprême magistrature, nécessaire pour mettre le peuple français à l'abri des complots de nos ennemis, et d'agitations qui naîtraient d'ambitions rivales. Plusieurs de nos institutions vous ont en même temps paru devoir être perfectionnées pour assurer, sans re-

tour, le triomphe de l'égalité et de la liberté publiques, et offrir à la nation et au gouvernement, la double garantie dont ils ont besoin.

» Nous avons été constamment guidé par cette grande vérité, que la souveraineté réside dans le peuple français, en ce sens que tout, tout sans exception, doit être fait pour son intérêt, pour son bonheur et pour sa gloire. C'est afin d'atteindre ce but, que la suprême magistrature, le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, les colléges électoraux et les diverses branches de l'administration sont et doivent être institués.

» A mesure que j'ai arrêté mon attention sur ces grands objets, je me suis convaincu d'avance de la vérité des sentimens que je vous ai exprimés, et j'ai senti de plus en plus que, dans une circonstance aussi nouvelle qu'importante, les conseils de votre sagesse et de votre expérience m'étaient nécessaires pour fixer toutes mes idées.

» Je vous invite donc à me faire connaître *votre pensée toute entière.*

» Le peuple français n'a rien à ajouter aux honneurs et à la gloire dont il m'a environné; mais le devoir le plus sacré pour moi, comme le plus cher à mon cœur, est d'assurer à ses enfans les avantages qu'il a acquis par cette révolution qui lui a tant coûté, surtout par le sacrifice de ce million de braves morts pour la défense de ses droits.

» Je désire que nous puissions lui dire, le 14 juillet de cette année : il y a quinze ans, par un mouvement spontané, vous courûtes aux armes; vous acquîtes la liberté, l'égalité et la gloire. Aujourd'hui ces premiers biens des nations, assurés sans retour, sont à l'abri de toutes les tempêtes; ils sont conservés à vous et à vos enfans. Des institutions conçues et commencées au sein des orages et de la guerre intérieure et extérieure, développées avec constance, viennent se terminer au bruit des attentats et des complots de nos plus mortels ennemis, par l'adoption de tout ce que l'expérience des siècles et des peuples a démontré propre à garantir les droits que la nation avait jugés nécessaires à sa dignité, à sa liberté et à son bonheur. »

A cette invitation, de faire connaître *sa pensée toute entière*, le sénat répondit par un message, dont l'objet était d'offrir à Bonaparte la couronne impériale. Cette offre ayant été acceptée, on dressa une nouvelle constitution (*Note* 1re). Le 142e. article, ainsi conçu, devait être présenté à l'acceptation du peuple :

« Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte. »

Trois millions cinq cent soixante-douze mille trois cent vingt-neuf citoyens, votèrent pour l'article; et deux mille cinq cent soixante-neuf contre; le reste des Français resta étranger à la délibération; l'article fut donc déclaré loi fondamentale de l'état.

Le corps municipal de Paris, parlant particulièrement au nom du peuple, avait, dans une adresse au premier consul, exprimé les sentimens suivans dont il convient de tenir note pour des événemens plus rapprochés de nous :

« Citoyen premier consul, il y a deux ans alors que le peuple français vous conjurait d'accepter pour le cours de votre vie la première magistrature de l'état, le corps municipal de la ville de Paris, mesurant l'intérêt de tous les Français à l'intérêt de tous les citoyens de la capitale, osa demander qu'il vous fût imposé davantage; et qu'en récompense du bien que vous aviez fait, vous fussiez obligé d'assurer à nos neveux un gouvernement fort de vos services et durable comme votre gloire.

» Le vœu du corps municipal vous fut présenté. Des motifs qu'il ne nous est pas permis de pénétrer, vous déterminèrent à le refuser, et même à en empêcher la publicité.

» Aujourd'hui, citoyen premier consul, la France toute entière exprime les mêmes vœux que nous exprimions il y a deux ans. Aujourd'hui, la France

5*

toute entière, heureuse sous votre gouvernement, vous conjure d'en éterniser le bienfait.

» Ne l'oubliez pas, citoyen premier consul : en 1789, la France demandait sans doute une révolution ; mais elle la demandait *dans les maximes du gouvernement*, et non pas dans l'unité qui constitue son essence.

» Les Français, libres alors dans le choix de leurs députés aux états-généraux, libres dans l'expression de leurs sentimens et de leurs vœux, demandaient expressément que tous les citoyens, égaux en droits, fussent admissibles, sans distinction de rang et de naissance, à toutes les fonctions publiques. Ils demandaient que le pouvoir d'exercer des actes arbitraires ne résidât plus nulle part, et que nul citoyen ne pût être condamné sans avoir été jugé. Ils demandaient la liberté des consciences, ou plutôt le libre exercice de tous les cultes. Ils demandaient que des représentans de la nation fussent appelés à délibérer sur les charges publiques. Ils demandaient enfin, comme garantie de tous les droits dont ils invoquaient la restitution, que le pouvoir exécutif, demeurât confié aux mains d'un seul, et que ce pouvoir fût héréditaire.

» Ce que les Français demandaient en 1789, ils le redemandent aujourd'hui. Ils le demandent avec instance. Une longue expérience les a trop convaincus que tout ce qui a été fait, ou essayé au-delà de leurs premiers vœux, commandé peut-être

par des circonstances plus fortes que les hommes, ne peut constituer à la fois ni la durée, ni la force, ni le bonheur d'un grand empire.

» Nous n'indiquerons pas, citoyen premier consul, le mode qu'il serait le plus convenable d'adopter pour l'accomplissement de notre vœu. Nous nous confions, à cet égard, dans la sagesse des premières autorités de l'état, et dans votre propre sagesse.

» Mais, craignons de nous le dissimuler, le moment presse. Nos implacables ennemis nous observent. Nous savons de quels affreux projets ils se sont montrés capables! Ils ne cesseront de méditer notre ruine que lorsque des institutions fortes, généreuses et durables les auront enfin convaincus que notre ruine est impossible. »

Les grandes dignités de l'empire ayant été déclarées être celles de *grand électeur, d'archichancelier de l'empire, d'archichancelier d'état, d'archi-trésorier, de connétable et de grand-amiral;* Joseph Bonaparte, premier frère du nouvel empereur, fut nommé grand électeur; Louis Bonaparte, son second frère, connétable; le général Murat, son beau-frère, grand-amiral; le second consul Cambacérès, archichancelier de l'empire, le troisième consul Lebrun, architrésorier; Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice, archichancelier d'état.

Parmi les grands officiers de l'empire se trouvaient seize maréchaux. Les premiers militaires

appelés à ressusciter dans leur personne, l'institution la plus honorable peut-être de l'ancienne monarchie, furent les généraux Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadote, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Serrurier.

Saisi de la puissance impériale, Bonaparte voulut préparer les Français à son couronnement par tout ce qui peut disposer un peuple à regarder l'autorité souveraine comme un bienfait. On vit l'administration s'améliorer et se perfectionner; tous les genres de vertu, de mérite et de talent, furent noblement soutenus et encouragés; de nouvelles routes et de nouveaux canaux s'ouvrirent pour le commerce; des monumens et des embellissemens projetés de tous côtés, et se rattachant à de grandes idées de morale ou de politique promirent que la capitale de l'empire, qui semblait destinée à régler le monde entier, serait bientôt, sous tous les rapports, la première ville de l'univers: à tout ce que l'on voyait, à tout ce que l'on entendait, et là et dans le reste de la France devenue immense, l'on dut croire enfin que les règnes d'Auguste et de Périclès allaient cumuler toutes leurs grandeurs, rassembler tous leurs avantages, pour verser sur notre patrie rappelée à son antique illustration, des flots de gloire et de prospérité.

Mille choses purent donner cette idée: une seule y eût suffi; nous voulons parler de l'institution de

la légion d'honneur. Cette institution pourvoyait à tout, était un encouragement universel présenté à toutes les classes, à toutes les professions, pour l'intérêt de la société qui profite de tous les efforts que provoque de la part du génie et du talent, l'appât des honneurs et des distinctions. Une simple étoile rappelant aux légionnaires comment ils sont devenus tels, et pour quels objets sacrés ils doivent, jusqu'au dernier moment de leur vie, rester prêts à s'immoler, forme la décoration affectée à la légion. Un ruban couleur de feu sert à l'attacher; symbole heureux de l'ardeur qui doit enflammer chacun de ceux que des marques honorables appellent, en reconnaissance d'anciens services, à servir d'exemple au reste des citoyens *(Note 2)*.

La première distribution d'étoiles de la légion se fit à Paris aux invalides, le 15 juillet. Bonaparte y présida lui-même. Les étoiles, avant qu'on les distribuât, étaient placées dans les casques de Bayard et de Duguesclin portés par de vieux militaires qui avaient long-temps honoré l'armée française. La seconde eut lieu au camp de Boulogne, et fut l'occasion d'une de ces grandes scènes morales et politiques qui se rencontrent de loin en loin dans l'histoire pour l'instruction des rois et des peuples.

L'idée d'un camp emporte naturellement celle de la guerre. Nous ne jouissions plus en effet de la paix générale. Le traité d'Amiens avait été

rompu en 1803, l'Angleterre ayant refusé de remettre l'île de Malte aux chevaliers de l'ordre. Bonaparte, en conséquence de cette rupture, avait d'abord fait occuper militairement l'électorat de Hanovre, appartenant à la maison royale d'Angleterre. Il s'était ensuite conduit comme un homme persuadé que la guerre pouvait se terminer par un coup de main exécuté sur la Grande-Bretagne elle-même : paraissant croire qu'une descente suffirait pour lui soumettre ce pays, et sans s'occuper du retour en cas de revers, il songeait seulement à glisser au premier temps favorable, entre les grands vaisseaux des Anglais et jusqu'à leurs côtes, une armée française sur des bateaux plats et des chaloupes canonnières. Cette expédition était plus téméraire encore que celle dont l'effet avait été de nous faire conquérir un moment l'Egypte sur des hordes indisciplinées, pour mettre ensuite nos troupes à la merci de ceux de nos ennemis qui tenaient la mer.

La flottille nécessaire au projet de Bonaparte, avait été construite çà et là, même sur les bords de la Seine, et se rassemblait alors dans le port de Boulogne. Ce port est formé par l'embouchure d'une petite rivière nommée la Liane, qui se fraye un passage à travers les dunes que les vagues et le vent ont amassées à l'ouverture d'une vallée bornée de chaque côté par de hautes falaises. Des batteries formidables, établies sur ces dunes et ces

falaises, commandent la mer à une certaine distance. Au fond du port, sur la rive droite de la Liane, s'élève la ville : elle est disposée en amphithéâtre, et couronnée par des remparts et un ancien château fort. Du côté de la mer, à gauche, on aperçoit les forts du Musoir et de l'Heurt; à droite, le fort en bois et celui de la Crêche : ces trois derniers sont situés à trois cent cinquante, cinq cents et deux cents toises de la côte, et entourés d'eau à pleine mer.

L'armée de terre était partagée en plusieurs camps assis sur les hauteurs qui se trouvent derrière, à droite et à gauche de Boulogne, composés de baraques; et portant les noms *d'Outrau*, *de Boulogne*, de *Wimille* et *d'Ambleteuse*. La *Baraque de l'empereur* était en avant du camp de droite.

Ce fut non loin de cette baraque, que le nouveau souverain fit, le 15 août, jour anniversaire de sa naissance, une seconde distribution solennelle d'étoiles de la légion, non-seulement à des militaires de l'armée, mais encore à un grand nombre de fonctionnaires civils appelés à Boulogne pour cet objet. Cette cérémonie imposante eut un caractère tout particulier : pour être plus certain d'en offrir un tableau fidèle à nos lecteurs, nous ferons ingénuement, passer sous leurs yeux celui qu'en a fourni *le livre des victoires et conquêtes*; ce tableau plein de force et de grandeur, est d'ailleurs circonstancié de manière à donner lieu de croire

qu'il a été tracé par un témoin de l'événement.

« La nature, dit ce livre, semblait avoir indiqué le lieu de la fête, en présentant la forme d'un sinus propre à rapprocher la vue de cent mille hommes, qui devaient à la fois former le spectacle le plus extraordinaire, et en jouir.

» Le plan général était celui d'un théâtre antique, dont les gradins demi-circulaires, étaient figurés par les mouvemens naturels du terrain. Vingt colonnes d'infanterie de soixante hommes de front, sur une hauteur indéterminée, devaient figurer les spectateurs; les intervalles des colonnes représenter les vomitoires ou issues, et la totalité, couronnée par la cavalerie, les loges des théâtres anciens. La platée, ou espace conservé vide pour la cérémonie, ne devait contenir que les états-majors généraux, les drapeaux des corps placés en avant des légionnaires qui devaient prêter le serment. Un rayon de cinquante toises donnait à ce théâtre une scène de cent pieds; au centre était élevé le trône de l'empereur; à ses côtés étaient placées la garde impériale et sa musique.

» Le trône était formé d'un tertre dans le goût antique, tel que dans les camps romains on élevait aux Césars, lorsque ceux-ci voulaient haranguer l'armée, et tel que les médailles nous les ont transmis sous la dénomination d'allocutions.

» Cette plate-forme carrée, de seize pieds sur huit de hauteur, était entourée d'étendards et de

drapeaux surmontés d'aigles d'or; au centre était posé, sur deux gradins, le siége antique du roi Dagobert; au-dessus, en forme de baldaquin, on avait placé un trophée d'armes composé des drapeaux, étendards et guidons pris dans les batailles de Montenotte, de Lodi, d'Arcole, de Rivoli, de Castiglione, des Pyramides, du mont Thabor, d'Aboukir, de Marengo. Au milieu de ce groupe était l'armure en pied des électeurs de Hanovre, conquise depuis quelque temps, et le tout était surmonté d'une immense couronne de lauriers en or, sur laquelle s'agitaient les queues pourprées des guidons des beys d'Egypte.

» Les décorations qui devaient être distribuées aux légionnaires avaient été placées dans le casque de Duguesclin, et dans le bouclier de Bayard, portés par des adjudans-généraux ou colonels d'état-majors.

» Le 15 août, le soleil, que d'épais nuages avaient tenu caché la veille, parut dans tout son éclat sur l'horizon, et fut salué par les cris de joie de l'armée, heureuse de voir que la journée allait être en harmonie avec la plus imposante des fêtes. A neuf heures, la générale se fit entendre dans tous les camps, et les troupes, s'avançant majestueusement en colonnes, vinrent occuper l'espace qui leur était destiné. Ce mouvement fut exécuté avec une admirable précision. A midi, l'empereur sortit de sa baraque; une salve générale des batteries de la côte annonça son arrivée au lieu de la cérémonie.

» Lorsque Napoléon parut, deux mille tambours battirent aux champs, et ne purent couvrir les bruyantes acclamations de la masse des soldats et des citoyens qui exprimaient l'enthousiasme excité par la présence du monarque; mais un roulement ayant annoncé que la solennité allait commencer, un silence respectueux régna de toutes parts. L'empereur prit place sur son trône; à ses côtés vinrent se ranger ses deux frères Joseph et Louis, le grand-amiral Murat, les ministres, les maréchaux de l'empire, les grands officiers de la couronne, les colonels-généraux, les sénateurs présens à Boulogne; derrière, un capitaine de chaque corps de l'armée tenait un drapeau déployé; les aides-de-camp de Napoléon, disposés sur les seize marches du trône, étaient là pour recevoir et transmettre ses ordres; et plus bas, on remarquait des légionnaires déjà décorés, et dont les têtes étaient ombragées par deux trophées formés, ainsi que celui qui surmontait le fauteuil du roi Dagobert, de drapeaux et d'étendards conquis sur l'ennemi.

» Les colonels d'état-major, qui portaient les décorations que l'empereur allait décerner, s'étaient déjà rendus à la place qui leur était assignée, et l'on avait vu, à leur passage, des officiers et des soldats s'incliner respectueusement, et baiser, avec une émotion religieuse, le cimier du casque du héros breton, et le pavois du chevalier sans peur et sans reproche. Le grand chancelier de la légion d'hon-

neur, ayant pris les ordres de l'empereur, prononça un discours, dans lequel il s'attacha principalement à relever le mérite de cette institution toute nationale, et à faire connaître l'étendue des devoirs qu'elle imposait aux légionnaires. Après que le grand chancelier eut cessé de parler, un second roulement de tambours appela de nouveau l'attention générale, et Napoléon, se levant alors de dessus son siége royal, prononça la formule du serment que devaient prêter les membres de la légion; ceux-ci s'écrièrent unanimement: *nous le jurons*, et, par un mouvement spontané, toute l'armée répéta ce serment de fidélité et de dévouement. Les cris de vive l'empereur Napoléon, retentirent dans tous les rangs; les soldats élevèrent leurs armes en l'air?

» Les grands officiers, les commandans, les officiers et les simples légionnaires s'approchèrent successivement du trône, et reçurent individuellement, des mains de l'empereur, la décoration de la légion.

» L'aspect de cette brillante armée, des camps, des forts, des falaises retentissant du bruit des vagues et du canon; des côtes blanchâtres de l'Angleterre; la vue du soleil, vainqueur des nuages, éclairant de ses rayons cette scène auguste; de la mer sillonnée au loin par des vaisseaux britanniques; du vainqueur de l'Italie et de l'Egypte distribuant ainsi des marques d'honneur à ses anciens compagnons d'armes, aux fonctionnaires publics, aux hommes distingués par leur savoir et par leurs ta-

lens, et montrant à ses guerriers le champ où d'autres lauriers restaient encore à cueillir; tant d'objets réunis étaient bien propres à donner aux sentimens et aux pensées des spectateurs de cette scène magique, une grandeur et un charme aussi sublimes que difficiles à exprimer. Toutefois, il manquait encore un dernier trait à ce magnifique tableau.

» Au moment où les colonnes d'infanterie se déployaient, en se prolongeant sur les côteaux, pour venir ensuite défiler par pelotons devant le trône, une division de cinquante voiles, avant-garde de la flottille du Hâvre, parut à la hauteur du cap d'Alpreck. Tous les regards se portèrent alors sur la mer; et l'enthousiasme fut au dernier degré d'exaltation, lorsque l'on vit l'océan payer ainsi son tribut, par l'arrivée, au milieu d'une solennité aussi remarquable, d'un convoi si impatiemment attendu depuis plusieurs mois.

» A quatre heures du soir, Napoléon se retira au bruit des mêmes acclamations et des mêmes salves qui avaient signalé sa présence au milieu des troupes. De somptueux banquets, donnés par Joseph Bonaparte, par les ministres et les principaux chefs de l'armée de terre et de mer, à tous les légionnaires; des danses, des exercices de corps, un magnifique feu d'artifice terminèrent la journée. »

Quittant bientôt le camp de Boulogne, Bonaparte alla visiter les nouveaux départemens sur la ligne du Rhin, tandis que les préparatifs de son couron-

nement occupaient Paris, toute la France, et *Rome* même. Ayant pour témoins des députés de chaque département de la république, et de chaque corps de l'armée, ce grand acte devait effectivement être consommé par le *Saint-Père*. On a raisonné diversement sur les motifs qui purent déterminer le pape dans cette occasion: les deux pièces historiques que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, prouvent que S. S., s'abandonnant entièrement aux circonstances du temps, et ayant déjà signé un concordat avec le nouveau souverain, pour régler l'église de France, ne vit dans l'action de le sacrer, qu'une chose qu'elle pouvait accorder sans crime, et dont ensuite elle tirerait néanmoins le plus grand parti pour l'avantage de la religion en France.

Afin de l'engager à cette démarche éclatante, Bonaparte avait écrit au Saint-Père, une lettre flatteuse, dans laquelle se trouvait le passage suivant:

» Le moment est venu, où la réconciliation de l'église et de l'empire va recevoir la sanction la plus auguste. Le premier effet de votre condescendance, très-Saint-Père, sera de consacrer la réconciliation du peuple français avec la monarchie, qui est nécessaire à son repos; de prévenir tous les prétextes de la guerre civile; d'aplanir tous les différens qui conduisent à un schisme, en établissant d'une manière fixe les rapports de la religion avec l'état, et de l'état avec la religion.

» La France, d'ailleurs, mérite cette faveur particulière. Son église est la fille aînée de l'église romaine; il s'agit de dissiper tous les nuages qui ont obscurci les derniers jours de leur union; et cette union en deviendra plus sainte, et les jours qui suivront en seront plus sereins.

» Nous nous proposons, de notre côté, de réparer toutes les ruines de l'église, de rendre au culte son antique splendeur, et à ses ministres toute notre confiance, si votre sainteté répond à nos vœux par l'inspiration du Très-Haut, dont elle est l'organe sur la terre.

» Sous tous les rapports religieux, moraux et politiques, l'univers chrétien recueillera des avantages immenses du voyage que je supplie votre sainteté de faire à Paris; de ce voyage que, malgré la saison, les distances et les difficultés, elle ne doit pas hésiter d'entreprendre, si l'intérêt de la religion en prescrit la nécessité.

» Les concerts de la reconnaissance s'unissent déjà, dans le cœur de tous les Français, à la vénération qu'ils ressentent pour celui que ses lumières et ses vertus ont appelé au gouvernement de l'église.

» Des hommages universels accompagneront tous les pas du Saint-Père, à qui nous voulons qu'on décerne les mêmes honneurs que Léon III reçut de Charlemagne, notre glorieux prédécesseur.

Voici l'allocution par laquelle le pape annonça son voyage en plein consistoire, le 29 octobre :

« VÉNÉRABLES FRÈRES,

» Lorsque nous vous annonçâmes, de ce lieu même, que nous avions fait un concordat avec S. M. l'empereur des Français, nous fîmes éclater, en votre présence, la joie dont le Dieu de toute consolation remplissait notre cœur, à la vue des heureux changemens que le concordat venait d'opérer dans ce vaste et populeux empire, pour le bien de la religion.

» Une œuvre si grande et si admirable dut exciter en nous les plus vifs sentimens de reconnaissance pour le très-puissant prince qui avait employé son autorité à la conduire à sa fin.

» Ce puissant prince, notre très-cher fils en J. C., nous a fait connaître qu'il désirait vivement recevoir de nous l'onction sainte et la couronne impériale, afin que la religion, imprimant à cette cérémonie solennelle le caractère le plus sacré, en fît la source des plus abondantes bénédictions.

» Cette demande, faite dans de tels sentimens, n'est pas seulement un témoignage authentique de la religion de l'empereur, et de sa piété filiale pour le saint-siège, mais elle se trouve encore appuyée de déclarations positives que sa volonté ferme est de protéger de plus en plus la foi sainte, dont il a jusqu'ici travaillé à relever les ruines par tant de généreux efforts.

» Ainsi, vénérables frères, vous voyez combien sont justes et puissantes les raisons que nous avons d'entreprendre ce voyage. Nous y sommes déterminé par des vues d'utilité pour notre sainte religion, et par des sentimens particuliers de reconnaissance pour le très-puissant empereur qui, après avoir rétabli la religion catholique en France, nous témoigne le désir de favoriser ses progrès et sa gloire.

» A ces causes, vénérables frères, marchant sur les traces de nos prédécesseurs, qui se sont quelquefois éloignés de leur siége, et se sont transportés dans des régions lointaines pour le bien de l'église, nous entreprenons ce voyage, sans nous dissimuler que sa longueur, une saison peu favorable, notre âge avancé et notre faible santé, auraient dû nous en détourner, mais nous comptons pour rien ces obstacles, pourvu que Dieu nous accorde ce que notre cœur lui demande. »

Le pape se mit en route, le 3 novembre, accompagné de quatre cardinaux, de deux archevêques, et d'une suite nombreuse. Près d'entrer dans Fontainebleau, le 25, il trouva sur le chemin, Bonaparte qui s'avançait pour lui faire honneur, avec un brillant cortége. Il arriva le 29 à Paris : tout le temps qu'il y séjourna, le peuple lui montra le plus grand empressement et le plus grand respect.

Ce fut le 2 décembre que Bonaparte fut sacré et couronné dans la cathédrale, sous le nom de Napo-

léon Ier. Le temps était froid, mais beau. Une foule immense remplissait les rues, les quais et les places que devait traverser le cortége. Parmi les personnes invitées et conduites en cérémonie on remarquait plusieurs princes allemans.

S. S. Pie VII officia pontificalement et avec toute la pompe de l'église romaine. Bonaparte et son épouse reçurent l'onction sainte sur le front et sur les deux mains. Après que le pape eut béni les deux couronnes qui avaient été préparées, on remarqua que Bonaparte saisit brusquement celle qu'on lui avait destinée, et se la plaça lui-même sur la tête. Il prit ensuite l'autre, et en couronna son épouse qui était restée à genoux au pied de l'autel.

L'office divin achevé, il s'assit sur son trône; et la couronne en tête, et la main sur le livre de l'Évangile, que lui présentait le grand-maître des cérémonies, il prononça, devant les présidens du sénat, du corps législatif et du tribunat, le serment suivant qui avait été déterminé par l'Acte constitutionnel : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république, de respecter et faire respecter les lois du concordat et la liberté des cultes; de respecter et faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique ou civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institution de la Légion-d'Honneur; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la

gloire du peuple français. » Le chef des hérauts d'armes s'écria ensuite d'une voix forte et élevée : *le très-glorieux et très-auguste Napoléon, empereur des Français, est couronné et intronisé. Vive l'empereur !* Et cette acclamation, à laquelle on joignit celle de *vive l'impératrice*, fut répétée plusieurs fois par les personnes qui avaient été admises dans la basilique de Notre-Dame.

EMPIRE.

1805.

A peine Bonaparte eut-il été sacré et couronné empereur des Français, qu'on le vit devenir roi d'Italie. Dans le récit de cet événement nous suivrons la méthode qu'on nous a déjà vu suivre lors de la présidence de la république cisalpine et de l'érection du trône impérial en France : les discours faits au nom des autorités dans de pareilles occasions ne peuvent être remplacés en aucune manière; et Bonaparte est d'ailleurs un personnage qu'il faut étudier dans ses discours, ainsi que dans ceux qu'il dicte ou qu'il suggère, lorsqu'il s'agit de quelque grande circonstance de sa vie politique.

Il était sur son trône, au palais des Tuileries,

le 17 mars 1805, lorsqu'une députation de la république italienne lui fut présentée. M. Melzi d'Eril, vice-président de la république italienne, et chef de la députation, prononça le discours suivant :

« Sire, la constitution de Lyon avait tous les caractères de provisoire. Ce ne fut qu'un ouvrage de circonstance, un système trop faible pour répondre aux vues de durée et de conservation. L'urgente nécessité de le changer est démontrée à la réflexion, comme elle est généralement sentie.

» En partant de ce point, tout était simple. Le système de la monarchie nous était indiqué par le progrès des lumières et par les résultats de l'expérience, le monarque par tous les sentimens de la reconnaissance, de l'amour et de la confiance.

» Sire, dans un pays que vous avez conquis, reconquis, créé, organisé, gouverné jusqu'ici; dans un pays où tout rappelle vos exploits, tout atteste votre génie, tout respire vos bienfaits, on ne pouvait former qu'un seul vœu; et ce vœu a été exprimé. Vous avez voulu, Sire, que la république italienne existât; elle a existé. Veuillez que la monarchie italienne soit heureuse; elle le sera ».

L'orateur lut ensuite un décret de la consulte, portant en substance :

« Que, vu la situation de l'Europe et celle de l'Italie,

» 1°. Le moment était arrivé de donner la dernière main aux institutions dont les bases avaient

été posées à Lyon, et à cet effet de déclarer le gouvernement de la république italienne monarchique, héréditaire, suivant les mêmes principes que ceux qui constituaient l'empire français;

» Que l'empereur Napoléon, fondateur de la république italienne, serait déclaré roi d'Italie;

» 3°. Que le trône d'Italie serait héréditaire de mâle en mâle dans sa descendance directe et légitime;

4°. Que la couronne d'Italie ne pourrait être réunie à celle de France que sur sa tête;

» Qu'il aurait le droit de se donner de son vivant un successeur parmi ses enfans légitimes, soit naturels, soit adoptifs;

» Qu'il serait prié de venir à Milan, pour y prendre la couronne, et donner au royaume une constitution définitive. »

Bonaparte répondit en ces termes:

« Depuis le moment où nous parûmes pour la première fois dans vos contrées, nous avons toujours eu la pensée de créer indépendante et libre la nation italienne. Nous avons poursuivi ce grand objet au milieu des incertitudes et des événemens: c'est pourquoi nous avons d'abord formé les peuples de la rive droite du Pô en république cispadane, et ceux de la rive gauche en république transpadane.

» De plus heureuses circonstances nous ont permis depuis de réunir ces états et d'en former la république italienne. Les statuts de Lyon remirent

la souveraineté entre les mains de la consulte et des colléges, où nous avions réuni les différens élémens qui constituent les nations.

» Vous crûtes alors nécessaire à vos intérêts que nous fussions le chef de votre gouvernement, et aujourd'hui, persistant dans la même pensée, vous voulez que nous soyons le premier de vos rois. J'accepte la couronne que vous m'offrez, et je la garderai tout le temps que vos intérêts l'exigeront... »

Le lendemain les membres du sénat français, réunis aux députés italiens, tinrent une séance mémorable au palais du Luxembourg. Elle fut ouverte par la lecture du décret impérial qui donnait en toute propriété la principauté de Piombino à la princesse Elisa, sœur de Bonaparte. M. de Talleyrand, en sa qualité de ministre des relations extérieures, lut ensuite un rapport, dont nous allons donner un extrait : « Sire, y dit-il, depuis plusieurs mois l'Europe entière a les yeux fixés sur l'Italie. Les plus grands souvenirs, une longue suite de malheurs et l'immense gloire que Votre Majesté y a recueillie, attachent tous les esprits à sa destinée. On se demande si le sort de cette belle contrée, qui si long-temps gouverna le monde, et qui depuis est devenue le jouet de toutes les ambitions, sera enfin déterminé.

» De toutes parts on entend éclater le vœu généreux que l'Italie soit indépendante. C'est par suite

de ce vœu que vingt peuples réunis, impatiens de consolider leur liberté, reçurent à Lyon une organisation commune, et déférèrent à Votre Majesté la première magistrature. Cette institution indéterminée par sa dénomination, et indécise par sa durée, ne répondait qu'à l'intérêt et au besoin d'associer les affections et d'apaiser les inquiétudes du moment. Mais si l'organisation de la France avait permis à ces peuples de s'ouvrir sans réserve sur le gouvernement qu'ils préféraient, dès lors ils auraient exprimé à Votre Majesté tout ce que, depuis la fondation de l'empire, l'armée italienne, les autorités constituées et des réunions nombreuses de citoyens lui ont unanimement exposé dans leurs adresses....

» Ainsi Votre Majesté règnera en Italie, et pendant quelque temps l'empire et le royaume que vous avez institués, liés par les mêmes affections, engagés par les mêmes intérêts, s'éleveront, s'affermiront à l'abri du même pouvoir.

» Tout n'est pas incertain dans l'avenir : les âmes fortes et les esprits élevés savent y distinguer ce qui est du domaine de leur prudence et ce qui appartient au grand arbitre des événemens. Votre Majesté prévoit avec certitude l'événement futur de l'affranchissement de Malte (occupée par les Anglais), et l'indépendance légitime de la république ionienne (occupée par une armée russe). Elle ne veut

pas mettre un prix à la séparation des couronnes de France et d'Italie, et c'est pour cela même qu'elle en détermine l'époque.

» L'avenir et le passé sont pour la malveillance un texte inépuisable de mensonges : elle calomnie par de vains présages, elle calomnie par de vaines comparaisons. N'a-t-elle pas souvent affecté d'abuser de l'éclat des victoires de Votre Majesté en exagérant leurs résultats? N'a-t-elle pas cherché à répandre l'alarme en rappelant la gloire, le nom et la destinée d'Alexandre et de Charlemagne? Frivoles et trompeuses analogies!

» Charlemagne n'a eu ni successeurs, ni voisins. Son empire ne lui a pas survécu. Il fut partagé; il devait l'être. Charlemagne a été conquérant, et non pas fondateur. Les fondateurs gouvernent pendant leur vie, et ensuite pendant des siècles. Charlemagne vivait à une époque où l'esprit humain, affaibli par l'gnorance, ne pouvait se porter sur l'avenir.

» Alexandre, en reculant sans cesse les limites de ses conquêtes, ne fit que se préparer des funérailles sanglantes. La grande, l'héroïque pensée de succession n'entra jamais dans son esprit. Charlemagne et Alexandre léguèrent leur empire à l'anarchie.

» Comme ces grands hommes, nous avons vu Votre Majesté porter avec rapidité ses armes en Europe et en Asie. Comme eux, elle a su embrasser en peu de temps la plus vaste étendue et franchir les plus grandes distances. Mais dans ses plus glorieuses

expéditions et dans ses entreprises les plus hardies, a-t-elle été entraînée par la passion d'envahir et de dominer? Non, Votre Majesté a voulu rappeler la France à des idées d'ordre, et l'Europe à des sentimens de paix.

» En agissant toujours d'après son caractère, en organisant un état nouveau, Votre Majesté est occupée du soin de manifester à tous les peuples ses principes de stabilité, de conservation et de justice. Elle donne en même temps à la paix future un gage généreux de ses invariables dispositions.

» La France, l'Italie vous choisissent comme fondateur de leurs lois, et comme défenseur de leurs droits. L'Europe révère en vous le conservateur de ses intérêts; et un temps viendra où l'Angleterre même, vaincue par l'ascendant de votre modération, abjurera ses haines, et, à l'exemple de tous les peuples contemporains, ne manifestera plus envers vous que le sentiment de l'estime, de l'admiration et de la reconnaissance qu'en secret, même aujourd'hui, les hommes justes et éclairés de cette nation ne refusent pas à Votre Majesté.

» Le sénat va entendre avec reconnaissance la communication des actes constitutionnels qui ont fondé le royaume d'Italie. »

M. de Marescalchi, ministre des relations extérieures de la république italienne, donna alors à l'assemblée, connaissance de ces actes, qui n'étaient qu'une répétition de ce que M. de Melzi avait déjà lu aux

Tuileries ; puis tous les membres, tant de la consulte que de la députation, prêtèrent serment de fidélité à leur nouveau souverain, qui, prenant la parole, dit :

« Sénateurs, et vous, messieurs les députés du royaume d'Italie, nous avons voulu dans cette circonstance nous rendre au milieu de vous, pour vous faire connaître sur un des objets les plus importans de l'état notre pensée tout entière.

» La force et la puissance de l'empire français sont surpassées par la modération qui préside à toutes nos transactions politiques.

» Nous avons conquis la Hollande, les trois quarts de l'Allemagne, la Suisse, et l'Italie tout entière. Nous avons été modérés au milieu de la plus grande prospérité. De tant de provinces, nous n'avons gardé que ce qui nous était nécessaire pour nous maintenir au même point de considération et de puissance où fut toujours la France. Le partage de la Pologne, les provinces soustraites à la Turquie, la conquête des Indes et de presque toutes les colonies avaient rompu, à notre détriment, l'équilibre général.

» Tout ce que nous avons jugé inutile pour le rétablir, nous l'avons rendu. L'Allemagne a été évacuée ; ses provinces ont été restituées aux descendans de tant d'illustres maisons, qui étaient perdues pour toujours, si nous ne leur eussions accordé une généreuse protection.

» L'Autriche elle-même, après deux guerres malheureuses, a obtenu l'état de Venise. Dans tous les temps, elle eût échangé de gré à gré Venise contre les provinces qu'elle a perdues.

» A peine conquise, la Hollande a été déclarée indépendante, quoique sa réunion à la France eût été le complément de notre système commercial.

» La réunion de la Suisse eût également complété notre frontière militaire; toutefois la Suisse est libre et indépendante par l'acte de médiation.

» La réunion de l'Italie à la France eût été favorable au progrès de notre agriculture; cependant nous avons, après la seconde conquête, confirmé à Lyon son indépendance. Nous faisons plus aujourd'hui, nous proclamons le principe de la séparation des couronnes de France et d'Italie, en assignant pour l'époque de cette séparation l'instant où elle deviendra possible et sans danger pour nos peuples d'Italie.

» Nous avons accepté, et nous placerons sur notre tête, cette couronne de fer des anciens Lombards, pour la retremper, pour la raffermir, et pour qu'elle ne soit pas brisée au milieu des tempêtes qui la menaceront, tant que la Méditerranée ne sera pas rentrée dans son état habituel.

» Le génie du mal cherchera en vain des prétextes pour remettre le continent en guerre : ce qui a été réuni à notre empire par les lois constitutionnelles de l'état y restera réuni. Aucune nouvelle

province n'y sera incorporée ; mais les lois de la république batave, l'acte de médiation des dix-neuf cantons suisses, et ce premier statut du royaume d'Italie, seront constamment sous la protection de notre couronne, et nous ne souffrirons jamais qu'il y soit porté atteinte.

» Dans toutes les circonstances, dans toutes les transactions, nous montrerons la même modération; et nous espérons que notre peuple n'aura plus besoin de déployer ce courage et cette énergie qu'il a toujours montrés pour défendre ses droits légitimes. »

Le 30 du mois, il était déjà sur la route de Milan. On lui donna partout des fêtes magnifiques. Le 26 mai, il fut sacré roi d'Italie, avec la plus grande pompe. Quand il eut prêté son serment sur l'Évangile, à l'instar de ce qui s'était fait à Paris, le chef des hérauts d'armes cria avec force : *Napoléon, empereur des Français, et roi d'Italie, est couronné et intronisé; vive l'empereur et roi.*

Dans la même cérémonie, l'impératrice fut couronnée reine d'Italie.

Bonaparte, ayant nommé son beau-fils, Eugène Beauharnais, déjà connu dans les armées françaises pour sa bravoure et ses talens militaires, vice-roi de son nouveau royaume, resta encore quelque temps en Italie, pour y pourvoir aux formes du gouvernement et aux détails de l'administration. Il ne quitta cette belle contrée où il venait de se fonder

une autorité si extraordinaire, qu'après s'être fait demander et avoir décrété la réunion de Gênes à la France.

Il n'était pas probable que de tels changemens, dans lesquels on doit voir de véritables infractions au traité de Lunéville, se feraient sans réclamations de la part de certains souverains. Bientôt en effet, l'empereur d'Allemagne et celui de Russie firent notifier au nouvel empereur une convention, qu'ils avaient signée en commun avec l'Angleterre, et dont l'objet était de garantir l'indépendance de l'Allemagne et de la Suisse. Cette notification ayant été repoussée avec hauteur, il fallut songer à combattre.

La majeure partie de l'armée française était toujours campée à Boulogne, menaçant la Grande-Bretagne, d'une invasion.

Le 2 janvier 1805, Bonaparte avait écrit la lettre suivante au roi d'Angleterre.

« Monsieur mon frère ;

» Appelé au trône de France par la Providence et par les suffrages du sénat, du peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prospérité; elles peuvent lutter des siècles; mais leurs gouvernemens remplissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs? et tant de sang versé inutilement, et sans la perspective d'aucun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache point de dés-

honneur à faire le premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances de la guerre. Elle ne m'offre d'ailleurs rien que je doive redouter.

» La paix est le vœu de mon cœur, mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure Votre Majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix au monde. Qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction à ses enfans : car enfin il n'y eut jamais de plus belle circonstance ni de moment plus favorable pour faire taire toutes les passions, et pour écouter uniquement le sentiment de l'humanité.

» Ce moment une fois perdu, quel terme assigner à une guerre que tous mes efforts n'auraient pu terminer.

» Votre Majesté a plus gagné depuis dix ans en territoire et en richesses que l'Europe n'a d'étendue. Sa nation est au plus haut point de prospérité. Que peut-elle espérer de la guerre? Coaliser quelques puissances du continent? le continent restera tranquille, ou sera victime des nouveaux mouvemens qu'on veut lui donner. Une coalition ne peut qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France. Renouveler les troubles intérieurs? les temps ne sont plus les mêmes. Détruire nos finances? des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais. Enlever à la France ses colonies? les colonies sont pour la

France un objet secondaire ; et votre majesté n'en possède-t-elle pas plus qu'elle n'en peut garder ?

» Si votre Majesté veut elle-même y songer, elle verra que la guerre est sans but et sans aucun résultat avantageux pour elle. Eh ! quelle triste perspective que celle de faire battre les peuples sans but et sans utilité pour personne ! Le monde est assez grand pour que nos deux nations puissent y vivre à l'aise, et les deux gouvernemens sont assez éclairés pour trouver les moyens de tout concilier, s'ils en ont la volonté.

» J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux à mon cœur. Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité des sentimens que je viens de lui exprimer, et à mon désir de lui en donner des preuves. »

Le ministre britannique avait répondu en ces termes au ministre des relations extérieures de France :

» Monsieur, Sa Majesté a reçu la lettre qui lui a été adressée par le chef du gouvernement français, datée du deuxième jour de ce mois.

» Il n'y a aucun objet que Sa Majesté ait plus à cœur que de saisir la première occasion de procurer de nouveau à ses sujets les avantages d'une paix fondée sur des bases qui ne soient pas incompatibles avec la sûreté permanente et les intérêts essentiels de ses états. Sa Majesté est persuadée que ce but ne peut être atteint que par des arrangemens qui puissent en même temps

pourvoir à la sûreté et la tranquillité à venir de l'Europe, et prévenir le renouvellement des dangers et des malheurs dans lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Conformément à ce sentiment, Sa Majesté sent qu'il lui est impossible de répondre plus particulièrement à l'ouverture qui lui a été faite, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de communiquer avec les puissances du continent avec lesquelles elle se trouve engagée dans des liaisons et des rapports confidentiels, et particulièrement avec l'empereur de Russie, qui a donné les preuves les plus fortes de la sagesse et de l'élévation des sentimens dont il est animé, et du vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépendance de l'Europe. »

Quoique maîtres de la mer, surtout depuis la bataille navale de Trafalgar, qui avait anéanti les flottes combinées de France et d'Espagne, les Anglais témoignaient de l'inquiétude des préparatifs de descente faits à Boulogne. On les voyait s'occuper sans cesse de fortifier leurs côtes, et y multiplier les signaux et les précautions. Mais peut-être ces démonstrations de crainte n'étaient-elles après tout qu'un piége; car tandis que la flottille française et l'armée qu'elle devait porter, encouragées par cette terreur apparente, s'exerçaient journellement, sur le rivage de la mer, aux manœuvres qui devaient leur assurer le succès, on apprit tout d'un coup, que, sans attendre les Russes, les Autrichiens venaient d'envahir la Ba-

vière, alliée à la France, et la traversaient rapidement pour se porter, de ce côté, sur la frontière française. Au reste la surprise fut sans effet; et en un moment notre armée se fut transportée des rivages de l'océan à ceux du Rhin, et son chef parut au milieu d'elle, plein d'espoir et d'assurance.

Compromise par les manœuvres savantes de Napoléon, et battue, par détachemens, en plusieurs rencontres, l'armée autrichienne se trouva bientôt presque toute entière bloquée dans Ulm. Napoléon fit appeler le général major prince de Lichtenstein, et lui démontra la nécessité pressante d'une capitulation. Sur cette ouverture pacifique on entra en pourparlers. Le prince de Lichtenstein demanda à être autorisé de retourner, sur parole, en Autriche, avec tout ce qui formait la garnison : Napoléon ne voulut accorder que les honneurs de la guerre, à la sortie de la place, la remise des armes après avoir défilé, le renvoi des officiers en Allemagne sur parole, enfin la conduite des sous-officiers et soldats en France, jusqu'à parfait échange. La capitulation en fut signée, le 17 octobre, par le maréchal Berthier et le général autrichien Mack.

Le 20 octobre, l'armée française, qui avait déjà fait plus de trente mille prisonniers dans les combats de Wertingen, Guntzbourg, Landsberg, Memmingen, Albeck, Elchingen, Languéneau, Neireissheim, etc, vit défiler devant elle, pour de-

mesurer aussi sous la main de la nation française, trente-trois mille hommes, dont deux mille cavaliers, sans compter trois mille blessés ou malades, soixante pièces de canon, et quarante drapeaux. Napoléon, environné de sa garde, faisait appeler, à mesure, les généraux, et leur adressait des paroles obligeantes. Il leur tint aussi, relativement au motif de la guerre, des discours pleins de fermeté : « Messieurs, leur dit-il, entre autres choses, votre maître me fait uue guerre injuste : je vous le dis franchement, je ne sais pas pourquoi je me bats; je ne sais ce que l'on veut de moi. Ce n'est pas dans cette seule armée que consistent mes ressources; cela serait-il vrai, mon armée et moi ferions bien du chemin. Mais j'en appelle au rapport de vos prisonniers qui vont bientôt traverser la France; ils verront quel esprit anime mon peuple, et avec quel empressement il viendra se ranger sous mes drapeaux. Voilà l'avantage de ma nation et de ma position; avec un mot, deux cent mille hommes de bonne volonté accourront auprès de moi, et en six semaines seront de bons soldats, au lieu que vos recrues ne marcheront que par force, et ne pourront qu'après plusieurs années faire des soldats. Je donne encore un conseil à mon frère l'empereur d'Allemagne, qu'il se hâte de faire la paix; c'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme. *L'idée que la fin de la dynastie de la maison de orraine serait*

arrivée, doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le continent; ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce, que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous. » Le général Mack ayant répondu que l'empereur d'Allemagne avait été forcé à la guerre par la Russie : *vous n'êtes donc plus une puissance*, lui répondit Napoléon.

Dans la capitulation d'Ulm furent compris trente-neuf généraux, dont onze feld-maréchaux, et dix-huit généraux majors.

Les troupes françaises montraient, depuis le commencement de la campagne, la plus vive ardeur. Elles ne se plaignaient que de ne pas voir assez souvent l'ennemi, et de ne pouvoir se mesurer avec lui, dans une bataille rangée. On se préparait à amputer la cuisse au nommé Brard, soldat du soixante-seizième régiment de ligne : *je sais que je n'y survivrai pas*, dit ce brave; *mais n'importe, un homme de moins n'empêchera point la soixante-seizième de marcher à l'ennemi, la bayonnette en avant.*

L'archiduc Ferdinand n'avait point attendu les Français dans Ulm. Avant leur arrivée autour de cette place, il en était sorti avec un corps de troupes qu'il fit battre en retraite sur la Bohême. Le général Murat, devenu beau-frère de Napoléon et prince, fut chargé de le poursuivre à la tête d'une grande partie de la cavalerie, à laquelle se joignit le régiment de chasseurs à cheval de la

garde impériale. L'archiduc évita avec habileté des engagemens généraux, qui eussent perdu les soldats qu'il commandait; mais il ne put épargner à son arrière-garde, des combats partiels. Ces combats devinrent pour un officier français, le sujet d'une des actions les plus heureuses et les plus hardies que la guerre puisse offrir. Dans un moment où les chasseurs à cheval de la garde formaient tête de colonne, le lieutenant Desmichels, commandant l'avant-garde de ces chasseurs, forte de trente hommes, rencontra devant Nuremberg, l'ennemi, dont l'arrière-garde, à cause des défilés que présente, à chaque pas, la route de Bohême, était composée, ce jour-là, de trois cents hommes d'infanterie environ. Le commandant de cette troupe, croyant n'avoir rien à craindre sur le territoire prussien qu'il foulait alors, se gardaitmal : le lieutenant Desmichels, profitant de sa sécurité, fondit sur lui à l'improviste, et fit toute sa troupe prisonnière.

Animé par ce premier succès, cet officier, ayant chargé deux de ses chasseurs de conduire les prisonniers à son régiment, continua de s'avancer. Au-delà de Nuremberg, il aperçut un gros bataillon qui, comptant sur l'arrière-garde, marchait sans défiance. Le peloton de chasseurs s'élança aussitôt sur ces nouveaux ennemis, et sabra tout ce qui ne se pressait point assez de mettre bas les armes; quatre cents prisonniers et deux dra-

peaux furent le résultat de cette charge. Cependant quelques fantassins avaient eu le temps de faire feu ; au bruit de cette fusillade, quatre cents dragons de Latour, qui marchaient immédiatement avant cette infanterie, revinrent sur leurs pas, et la tête de leur colonne chargea assez vivement le peloton de chasseurs. Ceux-ci, dont le front, vu la disposition des lieux, était égal à celui de l'ennemi, coururent, quoique vingt fois moins nombreux, au-devant de cette attaque : ils culbutèrent le premier peloton de l'ennemi; celui-ci entraîna le second, et ainsi de suite, jusqu'à la queue de la colonne. Les dragons, renversés de cette sorte, ne cessèrent de fuir pendant deux lieues, dans le plus grand désordre, abandonnant au pouvoir de leurs adversaires, vingt-cinq pièces de canon, tous leurs chariots de munitions et une caisse militaire; ils eurent, de plus, cinquante hommes tués, et laissèrent sur le champ de bataille cent cinquante prisonniers, dont un officier supérieur et trois autres officiers.

En sortant du long défilé où s'étaient accomplis ces exploits, qui sembleraient fabuleux s'ils n'étaient glorieusement attestés, les chasseurs aperçurent dans la plaine beaucoup de cavalerie rangée en bataille : ils s'arrêtèrent après avoir encore enlevé deux pièces de canon qui venaient de tirer à mitraille sur eux. Le régiment de chasseurs déboucha alors; mais l'ennemi ne l'attendit pas. Napoléon, instruit de cette action, et en ayant

recueilli les prenvées, nomma M. Desmichels capitaine, et officier de la légion d'honneur; chaque soldat du peloton de chasseurs reçut l'étoile de la légion.

Le lendemain même de la prise d'Ulm, Napoléon fut informé que les Russes s'avançaient à grandes journées au secours de l'Autriche. Il les annonça à son armée, par un ordre du jour dans lequel on remarqua ces mots : *Soldats de la grande armée, nous avons fait une campagne de quinze jours, et vous ne vous arrêterez pas là; cette armée russe, que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons l'exterminer!*

Le 11 novembre, il fit son entrée dans la capitale de l'Autriche. L'empereur François l'avait, à l'avance, évacuée, pour aller se joindre à l'empereur de Russie, qui, à la nouvelle des succès extraordinaires de Napoléon, s'était mis en retraite, afin d'avoir le temps de rassembler ses troupes et de les établir dans une position avantageuse.

Suivis de près par les Français, les Russes eurent des corps battus à Crems et à Hollabrunn. Un peu plus loin ils furent joints par des renforts qui portèrent leur armée à soixante-douze mille hommes. Elle avait pour général en chef le général Kutusow. L'armée française, qui ne montait pas à plus de quarante-deux mille hommes, s'arrêta dans la position de Brünn; en Moravie. Le 21 novembre, l'ennemi fut encore renforcé par un corps de dix

mille hommes de garde impériale russe sous les ordres du grand duc Constantin. Le 27 novembre, l'armée alliée, que nous nommerons désormais ainsi, parce qu'elle était composée de Russes et d'Autrichiens, fit un mouvement en avant, et força l'avant-garde française de se replier. Napoléon affecta la crainte à la suite de ce mouvement, battit en retraite pendant la nuit, et alla prendre position à trois lieues en arrière. Cette manœuvre, faite à dessein de tirer les alliés de l'emplacement avantageux qu'ils occupaient d'abord, les gonfla d'orgueil, et leur inspira une funeste présomption : ils ne virent plus dans Napoléon qu'un adversaire, à demi-vaincu avant d'en venir aux mains, qui regrettait de s'être avancé imprudemment, et ne songeait dès lors qu'à se dérober. Toute leur inquiétude consistait dans la crainte de ne pouvoir peut-être pas l'empêcher de s'échapper avec quelques débris de son armée. Napoléon devinant leur pensée à leur contenance, et s'applaudissant du succès de son stratagème, en suivit le développement avec une joie secrète et une patience inaltérable. Il envoya le général Savary au camp allié, pour complimenter l'empereur de Russie et lui demander une entrevue ; cette démarche ne pouvait qu'augmenter encore la confiance de l'ennemi. Quand Savary revint, il rapporta à Napoléon, que l'empereur Alexandre lui avait fait l'accueil le plus gracieux ; mais que tout le monde autour de lui se croyait à

la veille d'une victoire certaine. Cet officier fut suivi de près par le jeune prince Dolgorouski envoyé pour entrer en pourparlers. Le prince russe, enhardi encore par les précautious extrêmes qu'on affecta de prendre en sa présence, aux avant-postes français où Napoléon vint le recevoir, ne lui proposa rien moins que l'abdication de la couronne d'Italie, et l'évacuation de la Belgique, conditions auxquelles on pourrait consentir à laisser l'armée française regagner paisiblement les frontières de la France. Napoléon, dans l'entretien, eut soin de ne rien dire qui ne sentît la détresse où on le croyait réduit. Confirmé dans la fausse opinion où il était par le retour de son envoyé, l'empereur de Russie ordonna la continuation des mouvemens faits depuis deux jours pour battre et envelopper en même temps l'armée française. Le 1er décembre, les alliés se présentèrent hardiment devant les grand'gardes françaises à portée de pistolet, et défilèrent pendant quatre lieues sur une marche de flanc. Loin de paraître vouloir troubler cette manœuvre, les Français feignirent d'en être épouvantés, et de ne voir qu'avec un profonde terreur le grand nombre d'hommes qu'elle déployait à leur yeux : le prince Murat, ayant fait une sortie dans la plaine, à la tête d'un détachement de cavalerie, rentra aussitôt avec précipitation dans le camp, comme si là, seulement, il eût pu se croire, pour quelques momens, en sûreté.

Ce n'était cependant pas la crainte qui régnait dans le camp français, ni chez le chef, ni chez le soldat : chacun y était plein d'espérance et d'ardeur. L'avant-veille du combat, on avait entendu Napoléon dire, en parcourant les villages de Tellnitz, Sokolnitz et Ménitz : *Si je voulais empêcher l'ennemi de passer, c'est ici que je me placerais ; mais je n'aurais qu'une bataille ordinaire. Si, au contraire, je renforce ma droite, en la retirant vers Brünn, et que les Russes abandonnent les hauteurs, fussent-ils trois cent mille hommes, ils sont pris en flagrant délit, et perdus sans ressource.* Quand les alliés firent, le 1er décembre, le mouvement dont nous venons de parler, il s'écria avec joie : *avant demain au soir, cette armée est à moi.* La veille, en examinant la position qu'ils occupaient sur les hauteurs, il avait dit : *Si les ennemis attendent que j'aille les débusquer de là, ils attendront long-temps.*

Le 1er décembre était l'anniversaire du couronnement de Napoléon. Pendant la nuit de cette journée au 2, jour de la bataille, Napoléon parcourut les bivouacs, incognito. Les soldats l'ayant reconnu, allumèrent des fanaux de paille au bout de longues perches et coururent de toutes parts au-devant de lui. Il retourna à sa tente, au milieu de ce cortége à la fois touchant et terrible. Chacun lui adressait l'expression énergique de son amour et de son dévouement. Un vieux grenadier,

s'approchant plus près que tous les autres, lui dit: *Général, tu n'auras pas besoin de t'exposer; je te promets au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que, demain, nous t'amènerons les canons et les drapeaux de l'armée russe, pour fêter l'anniversaire de ton couronnement. — Voilà la plus belle soirée de ma vie*, répliqua Napoléon en s'adressant aux officiers qui l'entouraient; *mais je regrette de penser que je dois perdre bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfans; et, en vérité, je me reproche quelquefois ces sentimens, car je crains qu'ils ne finissent par me rendre inhabile à faire la guerre.* Il mêlait les exhortations à ces marques d'amitié: *Soldats*, dit-il en passant devant le cinquante-septième régiment, *souvenez-vous qu'il y a long-temps que je vous ai nommé le Terrible.*

Dans la bataille, les alliés voulurent se servir de leur gauche pour tourner l'armée française; pendant qu'ils faisaient ce mouvement, Napoléon tomba sur leur centre et l'écrasa, ce qui mit leur aile gauche dans la situation la plus critique. En général, leur plan manqua d'ensemble, et leurs colonnes, se liant mal entre elles, ne purent se secourir convenablement. L'empereur de Russie, et son frère le grand duc Constantin, combattirent bravement de leur personne, mais sans pouvoir

fixer la victoire de leur côté. N'étant qu'au nombre de soixante mille hommes, dont quinze mille ne brûlèrent pas une amorce, les Français restèrent vainqueurs de quatre-vingt-deux mille Russes et Autrichiens, qui tous combattirent.

Le village d'Austerlitz donna son nom à cette action mémorable, que les soldats appelèrent aussi la bataille des trois empereurs.

Les alliés y perdirent plus de quarante mille hommes, dont dix-neuf mille Russes. Une colonne entière, se trouvant acculée à un lac glacé, s'y engloutit en voulant le traverser, pour échapper au vainqueur.

Les Français prirent toute l'artillerie ennemie, un grand nombre de drapeaux parmi lesquels on compta ceux de la garde impériale russe, quinze généraux et cinq cents officiers de tous grades : ils eurent eux-mêmes sept cent soixante-seize hommes tués et six mille blessés, dont trois mille furent en état de reprendre leur service au bout de huit jours. De ce nombre était le général Saint-Hilaire, qui reçut une blessure dès le commencement de la bataille, et n'en continua pas moins de combattre. Les généraux de division Walther et Kellermann, les généraux de brigade Valhubers, Thiébaut, Sébastiani, Compans, et Rapp, aide-de-camp de Napoléon, furent aussi blessés. Le dernier, en chargeant à la tête des grenadiers de la garde, fit pri-

sonnier le prince Repnin, commandant les chevaliers-gardes de l'empereur de Russie.

Napoléon témoigna hautement sa satisfaction aux troupes : « Soldats, leur dit-il dans une proclamation, je suis content de vous; vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité; vous avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle.... Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été en moins de quatre heures, ou coupée, ou dispersée; ce qui a échappé à notre fer, s'est noyé dans les lacs.... La paix ne peut pas être éloignée.... Lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de la patrie sera accompli, je vous ramènerai en France; là, vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : *j'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour qu'on réponde : *voilà un brave!* »

Au moment où il donnait le signal du combat, il s'était écrié : *Il faut faire finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis!*

Tout, dans ce jour, appartint à l'héroïsme. La plupart des blessés, demeurés sur le champ de bataille, s'oubliaient eux-mêmes pour ne songer qu'à la patrie. L'un demandait si la victoire était bien assurée; un autre disait avec orgueil : *je souffre*

depuis le commencement de la bataille, je suis abandonné; mais j'ai bien fait mon devoir. — *Général*, disait un troisième, *vous devez être content de vos soldats.*

La garde, vers le milieu de l'engagement, était au désespoir de n'avoir encore pu donner, et demandait à faire quelque chose: « Réjouissez-vous de ne rien faire, lui répondit Napoléon, vous devez donner en réserve; tant mieux si aujourd'hui on n'a pas besoin de vous.

La mort du général Valhubert, blessé grièvement dès le commencement de la bataille, fut d'un bel et grand exemple. Vu la grande supériorité numérique de l'ennemi, on avait défendu de dégarnir les rangs sous prétexte d'emmener les blessés. Des soldats voulurent néanmoins enlever le général que nous venons de nommer; il refusa de le souffrir: *Souvenez-vous de l'ordre du jour*, dit-il, *si vous revenez vainqueurs, on me relevera après la bataille; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie.* Cet officier écrivit les mots suivans à Napoléon, avant de mourir: « Sire, j'aurais voulu plus faire pour vous; je meurs dans une heure. Je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étaient dévoués, pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille; je n'ai pas besoin de vous

la recommander. » Les colonels Morland, Lacuée et Mas, qui succombèrent aussi, ne pensaient pas différemment.

Du côté des Français on perdit une seule aigle, encore fut-ce par accident; nous allons en donner la preuve. Cette aigle appartenait au quatrième régiment de ligne. Quelques jours après la bataille, Napoléon passa ce régiment en revue. Arrivé au premier bataillon, il dit: « Soldats, qu'avez-vous fait de l'aigle que je vous ai donnée? Vous aviez juré qu'elle vous servirait de point de ralliement, et que vous la défendriez au péril de votre vie; comment avez-vous tenu votre promesse? » Le major répondit, que le porte-drapeau ayant été tué dans une charge au milieu de la plus forte mêlée, la fumée avait empêché qu'on s'en aperçût; que cependant la division ayant fait un mouvement à droite, le bataillon avait appuyé ce mouvement; que ce n'était que long-temps après, qu'on s'était aperçu de la perte de son aigle; que la preuve qu'il avait été réuni, c'est qu'un moment après, il avait culbuté deux bataillons russes, et pris deux drapeaux, dont il faisait hommage, espérant que cela lui vaudrait qu'on lui rendît une autre aigle. Napoléon parut hésiter; puis il dit: « Officiers et soldats, jurez-vous qu'aucun de vous ne s'est aperçu de la perte de son aigle, et que si vous vous en étiez aperçus, vous vous seriez précipités pour la reprendre, ou que vous auriez péri sur le champ de

bataille ? car, un soldat qui a perdu son aigle, a tout perdu. » Mille bras se levèrent à la fois : « Nous le jurons, cria-t-on de toutes parts, nous jurons de défendre l'aigle que vous nous donnerez, avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre les deux drapeaux que nous vous présentons ! — En ce cas, dit en souriant Napoléon, je vous rendrai donc votre aigle. »

Les alliés s'étaient vaillamment battus, officiers et soldats. Le commandant de l'artillerie russe, était emmené prisonnier, après s'être vu enlever toute son artillerie. Il rencontra Napoléon : *Sire*, lui dit-il, dans son désespoir, *faites-moi fusiller, je viens de perdre toutes mes pièces.* — *Jeune homme*, lui répondit Napoléon, *j'apprécie vos larmes, mais on peut être battu par mon armée, et avoir encore des titres à la gloire.*

Ce fut l'empereur d'Allemagne qui, le premier, fit demander, par l'intermédiaire du prince Jean de Lichtenstein, une entrevue à Napoléon. La conférence eut lieu, le 4 décembre, au bivouac de ce dernier. » Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois, dit Napoléon à l'empereur d'Allemagne. » Le monarque allemand répondit en souriant : « vous tirez si bon parti de votre habitation, qu'elle doit vous plaire. » On convint d'un armistice, et l'on arrêta les premières conditions de la paix. L'empereur d'Allemagne demanda une trève pour les restes de l'armée russe. Napoléon lui

objecta que cette armée était cernée; « mais, ajouta-t-il, je désire faire une chose agréable à l'empereur Alexandre : je laisserai passer son armée, j'arrêterai la marche de mes colonnes; mais Votre Majesté me promet-elle que l'armée russse retournera en Russie, et évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne? — C'est l'intention de l'empereur Alexandre, je puis vous en assurer; d'ailleurs, vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers. » Le général Savary fut chargé de suivre l'empereur d'Allemagne, pour recevoir la parole de l'empereur Alexandre. Quand l'empereur d'Allemagne se fut éloigné, Napoléon dit à ses officiers : « cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, et prendre l'armée russe et autrichienne; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

Le général Savary arriva, vers minuit, à l'armée russe. Elle était dans le plus grand désordre et cernée par le général Davoust. « Dites à votre maître, lui cria l'empereur de Russie aussitôt qu'il l'aperçut, qu'il a fait des miracles; que la journée d'hier a accru mon admiration pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais puis-je me retirer en sûreté? — Oui, Sire, si Votre Majesté ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Et qu'est-ce? — Que Votre Majesté fera retirer son armée par les journées

d'étape qui seront marquées par l'empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition j'ai ordre de me porter à nos avant-postes, et d'y donner des ordres pour protéger votre retraite, l'empereur voulant respecter l'ami du premier consul. — Quelle garantie vous faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. » Cet officier alla aussitôt pourvoir à tout. L'empereur de Russie lui avait demandé quelques détails sur la bataille : « vous étiez inférieurs à moi, et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. — Sire, c'est l'art de la guerre, et le fruit de quinze ans de gloire; c'est la quarantième bataille que l'empereur donne. — Cela est vrai; c'est un grand homme de guerre. Pour moi c'est la première fois que je vois le feu : je n'ai jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. — Sire, quand vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. — Je m'en vais donc dans ma capitale. L'empereur d'Autriche m'a fait dire qu'il est content; je le suis aussi. » Dès le lendemain, ce prince donna à son armée, l'ordre de retourner en Russie. Il reprit lui-même, en poste, la route de Saint-Pétersbourg. Napoléon lui renvoya sa garde-noble et ses chevaliers-gardes, sans rançon.

Le 6 un armistice fut signé entre la France et l'Autriche. Le 26 on conclut un traité de paix à Presbourg. Par ce traité, la souveraineté de la Bavière et du Wurtemberg fut reconnue; Venise se

trouva réunie au royaume d'Italie, et la constitution germanique fut abolie; le chef de la maison d'Autriche, ensuite des concessions qu'il faisait, ne fut plus, à bien parler, qu'empereur d'Autriche, et non pas d'Allemagne. (*Note* 3.)

Le roi de Naples s'était engagé, par un traité formel, à garder la neutralité la plus exacte pendant la guerre de 1805; il ne devait surtout confier le commandement de ses armées ou de ses places à aucun officier russe, autrichien, anglais, ou émigré français. Cependant, le 20 novembre, des Russes, des Anglais et des Esclavons débarquèrent amicalement à Naples, et les troupes napolitaines reçurent l'ordre d'obéir au général Lasci qui commandait les Russes. Délivré des ennemis qu'il avait eu à combattre, Napoléon songea à tirer vengeance de la cour de Naples. Une armée française et italienne marcha bientôt contre elle, ayant à sa tête l'aîné des frères de l'empereur des Français. La proclamation suivante, en date du 27 décembre, avait appris à cette armée, où elle allait, et quels griefs elle était appelée à redresser. « Soldats, était-il dit dans cette proclamation, depuis dix ans j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples : il a tout fait pour se perdre. Après les batailles de Dégo, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance : je me fiai aux paroles de ce prince et fus généreux envers lui. Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui, le

premier, avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul sans défense : il m'implora; je lui pardonnai une seconde fois. Il y a peu de mois que vous étiez aux portes de Naples. J'avais d'assez légitimes raisons de pressentir la trahison qui se méditait, et de venger les outrages qui m'étaient faits. Je fus encore généreux : je reconnus la neutralité de Naples; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume; et pour la troisième fois, la maison de Naples fut affermie et sauvée. Pardonnerons-nous une quatrième fois? Nous fierons-nous, une quatrième fois, à une cour sans honneur, sans raison? Non! non! la dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne. Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle manière nous punissons les parjures. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie entière est soumise à mes lois ou à celles de mes alliés; que le plus beau pays de la terre est enfin affranchi du joug des hommes les plus perfides; que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats, égorgés dans les ports de la Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé à tous les périls des naufrages de la mer, des déserts et de cent combats, sont enfin apaisés. Soldats! mon frère marche à votre tête; il connaît mes projets;

il est dépositaire de toute mon autorité ; il a toute ma confiance, honorez-le de la vôtre. »

En vain le roi de Naples voulut-il détourner la tempête prête à fondre sur lui ; ses envoyés ne furent pas même écoutés. A l'approche de Joseph Napoléon les troupes de la coalition disparurent. Les Russes allèrent joindre les vaisseaux qui les attendaient à Baies pour les transporter à Corfou ; les Anglais s'embarquèrent à Castellamare : le roi Ferdinand se vit réduit aux seules forces napolitaines qui furent bientôt dissoutes. Lui et sa famille ne tardèrent pas à être forcés de se réfugier en Sicile, et Joseph Napoléon fut, par son frère, proclamé roi du pays qu'il venait de conquérir.

En revenant à Paris, Napoléon s'arrêta quelques jours à Munich, pour y être témoin du mariage du vice-roi d'Italie, son beau-fils, avec une fille du roi de Bavière. Il adopta en même temps ce jeune prince, afin de le rendre habile à porter plus tard la couronne italienne, qui ne devait rester sur la tête de l'empereur des Français que jusqu'à la paix générale.

La victoire avait consacré les empiètemens auxquels les empereurs de Russie et d'Autriche avaient voulu vainement s'opposer : de nouvelles entreprises ne tardèrent pas à amener de nouveaux combats.

La première fut la création d'un royaume de Hollande en faveur de celui des frères de Napoléon

dont le prénom était Louis. Elle se fit de la manière suivante.

Le jeudi 5 juin 1806, une députation extraordinaire des états-généraux de Hollande ayant été présentée à l'audience de l'empereur des Français, le vice-amiral Verhuel, président, parla en ces termes :

« Sire,

» Les représentans d'un peuple connu par sa patience courageuse dans les temps difficiles, célèbre par la solidité de son jugement et par sa fidélité à remplir ses engagemens, nous ont donné l'honorable mission de nous présenter devant le trône de Votre Majesté. Ce peuple a beaucoup souffert des agitations de l'Europe et des siennes. Témoin des catastrophes qui ont renversé quelques états, victime des désordres qui les ont tous ébranlés, il a senti la nécessité de se placer sous la première des sauvegardes politiques de l'Europe. Nous sommes chargés, Sire, d'exprimer à Votre Majesté le vœu de nos représentans; nous la supplions de nous accorder comme chef suprême de notre république, comme roi de Hollande, le prince Louis Napoléon, frère de Votre Majesté, auquel nous remettons, avec une entière et respectueuse confiance, la garde de nos lois, la défense de nos droits politiques, et tous les intérêts de notre patrie. »

L'empereur des Français répondit :

« MM. les représentans du peuple batave,

« J'ai toujours regardé comme le premier intérêt de ma couronne de protéger votre patrie..... J'adhère à vos vœux. Je proclame roi de Hollande le prince Louis. Vous, prince, régnez sur ce peuple; protégez ses libertés, ses lois, sa religion, mais ne cessez jamais d'être Français....... »

Le prince Louis répliqua alors :

« Sire, j'irai régner en Hollande, puisque les Hollandais le désirent, et que Votre Majesté l'ordonne. Votre Majesté permettra que j'éprouve des regrets en m'éloignant d'elle, mais ma vie et ma volonté lui appartiennent. »

Le sénat apprit par un même message cette nouvelle et celle de l'élévation du cardinal Fesch, oncle de son souverain, à la dignité de coadjuteur de l'électeur archi-chancelier de l'empire d'Allemagne.

Deux mois auparavant on avait donné à ce premier corps de l'empire français, lecture de six décrets impériaux, qui avaient aussi leur importance sous plus d'un rapport.

Le premier prononçait la réunion au royaume d'Italie, des provinces vénitiennes cédées par l'empereur d'Allemagne dans le traité de Presbourg.

Le second assurait le trône de Naples au prince Joseph et à sa descendance légitime et masculine.

Les troisième et quatrième donnaient en toute souveraineté, l'un au prince Murat, les duchés de Clèves et de Berg; l'autre, à la princesse Pauline

(une des sœurs de Napoléon), et au prince Borghèse, son époux, la principauté de Guastalla.

Le cinquième décret investissait le maréchal Berthier, de la principauté de Neufchâtel.

Le sixième réunissait, au profit de la princesse Élisa et du prince Bacciochi, son époux, les pays de Massa, Carrara et Garfaguana, à la principauté de Lucques.

Le septième enfin fondait, dans les états de Parme et de Plaisance, deux grands fiefs héréditaires, qui plus tard furent conférés, l'un à l'archi-chancelier de l'empire, Cambacérès, sous le titre de *grand-duc de Parme*; et l'autre à l'archi-trésorier, Lebrun, sous celui de *grand-duc de Plaisance.*

Napoléon avait d'abord réussi à obtenir une espèce d'aveu tacite du roi de Prusse pour toutes celles de ces dispositions politiques qui pouvaient l'inquiéter, en lui faisant à lui-même don du Hanovre; mais bientôt un dernier empiètement, qu'on ne voulut lui laisser balancer par rien, mit les armes à la main de ce prince, qui du reste n'eut, dans le moment, qu'à gémir sur sa résistance. Le 12 juillet, les ministres de différens princes d'Allemagne signèrent à Paris, avec l'empereur des Français, un pacte fédératif dont nous allons offrir à nos lecteurs les principales dispositions.

1°. Les états de leurs majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, de leurs altesses les électeurs archichancelier et de Bade, le duc de Berg et de

Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau, etc., seront séparés à perpétuité du territoire de l'empire germanique, et unis entre eux par une confédération particulière sous le nom d'états confédérés du Rhin;

2°. Chacun des rois et princes confédérés renoncera à ceux de ses titres qui expriment des rapports quelconques avec l'empire germanique;

3°. L'électeur archichancelier prendra les titres de *prince primat* et d'*altesse éminentissime*;

4°. L'électeur de Bade, le duc de Berg, le landgrave de Hesse-Darmstadt, prendront le titre de *grand-duc*, et jouiront des droits, honneurs et prérogatives attachés à la dignité royale;

5°. Les intérêts communs des états confédérés seront traités dans une diète dont le siége sera à Francfort, et qui sera divisée en deux colléges; savoir: le collége des rois et le collége des princes;

6°. Les princes devront nécessairement être indépendans de toute puissance étrangère à la confédération, et ne pourront prendre de service, en aucun genre, que dans les états confédérés ou alliés à la confédération;

7°. Sa Majesté l'empereur des Français sera proclamé *protecteur de la confédération*, et en cette qualité, au décès de chaque prince primat, il en nommera le successeur;

8°. Le prince primat réunira à ses états, et pos-

sédera en toute propriété et souveraineté la ville et le territoire de Francfort;

9°. Chacun des rois et princes confédérés possédera en toute propriété les terres équestres enclavées dans ses possessions;

10°. Les membres des ordres militaires ou religieux qui, en conséquence du présent traité, seront dépossédés ou sécularisés, recevront une rente annuelle et viagère proportionnée au revenu dont ils jouissaient;

11°. Il y aura entre l'empire français et les états confédérés, collectivement et séparément, une alliance, en vertu de laquelle toute guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir deviendra immédiatement commune à toutes les autres;

12°. Dans le cas où une puissance étrangère à l'alliance, et voisine, armerait, les hautes parties contractantes, pour ne pas être prises au dépourvu, armeront pareillement, d'après la demande qui en sera faite par le ministre de l'une d'elles à Francfort;

13°. Le contingent à fournir par chacun des alliés, en cas de guerre, est fixé comme il suit:

La France fournira deux cent mille hommes de toutes armes; la Bavière, trente mille; le Wurtemberg, douze mille; le grand duché de Bade, huit mille; le grand duché de Berg, cinq mille; Darmstadt, quatre mille.

14°. Les hautes parties contractantes se réservent d'admettre, par la suite, dans la confédération, les princes et états d'Allemagne qu'il sera trouvé de l'intérêt commun d'y admettre.

En vertu de ce traité, si connu sous le nom de *Confédération du Rhin*, le 1er septembre, la diète de Francfort fut dissoute, et fit place aux représentans du nouveau corps germanique.

Au fond, le roi de Prusse se trouvait ainsi presqu'à la merci de l'empereur des Français. Ayant sur un point de sa frontière, pour voisin, un roi, frère de Napoléon, il se voyait encore, d'un autre côté, en péril d'être attaqué par une confédération puissante, au moindre signe d'un homme qui ne haïssait pas les occasions de guerre. Il témoigna le désir de former une *Confédération du Nord*, dans laquelle il comprendrait tous les états non nommés dans la *Confédération du Rhin*. Contrarié dans ce vœu, et menacé peut-être par Napoléon, il se hâta d'assembler son armée pour prévenir son ennemi, et éclata même avant que les Russes, qui se mettaient en mouvement pour lui prêter la main, fussent à sa portée. Le 9 octobre, on vit sortir de son quartier-général d'Erfurt, le manifeste suivant, qui fut le signal des hostilités.

MANIFESTE DU ROI DE PRUSSE.

« Sa Majesté le roi de Prusse, en prenant les armes pour la défense de son peuple, croit nécessaire de faire connaître à la nation et à l'Europe

les motifs qui lui font regarder la guerre comme un devoir.

» La politique française a été depuis quinze ans le fléau de l'humanité. Que les dominateurs mal affermis qui, depuis 1792, se sont succédés dans le gouvernement de la France n'aient espéré maintenir leur puissance chancelante qu'en entraînant la nation dans une suite de guerres non interrompues; qu'ils aient cru garantir leur existence politique, en plongeant les autres peuples dans un abîme de malheurs, rien d'étonnant.

» Mais lorsqu'on vit s'établir dans ce pays un gouvernement plus stable, auquel on ne pouvait pas supposer le même besoin, les amis de la paix conçurent des espérances; et certes, Napoléon, revêtu d'un pouvoir absolu, couvert des lauriers de la victoire, entouré d'états faibles ou d'adversaires terrassés, était appelé à jouer un plus beau rôle. Il ne lui restait plus rien à faire pour la gloire de la France; il pouvait tout pour sa prospérité.

» Nous le disons à regret : le gouvernement français avait changé; la politique française resta la même. Une ambition insatiable fut toujours son caractère prédominant. Pour arriver à ses fins, elle abusa tour à tour de la force des armes et des transactions de la paix. A peine celle d'Amiens fut-elle conclue, que le signal des premières usurpations fut donné. Deux états indépendans, la Hollande et la Suisse, furent forcés d'accepter des

constitutions qui en firent des provinces françaises. Le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre fut une suite de ces actes arbitraires.

» Cependant la paix ne fut pas interrompue sur le continent; l'empire germanique l'avait achetée par des sacrifices énormes. Ce fut au milieu de cette paix que les troupes françaises envahirent l'électorat d'Hanovre, auquel la guerre entre la France et la Grande-Bretagne devait être étrangère. Ce fut au milieu de cette paix que les mêmes troupes violèrent l'indépendance du territoire allemand d'une manière plus outrageante encore : les Allemands n'ont pas vengé la mort du duc d'Enghien; mais jamais le souvenir de ce forfait ne s'effacera parmi eux.

» Le traité de Lunéville garantissait l'indépendance des républiques d'Italie. En dépit des promesses les plus solennelles, Napoléon plaça sur sa tête la couronne de fer; Gênes fut réuni à la France; Lucques eut le même sort. Le Portugal n'obtint la permission de garder la neutralité qu'au poids de l'or. Ces faits étaient toujours accompagnés d'un système d'injures et d'outrages.

» La Prusse ne pouvait voir avec indifférence ces vexations. On sait trop ce que la Prusse a fait pour obliger Napoléon. Ce fut la première puissance qui reconnut ce prince. Tout ce que le devoir d'un bon voisin peut commander, la Prusse l'avait

accompli pendant six années consécutives. Il y a plus : la Prusse avait conservé une haute estime pour une nation vaillante qui avait appris à son tour à estimer la Prusse. Le roi se plaisait à rendre justice au génie du chef des Français. Il ne voulait pas rompre des liens que la nature des choses et une certaine communauté d'intérêts avaient formés. Le souvenir de ce temps n'existe plus pour Napoléon.

» La Prusse permit l'invasion de l'électorat d'Hanovre; c'est une faute qu'elle se reproche. La Prusse refusa d'entrer dans la quatrième coalition, qui fut si funeste à l'Autriche. La Prusse ferma les yeux sur la violation que les Français firent de son territoire de Bayreuth, le 3 octobre de l'année dernière.... C'est ainsi que se prolongea, pendant plusieurs années, un combat remarquable entre la modération et la bonne foi d'une part, l'insolence et l'abus du pouvoir de l'autre.

» Le roi avait enfin appris à connaître l'empereur des Français; il déclara qu'il se regardait comme dégagé de toutes les obligations contractées avec lui; il mit ses armées sur pied; mais, se tenant sur la défensive, on sait les désagrémens que son inaction lui attira de la part de l'Angleterre.

» La France n'y gagna rien; mais elle triomphait en secret de l'idée d'avoir brouillé deux cours, dont l'accord pouvait lui devenir funeste.

» De nouveaux griefs ont mis le comble à l'inso-

lence des Français et poussé à bout la patience du roi.

» La base du traité de Presbourg était le *statu quo* du moment de la signature, et par conséquent la garantie de l'empire germanique constitué comme il était. Le traité garantissait à François II les rapports dans lesquels la paix le plaçait, et par conséquent la couronne d'Allemagne, et les prérogatives qui y étaient attachées. La même garantie commune confirmait et resserrait le lien, qui, depuis tant de siècles, attachait la Bavière et le Wurtemberg à l'empire. Trois mois après, *la confédération du Rhin* renversa la constitution de l'empire germanique, ravit à l'empereur le plus beau joyau de sa couronne, et plaça la Bavière, le Wurtemberg, etc.... sous la tutelle de la France.

» Mais, pour juger cet événement mémorable, est-il nécessaire d'avoir recours aux traités? Les nations ont des droits avant les conventions diplomatiques : et quand la France ne se serait pas jouée de la sainteté des sermens, cet acte d'un despotisme sans exemple n'en aurait pas moins révolté tous les esprits.

» Priver de leur souveraineté des princes qui n'avaient jamais offensé la France; les transformer en vassaux de quelques vassaux du gouvernement français; anéantir d'un coup de plume une constitution qui date depuis plus de mille ans, qu'une longue habitude et des rapports réciproques avaient rendue

chère à tant de princes, que toutes les puissances de l'Europe et la France elle-même avaient si souvent garantie ; l'anéantir malgré le désespoir des victimes, et les remords des complices ; l'anéantir sans en prévenir l'empereur d'Allemagne, auquel on ravissait une couronne; sans consulter la Russie, qui, naguère encore, avait garanti la ligue germanique, ni la Prusse, si essentiellement intéressée à l'existence de cette ligue ! certes ! on a vu de grandes catastrophes produites par le fléau de la guerre ; mais jamais, au milieu de la paix, on n'avait osé donner à l'univers un pareil spectacle ! »

Après avoir ici précisé quelques-unes des suites désastreuses de cet attentat à la liberté germanique, le roi de Prusse continuait en ces termes :

« Le dernier doute sur les intentions de Napoléon avait disparu ; des troupes de l'intérieur de la France marchaient vers le Rhin ; il était évident que la Prusse allait être attaquée; un temps précieux se perdait. Le roi fit présenter par le général Knobelsdorff une note renfermant les conditions auxquelles il consentait à s'arranger. La note resta sans réponse.

» Désormais le roi ne peut confier qu'aux armes l'honneur et la sûreté de sa personne. Il les prend avec un sentiment pénible, parce qu'une gloire qui coûtera des larmes à son peuple n'a jamais pu le tenter : il les prend avec confiance, parce que sa cause est juste. Le roi a poussé la condescendance jusqu'au dernier point : l'honneur ne lui permet pas

d'aller plus loin. Le roi a supporté tout ce qui ne regardait que sa personne; il s'est mis au-dessus des jugemens de l'ignorance et de la calomnie, dans l'espoir qu'il pourrait conduire son peuple sans secousse à l'époque qui arrivera peut-être tard, mais qui arrivera infailliblement, où l'usurpation trouvera son terme, l'ambition son châtiment, et l'honneur sa récompense. »

Cependant l'ennemi que voulait abattre le descendant du grand Fréderic était sur ses gardes. A peine le roi de Prusse avait-il commencé à mettre son armée sur le pied de guerre, que l'empereur des Français, faisant usage du pouvoir que lui donnait son titre de *protecteur de la confédération du Rhin*, avait écrit à tous les princes confédérés : « Que la Prusse armait depuis un mois, sans cause et sans raison; que ces armemens lui paraissaient le résultat d'une coalition avec la Russie et l'Angleterre, dirigée principalement contre la confédération du Rhin; que, dans ce cas, il lui paraissait urgent de convoquer les forces que la confédération du Rhin était obligée de fournir pour la défense de ses intérêts communs; qu'au lieu de deux cent mille hommes que, par le traité, la France devait fournir, elle en fournirait trois cent mille; et que les troupes nécessaires pour compléter ce nombre, *seraient transportées en poste sur le Rhin.* »

Tandis que cette dernière disposition s'exécutait effectivement avec toute la célérité possible, Napo-

léon adressait à son sénat une lettre ostensible, dans laquelle il disait :

« Les armées prussiennes, portées au grand complet de guerre, se sont ébranlées de toutes parts, ont dépassé leurs frontières et envahi la Saxe. Notre premier devoir, à cette nouvelle, a été de passer le Rhin nous-même, de former nos camps, et de faire entendre le cri de guerre. Il a retenti au cœur de tous nos guerriers.

» Tous nos camps sont formés; nous allons marcher contre les armées prussiennes, et repousser la force par la force. Dans une guerre aussi juste, où nous ne prenons les armes que pour nous défendre, que nous n'avons provoquée par aucun acte, par aucune prétention, et dont il nous serait impossible d'assigner la vraie cause, nous comptons entièrement sur le secours de Dieu, sur l'appui des lois, et sur l'affection de nos peuples. »

Le 1er. octobre on négociait encore; et le 4, l'auteur de cette lettre était à Wurtzbourg, à la tête de cent cinquante mille hommes, qu'il animait aux combats par cette allocution :

« SOLDATS !

» L'ordre pour votre rentrée en France était parti; vous vous en étiez déjà rapprochés par plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

» Mais lorsque nous nous abandonnions à cette

constante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin; depuis deux mois nous sommes provoqués tous les jours davantage.

» Soldats! il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

» Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva, il y a quatorze ans, dans les plaines de la Champagne; qu'elle apprenne que, s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance, avec l'amitié du grand peuple, son inimitié, qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de l'esprit de sagesse et de raison, est plus terrible que les tempêtes de l'océan. »

Les dernières lignes de cette proclamation avaient trait au don que Napoléon avait fait du Hanovre à la Prusse.

Les Français trouvèrent les Prussiens en position entre la Saal et la Verra : le centre était à Gotha et à Erfurth; la droite à Tisenach, et la gauche à Weimar, appuyée sur les hauteurs qui couronnent la contrée, entre cette ville et Jéna. Les Prussiens avaient forcé les Saxons et les Hessois à entrer dans leurs rangs. Plusieurs combats

livrés par les Français aux troupes prussiennes les plus avancées préludèrent à l'affaire générale qui eut lieu le 14 octobre. Le prince Louis de Prusse, qu'on assurait avoir été le principal moteur de la guerre, périt dans l'un de ces combats.

Le 13, l'armée prussienne changea de direction, et se forma en bataille entre Capellendorf et Averstaedt, faisant face à la Saal. C'est dans cette position que se livra, le lendemain, la mémorable bataille de Jéna. La victoire fut complète pour les Français, bien qu'ils eussent attaqué sans attendre leur cavalerie. Ils firent environ trente-cinq mille prisonniers dont vingt généraux, et prirent soixante drapeaux ou étendards, trois cents pièces d'artillerie et des magasins immenses. Les Prussiens eurent encore plus de vingt mille tués ou blessés, parmi lesquels le duc de Brunswick, les généraux Schmettau et Ruchel. Le prince Henri de Prusse et le maréchal Mollendorf furent blessés d'une manière grave, mais non mortellement. Les rapports des Français ne portèrent de leur côté, le nombre des morts qu'à onze cents hommes, et celui des blessés à trois mille. Parmi leurs morts ils comptèrent le général de Billi; les colonels Vergès du douzième de ligne, Lamotte du trente-sixième, Nicolas du soixante-unième, Higonet du cent huitième, Harispe du seizième d'infanterie légère, Marigny du vingtième de chasseurs, et Barbe du neuvième de hussards. Le général Conroux fut blessé. Le maréchal Lannes eut

la poitrine rasée d'un biscayen qui, fort heureusement, ne porta pas. Les habits du maréchal Davoust furent criblés de balles.

Tous les corps de l'armée française se couvrirent de gloire. On remarqua cependant, d'une manière particulière, des charges exécutées par les premier, septième et vingtième régimens de chasseurs, et les troisième de hussards et douzième de chasseurs sous les ordres, les uns du général Durosnel, et les autres du général Colbert.

Napoléon commanda en personne, et jamais son habileté ne décida plus promptement la victoire. Avant d'engager l'action il parcourut plusieurs lignes de son armée. Il recommanda à chaque corps la cavalerie prussienne depuis si long-temps vantée; il leur parla de l'anniversaire d'Ulm qui effaçait les souvenirs de la Champagne; il leur rappela que l'armée d'Autriche à Ulm était embarrassée dans ses positions, comme les Prussiens dans les leurs, auprès de Jéna, puisqu'ils avaient déjà perdu leurs lignes d'opérations, leurs magasins, et la majeure partie de leurs ressources, soit pour se défendre, soit pour attaquer : il leur fit sentir que, dans ce moment, les Prussiens étaient réduits, après quelques jours de campagne, à combattre, non pour vaincre, mais pour tâcher de se retirer avec honneur de toutes les fausses positions où ils s'étaient placés; qu'ils ne pouvaient obtenir de retraite qu'en faisant une trouée sur divers points, et que les corps qui ne

résisteraient point assez vivement à leurs tentatives, se couvriraient conséquemment d'opprobre. On répondit à ces paroles par des cris mille fois répétés de : *marchons !*

Il ne resta au roi de Prusse d'autre moyen d'échapper aux vainqueurs, que de fuir, pendant la nuit, à travers champs, par un intervalle qui se trouva dans le centre de l'armée française, et n'ayant pour toute escorte que son seul régiment.

Au moment où Napoléon faisait certaines dispositions, vers le milieu de la bataille, du sein de la garde à pied condamnée à rester dans l'inaction, on entendit plusieurs voix s'écrier : *en avant !* — *Qu'est-ce*, dit Napoléon? *Ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de barbe, qui peut vouloir préjuger ce que je dois faire; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées avant de prétendre me donner des avis.* C'étaient de jeunes soldats qui avaient proféré ces cris d'impatience.

La reddition des forteresses prussiennes suivit de près la bataille de Jéna. Cette bataille avait porté un coup terrible à la Prusse. La terreur fut extrême dans la capitale. Qu'on juge du découragement par cette courte annonce de la gazette de Berlin : *l'armée du roi a été battue à Auerstaedt; le roi et ses frères sont en vie.*

Les Français ayant ainsi anéanti en quelque sorte un de leurs ennemis, se mirent à poursuivre dans tous les sens les débris de son armée. Le corps lé

plus considérable de cette armée, vivement pressé et presque cerné par ses adversaires, se retira en toute hâte sur Pulstuck, où il fut joint par une division russe. Ce renfort ne l'empêcha pas d'être battu, et forcé de fuir plus loin encore avec ses auxiliaires.

L'armée russe et prussienne, s'augmentant de moment en moment par les troupes russes qui lui arrivaient, eut encore à Golymin, avec les Français, un engagement où elle fut très-maltraitée. Elle y perdit quatre-vingts pièces de canon, douze cents voitures et presque tous ses caissons, et laissa sur le champ de bataille douze mille hommes tués, blessés ou prisonniers. Si des chemins détestables n'eussent pas ralenti la marche du maréchal Soult, pendant deux jours entiers, elle eût été coupée et tellement enveloppée, qu'on l'aurait peut-être entièrement détruite.

Elle faillit, de nouveau, l'être, le 3 février, à Bergfried, où, attaquée par Napoléon en personne, elle se vit sur le point de perdre un pont, son seul point de retraite. Elle ne se déroba à ce danger qu'en se repliant précipitamment avec une perte considérable.

Ayant été jointe par des renforts beaucoup plus importans que ceux qui lui étaient parvenus jusque-là, l'armée des alliés ne tarda pas cependant à se reporter en avant, pour attaquer, à l'improviste, l'armée française qu'on avait mise en cantonnement. Napoléon lui fit beau jeu, et son ordre était même

de battre en retraite jusqu'à Thorn, afin de l'attirer plus loin. Malheureusement l'officier par lequel le major-général envoyait cet ordre au prince de Ponte-Corvo (le maréchal Bernadotte) tomba entre les mains des cosaques, sans avoir le temps de déchirer ses dépêches, et dès-lors la surprise fut manquée. Le général russe ayant appris par ce moyen, que l'armée française devait se rendre à Allenstein, s'y trouva, le 3 février, avec ses troupes rangées en bataille. Il paraît que son intention était de combattre en cet endroit; il y renonça néanmoins, et se mit bientôt en pleine retraite. On le suivit l'épée dans les reins. La colonne prussienne du général Lestocq fut coupée et défaite, le 5, par le général Ney. L'arrière-garde russe entreprit vainement de se maintenir dans le village d'Eylau; elle en fut chassée après un combat très-violent. On était au 7 février.

Le 8, dès la pointe du jour, quatre-vingt mille Russes, resserrés dans un petit espace, qu'aurait pu occuper une armée de trente mille hommes, s'avancèrent en colonnes hérissées d'artillerie, à une demi-portée de canon du village, et ouvrirent sur lui un feu terrible; ce fut ce qui donna lieu à la bataille d'Eylau. En peu de temps, malgré une neige épaisse qui égara une colonne commandée par le maréchal Augereau, l'infanterie russe fut culbutée, et une partie de son artillerie enlevée. Les Russes, acculés à des bois, se virent contraints de s'étendre.

Quatre à cinq mille d'entre eux, composant une colonne qui s'était aussi égarée, filèrent sur les flancs de celle du maréchal Augereau, et cherchèrent à pénétrer dans Eylau, par le côté du cimetière. Napoléon fit aussitôt avancer à leur rencontre un bataillon de sa garde sous les ordres du général Dorsenne. Ce bataillon s'avança, l'arme au bras, et en faisant si bonne contenance, que la colonne russe s'arrêta tout court. Les grenadiers ayant reçu l'ordre de tirer, répondirent : *nous ne savons charger qu'à la bayonnette*; et ils ne tardèrent point effectivement à faire un usage terrible de cette arme. Cette colonne fut presque en même temps chargée, d'un côté, par l'escadron de la garde qui se trouvait de service près de Napoléon, et de l'autre, par deux régimens de cavalerie ayant à leur tête le colonel Bruyères. Un très-petit nombre de ces quatre mille hommes échappèrent. Le maréchal Davoust culbuta bientôt la gauche de l'armée russe qui occupait un plateau, s'empara de ce plateau, et, à trois heures du soir, couronna ses positions. L'ennemi sentant toute l'importance du poste, essaya vainement, trois fois, de le reprendre. Le champ de bataille resta à l'armée française; elle appuya sa gauche à Eylau, et sa droite au bois et au plateau. Dès ce moment la victoire fut décidée, et les Russes ne s'occupèrent plus que de leur retraite.

Celle de l'arrière-garde, jusqu'à Kœnisberg, ne fut qu'une vraie déroute.

Les Russes laissèrent sur le champ de bataille sept mille des leurs, environ quinze cents prisonniers, autant de blessés, dix-huit drapeaux et quarante-cinq pièces de canon.

Les Français firent aussi des pertes auxquelles ils durent être sensibles : le général Corbineau, et les colonels Lacuée et Lemarois furent tués par des boulets ; le colonel Bouvier, du onzième de dragons, reçut une blessure mortelle ; les généraux Desjardins, Heudelet et Lochet furent dangereusement blessés.

Les officiers de tous grades rivalisèrent de zèle et de dévouement. Le maréchal Augereau, attaqué d'une maladie grave, n'eut pas plus tôt entendu le bruit du canon annoncer le commencement de la bataille, qu'il se fit attacher sur son cheval, et rejoignit son corps d'armée au grand galop. Il ne quitta le commandement qu'après avoir été blessé par une balle.

Les soldats voulaient porter à l'ambulance, le capitaine des grenadiers de la garde, Auzoni, qui, blessé mortellement, était couché sur le champ de bataille ; cet officier, revenant un moment à lui, leur dit : « Laissez-moi, mes amis ; je meurs content, puisque nous avons la victoire, et que je puis mourir sur le lit d'honneur, environné de canons pris à l'ennemi, et des débris de sa défaite. Dites à Napoléon, que je n'ai qu'un regret, c'est que, dans quelques instans, je ne pourrai plus rien pour

le service et la gloire de notre belle France. A elle mon dernier soupir..... » à ces mots il expira.

Le lendemain, 9 février, le grand duc de Berg (le prince Murat) se mit, dès la pointe du jour, à la poursuite de l'ennemi, à la tête de l'avant-garde française.

Napoléon monta à cheval vers le midi, pour aller visiter le champ de bataille. Après avoir passé en revue plusieurs divisions, il parcourut toutes les positions que les Français et les Russes avaient occupées la veille. Des traces sanglantes sur la neige et de longues lignes de cadavres russes, de blessés et de débris d'armes marquaient la place de chaque bataillon, de chaque escadron. Napoléon voulut qu'on eût autant soin des blessés russes que des blessés français. Les chasseurs de la garde les transportaient sur leurs chevaux; exemple honorable de la générosité française qui ne connaît d'ennemis que sur le champ de bataille!

Les alliés s'étaient ralliés derrière la Prégel et sous les murs de Kœnisberg: Napoléon ne jugea pas à propos de les y poursuivre; il avait besoin d'attendre des vivres et des provisions de toute espèce. Le dégel avait, d'ailleurs, rendu les chemins affreux. La proclamation que nous allons donner à nos lecteurs, fit connaître sa satisfaction aux troupes, en même temps que le dessein où il était de les faire rentrer dans leurs cantonnemens. Cette proclamation était ainsi conçue:

« Soldats, nous commencions à prendre un peu de repos dans nos quartiers d'hiver, lorsque l'ennemi a attaqué le premier corps, et s'est présenté sur la Basse Vistule. Nous avons marché à lui, nous l'avons vaincu, et nous l'avons poursuivi l'épée dans les reins, l'espace de quatre-vingts lieues. Il s'est réfugié sous les remparts de ses places, et a repassé la Prégel. Nous avons enlevé, aux combats de Bergfried, de Deppen, de Hoff, à la bataille d'Eylau, soixante-cinq pièces de canon, seize drapeaux, et tué, blessé et pris plus de quarante mille hommes. Les braves qui, de notre côté, sont restés sur le champ de bataille, sont morts d'une mort glorieuse; c'est la mort des vrais soldats! Leurs familles auront des droits constans à notre sollicitude, à nos bienfaits. Ayant ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, nous allons nous rapprocher de la Vistule et rentrer dans nos cantonnemens. Qui osera en troubler le repos s'en repentira; car au-delà de la Vistule comme au-delà du Danube, au milieu des frimas de l'hiver, comme au commencement de l'automne, nous serons toujours les soldats français, et les soldats de la grande armée! »

On reprit les armes au printemps de 1807. Napoléon se porta, le 9 juin, sur Gusttadt, avec une partie de son armée, et entra dans cette ville, après avoir culbuté un corps de quinze mille Russes qui entreprit de lui disputer le passage.

Le lendemain, l'armée française se dirigea sur

Heilsberg. Toute l'armée russe était concentrée dans cette ville. Elle fit tous ses efforts pour se maintenir dans les positions qu'elle occupait en avant; mais elle en fut débusquée, avec une perte considérable. Plusieurs corps français combattirent, dans cette occasion, avec un acharnement qui tenait de la fureur. Le grand duc de Berg passant après l'affaire, devant le sixième régiment de cuirassiers, le colonel nommé d'Avenay, lui montra son sabre teint de sang, et lui dit, en même temps, avec fierté : *Prince, faites la revue de mon régiment, et vous verrez qu'il n'est aucun soldat dont le sabre ne soit comme le mien.* Le jour suivant on présenta la bataille aux Russes, mais ils reculèrent jusqu'à Friedland, avant de vouloir engager une affaire générale.

Napoléon, après la prise d'Heilsberg, se porta sur cette ville, avec les maréchaux Lannes, Ney, Mortier et le premier corps de la grande armée, aux ordres du général Victor, pendant que, par son ordre, les maréchaux Soult et Davoust manœuvraient sur Kœnisberg.

Le 13 juin, le neuvième régiment de hussards entra dans Friedland; mais il en fut presque aussitôt repoussé par trois mille Russes. Le lendemain, l'ennemi déboucha par le pont de cette ville, et, dès trois heures du matin, le canon se fit entendre. *C'est un jour de bonheur*, s'écria Napoléon; *c'est l'anniversaire de Marengo!* et il rangea ses troupes en bataille, et marcha à l'ennemi. La bataille ne

commença cependant qu'à cinq heures et demie du soir. L'armée russe s'était déployée, appuyant sa gauche sur Friedland, et étendant sa droite à une lieue et demie. Napoléon jugea le moment favorable pour attaquer Friedland; il fit brusquement un changement de front à sa droite, et confia à l'extrémité de cette aile, le soin de commencer l'attaque. Les autres divisions de l'armée prirent successivement part au combat. Malgré la plus opiniâtre résistance de la part des Russes, Friedland fut emporté. L'ennemi échoua ensuite avec une grande perte, dans un effort qu'il fit contre le centre de l'armée française. A onze heures du soir il était en pleine retraite, laissant sur le champ de bataille quinze à dix-huit mille morts, quatre-vingts pièces de canon et un grand nombre de caissons. Vingt-cinq de ses généraux avaient été tués, blessés ou faits prisonniers. Les Français n'avaient pas plus de trois mille cinq cents hommes hors de combat.

Aussitôt que la nouvelle de cette bataille fut parvenue à Kœnisberg, la garnison évacua la place. Le maréchal Soult, qui en prit possession, trouva, dans les hôpitaux, vingt mille Russes ou Prussiens blessés. D'immenses magasins tombèrent encore en son pouvoir.

Le Russes avaient eu soixante mille hommes mis hors de combat en dix jours, et ils se voyaient réduits à fuir, sans savoir quand ils pourraient ressaisir la victoire : ils demandèrent la paix ; le général

en chef Béningsen en fit les propositions dans une lettre adressée au général Bagration, chargé de traiter avec les Français. Il s'exprimait ainsi dans cette lettre : « Après les flots de sang qui ont coulé, ces jours derniers, dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je désirerais soulager les maux de cette guerre destructive, en proposant un armistice, avant que d'entrer dans une lutte et dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible que la première. Je vous prie de vouloir bien faire connaître au chef de l'armée française cette intention, dont les suites pourraient avoir un effet d'autant plus salutaire, qu'on parle déjà d'un congrès général qui pourrait prévenir une effusion inutile de sang humain. »

L'armée française, mettant sa victoire à profit, avançait, à pas de géant, sur le territoire ennemi. On la vit bientôt établir son quartier général à Tilsitt, ville frontière de la Prusse, au nord-est de Kœnisberg, où l'empereur de Russie et le roi de Prusse résidaient, quelques jours auparavant.

En vain essayait-on de ralentir la marche de l'avant-garde française, en lançant sur elle des nuées de cosaques : les soldats français en étaient déjà venus à rire de cette milice indisciplinée, redoutable dans une déroute, mais qui ne saurait tenir en ligne.

Les propositions d'armistice du prince Bagration ayant été accueillies, on s'arrêta cependant, et l'on

se mit à traiter de la paix. La première conférence entre Napoléon et l'empereur de Russie eut lieu sur le fleuve du Niémen : on s'y prodigua, de part et d'autre, les marques d'estime et les protestations d'amitié; dès la seconde, l'empereur de Russie traversa le fleuve avec Napoléon, et vint ainsi se confier à la loyauté de l'armée française; abandon digne du grand cœur de celui qui s'y livrait, et dont il était impossible que des guerriers français abusassent. On vit bientôt les deux souverains des deux plus grandes nations de l'ancien continent, n'avoir plus qu'une cour et une table. Le roi de Prusse ne tarda point à venir prendre part aux négociations. L'armée française exécuta des évolutions devant lui et devant son auguste allié; et, dans cette occasion encore, on jura de ne plus faire que s'estimer et s'aimer. Un officier de l'état-major français demanda au grand duc Constantin, s'il croyait la paix assurée : « Oui, répondit le prince; les Français et les Russes doivent s'estimer et ne plus se battre. »

La paix fut, en effet, signée le 7 juillet avec l'empereur de Russie, et le 9 du même mois avec la Prusse. Par ces traités Napoléon fit reconnaître son premier frère, *Joseph*, comme roi de Naples; son second frère, *Louis*, comme roi de Hollande; et son troisième frère, *Jérôme*, comme roi de Westphalie; le royaume de ce dernier se composant de provinces cédées par le roi de Prusse, à la gauche de l'Elbe, et d'autres états possédés alors par l'empe-

reur Napoléon. *(Note 4.)* La Russie et la Prusse s'engagèrent, de plus, à fermer leurs ports au commerce anglais; dernière condition qui était un abus imprudent de la victoire, lequel blessant deux souverains puissans et voisins, dans leur gloire et dans leur indépendance, ne pouvait manquer de leur faire, un peu plus tard, reprendre les armes contre la France.

Cette paix laissa néanmoins quelques instans de repos; la France en jouit avec enthousiasme. Jamais elle ne s'était vue aussi grande et aussi chargée de lauriers. Elle savait aussi payer un noble tribut de sa reconnaissance à ses héros; le décret suivant, émané de son chef, après la bataille de Jéna, en est un témoignage glorieux :

« 1°. Il sera établi, sur l'emplacement de la Madelaine de notre bonne ville de Paris, un monument dédié à la grande armée, portant sur le frontispice : Napoléon aux soldats de la grande armée;

» 2°. Dans l'intérieur du monument seront inscrits sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armes et par régimens, qui ont été aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz, et de Jéna; et sur des tables d'or massif les noms de tous ceux qui sont morts sur le champ de bataille. Sur des tables d'argent sera gravée la récapitulation, par département, des soldats que chaque département a fournis à la grande armée;

3°. Autour de la salle seront sculptés des bas-

reliefs où seront représentés les colonels de chacun des régimens de la grande armée, avec leurs noms. Ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps, ou qui ont fait partie de la grande armée, seront placées dans l'intérieur de la salle;

4°. Les armures, statues, monumens de toute espèce, enlevés par la grande armée dans ces deux campagnes; les drapeaux, étendards et timballes conquis par la grande armée avec les noms des régimens ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument;

» 5°. Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et de Jéna, le monument sera illuminé, et il sera donné un concert, précédé d'un discours sur les vertus nécessaires aux soldats, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables. Un mois auparavant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique et de poésie analogue aux circonstances. Une médaille d'or de cent cinquante doubles napoléons sera donnée aux auteurs de chacune de ces pièces qui auront remporté le prix. Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire aucune mention de Napoléon;

» 6°. Les travaux commenceront avant le 1er. mai 1807, et devront être achevés avant l'an 1809;

« 7°. Il sera acheté cent mille francs de rente en inscriptions sur le grand-livre, pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

» Une fois le monument construit, le grand conseil de la légion d'honneur sera chargé de sa garde, de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours annuel. »

On vit entrer solennellement dans Paris, l'épée, la ceinture et la décoration du grand Fréderic, ainsi que les drapeaux de sa garde pendant la guerre de sept ans. Napoléon avait voulu que ces nobles dépouilles, trouvées à Postdam, auprès du tombeau de ce grand roi, fussent jointes aux trophées nombreux déjà rassemblés à l'hôtel des Invalides : il eût, sans doute, mieux fait de les laisser dans l'asile religieux qu'on leur avait donné ; la tombe des héros veut être respectée, et les fautes ou les malheurs de leurs enfans ne donnent pas le droit de porter atteinte à leur gloire.

Cependant ce fut peut-être à Postdam que Napoléon montra le plus de grandeur : c'est là du moins qu'il fit la plus belle action de sa vie politique. Le prince de Hatzfeld, prussien, avait été chargé par lui du gouvernement civil de Berlin. On découvrit bientôt qu'il instruisait secrètement le roi de Prusse, des mouvemens des Français. Il fut arrêté, et il allait être traduit devant une commission militaire. Madame la princesse de Hatzfeld, enceinte de huit

mois, vint se jeter aux pieds de Napoléon. Elle croyait seulement son mari victime de la haine que son père, le ministre Schulembourg, portait à la France. Napoléon l'eut bien vite détrompée, en lui faisant connaître le véritable délit qu'on imputait au prince. La princesse alors cria à la calomnie : *Vous connaissez l'écriture de votre mari*, lui répartit Napoléon, *je vais vous faire juge ;* et il lui montra la correspondance qui avait été interceptée. Madame de Hatzfeld perdait connaissance à chaque ligne de cette correspondance : *Eh bien, madame*, lui dit Napoléon ému, *vous tenez cette lettre, jetez-la au feu ; cette pièce anéantie, je ne pourrai faire condamner votre époux.* Ces paroles sont vraiment d'un souverain, et jamais grâce n'a été plus noblement accordée par aucun. Napoléon y avait bien préludé chez le grand-veneur de Saxe, dans la maison duquel un orage l'avait forcé de se réfugier. On lui présenta une Égyptienne, veuve d'un officier français. Il lui fit une pension de 1200 francs, et, se chargeant en même temps de l'éducation de son enfant, dit ces belles paroles aux personnes de sa suite : *C'est la première fois que je mets pied à terre pour un orage ; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait là.*

Le 27 juillet il était de retour à Saint-Cloud. Le 15 août il assista à un *Te Deum*, qui fut chanté dans la cathédrale de Paris en actions de grâces de la paix ; et le lendemain, il ouvrit solennellement la

session du corps législatif, par un discours qui, à la fois, faisait connaître la situation brillante de la France, et annonçait que son gouvernement allait subir des changemens ou modifications.

« Messieurs les députés des départemens, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'état, dit-il ce jour-là, depuis votre dernière session, de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités de paix, ont changé la face de l'Europe politique.

» Si la maison de Brandebourg, qui la première se conjura contre notre indépendance, règne encore, elle le doit à la sincère amitié que m'a inspirée le puissant *empereur du nord.*

» *Un prince français règnera sur l'Elbe.* Il saura concilier les intérêts de ses nouveaux sujets avec ses premiers et ses plus sacrés devoirs.

» La maison de Saxe a recouvré, après cinquante ans, l'indépendance qu'elle avait perdue.

» Les peuples du duché de Varsovie et de la ville de Dantzick ont recouvré leur patrie et leurs droits.

» Toutes les nations se réjouissent, d'un commun accord, de voir l'influence malfaisante que l'Angleterre exerçait sur le continent, détruite sans retour.

» La France est unie aux peuples de l'Allemagne par les lois de la confédération du Rhin, à ceux *des Espagnes*, de la Hollande, de la Suisse et *des Italies*, par les lois de notre système fédératif. Nos

nouveaux rapports avec la Russie sont cimentés par l'estime réciproque de ces deux grandes nations.

» Je désire la paix maritime. Aucun ressentiment n'influera jamais sur mes déterminations. Je n'en saurais avoir contre une nation jouet et victime des partis qui la déchirent, et trompée sur la situation de ses affaires, comme sur celle de ses voisins.

» Mais, quelle que soit l'issue que les décrets de la Providence aient assignée à la guerre maritime, mes peuples me trouveront toujours le même, et je trouverai toujours mes peuples dignes de moi....

» J'ai médité différentes dispositions pour simplifier et perfectionner nos institutions.....

» Messieurs les députés des départemens, votre assistance me sera nécessaire pour arriver à ce résultat; et j'ai le droit d'y compter. » . . .

Les différentes dispositions méditées pour simplifier et perfectionner les institutions françaises, parurent être la suppression du tribunat et la création d'une nouvelle noblesse. Cette noblesse fut instituée par trois décrets : le premier créa des princes, des ducs, des comtes, des barons, des chevaliers; le second détermina la manière dont ces titres seraient transmis par les pères aux enfans; le troisième régla les ornemens des armoiries, le mode des majorats, et quelles étaient les dignités qui anobliraient par elles-mêmes. Tous les sénateurs, tous les ministres, tous les archevêques furent déclarés comtes; et les évêques barons : les possesseurs des

siéges épiscopaux se virent attribuer la faculté de faire de leurs neveux des comtes ou des barons, en fondant pour eux des majorats. (*Note 5.*)

La création de cette noblesse fit murmurer en France. Les esprits s'y étaient faits, depuis un grand nombre d'années, à l'idée de cette égalité qui, dans la société, confond tous les citoyens en une seule classe, et les présente sans titres, pour toutes les places, dans la sollicitation desquelles ils ne peuvent faire valoir que des vertus, des talens et des services personnels. On cria aux priviléges et à l'abus.

La noblesse n'est pas purement un abus fondé par la barbarie des temps reculés : elle est, dans la composition actuelle de la société, une institution politique dont on peut tirer un véritable avantage. Les Romains, si jaloux de leur liberté, avaient eu des nobles du temps de leur république, et ces nobles en furent la gloire et la ressource. Il ne convient pas que les dignités et les emplois soient exclusivement réservés à la noblesse; mais la noblesse, bien fondée et bien gouvernée, fournira toujours un aliment salutaire à l'armée et à la magistrature. On sent en effet quels services l'état peut tirer d'une classe d'hommes entièrement dévoués à lui, et se faisant un crime ou une honte d'élever leurs enfans pour toute autre destination que pour des fonctions publiques quelconques. Quand l'ordre ordinaire des citoyens ne lui fournira pas des sujets d'un talent marquant, il sera toujours sûr de trouver

dans cette classe privilégiée des êtres qui auront, au moins théoriquement, la triture des affaires du gouvernement et l'idée des convenances de l'autorité; qui auront appris, par l'exemple de leurs ancêtres, que l'homme public ne doit jamais mettre de prix à ses services, et doit toujours être prêt à joindre, pour le salut de l'empire, son patrimoine à ses appointemens.

Dans un pays qui n'aura point de noblesse, serez-vous certains de trouver des particuliers qui veuillent faire instruire leurs enfans dans la science du gouvernement ou des armes, au risque de voir ensuite cette éducation pénible et coûteuse devenir inutile, si l'occasion leur manque de produire ceux qui en auront été l'objet? et si vous en trouvez quelques-uns, en trouverez-vous assez? Ne craindrez-vous pas que, chez un peuple où l'on ne parlera point des vertus et des belles actions de ses pères, on ne se vante de leurs richesses, avantage qui aura procuré celui de se faire remarquer parmi les citoyens, et d'approcher la personne du monarque? Or, quelle domination plus humiliante et plus dangereuse que celle qui vient de la fortune, qu'on peut acquérir par toutes sortes de moyens, et qui n'est quelquefois que le prix de l'astuce et de l'immoralité? Par la nature de vos lois, imposez à l'ambitieux le désir des belles actions, et non la soif de l'or. Quel appât plus puissant pouvez-vous cependant présenter à l'ambition, que l'anoblissement,

la faculté de se créer un titre qui, devant se perpétuer de génération en génération, garantira l'immortalité à celui qui l'aura acquis par son mérite ou par sa vertu ! Inventez en même temps un encouragement qui puisse davantage sur un bon père.

Chacun a sa profession qui l'absorbe, et qui doit l'absorber ; ainsi le veulent la tranquillité et la prospérité de l'état : l'homme riche a ses plaisirs, ses goûts qui l'occupent aussi. Quand le gouvernement sera attaqué par des factieux, qui l'environnera d'un rempart protecteur, si nulles familles ne sont personnellement intéressées à sa conservation ? Quand une invasion imprévue s'effectuera sur son territoire, en attendant que de nouvelles levées de soldats puissent renforcer ses armées insuffisantes, s'il a des nobles bien institués et bien gouvernés, il trouvera en eux, dans le moment même, des troupes dont l'audace et la fidélité ne devront point avoir de bornes ; et qui, cherchant par honneur, par esprit de corps, la victoire ou la mort, feront perdre à l'ennemi l'avantage de la surprise.

Telle que nous venons de l'indiquer, la noblesse a son utilité réelle : si vous lui donnez un droit exclusif aux dignités, aux charges et aux emplois, elle est en effet un abus monstrueux, contraire à la civilisation et à la prospérité d'un empire. Ne souffrez pas seulement qu'elle devienne une recommandation qui, dans la sollicitation d'un emploi ré-

clamé en même temps par un noble et par un roturier, fasse injustement pencher la balance du côté du noble. Gouvernez-vous envers la noblesse, de telle façon, qu'on la regarde comme une raison de faire mieux et plus que les autres, et que toujours timide à réclamer la qualité de noble, parce qu'on sait qu'elle expose à un examen plus rigoureux, on la regarde comme un poids accablant, et on la cache avec soin, si l'on n'est pas en état de prouver qu'en tout on a cherché à donner l'exemple du bien. Gardez-vous surtout qu'à l'exemple de l'institution de Napoléon, la richesse entre pour quelque chose dans l'acquisition ou la transmission de la qualité de noble : des services généreux, des vertus incorruptibles, un corps usé par des travaux civils ou affaibli par des cicatrices militaires, voilà en pareil cas, ce qu'il faut que l'on présente pour l'intérêt de la société; vous préparez sa honte et sa ruine, plus ou moins éloignées, si vous déclarez que l'inscription d'une famille sur le nobiliaire ne peut être que le prix d'une somme d'argent, ou la conséquence d'un état de fortune quelconque.

Beaucoup de personnes ont cru que la création de la noblesse de Bonaparte avait été la suite d'un des articles du traité de Tilsitt, ainsi conçu : « Le cérémonial des deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, à l'égard des ambassadeurs, ministres et envoyés, qu'elles accréditeront l'une près de l'autre,

sera établi sur le principe d'une réciprocité et d'une égalité parfaite. » Ces personnes ont pu ne pas se tromper.

La création d'une noblesse par Napoléon, déplut généralement. Les uns la critiquèrent sans restrictions, comme une violation scandaleuse du serment de maintenir l'égalité, qu'il avait fait au moment de son sacre, et renouvelé lors de la distribution des étoiles de la légion. Les autres, jugeant le décret d'institution en lui-même, se demandaient pourquoi au moins, s'il s'était vu ou cru dans la nécessité de créer une noblesse, il n'avait pas tout simplement établi l'ancienne, en admettant dans ses rangs les hommes nouveaux qui lui paraissaient dignes de devenir nobles : « Quest-ce, disaient-ils, qu'une institution en France, par laquelle le fils ou le neveu de tel dignitaire quel qu'il soit, devient baron, comte, ou chevalier, en possédant un certain revenu, tandis que les descendans de Duguesclin et de Bayard, qui ont, avec raison, joué un si grand rôle dans l'institution de la nouvelle chevalerie, ne sont plus rien? »

Cet acte date du 1er. mars 1808. Le 22 août 1807, celui des frères de Napoléon qui, ensuite du traité de Tilsitt, était devenu roi de Westphalie, avait épousé, dans la chapelle du Louvre, la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg.

On vit, pendant quelque temps, l'empereur des

Français s'occuper, au sein de la cour qu'il s'était formée, de régler ou perfectionner l'administration de son empire, et présider aux embellissemens de tous genres par lesquels il voulait rendre sa capitale la plus belle ville du monde. Le plan qu'il s'était formé contre l'Angleterre l'appelait cependant en Italie. Il en prit la route le 16 novembre 1807. Ce plan s'explique tout entier dans le décret suivant, rendu, il est vrai, en représailles de ce que faisait l'Angleterre elle-même :

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, considérant,

1°. Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés;

2°. Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'état ennemi, et fait, en conséquence, prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, et les navires marchands et même les facteurs de commerce, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce, et les négocians qui voyagent pour les affaires de leur négoce;

3°. Qu'elle étend aux bâtimens et marchandises du commerce et aux propriétés des particuliers le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'état ennemi;

4°. Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux hâvres et embouchures

des rivières, le droit de blocus qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes;

Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même de bâtimens de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie, qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent;

Qu'elle déclare même en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières et tout un empire;

5°. Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent;

6°. Que, tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises, favorise par-là ses desseins et s'en rend complice;

7°. Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres;

8°. Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert, et de le combattre de la même manière qu'il combat, lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les senti-

mens libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes :

Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'empire, jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un, et le même sur terre que sur mer; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.

Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1[er]. Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus.

2. Tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques, sont interdits.

En conséquence, les lettres et paquets adressés en Angleterre ou à un Anglais, ou écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes, et seront saisis.

3. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état et condition qu'il soit, qui sera trouvé

dans les pays occupés par nos troupes, ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

4. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'ils puissent être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, seront déclarés de bonne prise.

5. Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques ou de ses colonies, est déclaré de bonne prise.

6. La moitié des produits de la confiscation des marchandises, et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédens, sera employée à indemniser les négocians, des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtimens de commerce, qui ont été enlevés par les croiseurs anglais.

7. Aucun bâtiment venant directement d'Angleterre, ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

8. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise.

9. Notre tribunal des prises à Paris, est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre empire, ou dans les pays occupés par l'armée française : relativement à l'exécution du présent décret, notre tribunal des

prises de Milan, sera chargé du jugement définitif desdites contestations, qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

10. Communication du présent décret, sera donnée par notre ministre des relations extérieures aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Étrurie, et à nos autres alliés dont les sujets sont victimes comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

11. Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs généraux des postes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. »

L'objet d'une telle mesure étant de perdre l'Angleterre, en la privant de toutes ses ressources qui consistent uniquement dans le commerce, il fallait que son exécution devînt générale. Elle l'était déjà au nord : la Suède, seule ayant voulu y échapper, avait été contrainte de céder, après une campagne malheureuse, la Poméranie et l'île de Rugen, aux troupes françaises. Au midi, il fallait d'abord s'assurer de l'Étrurie, de l'état de l'église, de l'Espagne et du Portugal. Napoléon, réunissant l'Étrurie à l'empire français, en alla lui-même prendre possession, dédommageant l'héritier présomptif de ce trône aux dépens du roi de Portugal, qui, à cause de ses liaisons intimes avec les Anglais, devait enrichir du reste de sa dépouille, l'Espagne,

devenue ainsi partie intéressée dans les projets de la France.

L'état de l'église embarrassa davantage Napoléon. Après l'avoir bien observé, il conclut qu'il ne pouvait compter sur lui qu'en le soumettant immédiatement à ses lois. Cependant, là, le caractère particulier du souverain et le grand service qu'il avait rendu, imposait l'obligation de ménagemens incommodes. Le parti que prit Napoléon eut des suites affreuses, et le déconsidéra totalement.

Après différentes tergiversations, il fit proposer, en janvier 1808, au souverain pontife, d'entrer dans une ligue défensive et offensive, qu'il prétendait nécessaire pour sauver l'Italie de toute invasion étrangère. Pie VII refusa d'y accéder, disant qu'il ne lui appartenait pas, à cause du caractère sacré dont il était revêtu, de signer un traité qui eût pour objet une guerre d'aucune espèce. Napoléon voulut alors que le souverain pontife livrât les ports de l'état ecclésiastique à sa garde : Pie VII répliqua qu'il n'était que l'administrateur du domaine de l'église ; qu'il n'avait le droit de le soumettre, même momentanément, à la puissance temporelle de nul prince, et qu'il offrait seulement de s'engager à ne point recevoir dans ses ports les ennemis de la France, sa mission essentiellement pacifique lui permettant cette marque de condescendance, qui tendait, par son résultat,

à empêcher l'état romain de devenir le théâtre de la guerre. Suivirent de la part de Napoléon, qui ne savait plus s'arrêter une fois qu'il était engagé dans une discussion, des vexations de tous genres, et des propositions même ridicules, qui ne regardaient plus le temporel de l'église, mais bien son gouvernement spirituel. Il faut mettre du nombre celle d'abolir les ordres ecclésiastiques de l'un et de l'autre sexe, et d'autoriser le mariage des prêtres.

Les choses furent poussées à toute extrémité. Napoléon s'étant déjà emparé de l'état de l'église à propos de cette querelle, dont l'indécence et le scandale alla toujours en augmentant, il ne s'agit bientôt plus que de se saisir de la personne du saint Père. On le fit en ayant l'air d'affecter de braver toutes les convenances, et, on serait tenté de le croire, avec une barbarie dont on espérait peut-être la mort de l'auguste personnage que Napoléon avait tant de raisons de respecter.

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, à une heure du matin, un détachement considérable de la garnison de Rome investit de toutes parts le palais Quirinal, que le saint Père habitait. Les murs du jardin et la partie du palais occupée par les personnes qui composent la maison du pape, furent escaladés en même temps.

La garde suisse de sa sainteté ayant été désarmée sans résistance, puisqu'on lui avait défendu

d'en opposer aucune, le général français qui commandait cette horrible expédition, monta chez le souverain pontife, le chapeau sous le bras. Les soldats qui le suivaient avaient le chapeau sur la tête. Il paraît que le saint Père ne s'était pas couché. Quand le général entra dans la pièce qu'il occupait, il le trouva à son bureau, vêtu des habits qu'il porte quand il sort, c'est-à-dire, du rochet, du camail et de l'étole. Le pape écrivait: le général s'approcha pour lui signifier l'ordre qu'il était chargé d'exécuter. « Pourquoi venez-vous troubler ma demeure? lui dit le saint Père en le regardant avec dignité. Que voulez-vous? » A ces mots, les soldats, saisis de respect, ôtèrent tous en même temps leurs chapeaux. Le général déclara au pape qu'il venait lui proposer, de la part du gouvernement français, de consentir à l'abdication de sa souveraineté temporelle, sans qu'il fût question de la bulle d'excommunication qui avait été lancée à l'occasion des démêlés de la cour de Rome avec la France; et il ajouta qu'à cette condition, sa sainteté pourrait rester tranquille à Rome. Le saint Père, levant les yeux au ciel, et le montrant de la main, répondit au général: « Je n'ai agi en tout qu'après avoir consulté l'Esprit Saint, et vous me mettrez en pièces plutôt que de rétracter ce que j'ai fait.— Dans ce cas, lui dit le général, j'ai ordre de vous emmener hors de Rome. » Le pape se leva, mit son bréviaire sous son bras, et se livra

ainsi, donnant la main au cardinal Pacca, son secrétaire d'état. On les conduisit à la porte du palais qu'on avait enfoncée. Là se trouvait une voiture dans laquelle on les fit monter.

Hors de la porte du Peuple, où vient aboutir la route de Florence, des chevaux de poste avaient été préparés. Ils furent attelés sur-le-champ, et la voiture partit sous une escorte de gendarmes, le général étant assis sur le siége.

Les postillons romains avaient reçu l'ordre de faire la plus grande diligence possible. Arrivés à la Storta, premier relai de cette route, ces bonnes gens, dans une affliction profonde, et les yeux mouillés de larmes, allèrent se jeter aux pieds du saint Père, et lui demandèrent sa bénédiction. Il la leur donna avec l'air de douceur et de bonté qui le caractérise, et en leur disant : « Courage, mes enfans, courage et prière. » Le général, remarquant l'émotion des spectateurs, qui étaient en grand nombre, se hâta de faire partir la voiture, que l'on tint très-exactement fermée pendant la route, malgré la chaleur à laquelle le pape est extrêmement sensible. Les postillons, à leur retour, pleuraient encore en racontant ce qui s'était passé dans ce moment.

La voiture où était sa sainteté fut conduite en toute hâte aux frontières de la Toscane. Le jour même de l'enlèvement, elle arriva à Radicofani, premier village des états de cette province. Il était

alors dix heures du soir. Le pape avait déjà parcouru un espace d'environ trente-six lieues de France. L'on ne s'était arrêté que le temps nécessaire pour changer de chevaux. Toutes les fois que l'on aperçut le souverain pontife, il reçut des marques de respect pour sa dignité, et d'intérêt pour sa personne. Ces sentimens, en général, éclatèrent sur toute sa route, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Savone : de là, lorsqu'on le transféra à Fontainebleau, après une longue et étroite captivité, on ne put rien remarquer, car on eut grand soin de cacher son passage au peuple. Ses geôliers imaginèrent, pour y parvenir, tout ce qu'ils purent, se montrant même en cela étrangers à toute bienséance.

On fit sortir le saint Père, de Savone, de nuit, et à pied. Afin qu'il ne fût pas reconnu, on lui avait mis sur la tête un chapeau rond ; et on l'avait revêtu d'une redingotte. Les souliers noirs qu'on lui avait fait faire, s'étant trouvés trop courts, on avait noirci ses pantoufles qui étaient blanches. De tels détails révoltent celui qui les trace, et c'est à peine s'il peut tenir la plume pour les achever.

Ce que souffrit le saint Père pendant ce voyage, ne peut s'exprimer, et n'est comparable qu'à la résignation et à la dignité qu'il montra. Dès le premier jour, la fatigue et la chaleur l'indisposèrent : il éprouva une colique violente, et l'on fut obligé de suspendre sa marche jusqu'au lendemain. Deux

jours après, sa voiture fut cassée : sa sainteté en éprouva une forte commotion ; l'on continua néanmoins d'avancer. Comme il passait, le lundi 17 juillet, entre Rivoli et Suze, il éprouva une défaillance. Lorsqu'il fut revenu à lui-même, il dit au colonel de gendarmerie qui commandait alors son escorte : « Avez-vous l'ordre de me conduire mort, ou vif? Si votre ordre est de me faire mourir, continuons la route : s'il est contraire, je veux m'arrêter. » Le colonel fit arrêter la voiture dans un petit village voisin. Le pape voulait descendre chez le curé du lieu : on le conduisit dans la maison du maire ; encore ne put-il s'y reposer que peu d'instans ; on le fit bientôt remonter en voiture.

Ce ne fut que le dimanche 23 janvier 1814, que le saint Père partit de Fontainebleau pour retourner à Rome. Encore est-il vrai de dire qu'en autorisant ce départ, Napoléon fit un sacrifice aux circonstances, plutôt qu'il ne céda à une inspiration généreuse. Tombé dans le malheur, on lui faisait alors des reproches de tous les côtés, et il est probable qu'il voulut en diminuer la somme en réformant l'une des actions les plus condamnables de sa vie. Il n'avait traité le pape à Fontainebleau, qu'ainsi qu'un prisonnier ordinaire à qui l'on cherche à faire acheter sa liberté par des concessions injustes. Sa sainteté eut les plus graves sujets de se plaindre de lui personnellement. Il tenait beaucoup à quelque chose que le saint Père lui refusa

dans une de ses visites. On rapporte que dans sa fureur, il eut l'irréligion d'insulter le souverain pontife, et qu'il l'aurait même frappé, si le général Duroc, son maréchal du palais, ne l'eût retenu. On ajoute qu'il ordonna à celui-ci de faire conduire le pape au château de Vincennes. Le lendemain, cependant, quand il fut revenu de son délire, il demanda au général si son ordre avait été exécuté : « Non, répondit Duroc ; j'ai voulu vous laisser le temps de la réflexion. — Je vous en remercie, répliqua Napoléon. » C'était réparer à demi sa faute ; mais de tels emportemens sont-ils pardonnables à un homme qui joue le rôle de souverain, surtout quand ils ont pour victime le chef suprême de la religion, qui, passant par-dessus mille considérations très-propres à le retenir, a conféré l'onction sainte à ce même homme.

Telle fut, si l'on ne compte pas le traité relatif à l'Etrurie et au Portugal, la première entreprise extravagante dans laquelle Napoléon se trouva engagé par son système de guerre contre l'Angleterre. Une autre suivit bientôt, aussi immorale, aussi absurde, et bien plus terrible encore dans ses conséquences, car elle engloutit une partie des ressources militaires de son imprudent auteur, et le priva, pour le moment de l'extrême péril, d'une grande portion des moyens qu'il pouvait y opposer.

Il avait été stipulé par le traité qui, le 27 octobre 1807, avait dépossédé la maison royale de

Portugal, que le roi d'Etrurie serait indemnisé par la province portugaise d'Entre-Duero-et-Minho, et par la ville d'Oporto, qui lui appartiendraient désormais sous le titre de Lusitanie septentrionale; que don Manuel Godoï, prince de la Paix, premier ministre d'Espagne, aurait en toute propriété et souveraineté la province de l'Alentejo et le royaume des Algarves, sous le titre de Principauté des Algarves; que les provinces de Beira, Traslos-Montes, et de l'Estramadure Portugaise seraient tenues en dépôt jusqu'à la paix générale, et qu'alors on en disposerait suivant les circonstances, et conformément à ce qui serait convenu entre les deux hautes puissances contractantes; enfin, qu'à l'époque de la paix générale, ou, au plus tard, du jour de la signature du traité, au terme de trois années, l'empereur des Français s'obligeait à reconnaître le roi d'Espagne comme empereur des deux Amériques, et que ce monarque acquerrait, pour lui et ses successeurs, le droit d'investiture sur les nouvelles souverainetés du Portugal, si les dynasties régnantes s'éteignaient. Dans une convention secrète il avait été, de plus, stipulé le même jour, qu'un corps de troupes françaises, secondé par trois divisions espagnoles, serait chargé de l'exécution du traité.

Le Portugal avait été en effet bientôt envahi par l'armée combinée. En 1801 il avait échappé aux conséquences d'une invasion semblable par un

traité de paix signé le 6 juin ; cette fois il y succomba : on ne tarda point à apprendre que la cour de Lisbonne, regardant sa situation comme désespérée, s'était embarquée pour aller régner dans ses possessions d'Amérique.

Cependant on ne remettait pas au prince de la Paix la part qu'il s'était fait adjuger dans la dépouille du roi de Portugal, et des troupes françaises stationnaient en Espagne même, où elles s'étaient établies par surprise dans plusieurs places fortes. Quelques personnes disaient en France, qu'en compensation du Portugal que Napoléon réunissait à l'Espagne, cette dernière puissance était convenue en secret que l'empire français s'étendrait désormais jusqu'au delà des Pyrénées, et que les troupes françaises n'évacueraient le Portugal et la partie de l'Espagne qu'elles occupaient pour assurer leurs communications, qu'après que cette convention aurait été publiée et exécutée. On alla plus loin en Espagne : on y dit que le roi Charles IV et sa famille allaient, à l'imitation de la cour de Lisbonne, se retirer en Amérique, abandonnant leur royaume d'Europe à l'ambitieux régulateur des destins de la France. Ce projet supposé, que l'on attribua à la coupable connivence du prince de la Paix avec Napoléon, monta les têtes espagnoles contre le ministre du roi Charles IV et contre ce souverain lui-même. Une persécution exercée, pendant quelques jours sur l'héritier du trône, le prince des

Asturies, que l'on savait être l'ennemi de Godoï, et que le gouvernement accusait de conspiration, acheva de porter l'exaltation à son comble, et le 18 mars 1808, Aranjuez, lieu de la résidence royale, fut le théâtre de la plus terrible émeute. Le prince de la Paix y courut d'horribles dangers, et le roi Charles IV ne se sauva qu'en abdiquant la couronne, que prit aussitôt le prince des Asturies. Après le danger, le vieux roi protesta contre son abdication, et appela Napoléon à son secours.

La querelle du père avec le fils, malgré les représentations d'un ministre français, regardé comme le plus grand homme d'état de son temps, (*Note* 6.) donna à Napoléon, l'idée de s'emparer de l'Espagne, comme il s'était emparé du royaume de Naples, en plaçant la couronne sur la tête d'un de ses frères. Ce moyen était encore plus propre que la possession des Pyrénées à soumettre exactement les côtes d'Espagne et de Portugal au fameux système anti-britannique. Napoléon intervint donc perfidement, comme médiateur, dans les démêlés des deux princes espagnols, et les invita à se rendre à Bayonne, où il deviendrait le juge de leur différend. Le nouveau roi d'Espagne se fia à Napoléon, dont il se croyait alors sur le point d'épouser une parente, et vint à Bayonne; mais là il fut traité comme un fils rebelle, et placé dans l'alternative d'abdiquer, ou d'être attaqué par les troupes françaises aussitôt qu'il aurait été reconduit aux

avant-postes espagnols. Il abdiqua entre les mains de son père, qui, ressaisi du trône, le rétrocéda lui-même à Napoléon. L'Espagne apprit bientôt de ce dernier, qu'elle obéirait désormais au roi Joseph, celui des frères de l'empereur des Français qui régnait depuis quelque temps à Naples, et qu'on fit demander, pour la forme, par une junte de gouvernement établie à Madrid pendant l'absence du roi, par le conseil de Castille et les autorités de la capitale. Pour la forme de l'administration publique, les Espagnols surent aussi de Napoléon, qu'elle serait réglée par une junte extraordinaire des notables du royaume, dont la session devait s'ouvrir le 15 juin, à Bayonne.

L'empereur des Français fut-il ou ne fut-il pas l'instigateur des troubles d'Aranjuez, qui préparèrent l'usurpation du trône d'Espagne ? c'est ce qu'on ne peut encore décider! aucune preuve n'a été fournie à cet égard. Cependant on sait qu'il avait une vieille rancune contre le roi Charles IV et son ministre.

Depuis le traité de paix conclu à Saint-Ildephonse, le 18 août 1796, l'Espagne se trouvait porter un fardeau beaucoup trop au-dessus de ses forces. Privée, par son état de guerre avec la Grande-Bretagne, de tout commerce extérieur, et de toute communication avec ses possessions d'outre-mer, source véritable de sa richesse, il n'en fallait pas moins qu'en cas d'attaque elle nous secourût, au

minimum, d'une escadre de cinq vaisseaux, six frégates et quatre corvettes, et d'une armée de terre de vingt-quatre mille hommes avec une artillerie correspondante. Depuis le gouvernement de Napoléon, ce secours avait été converti en un subside de six millions de francs, qu'il fallait payer chaque année, car nous n'étions ni souvent, ni long-temps, en paix. L'Espagne supportait cependant ce fardeau, sans murmurer, lorsque la campagne s'ouvrit contre la Prusse et la Russie en 1806. De fortes apparences pouvaient faire penser que bientôt nous aurions aussi à combattre l'Autriche. Tout à coup on vit paraître de la part du prince de la Paix, cet appel aux Espagnols :

« Dans des circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leur souverain par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'état; c'est donc dans la situation actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie.

» Le royaume d'Andalousie, favorisé par la nature dans la reproduction des chevaux propres à la cavalerie légère, la province de l'Estramadure, qui rendit en ce genre des services si importans au roi Philippe V, verraient-ils avec indifférence la cavalerie du roi d'Espagne réduite et incomplète faute de chevaux? Non, je ne le crois pas. J'espère, au contraire, qu'à l'exemple des illustres

aïeux de la génération présente, qui servirent l'aïeul de notre roi actuel par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfans de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régimens ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie, tant que durera le danger actuel. Une fois passé, ils rentreront, pleins de gloire, au sein de leurs familles. Chacun se disputera l'honneur de la victoire : l'un attribuera à son bras le salut de sa famille, l'autre celui de son chef, de son parent ou de son ami; tous enfin s'attribueront le salut de la patrie.

» Venez, mes chers compatriotes, venez, vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains; venez, je vous accueillerai avec reconnaissance. Je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage, si le Dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux. Non, vous ne céderez ni à la crainte, ni à la perfidie; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séduction étrangère. Venez; et si nous ne sommes pas forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas le danger d'être notés comme suspects, et d'avoir donné une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de vous rendre à l'appel que je vous fais.

» Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentimens de votre gloire, soyez vos propres insti-

gateurs devant les pères du peuple au nom duquel je vous parle; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous vous devez à vous-même, à votre honneur et à la religion sainte que vous professez. »

Cette espèce de proclamation, datée du 30 octobre 1806, excita l'attention de Napoléon, qui la prétendit secrètement dirigée contre lui. Il en fit demander l'explication au prince de la Paix, qui ne put que se rejeter, sans espoir d'être cru, sur la crainte d'une attaque de *l'empereur de Maroc*. On vit néanmoins se resserrer plus tard, par le traité du 27 octobre 1807, les liens d'amitié qui paraissaient unir la France et l'Espagne. En admettant qu'alors Napoléon se souvînt encore de l'échauffourée du prince de la Paix, et en conservât du ressentiment, il faudrait regarder ce traité comme un appât traîtreusement présenté à la cour de Madrid. L'abbé de Pradt assure avoir entendu Napoléon dire, après la cession du trône d'Espagne à Bayonne: « Ils ont voulu me jouer en 1806, et dès ce temps-là je jurai que je saurais bien m'en venger. »

Quoi qu'il en puisse être, il parut croire d'abord, qu'il lui avait suffi de vouloir la grande révolution qu'il avait envie de faire en Espagne, pour qu'elle s'accomplît sans difficulté. A peine eut-il fait partir le prince des Asturies et son frère le prince D. Carlos, pour Valençay, ainsi que Charles IV, la reine

son épouse, les autres membres de la famille royale, et le prince de la Paix pour Compiégne, lieux où ils devaient être gardés à vue, qu'il reprit la route de Paris, où on le vit s'occuper de diviser en départemens la Toscane et les duchés de Parme et de Plaisance, de donner une nouvelle organisation à l'université, de créer le grand duc de Berg roi de Naples, et de faire passer cette qualité de grand duc de Berg au fils du roi de Hollande.

Il se rendit aussi en septembre à Erfurt, où il semble avoir tenu une sorte de conseil souverain avec l'empereur de Russie, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Westphalie, et le prince Primat.

Il paraît qu'il fut surtout question dans ce conseil des projets contre l'Angleterre, et des obstacles qu'ils pouvaient rencontrer sur le continent. L'empereur de Russie reconnut Joseph et Murat, l'un en qualité de roi d'Espagne, et l'autre en qualité de roi de Naples, et il promit d'unir ses armes à celles de Napoléon, si ce dernier venait à être attaqué par l'Autriche.

On fit néanmoins, en commun, une démarche pacifique auprès du gouvernement anglais. « Sire, disaient les empereurs de Russie et de France au roi d'Angleterre, dans la lettre qu'ils lui écrivirent, les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurt : notre première pensée est de céder au vœu et aux besoins de tous les peuples, et de chercher, par une prompte pacification avec

votre majesté, le remède le plus efficace aux malheurs qui pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons connaître notre sincère désir à votre majesté, par cette présente lettre. La guerre longue et sanglante, qui a déchiré le continent est terminée sans qu'elle puisse se renouveler..... »

Cependant, encore une fois de retour à Paris, Napoléon, le 25 octobre, peignit, de la manière suivante, au corps législatif, sa situation et ses projets:

« Les dernières lois ont posé les bases de notre système de finances. C'est un monument de la puissance et de la grandeur de l'empire. Nous pourrons désormais subvenir aux dépenses que nécessiterait même une coalition générale de l'Europe, par nos seules recettes annuelles. Nous ne serons jamais contraints d'avoir recours aux mesures désastreuses du papier-monnaie, des emprunts et des arriérés. J'ai fait, cette année, plus de mille lieues dans l'intérieur de mon empire. Le système de travaux que j'ai arrêté pour l'amélioration du territoire se poursuit avec activité. La vue de cette grande famille française, naguère déchirée par les opinions et les haines intestines, aujourd'hui prospère, tranquille et unie, a sensiblement ému mon âme; j'ai senti que pour être heureux, il me fallait d'abord l'assurance que la France fût heureuse.

» Le traité de paix de Presbourg, celui de Tilsitt, l'attaque de Copenhague, l'attentat de l'An-

glèterre contre toutes les nations maritimes, les révolutions de Constantinople, les affaires de Portugal et d'Espagne ont diversement influé sur les affaires du monde. La Russie et le Danemarck se sont unis à moi contre l'Angleterre; les États-Unis d'Amérique ont préféré renoncer au commerce et à la mer, plutôt que d'en reconnaître l'esclavage. Une partie de mon armée marche contre celles formées ou débarquées dans les Espagnes. C'est un bienfait particulier de cette Providence qui a constamment protégé nos armes, que les passions aient assez aveuglé les conseils anglais, pour qu'ils renoncent à la protection des mers, et présentent enfin leur armée sur le continent. Je pars dans peu de jours pour me mettre moi-même à la tête de mon armée, *et, avec l'aide de Dieu, couronner, dans Madrid, le roi d'Espagne, et planter mes aigles sur les forts de Lisbonne.*

» Je ne puis que me louer des sentimens des princes de la confédération du Rhin. La Suisse sent, tous les jours davantage, les bienfaits de l'acte de médiation. Les peuples de l'Italie ne me donnent que des sujets de contentement.

» L'empereur de Russie et moi, nous nous sommes vus à Erfurt. Notre première pensée a été une pensée de paix; nous avons même résolu de faire quelques sacrifices, pour faire jouir plus tôt, s'il se peut, les cent millions d'hommes que nous représentons, de tous les bienfaits du commerce

maritime. Nous sommes d'accord, et invariablement unis pour la paix comme pour la guerre.

» J'ai ordonné à mes ministres des finances et du trésor public, de mettre sous vos yeux les comptes des recettes et des dépenses de cette année. Vous y verrez, avec satisfaction, que je n'ai pas besoin de hausser le tarif d'aucune imposition : mes peuples n'éprouveront aucune nouvelle charge, etc. »

« Sire, lui répondit le président, en venant, un peu plus tard, à la tête du corps législatif, lui présenter l'adresse d'usage, le corps législatif vient apporter aux pieds de votre majesté, l'adresse de remercîment que vote avec lui tout le peuple français. Les sentimens paternels contenus dans le discours que vous avez prononcé du haut du trône, ont répandu partout l'amour et la reconnaissance. Le premier des capitaines voit donc quelque chose de plus héroïque et de plus élevé que la victoire! Oui, sire, nous le tenons de votre propre bouche, il est une autorité plus puissante et plus durable que celle des armes; c'est l'autorité qui se fonde sur de bonnes lois et sur les institutions nationales. Les codes que dicta votre sagesse pénètrent plus loin que vos conquêtes, et règnent, sans effort, sur vingt nations diverses dont vous êtes le bienfaiteur. Le corps législatif doit surtout célébrer ces triomphes paisibles qui ne sont jamais suivis que des bénédictions du genre humain. La législation et les fi-

nances ; c'est là que se renferment nos devoirs ; et c'est de vous que nous avons reçu ce double bienfait. Il vous fut donné de retrouver l'ordre social sous les débris d'un vaste empire, et de rétablir la fortune de l'état au milieu des ravages de la guerre.

» Vous avez créé, comme tout le reste, les vrais élémens du système des finances. Ce système, le plus propre aux grandes monarchies, est simple et fixe comme le principe qui le gouverne. Il n'est point soutenu par ces moyens artificiels qui ont toute l'inconstance de l'opinion et des événemens ; il est impérissable comme les richesses de notre sol. Si quelquefois des circonstances difficiles nécessitent des taxes nouvelles, ces taxes, toujours proportionnées aux besoins, n'en excèdent pas la durée ; l'avenir n'est pas dévoré d'avance. On ne verra plus, après des années de gloire, l'état succomber sous le poids de la dette publique, et la banqueroute, suivie des révolutions, entr'ouvrir un abîme où se perdent les trônes et la société toute entière. Ces malheurs sont loin de nous ; les recettes couvrent les dépenses ; les charges annuelles ne seront point augmentées, et vous en donnez l'assurance au moment où d'autres états épuisent toutes leurs ressources. Quand vous immolez votre propre bonheur, celui du peuple occupe seul toute votre âme. Elle s'est émue à l'aspect de la grande famille (car c'est ainsi que vous nommez le France) ; et, quoique sûr de tous les dévouemens, vous offrez la

paix, à la tête d'un million de guerriers invincibles.

» C'est dans ce généreux dessein que vous avez vu l'empereur de Russie. Jadis, quand des souverains aussi puissans se rapprochaient des bouts de l'Europe, tous les états voisins étaient en alarmes. Des présages sinistres et menaçans accompagnaient ces grandes entrevues. Epoque vraiment mémorable! les deux premiers monarques du monde réunissent leurs étendards, non pour l'envahir, mais pour le pacifier.

» Votre majesté, sire, a prononcé le mot de *sacrifices*, et nous osons le dire à votre majesté même, ce mot achève tous vos triomphes. Certes, la nation ne veut pas plus que vous de ces sacrifices qui blesseraient sa gloire et la vôtre; mais il n'était qu'un seul moyen d'augmenter votre grandeur, c'était d'en modérer l'usage. Vous nous avez montré le spectacle de la force qui dompte tout, et vous nous réservez un spectacle plus extraordinaire, celui de la force qui se dompte elle-même.

» Un peuple ennemi prétend, il est vrai, retarder pour vous cette dernière gloire. Il est descendu sur le continent, à la voix de la discorde et des factions. Déjà vous avez pris vos armes, pour marcher à sa rencontre; *déjà vous abandonnez la France, qui depuis tant d'années vous a vu si peu de jours : vous partez, et je ne sais quelle crainte inspirée par l'amour et tempérée par l'espérance, a*

troublé toutes les âmes. Nous savons bien pourtant que partout où vous êtes, vous transportez, avec vous, la fortune et la victoire. La patrie vous accompagne de ses regrets et de ses vœux : elle vous recommande à ses braves enfans qui forment vos légions fidèles. Ses vœux seront exaucés, tous vos soldats lui jurent, sur leurs épées, de veiller autour d'une tête si chère et si glorieuse, où reposent tant de destinées. Sire, la main qui vous conduit de merveille en merveille, au sommet des grandeurs humaines, n'abandonnera ni la France ni l'Europe, qui, si long-temps, ont besoin de vous. » Telle était la soumission avec laquelle on parlait alors à Napoléon ; approuver et vanter même toutes ses entreprises, quelles qu'elles fussent, voilà le ton du jour. Des observations secrètement faites, sur l'injustice, les difficultés et l'impolitique de l'envahissement de l'Espagne eussent cependant mieux servi ses intérêts : cette expédition, si imprudemment applaudie, prépara celle de Moscou ; et la première avertit les rois de l'Europe qu'ils avaient pour allié un homme qui prétendait à être leur maître, et à devenir, dans l'occasion, leur spoliateur.

Napoléon se mit, le 29 octobre, en route pour l'Espagne, précédé de renforts considérables, parmi lesquels on remarquait sa garde, devenue la troupe la plus belle et la plus redoutable qui se fût jamais vue.

Un tel secours était attendu impatiemment par

ceux des Français qui combattaient déjà en Espagne. La guerre y était générale et terrible. Alors que le sort de ce pays se décidait à Bayonne, il y avait eu un premier combat à Madrid, entre les troupes françaises commandées par le grand duc de Berg, revêtu du titre de lieutenant-général du roi Charles IV, et les Espagnols qui s'opposaient au départ de l'infant don Carlos et de la reine d'Étrurie et de son fils. On avait cru que cette tentative de résistance, malheureuse dans son issue, n'aurait point de suites; elle en avait eu néanmoins d'infiniment importantes : à peine Joseph avait-il été déclaré roi, que de toutes parts des milliers d'insurgés, secondés par la majorité des troupes de ligne, avaient entrepris de défendre et de faire triompher les droits du prince des Asturies, proclamé sous le nom de Ferdinand VII.

Napoléon avait trop compté sur l'apathie, depuis long-temps citée, des Espagnols. Il n'avait pas assez de troupes dans le pays, quand on s'occupa de l'insurger. Les mécontens purent former des rassemblemens sur différens points, et alors tout fut perdu : on pensa que l'on pourrait résister, et il ne s'agit plus que de s'arranger de façon à combattre avec avantage, et de s'assurer des ressources pour réparer ses pertes, à mesure qu'on en ferait.

Les premiers insurgés qui se montrèrent furent cependant battus partout, et les Français commençaient à se flatter de l'espérance qu'ils parvien-

draient bientôt à pacifier l'Espagne, quand le général Dupont, qui commandait leur armée d'Andalousie, se laissa engager, à Baylen, dans un mauvais pas où ses troupes furent forcées de mettre bas les armes. Par suite de ce désastre, *le roi don Joseph* quitta Madrid le 1er. août.

Un manifeste d'une junte nationale assemblée à Séville fera connaître, mieux que tout autre document, quels étaient à une certaine époque les avantages obtenus par les Espagnols, et par quels motifs ce peuple se croyait obligé à la guerre.

« Nations, peuples de l'Europe, princes qui les gouvernez, hommes de bien de toutes les classes et de tous les états, dit-on dans ce manifeste, la nation espagnole, et en son nom la junte suprême, à qui l'autorité a été confiée depuis l'injuste et perfide captivité de son roi, va manifester à vos yeux la série de malheurs et d'outrages qu'elle a soufferts. En vous faisant une peinture fidèle de sa situation et de ses desseins, elle réclame avec confiance et votre compassion sur son infortune, et votre intérêt sur son sort futur.

» L'univers est témoin de l'attachement constant que l'Espagne a eu pour la France. La guerre, la paix, les alliances, les relations, tout était commun entre elles. La révolution a rompu ces liens... A une guerre désastreuse succéda une honteuse paix, et à cette paix une alliance inégale.

» Depuis ce moment l'Espagne, attachée au

char de la France, a été forcée d'en suivre servilement les violens et rapides mouvemens.

» (Ici on avait placé la peinture de tout ce que la France gagnait à son alliance avec l'Espagne, puis celles des manœuvres par lesquelles on l'accusait d'avoir préparé l'usurpation du roi Joseph.)

» Cependant, continuait-on ensuite, quelle était la situation du peuple espagnol, tandis qu'on préparait et qu'on exécutait la scène honteuse et tyrannique qui entraîna l'abdication du prince Ferdinand; tandis qu'on violait les lois fondamentales de la monarchie, et que l'on contrariait les vœux les plus chers de la nation?

» Contenu dans les bornes d'une loyauté sans reproche tant qu'il eut l'espoir que son roi serait reconnu, il ne témoigna ni mécontentement, ni inquiétude aux Français disséminés dans la capitale et ses environs. Mais lorsqu'il apprit l'horrible trame qu'on ourdissait contre lui à Bayonne, alors le mécontentement général éclata en plaintes et en larmes: c'était le 2 mai.

» Les Français, qui n'attendaient que ce moment pour déployer l'étendard de la terreur, firent feu à l'improviste sur le peuple qui ne leur avait encore fait aucun mal, et leurs colonnes homicides se répandirent dans les rues tranquilles de Madrid. Les habitans coururent aux armes, et se défendirent pied à pied, corps à corps: ils affrontèrent les plus épais bataillons, y portèrent souvent le dé-

sordre, lorsque des paroles de paix sorties de la bouche de leurs magistrats les arrêtèrent et les désarmèrent.

» Le combat cessa, et une scène d'horreur lui succéda. Les Français occupèrent militairement tous les postes de Madrid, arrêtèrent tous les citoyens qu'ils trouvèrent sous les armes, et les fusillèrent la nuit suivante.

» Ce fut sous de tels auspices qu'on nous fit connaître notre nouveau roi et notre nouvelle constitution.

» Mais la nation, outragée dans la personne de son prince, trahie dans sa confiance, et cruellement payée de l'hospitalité qu'elle avait accordée, éleva tout à coup un cri terrible, et tous les peuples coururent aux armes.

» Cette résolution généreuse une fois prise, les provinces proclamèrent de nouveau le roi auquel elles avaient juré d'obéir, et s'avancèrent à la rencontre des phalanges françaises qui se répandaient de tous côtés.

» Rien ne put résister à notre première impétuosité. Vingt-trois mille hommes, commandés par un de leurs meilleurs généraux, sont mis en déroute dans les plaines de Baylen, et forcés de se rendre prisonniers. Les murs de Valence soutiennent le choc du maréchal Moncey, qui est obligé de se retirer en désordre sur Madrid. Maurella et Girone sont l'écueil des divisions envoyées pour les

réduire. Saragosse, ouverte de toutes parts, sans autre défense que le courage de ses habitans, résiste au courroux de Napoléon, qui, semblable à une divinité infernale, lançait de Bayonne le carnage et la désolation sur un peuple pacifique, dont tout le crime était d'avoir été fidèle à son roi.

» Telle est l'origine de la guerre atroce que les Français font en Espagne. Outragés, assaillis d'une manière aussi barbare qu'inattendue, nous restait-il d'autre parti à prendre que de nous défendre, que de vaincre ou de mourir?

» Il faudrait que nous fussions encore plus méprisables que le tyran lui-même, si nous oubliions ce que furent nos ancêtres et ce que nous devons être. Nous n'avons pas voulu dégénérer, ni devenir la risée de l'Europe, en devenant les esclaves de Napoléon.

» Il ose nous qualifier de *rebelles* et d'*insurgés* : étrange abus du pouvoir! A qui fera-t-il croire que la résistance à une injuste agression soit une *insurrection ?* A qui persuadera-t-il que notre fidélité au sang de nos rois soit une *révolte?* Personne en Europe ne peut être dupe de cette logomachie.

» C'est en vain que les journaux qui lui sont dévoués nous ont représentés comme livrés aux horreurs de l'anarchie, et agités *par les convulsions d'une liberté fanatique ;* c'est en vain qu'ils nous traitent d'*esclaves vils et rampans.* Ses soldats, en entrant chez nous, ont trouvé des hommes.......

des hommes résolus de mourir, plutôt que de se soumettre à sa tyrannie.

» L'Espagne n'est pas le seul pays à qui il importe de soutenir cette lutte terrible.

» « L'Italie, la Suisse, la Hollande, la Prusse et l'Autriche, tour à tour vaincues et tyrannisées par lui, ont le même intérêt que nous à briser les fers qu'il veut nous donner. Leur salut est lié au nôtre ; et la cause que nous défendons est celle de l'univers.

» Monarques et peuples du continent, sachez imiter notre constance et nos efforts ; et l'univers, menacé de devenir la proie d'un monstre, recouvrera son indépendance et sa tranquillité. »

Quand les renforts qui précédaient Napoléon arrivèrent, les troupes françaises, concentrées dans la Castille, avaient été forcées d'évacuer le Portugal, occupé par une armée combinée d'Anglais et de Portugais de près de quarante mille hommes. On attaqua bientôt les Espagnols sur tous les points. Le premier mouvement porta l'armée sur Burgos, où les gardes walonnes et espagnoles furent entièrement défaites.

Au même moment, le duc de Bellune (le général Victor), battait à Espinosa un autre corps d'armée. Le marquis espagnol de La Romana, qui commandait des troupes espagnoles auxiliaires à l'armée française en Prusse, en avait déserté avec elles, et avait été transporté par les Anglais dans

sa patrie, prit part à cette affaire. L'ennemi était posté sur des hauteurs qu'il croyait inexpugnables: le général Pacthod, à la tête des 94e et 95e de ligne, gravit ces hauteurs, culbuta les Espagnols, et les jeta dans les précipices.

Le maréchal Soult marchait de succès en succès; il ne tarda point à s'emparer de St.-Ander. Poursuivant sa marche, il laissa le commandement de cette ville au général Bonnet qui s'y conduisit avec tant de sagesse, que les habitans lui firent don d'une épée d'or portant cette inscription : *la ville de Saint-Ander reconnaissante, au général Bonnet, son libérateur.*

Bientôt il ne resta plus que des débris des armées insurgées d'Estramadure et de Galice. Napoléon se porta sur l'armée de Castanos, la seule qui pût opposer encore quelque résistance. Le 23 novembre, on livra bataille à l'ennemi que l'on trouva retranché à Tudéla. Castanos avait environ quarante-cinq mille hommes sous ses ordres. Quoique moins forte, l'armée française remporta sur lui une victoire complète. Sept drapeaux, trente pièces de canon avec leurs attelages et leurs caissons; douze colonels, trois cents officiers et trois mille soldats furent faits prisonniers dans cette journée : quatre mille restèrent sur le champ de bataille, ou se noyèrent dans l'Ebre. Les Français eurent à peine soixante hommes tués et quatre cents blessés. Parmi ces derniers on compta le général Lagrange, atteint

d'une balle au bras. Ayant eu pour commission d'attaquer l'aile gauche de l'ennemi, cet officier avait formé sa division par échelons, et à la tête du premier échelon que composait le vingt-cinquième régiment d'infanterie légère, il avait, si vivement, abordé les Espagnols, que, dans la première charge, deux cents avaient été tués à coups de bayonnettes.

Napoléon, après cette brillante affaire, établit son quartier général au village de Boseguillas. Il n'était plus qu'à peu de distance de Madrid ; mais, pour s'en ouvrir le chemin, il fallait forcer la position de Sommo-Sierra. 15000 Espagnols la défendaient, et ils l'avaient garnie de seize pièces d'artillerie. Ils en furent néanmoins chassés avec une grande perte, le 30 novembre. Les chevau-légers polonais de la garde de Napoléon se distinguèrent dans cet engagement où le général Montbrun les commanda. Les seize pièces de canon des Espagnols, dix drapeaux, trente caissons, deux cents chariots de toute espèce, les bagages et les caisses des régimens ennemis restèrent au pouvoir des vainqueurs. Le nombre des prisonniers fut grand, et parmi eux se trouvèrent tous les colonels et lieutenans-colonels des corps de la division espagnole.

Le 2 décembre, Napoléon marcha en personne sur Madrid. Entouré de sa garde et d'une division de dragons, il s'arrêta sur les hauteurs qui dominent cette ville. Cette date du 2 décembre, célèbre dans sa vie, lui rappelait, à la fois, son couron-

nement et la bataille d'Austerlitz ; les troupes faisaient retentir les airs d'acclamations, et demandaient l'attaque à grands cris.

Dans Madrid commandait une junte militaire présidée par le général Castellas. La capitale de l'Espagne comptait environ soixante mille défenseurs armés, parmi lesquels six mille hommes de troupes régulières. Son artillerie se composait de cent pièces de canon. Depuis huit jours, on s'occupait à barricader les rues, et à prendre mille autres précautions pareilles contre une attaque.

Le maréchal, duc d'Istrie, fit sommer la junte, de rendre le place. On ne tarda point à voir arriver aux avant-postes un général espagnol de troupes de ligne. Il apportait la réponse de la junte. Ce général était suivi d'une trentaine d'hommes du peuple qui observaient jusqu'à ses moindres mouvemens. Emu par les représentations que lui faisaient les généraux français, il n'osait laisser paraître son émotion, de peur qu'elle ne fût remarquée *de ses cavaliers d'ambassade.*

Des gardes walonnes, qui désertèrent, apprirent bientôt à l'armée française, qu'une populace effrénée s'était rendue maîtresse absolue dans la ville, et y dominait les troupes et la bourgeoisie. L'aide de camp du duc d'Istrie qu'on avait fait porteur de la sommation, avait failli être massacré. La veille, le marquis de Péralès, accusé d'avoir, par trahison, fait mettre du sable dans les

cartouches, avait été étranglé, et ses membres, mis en pièces, avaient ensuite été portés, comme en triomphe, dans tous les quartiers de la ville.

Le soir, les troupes françaises attaquèrent les faubourgs. Les voltigeurs du seizième régiment se furent en peu de temps, établis dans un certain nombre de maisons et dans un cimetière. A minuit, un officier espagnol, lieutenant-colonel d'artillerie, pris à Somme-Sierra, fut chargé de porter aux assiégés, la lettre suivante :

A Monsieur le commandant de la ville de Madrid.

« devant Madrid, le 3 décembre 1808.

« Les circonstances de la guerre ayant conduit l'armée française aux portes de Madrid, et toutes les dispositions étant faites pour s'emparer de la ville, de vive force, je crois convenable et conforme à l'usage de toutes les nations, de vous sommer, monsieur le général, de ne pas exposer une ville aussi importante à toutes les horreurs d'un assaut, et rendre tant d'habitans paisibles, victimes des maux de la guerre. Voulant ne rien épargner pour vous éclairer sur votre véritable situation, je vous envoie la présente sommation par l'un de vos officiers fait prisonnier, qui a été à portée de voir les moyens qu'a l'armée pour réduire la ville.

» Recevez, monsieur le général, l'assurance de ma haute considération.

» Le vice-connétable, major général,

» *Signé* ALEXANDRE. »

Le même parlementaire fut bientôt de retour au quartier général, avec la lettre ci-après :

A S. A. S. le prince de Neufchâtel.

« Monseigneur,

» Avant de répondre cathégoriquement à votre altesse, je ne puis me dispenser de consulter les autorités constituées de cette ville, et de connaître les dispositions du peuple en lui donnant avis des circonstances présentes. A ces fins, je prie votre altesse de m'accorder cette journée de suspension pour m'acquitter de ces obligations, vous promettant que demain, de bonne heure, ou même cette nuit, j'enverrai ma réponse à votre altesse, par un officier général.

» Je prie S. A. d'agréer les assurances de toute la considération due à son rang éminent et à son mérite.

» Madrid, le 3 décembre 1808.

» Sérénissime seigneur,

» *signé* F. marquis de CASTELLAS. »

Cependant l'attaque continuait. L'artillerie avait déjà fait brèche au palais du Retiro; des voltigeurs de la division Villate y pénétrèrent, et y furent suivis par leur bataillon. En moins d'une heure ce palais fut rempli de soldats français qui mirent en déroute quatre mille Espagnols retranchés dans le Retiro pour le défendre. Les troupes françaises s'emparèrent successivement de tous les postes importans, tels que ceux de l'observatoire, de la manufacture de porcelaine, de la grande caserne

et de l'hôtel de Médina Cœli. On simulait, en même temps, une fausse attaque sur un autre quartier. Les Espagnols avaient audelà de cent pièces de canon en batterie. Napoléon, cherchant seulement à amener les assiégés à composition, voulait qu'on n'avançât que peu à peu. Il ne portait en avant qu'un petit nombre de troupes précédées de quelques compagnies de voltigeurs. A onze heures il fit cesser le feu sur tous les points, en même temps que le major général écrivait la lettre qu'on va lire :

Au général commandant Madrid.

« Au camp français devant Madrid, le 4 décembre 1808, à onze heures du matin.

« Monsieur le général Castellas, défendre Madrid est contraire aux principes de la guerre, et inhumain pour les habitans. Napoléon m'autorise à vous envoyer une seconde sommation. Une artillerie immense est en batterie; des mineurs sont prêts à faire sauter vos principaux édifices; des colonnes sont à l'entrée des débouchés de la ville, dont quelques compagnies de voltigeurs pourraient se rendre maîtresses : mais l'empereur, toujours généreux dons le cours de ses victoires, suspend l'attaque jusqu'à deux heures. La ville de Madrid doit espérer protection et sûreté pour ses habitans paisibles, pour le culte, pour ses ministres ; enfin l'oubli du passé. Arborez un pavillon blanc avant

deux heures, et envoyez des commissaires pour traiter de la reddition de la ville.

» Recevez, M. le général, etc.

» Le major général,

» *Signé* ALEXANDRE. «

A cinq heures, le général Morla, membre de la junte militaire, et don Bernardo Yriarte, envoyé de la ville, furent introduits dans la tente du major général. Ces députés, faisant connaître l'embarras de tous les gens honnêtes renfermés dans Madrid, demandèrent la journée du 4, pour ramener le peuple à des sentimens plus raisonnables. Le major général les présenta à Napoléon, qui leur dit:

« Vous employez en vain le nom du peuple; si vous ne pouvez parvenir à le calmer, c'est parce que vous-mêmes vous l'avez excité, vous l'avez égaré par des mensonges. Rassemblez les curés, les chefs des convens, les alcades, les principaux propriétaires, et que d'ici à six heures du matin la ville songe à se rendre, ou elle aura cessé d'exister; je ne veux ni ne dois retirer mes troupes. Vous avez massacré les malheureux prisonniers français qui étaient tombés entre vos mains. Vous avez, il y a peu de jours, laissé traîner et mettre à mort, dans les rues, deux domestiques de l'empereur de Russie, parce qu'ils étaient nés Français. L'inhabileté et la lâcheté d'un général avait mis en vos mains des troupes qui avaient capitulé sur le champ

de bataille, et la capitulation a été violée (la capitulation de Baylen). Vous, M. Morla, quelle lettre avez vous écrite à ce général? Il vous convenait bien de parler de pillage, vous qui, étant entré en Roussillon, avez enlevé toutes les femmes, et les avez partagées comme un butin entre vos soldats! Quel droit aviez-vous, d'ailleurs, de tenir un pareil langage? la capitulation vous l'interdisait. Voyez quelle a été la conduite des Anglais qui sont bien loin de se piquer d'être rigides observateurs du droit des nations: ils se sont plaints de la convention du Portugal; mais ils l'ont exécutée. Violer les traités militaires, c'est renoncer à toute civilisation; c'est se mettre sur la même ligne que les Bédoins du désert. Comment donc osez-vous demander une capitulation, vous qui avez violé celle de Baylen? Voilà comme l'injustice et la mauvaise foi tournent toujours au préjudice de ceux qui s'en sont rendus coupables. J'avais une flotte à Cadix; elle était l'alliée de l'Espagne, et vous avez dirigé contre elle les mortiers de la ville où vous commandiez. J'avais une armée espagnole dans mes rangs: j'ai mieux aimé la voir passer sur les vaisseaux anglais, et être obligé de la précipiter du haut des rochers d'Espinosa, que de la désarmer; j'ai préféré avoir sept mille ennemis de plus à combattre, que de manquer à la bonne foi et à l'honneur. Retournez à Madrid. Je vous donne jusqu'à demain, six heures du matin. Revenez

alors, si vous n'avez à me parler du peuple que pour m'apprendre qu'il s'est soumis ; sinon, vous et vos troupes, vous serez tous passés par les armes.»

Ce discours fit beaucoup d'impression sur les deux députés, et par contre-coup sur les habitans de Madrid. Les mutins prirent la fuite, et le reste de la population consentit à se rendre. Le lendemain, à six heures du matin, cette nouvelle fut apportée au camp français par le général Morla et le général don Fernando de La Vera, gouverneur de la ville. A dix heures du matin, le général Belliard entra dans la ville et en prit le commandement. Napoléon fit proclamer un pardon général, à quelques exceptions près, qui ne portaient que sur des personnes alors absentes de Madrid. En peu d'heures on vit la plus parfaite sécurité s'établir dans la capitale de l'Espagne : les boutiques s'ouvrirent; les habitans, qui avaient crenelé le haut de leurs maisons, barricadé et dépavé les rues, se hâtèrent de remettre tout en ordre.

La prise de Madrid coûta peu de monde à l'armée française; il n'y eut que douze soldats tués, et cinquante blessés. Le général Bruyère, au moment où on cessait le feu, fut renversé mort d'un coup de fusil. Le général de brigade Maison était au nombre des blessés. L'artillerie, suivant sa coutume, rendit les plus grands services, et se distingua éminemment.

Dans le moment de l'attaque, on vit se faire

une action digne de remarque. Un vieux général espagnol, retiré du service, avait son logement dans la rue d'Alcala. Voyant la maison qu'il habitait, envahie par des soldats français, il se présenta à leur officier, tenant sa fille par la main : *Je suis un vieux soldat*, dit-il, *je connais les droits et la licence de la guerre. Voilà ma fille : je lui donne neuf cent mille francs de dot; sauvez-lui l'honneur, et soyez son époux.* Cette noble confiance d'un militaire envers un militaire a quelque chose qui touche l'âme, et la repose agréablement des scènes terribles de la guerre.

On trouva dans la ville deux cents milliers de poudre, dix mille boulets, deux millions de plomb, deux cents pièces de canon de campagne, et cent vingt mille fusils, la plupart de fabrique anglaise. Le désarmement des habitans fut ordonné; il s'exécuta paisiblement. Le roi don Joseph forma, de ceux des soldats espagnols qui se rendirent à lui et de quelques Allemands qui désertèrent aussi la cause des insurgés, un régiment portant le titre de *Royal-Étranger*. Il trouva aussi moyen de composer un régiment suisse, d'une partie des hommes de cette nation qui étaient anciennement au service du roi Charles IV.

Le 15 décembre, une députation de la municipalité et des différens corps et corporations de Madrid, était venue présenter l'adresse suivante à Napoléon :

« La ville de Madrid, représentée par sa municipalité, par le clergé séculier et régulier, par la noblesse et par les députés des quartiers, se présente à vos pieds, pour vous offrir les plus respectueuses actions de grâces, pour la clémence avec laquelle, dans la conquête que vos armes triomphantes ont faite de cette ville, vous avez daigné songer au salut et au bonheur de ses habitans, moyennant le traitement honorable et bienfaisant que vous avez bien voulu lui accorder, et que Madrid regarde comme la garantie du pardon de tout ce qui s'est passé en l'absence de Joseph Bonaparte, frère de votre auguste personne.

» Les différens corps composant cette assemblée, instruits de l'objet de la convocation, ont résolu et déterminé de vous supplier de daigner leur accorder la faveur de voir Joseph Bonaparte incessamment dans Madrid, afin que, sous ses lois et sous sa sage administration, notre capitale, ainsi que tous les lieux de sa juridiction immédiate, et enfin l'Espagne entière, jouissent de la tranquillité et du bonheur, qu'ils attendent de la douceur du caractère de Joseph, votre bien-aimé frère.

» Enfin Madrid se flatte que votre puissance la protégera, en même temps que votre clémence assurera son bonheur. »

Voici quelle fut la réponse de Napoléon :

» J'agrée les sentimens de la ville de Madrid. Je regrette le mal qu'elle a essuyé, et je tiens à

bonheur particulier d'avoir pu, dans ces circonstances, la sauver, et lui épargner de plus grands maux.

» Je me suis empressé de prendre des mesures qui puissent tranquilliser toutes les classes de citoyens, sachant combien l'incertitude est pénible pour tous les peuples et pour tous les hommes. J'ai conservé les ordres religieux, en restreignant le nombre des moines. Il n'est pas un homme sensé qui ne jugeât qu'ils étaient trop nombreux. Ceux qui sont appelés par une vocation qui vient de Dieu, resteront dans leurs couvens. Quant à ceux dont la vocation était peu solide, et déterminée par des considérations mondaines, j'ai assuré leur existence dans l'ordre des ecclésiastiques séculiers. Du surplus des biens des couvens, j'ai pourvu aux besoins des curés, cette classe la plus intéressante et la plus utile parmi le clergé. (Napoléon parlait, dans cet endroit, de la constitution qu'il avait faite pour l'Espagne.)

» J'ai aboli ce tribunal, contre lequel le siècle et l'Europe réclamaient (l'inquisition). Les prêtres doivent guider les consciences, mais ne doivent exercer aucune juridiction extérieure et corporelle sur les citoyens. J'ai satisfait sur ce que je devais à moi et à ma nation : la part de la vengeance est faite; elle est tombée sur dix des principaux coupables; le pardon est entier et absolu pour tous les autres. J'ai supprimé des droits usurpés par les

seigneurs dans le temps des guerres civiles, où les rois ont trop souvent été obligés d'abandonner leurs droits, pour acheter leur tranquillité et le repos des peuples. J'ai supprimé les droits féodaux, et chacun pourra établir des hôtelleries, des fours, des moulins, des madragues, des pêcheries, et donner un libre essor à son industrie, en observant les lois et les réglemens de la police. L'égoïsme, la richesse et la prospérité d'un petit nombre d'hommes, nuisaient plus à votre agriculture, que les chaleurs de la canicule.

» Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne doit y avoir dans un état qu'une justice : toutes les justices particulières avaient été usurpées et étaient contraires aux droits de la nation ; je les ai détruites. J'ai aussi fait connaître à chacun ce qu'il pouvait avoir à craindre, ce qu'il avait à espérer. Les armées anglaises, je les chasserai de la Péninsule. Saragosse, Valence, Séville seront soumises, ou par la persuasion, ou par la force de mes armes ; il n'est aucun obstacle capable de retarder longtemps l'exécution de mes volontés.

» Mais ce qui est au-dessus de mon pouvoir, c'est de constituer les Espagnes en nation, sous les ordres du roi, si elles continuent à être imbues des principes de scission et de haine envers la France, que les partisans des Anglais et les ennemis du continent ont répandus dans leur sein. Je ne puis établir une nation, un roi et l'indépen-

dance des Espagnols, si ce roi n'est sûr de leur affection et de leur fidélité.

» Les Bourbons ne peuvent plus régner en Europe. Les divisions dans la famille royale avaient été tramées par les Anglais. Ce n'était pas le roi Charles et le favori, que le duc d'Infantado, instrument de l'Angleterre, comme le prouvent les papiers récemment trouvés dans sa maison, voulait renverser du trône, c'était la prépondérance de l'Angleterre qu'on voulait établir en Espagne : projet insensé dont le résultat aurait été une guerre de terre sans fin, et qui aurait fait couler des flots de sang. Aucune puissance ne peut exister sur le continent, influencée par l'Angleterre; s'il en est qui le désirent, leur désir est insensé, et produira tôt ou tard leur ruine.

» Il me serait facile, et je serais obligé de gouverner l'Espagne, en y établissant autant de vice-rois qu'il y a de provinces. Cependant je ne me refuse point à céder mes droits de conquête à mon frère Joseph, et à l'établir dans Madrid, lorsque les trente mille citoyens que renferme cette capitale, ecclésiastiques, nobles, négocians, hommes de loi, auront manifesté leurs sentimens et leur fidélité, donné l'exemple aux provinces, éclairé le peuple, et fait connaître à la nation, que son existence et son bonheur dépendent d'un roi et d'une constitution libérale, favorable aux peuples et con-

traire seulement à l'égoïsme et aux passions orgueilleuses des grands.

» Si tels sont les sentimens des habitans de la ville de Madrid, que ses trente mille citoyens se rassemblent dans les églises ; qu'ils prêtent devant le Saint-Sacrement, un serment qui sorte non-seulement de la bouche, mais du cœur, et qui soit sans restriction jésuitique : qu'ils jurent appui, amour et fidélité à Joseph, mon frère ; que les prêtres, au confessionnal et dans la chaire, les négocians, dans leur correspondance, les hommes de loi, dans leurs écrits et leurs discours, inculquent ces sentimens au peuple ; alors je me dessaisirai du droit de conquête, je vous donnerai, pour vous gouverner, celui que vous me demandez, et je me ferai une douce tâche de me conduire envers les Espagnols en ami fidèle. La génération présente pourra varier dans ses opinions ; trop de passions ont été mises en jeu, mais vos neveux me béniront comme votre régénérateur ; ils placeront au nombre des jours mémorables, ceux où j'ai paru parmi vous, et de ces jours datera la prospérité de l'Espagne.

» Voilà, M. le corrégidor, ajouta Napoléon, ma pensée tout entière. Consultez vos concitoyens, et voyez le parti que vous avez à prendre ; mais, quel qu'il soit, prenez-le franchement, et ne me montrez que des dispositions vraies. »

La constitution faite pour l'Espagne par la junte assemblée à Bayonne, était à peu près calquée sur celle de l'empire Français. Le gouvernement se composait du roi, de ses ministres, d'un sénat, d'un conseil d'état, des cortès ou assemblée des députés de la nation, et de l'ordre judiciaire. Au lieu d'être choisis indifféremment parmi les nationaux, les députés, au nombre total de cent soixante-douze, devaient, en cela déjà différens des députés au corps législatif de France, être tirés des trois ordres du clergé, de la noblesse et du peuple. Le clergé devait fournir vingt-cinq députés, la noblesse vingt-cinq, et le peuple cent vingt-deux, savoir : soixante-douze députés des provinces, tant d'Espagne que des Indes, trente des principales villes, quinze négocians ou commerçans, et quinze députés des universités, savans ou hommes distingués par leur mérite, soit dans les sciences, soit dans les arts. Les députés de la noblesse et du clergé étaient à la nomination du roi, qui choisissait aussi les députés des principales villes, des tribunaux de commerce et des universités. Les soixante-douze députés, appelés à former spécialement la députation des provinces, étaient seuls nommés par le peuple, partagé conséquemment par arrondissemens d'élection, de manière que trois cent mille âmes fussent représentées par un député. Deux commissions étaient, comme en France, chargées de protéger la liberté individuelle et la liberté de

la presse. Tous les Espagnols, sans distinction, pouvaient prétendre aux emplois publics, et aucun impôt ne pouvait être émis que par les Cortès. Enfin l'ordre judiciaire était déclaré indépendant, et tous les juges inamovibles.

La perte de Madrid faillit entraîner celle d'une grande partie des meilleurs soldats que l'Espagne eût à opposer à Napoléon. Avant qu'il vînt prendre le commandement de l'armée française, une armée anglaise de trente-cinq mille hommes devait s'avancer en Espagne, pour aider ceux de ses habitans qui ne voulaient pas reconnaître le roi Joseph, à achever de chasser leurs ennemis de la péninsule. Cette armée, commandée en chef par sir John Moore, devait se composer de vingt mille hommes tirés de l'armée du Portugal, et de quinze mille hommes, expediés directement d'Angleterre. On avait fixé à ces derniers, pour lieu de débarquement, la Corogne, dans la province de Galice. Ils parurent vers le 15 octobre; les vingt mille hommes que fournissait l'armée du Portugal, ne se mirent en marche que vers la fin du même mois. Ces deux corps d'armée firent de longs détours et marchèrent lentement pour se réunir. Leur réunion enfin effectuée, sir John Moore, qui voyait que les circonstances étaient changées, voulut au moins s'en servir pour secourir Madrid. Il se dirigea donc du côté de Valadolid, menaçant les communications de l'armée française, et dans

le dessein de faire ainsi une diversion utile aux défenseurs de la capitale. Cette ville étant déjà prise, ce mouvement mit sir John lui-même dans le plus grand danger. Il s'aperçut bientôt que tandis que Napoléon marchait droit à lui pour le combattre, ses lieutenans cherchaient à tourner l'armée anglaise, de manière à lui rendre toute retraite impossible. Il ne parvint à échapper au résultat de cette manœuvre, qu'en se retirant avec tant de précipitation, qu'il abandonna sur sa route une partie de son artillerie, et de son trésor, ses malades et ses bagages. Encore était-il suivi de si près, après tous ces sacrifices, que probablement il aurait été bientôt atteint et forcé de livrer une bataille qui eût sans doute fini par la destruction entière de son armée, si Napoléon ne se fût trouvé subitement obligé par les nouvelles qu'il reçut, de quitter le commandement des troupes françaises, et de rétrograder avec sa garde sur Valadolid, d'ou il partit pour la France le 7 janvier. Cet affaiblissement de l'armée française, privée tout d'un coup de l'élite de ses soldats et de son général en chef sauva les Anglais. Poursuivis par le maréchal Soult, ils ne s'embarquèrent cependant à la Corogne, qu'après un dernier combat, dans lequel ils perdirent beaucoup de monde, et qui coûta la vie à sir Jonh. Le lieutenant général anglais, sir David Baird y eut aussi le bras emporté par un boulet.

De notre côté, le 3 janvier, dans un engagement avec l'arrière-garde anglaise, nous avions perdu le général Auguste Colbert, jeune officier de la première distinction. Il fut blessé mortellement d'une balle au front, en faisant une reconnaissance sur les tirailleurs ennemis. En tout semblable au chevalier sans peur et sans reproches, il mourut comme lui. Ayant repris ses sens, après l'évanouissement qui avait suivi sa blessure, il voulut qu'on le mît sur son séant, le visage tourné vers les Anglais; et les voyant en déroute, il proféra avant d'expirer, ces paroles héroïques : *Mes amis, je suis bien jeune encore pour mourir; mais ma mort est digne d'un soldat de la grande armée, puisqu'en expirant je vois fuir les derniers et les éternels ennemis de ma patrie.*

Le motif pressant qui rappelait Napoléon en France, était l'imminence d'une guerre avec l'Autriche. En six heures il parcourut à franc étrier, et escorté seulement par une trentaine de ses chasseurs les mieux montés, la route de Valadolid à Burgos, c'est-à-dire, un espace de vingt cinq lieues de poste. Le 23 janvier il était à Paris.

Le système adopté par Napoléon à l'égard de l'Angleterre, était surtout défectueux en ce que par lui-même et par ses conséquences il compromettait les intérêts des autres souverains du continent, et devait ainsi devenir pour l'empereur des Français, une source de démêlés qui ne pou-

vaient guère se terminer que par sa perte ; mais il n'en portait pas moins un coup terrible au gouvernement britannique. En vain ce gouvernement essaya-t-il, pour le rendre dès les premiers momens, particulier à son ennemi, de balancer par la terreur de ses forces maritimes, celle qu'inspiraient les armées de terre de Napoléon : son entreprise sur Constantinople, en échouant, le couvrit de ridicule aux yeux mêmes des Anglais ; et le bombardement de Copenhague, et l'enlèvement de la flotte danoise, ne firent qu'aigrir les esprits au lieu de les soumettre, et assurer pour quelque temps, de la part de toute l'Europe, l'exécution franche du blocus continental. Il ne lui resta bientôt plus, pour vider ses magasins, et produire de la sorte dans le commerce national, un mouvement qui mît les Anglais en état de payer d'excessifs impôts, (1) d'autre ressource que celle de faire de côtés et d'autres des descentes inattendues, dans lesquelles il vendait de force ce que les agens de Napoléon faisaient bientôt brûler ; ressource insuffisante, et qui ne pouvait à la longue que rendre généralement odieux le peuple qui l'employait. Il gagna donc secrètement l'Autriche, lui

---

(1) Pendant l'année 1808, la dépense publique de l'Angleterre fut de cinq cent millions sterling (deux milliards cent millions). Celle de France, y compris la Belgique, ne monta qu'à sept cent trente millions.

promettant de l'aider par des diversions importantes dans une guerre, dont il ferait d'ailleurs les frais, et qu'il prétendait destinée par son succès infaillible, à réintégrer dans tous ses droits et possessions, l'ancien chef du corps germanique.

La première des diversions promises par l'Angleterre était un débarquement en Espagne. A peine ce débarquement, en insurgeant toute la péninsule, y eut-il attiré la majeure partie de l'armée française, ses corps d'élite, et Napoléon lui-même, que l'Autriche, qui armait extraordinairement depuis le commencement de 1808, sous prétexte de se tenir en mesure contre les Turcs, témoigna assez clairement que c'était contre la France qu'elle voulait agir. Des proclamations semi-officielles, répandues dans les états héréditaires, appelant les peuples à reconquérir l'indépendance politique de l'Allemagne entière, et les mouvemens des troupes, découvrirent le secret. Napoléon, dans ce moment, avait besoin de vivre en paix avec l'Autriche : il fit tout pour détourner l'orage, et revenu d'Espagne à Paris, proposa même la médiation de la Russie pour redresser les griefs que mettait en avant le monarque autrichien ; mais tout fit inutile. Le 6 avril, l'archiduc Charles, nommé généralissime des armées de son frère, les appela aux combats. On avait, non sans raison, remarqué que les allocutions de Napoléon animaient les soldats français, et en faisaient sur

les champs de bataille des hommes plus qu'ordinaires : on voulut se servir du même moyen pour se procurer une heureuse entrée en campagne, sans réfléchir que des avantages réels suivaient, pour les soldats français, les discours que leur adressait leur chef, et que celui-ci ne haranguait en chevaliers et en officiers, que des hommes que leur courage, leur zèle et leur aptitude, pouvaient en effet d'un moment à l'autre, élever dans les événemens de la guerre, aux honneurs de la chevalerie et des grades militaires.

« Le salut de la patrie nous appelle à de nouveaux exploits, dit l'archiduc dans sa proclamation.

» Aussi long-temps qu'il a été possible de conserver la paix par des sacrifices, et aussi long-temps que ces sacrifices ont été compatibles avec l'honneur du trône, avec la sûreté de l'état et avec la prospérité de la nation, notre monarque chéri a imposé silence à tout sentiment pénible de son cœur; mais quand tous nos efforts sont inutiles pour garantir notre heureuse indépendance contre l'ambition insatiable d'un conquérant étranger; quand d'autres nations tombent autour de nous, et que des souverains légitimes sont arrachés des cœurs de leurs sujets; quand le danger d'un assujettissement général menace aussi les états heureux de l'Autriche et ses habitans paisibles, alors la patrie demande de nous son salut, et nous sommes prêts à la protéger.

» Sur vous, mes chers compagnons d'armes, sont fixés les yeux du monde entier et de tous ceux qui chérissent encore l'honneur national et la prospérité publique. *Vous ne partagerez jamais la honte de devenir les instrumens de l'oppression; vous ne ferez jamais dans des climats lointains, des guerres sans fin, pour satisfaire à une ambition dévastatrice; vous ne verserez jamais votre sang pour un intérêt étranger et pour l'avidité d'autrui; sur vous ne tombera jamais la malédiction d'avoir exterminé des peuples innocens, et d'avoir frayé le chemin à un étranger à travers les cadavres des défenseurs de leur patrie, pour atteindre un trône usurpé.*

» Un sort plus propice vous attend. La liberté de l'Europe s'est réfugiée sous vos drapeaux; vos victoires feront tomber ses chaînes, et vos frères de la Germanie (encore aujourd'hui dans les rangs ennemis) attendent de vous leur délivrance. La lutte est juste, sans quoi je ne serais pas aujourd'hui à votre tête.

» Nous renouvellerons dans les environs d'Ulm et de Marengo, que l'ennemi nous rappelle si souvent avec jactance, les exploits glorieux de Wurtzbourg et d'Ostrach, de Leiptingen et de Zurich, de Vérone, de la Trébia et de Novi; vos armes donneront à notre chère patrie, une paix durable; mais nous ne pouvons atteindre ce noble but que par de grandes vertus. L'obéissance absolue, la discipline

la plus sévère, le courage persévérant et la fermeté inébranlable dans les dangers, sont les compagnons de la véritable bravoure. L'unité de la volonté et les opérations combinées de la masse entière amènent la victoire.

» Sa majesté, mon souverain et frère, m'a donné des pouvoirs étendus tant pour récompenser que pour punir. Je serai toujours au milieu de vous, et c'est de vos chefs que vous recevrez sur le champ de bataille les premiers remercîmens de la patrie...

» *Bientôt des troupes étrangères se joindront cordialement à nous pour combattre un ennemi commun* : ce sont de braves compagnons d'armes; respectez-les, soutenez-les comme vos frères. Ce n'est pas une vaine jactance, mais ce sont de nobles faits d'armes qui honorent le guerrier : c'est par votre valeur en présence de l'ennemi que vous devez prouver que vous êtes les premiers soldats du monde.

» C'est ainsi que je vous reconduirai un jour dans la patrie, accompagnés de l'estime de nos ennemis et de la reconnaissance des nations étrangères, après avoir obtenu par nos armes une paix honorable. C'est alors que vous jouirez de la satisfaction de notre monarque, de l'approbation du monde entier, qui sont la récompense de la valeur, enfin des bénédictions de vos concitoyens, et du sentiment d'avoir mérité le repos qui vous attend. »

A en juger par les lignes que nous avons fait

imprimer en lettres italiques dans le troisième paragraphe de cette proclamation, Napoléon avait voulu exiger qu'un certain nombre de soldats autrichiens le secondassent en Espagne. Celles qui commencent l'avant-dernier paragraphe donnent à penser, que l'empereur d'Autriche comptait voir l'armée de Napoléon s'affaiblir bientôt par une défection d'alliés, semblable à celle qui, en 1813, la mit dans un si grand danger à la bataille de Leipsick.

Haranguée *à la française*, l'armée autrichienne fut encore organisée comme la nôtre, c'est-à-dire partagée en corps d'armée complets pour toutes les armes, ayant un état-major particulier, une administration intérieure, pouvant conséquemment agir par eux-mêmes, en cas de séparation, et offrant, dans leur réunion, une subdivision commode pour tous les mouvemens partiels et le détail des subsistances. Ces précautions ne purent cependant lui gagner la victoire.

Les corps d'armée autrichiens étaient au nombre de onze, en comptant deux de réserve; chacun d'eux se composait de trente mille hommes environ. Les six premiers de ces corps, ainsi que les deux de réserve, formant l'armée principale, commandée immédiatement par l'archiduc Charles, devaient opérer en Allemagne. Le septième corps, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand, et concentré en Galicie, était destiné à faire la conquête du

grand duché de Varsovie; les huitième et neuvième corps, obéissant à l'archiduc Jean, devaient marcher sur l'Italie par la Carinthie et la Carniole.

L'armée principale commença ses opérations par l'envahissement de la Bavière.

La première affaire importante fut la bataille de Tann, livrée, le 19 avril, par les Autrichiens au duc d'Averstaedt (le maréchal Davoust). Ce général, dont le corps d'armée avait passé l'hiver de 1808 à 1809, dans la Thuringe et la principauté de Bayreuth, venait, par l'ordre de Napoléon, joindre l'armée bavaroise sur l'Abens; car tous les princes de la confédération du Rhin faisaient, dans ce moment, cause commune avec l'empereur des Français: il battit les Autrichiens, leur tua près de deux mille hommes, parmi lesquels on compta plusieurs de leurs généraux et un grand nombre de leurs officiers, et leur fit sept cents prisonniers. Les divisions Saint-Hilaire et Friant se couvrirent de gloire à la bataille de Tann.

Au même moment, les Bavarois, secondés par une division française aux ordres du général Morand, défaisaient trois régimens ennemis à Arnhoffen, et le général Oudinot culbutait à Psaffenhoffen un détachement du sixième corps de l'armée autrichienne.

Le ministre des relations extérieures de France, le 12 avril, s'était exprimé en ces termes dans un

rapport à Napoléon: « Sire, vos armes victorieuses vous avaient rendu maître de Vienne ; la plus grande partie des provinces autrichiennes étaient occupées par vos armées; le sort de cet empire était entre vos mains. L'empereur d'Autriche vint trouver votre majesté au milieu de son camp : il vous conjura de mettre fin à cette lutte devenue si désastreuse pour ceux qui l'avaient provoquée ; il offrit de vous laisser désormais, libre d'inquiétudes sur le continent, employer toutes vos forces à la guerre contre l'Angleterre, et reconnut que le sort des armes vous avait donné le droit d'exiger *ce qui pourrait vous convenir* ; il vous jura une amitié et une reconnaissance éternelles. Votre majesté fut touchée de ce triste exemple des vicissitudes humaines ; elle ne put voir, sans une profonde émotion, ce monarque, naguère si puissant, dépouillé de sa force et de sa grandeur : elle se montra généreuse envers la monarchie, envers le souverain, envers la capitale; elle pouvait garder ses immenses conquêtes, elle en rendit la plus grande partie. L'empire d'Autriche exista de nouveau : la couronne fut raffermie sur la tête de son monarque : l'Europe ne vit pas sans étonnement cet acte de grandeur et de générosité. Votre majesté n'a pas recueilli le tribut de reconnaissance qui lui était dû : l'empereur d'Autriche a bientôt oublié ce serment d'une amitié éternelle, etc. »

L'archiduc avait, dès le 9 avril, adressé la lettre suivante au général en chef de l'armée française en Bavière :

« Au quartier général, le 9 avril 1809.

« D'après une déclaration de S. M. l'empereur d'Autriche, à l'empereur Napoléon, je préviens M. le général en chef de l'armée française, que j'ai l'ordre de me porter en avant, avec les troupes sous mes ordres, et de traiter en ennemies toutes celles qui me feront résistance.

» *Signé* CHARLES. »

Napoléon, informé, le 12 avril, que les Autrichiens avaient passé l'Inn, partit sur-le-champ de Paris. Le 16, il vit à Dillingen le roi de Bavière, et lui promit de venger la nouvelle injure faite à sa maison, en le faisant plus grand que ne l'avait jamais été aucun de ses ancêtres. Le 17, dans la nuit, son quartier général fut établi à Donawerth, et de là il mit son armée en mouvement, répondant par la proclamation suivante à celle de l'archiduc Charles :

« SOLDATS !

« Le territoire de la Confédération du Rhin a été violé. Le général autrichien veut que nous fuyions à l'aspect de ses armes, et que nous lui abandonnions nos alliés ; il arrive avec la rapidité de l'éclair.

« Soldats ! j'étais entouré de vous, lorsque le souverain de l'Autriche vint à mon bivouac de Mo-

ravie ; vous l'avez entendu implorer ma clémence, et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité ; trois fois elle a été parjure ! nos succès passés nous sont un sûr garant de la victoire qui nous attend. Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse son vainqueur. »

Dans toute affaire il faut entendre les deux parties, quoiqu'il soit souvent impossible de prononcer entre elles, faute de renseignemens assez exacts.

Observant avec soin l'armée autrichienne, Napoléon remarqua qu'elle était divisée en deux portions presque isolées : l'aile droite, sous la direction spéciale de l'archiduc Charles, et l'aile gauche, ayant à sa tête l'archiduc Louis, ne communiquaient entre elles qu'au moyen d'un corps trop peu considérable, qui venait encore d'être affaibli par un échec que lui avaient fait essuyer les Bavarois. Il résolut donc de séparer entièrement ces deux ailes, en faisant un premier effort sur le corps intermédiaire, et ensuite d'essayer de les battre particulièrement, en les attaquant l'une après l'autre avec des forces infiniment supérieures. Ce plan faisait perdre aux Autrichiens l'avantage immense qu'ils avaient du côté du nombre ; il fut exécuté avec la plus grande habileté.

Tandis que le duc d'Averstaedt, avec vingt-six mille hommes, restait en présence de l'archiduc Charles qui en avait cent trente mille environ à sa

disposition, le chef de l'armée française porta donc quatre-vingt mille hommes sur le centre et sur l'aile gauche, qui ne pouvaient lui en opposer qu'un peu plus de cinquante mille. Ces deux parties de l'armée autrichienne succombèrent les 20 et 21 avril dans la bataille d'Abensberg et le combat de Landshul; et l'aile gauche, entièrement séparée de l'aile droite, ne s'occupa plus que de gagner les états héréditaires.

Les Autrichiens, dans ces deux journées, avaient perdu plus de douze mille hommes, tués, blessés ou faits prisonniers; cinquante pièces de canon, trois équipages de pont, des munitions, des magasins considérables, et plus de six cents voitures de bagages et de munitions toutes attelées.

A Abensberg, Napoléon combattit à la tête des Bavarois et des Wurtembergeois. Avant qu'on en vînt aux mains, il réunit en cercle leurs officiers, et leur parla long-temps : le prince royal de Bavière traduisait, à mesure, son discours en allemand, et les capitaines le répétaient aux différentes compagnies. Les Bavarois et les Wurtembergeois se montrèrent, dans cette occasion, les dignes émules des Français, et firent des prodiges de valeur.

Contenu le 20, et provoqué le 21 par le duc d'Averstaedt, le prince Charles dirigea une attaque sur son adversaire, le 22, comprenant enfin qu'il n'avait en tête qu'une petite partie de l'armée française, bien inférieure pour le nombre à ses propres

troupes. A une heure, il en était encore à disputer les premiers avantages, lorsque le canon se faisant entendre sur la route de Landshut, lui apprit l'arrivée sur son flanc gauche, de l'armée commandée par Napoléon en personne. Celui-ci passait ainsi à l'exécution de la seconde partie de son plan, après avoir chargé le maréchal Bessière, de suivre, avec deux divisions, le mouvement de retraite de l'aile gauche des Autrichiens sur l'Inn. Une bataille suivit cet état de choses. Les Autrichiens y déployèrent en vain cent dix mille hommes : ils y furent complètement battus, et laissèrent aux mains des vainqueurs, quinze mille prisonniers, douze drapeaux et seize pièces de canon. Ayant reçu le nom d'Eckmuhl, de celui d'une ville qui fut un point important d'opérations pendant l'engagement, cette bataille le transmit au duc d'Averstaedt, en récompense de la manière dont il avait préparé le combat et contribué au succès.

Le lendemain, l'archiduc Charles, vivement poursuivi, traversa le Danube à Ratisbonne, se retirant vers la Bohême.

La prise de Ratisbonne sur l'arrière-garde autrichienne fut encore un beau fait d'armes. Le duc de Montebello (le maréchal Lannes) y entra le premier par une brêche, à la tête d'un bataillon. On eut à citer dans le combat l'intrépidité du duc d'Averstaedt et celle du duc de Rovigo, qui traversa plusieurs fois l'armée ennemie, pour aller porter

aux différens corps les ordres de Napoléon. Celui-ci fut légèrement blessé au talon. Ayant appris, tandis qu'on le pansait, que sa disparition répandait l'inquiétude parmi les troupes, il sauta vite à cheval pour aller se remettre à leur tête.

Les détails de la bataille d'Eckmuhl firent le plus grand honneur aux talens et à la bravoure des généraux Lauriston, Oudinot, Marulaz, de Wrède bavarois, Molitor, Saint-Hilaire, Friand, Deroi bavarois, Lacour, Bertrand et Saint-Sulpice. L'archiduc faillit être pris dans un carré que la division Saint-Sulpice enfonça: la vitesse de son cheval put seule le sauver.

Le général Cervoni fut tué à la bataille d'Eckmuhl, et le général Clément de la Roncière, commandant une brigade de cuirassiers, y eut un bras emporté. Le 21, le général de brigade Hervo avait péri dans un combat livré par le duc d'Averstaedt aux Autrichiens. Ces trois officiers jouissaient avec raison de l'estime de toute l'armée.

Vainqueur de l'aile droite des Autrichiens, qui composait la principale force de leur armée, les esprits superficiels crurent que Napoléon allait s'acharner à la poursuite de cette aile pour achever sa destruction: en grand capitaine et à la fois en homme d'état, le chef de l'armée française se reporta aussitôt sans hésiter sur les débris de l'aile gauche, comme sur le chemin qui devait tout droit

le conduire à Vienne. L'occupation de cette capitale ennemie était de la dernière importance, puisqu'elle pouvait servir en même temps et à entraver la formation d'une nouvelle armée autrichienne, et à contenir le reste de l'Allemagne, dont il était permis de douter.

Le prince d'Eckmuhl reçut l'ordre de suivre l'archiduc Charles du côté de la Bohême; un des principaux objets de sa mission était de le tenir éloigné du Danube. Le duc de Rivoli (le maréchal Masséna) se porta par Strabing sur Passau, en descendant le fleuve, pour prolonger de cette façon le flanc gauche de l'archiduc, et le tenir en considération, en même temps qu'il débloquerait la citadelle de Passau où les Bavarois se défendaient encore. Quant à Napoléon, avec le reste de l'armée, il prit la route de la capitale de l'Autriche, en s'avançant par la rive droite du Danube dans la direction de l'Inn. L'ordre de marche de l'armée était ainsi réglé : le maréchal duc de Montebello, réunissant sous ses ordres la division Saint-Hilaire, les deux du général Oudinot et une légion portugaise, devait former l'avant-garde jusqu'à Vienne : les trois divisions de grosse cavalerie, ainsi qu'une autre de cavalerie légère, composant un corps de réserve sous le commandement du duc d'Istrie (le maréchal de Bessières) viendraient après cette avant-garde : le maréchal duc de Rivoli devait marcher en seconde

ligne par la route de Passau, et le maréchal prince d'Eckmuhl, après avoir rejeté l'archiduc Charles dans la Bohême, devait former l'arrière-garde.

Le 29, le général bavarois de Wrède, détaché à la poursuite du corps autrichien du général Jallachich, qui gagnait à marches forcées, le Tyrol, dispersa entièrement ce corps auquel il fit aussi un grand nombre de prisonniers. Dans ce moment, le maréchal duc de Dantzick (le maréchal Lefèvre) après avoir réintégré le roi de Bavière dans Munick, sa capitale, s'avançait du même côté, avec le reste des troupes bavaroises. Sa mission était de pénétrer dans le Tyrol, pour en chasser les Autrichiens, et garantir sur ce point les derrières de l'armée française.

Le 3 mai, l'avant-garde du maréchal duc de Rivoli, arriva à Linz. Elle y trouva l'aile gauche de l'armée autrichienne, présentant encore dans cet instant une trentaine de mille hommes environ, retranchée dans une position avantageuse en avant de la Traun. Les Autrichiens ne gardèrent cependant pas cette position : ils se mirent bientôt en retraite sur Ebersberg, pour y passer la rivière. Dans ce passage s'engagea un combat terrible et à jamais mémorable. Napoléon avait ordonné au général Oudinot et au maréchal duc d'Istrie, de s'avancer dans la direction d'Ebersberg, pour appuyer le mouvement du duc de Rivoli. La division Claparéde, du corps d'Oudinot,

qui marchait en tête, atteignit dans la matinée l'arrière-garde autrichienne en avant d'Ebersberg. Le général Coehorn, à la tête des bataillons des tirailleurs du Pô et des voltigeurs corses, se précipita sur l'ennemi au moment même où celui-ci était engagé sur le pont d'Ebersberg qui se prolonge sur plusieurs îlots et bras que forme la rivière. Repoussé dans plusieurs charges, le général Coehorn ne tarda pas à être soutenu par le reste de la division ayant à sa tête le général Claparéde lui-même. Le pont fut alors franchi victorieusement; mais le feu ayant pris à ses premières arches et les ayant ruinées, le général Claparéde et ses sept mille braves se trouvèrent tout d'un coup séparés du reste du corps d'armée, et en présence des trente mille Autrichiens formés en bataille sur les hauteurs en arrière du village. Ils soutinrent glorieusement ce combat inégal, et donnèrent aux troupes qui devaient les soutenir, le temps d'éteindre le feu et de rétablir les communications. Tout le corps français étant réuni, les Autrichiens se mirent promptement en retraite, laissant quatre pièces de canon, deux drapeaux et un monceau de morts dans le village d'Ebersberg. La division du général Claparéde n'avait pas perdu dans l'action, moins de trois cents hommes tués, et de sept cents blessés grièvement. La journée coûta aux Autrichiens quatre mille cinq cents hommes tués ou blessés, et six à sept mille prisonniers. Une

compagnie de voltigeurs corses, à la poursuite de l'ennemi, prit à elle seule sept cents hommes dans un bois.

Aucun obstacle sérieux ne devait désormais arrêter la marche de Napoléon sur Vienne.

L'archiduc Charles, suivi depuis le 24 avril jusqu'au 30, par le prince d'Eckmuhl, s'était décidément enfoncé dans la Bohême, paraissant se porter sur Vienne par les routes qui y conduisent de ce royaume, le Danube entre deux.

Le 7, l'aile gauche de l'armée autrichienne, arrivée à San-Potlen, se partagea en deux parties : la plus nombreuse traversa le Danube sur le pont de Krems; l'autre, composée de troupes légères, prit, à marches forcées, la route de Vienne, pour aider à sa défense jusqu'à l'arrivée de l'archiduc, qui espérait encore se voir bientôt maître d'opérer sur les deux rives du Danube.

Le 10, à neuf heures du matin, Napoléon arriva de sa personne devant Vienne, avec le corps du maréchal duc de Montebello : « c'était, dit le bulletin officiel, à la même heure, le même jour, et un mois juste après que l'armée autrichienne avait passé l'Inn pour envahir la Bavière. » Il avait couché au château impérial de Schœnbrun, à une demi-lieue vers le midi.

L'archiduc Maximilien, jeune frère de l'impératrice, commandait dans Vienne, ayant sous ses

ordres une garnison d'une quinzaine de mille hommes. Il voulut essayer de résister dans la ville proprement dite, dont l'enceinte contient environ quatre-vingt mille âmes et treize mille maisons. Les faubourgs, qui renferment cinq mille maisons et plus de deux cent vingt mille âmes, avaient été cédés, sans résistance, aux Français. La ville est défendue par des bastions et une contrescarpe.

Le duc de Montebello envoya une sommation par un aide-de-camp. Cet officier fut blessé par un boucher, au milieu d'une émeute, et retenu prisonnier. Napoléon fit alors partir une députation des faubourgs, avec une lettre pour l'archiduc Maximilien. On réclamait, dans ce message, la liberté de l'officier parlementaire, et la cessation d'une défense inutile. L'archiduc ayant refusé d'éteindre son feu, le chef de l'armée française ne songea plus qu'à le forcer dans son poste.

Il fit aussitôt occuper, par trois cents voltigeurs, un petit pavillon situé sur la rive gauche du Danube, et d'où l'on pouvait protéger la construction d'un pont de bois. Un bataillon de grenadiers, qui défendait ce passage, en fut repoussé par la mitraille de quinze pièces de canon, et par ces voltigeurs. A huit heures du soir, les matériaux du pont se trouvèrent réunis sur la grêve. On était au 11 de mai. Le capitaine Pourtalès, aide-de-camp du major-général, et le sieur Susaldi, aide-de-camp

du général Boudet, avaient, les premiers, traversé le fleuve à la nage, pour aller chercher des bateaux qui étaient sur la rive opposée.

Dès neuf heures du soir, on fit jouer une batterie de vingt obusiers établie par les généraux Bertrand et Navelet, à cent toises de la cité. La ville fut bientôt en feu.

L'archiduc Maximilien, pendant la nuit, lança deux bataillons de grenadiers sur le pavillon qu'on lui avait enlevé si vivement, mais ces bataillons, reçus à bout portant par la mousqueterie et par l'artillerie des Français, furent rejetés bien loin, dans le plus grand désordre.

Le prince autrichien comprenant enfin que sa résistance serait inutile, et jugeant même aux mouvemens des Français, qu'elle pourrait servir à le faire couper, si elle se prolongeait davantage, se retira, laissant le commandement au général O'Reilly, qui, le 12, au point du jour, avertit les assiégans qu'une députation allait se rendre auprès de Napoléon. Cette députation fut présentée au conquérant dans le parc de Schœnbrun. Elle était composée de plusieurs membres des états, du haut clergé, des magistrats et des conseillers de la ville. Elle fut favorablement accueillie.

La capitulation ayant été signée dans la soirée, le général Oudinot et ses grenadiers prirent possession de la ville. Il s'y trouva cinq cents pièces de canon, trente mille fusils, beaucoup d'affûts, une

grande quantité de boulets, de poudre et de munitions de toute espèce.

Le nombre des prisonniers fut de sept feld-maréchaux-lieutenans, neuf généraux-majors, dix colonels, vingt majors et lieutenans-colonels, cent capitaines, cent cinquante lieutenans, deux cents sous-lieutenans et trois mille sous-officiers et soldats. Il y avait encore plusieurs milliers de malades et de blessés dans les hôpitaux.

Pour témoigner sa satisfaction à l'armée, de tout ce qu'elle avait fait jusque-là de glorieux, Napoléon, indépendamment des récompenses particulières, décerna le titre de baron, avec des dotations en terres, au plus brave officier, et la décoration de la légion d'honneur, avec une pension de douze cents francs, au plus brave soldat de chaque régiment.

Cependant l'archiduc Charles, après avoir fait un long détour par la Bohême, s'était rapproché du Danube, et ralliant à lui les débris de l'aile gauche autrichienne, avait pris poste à peu près en face de Vienne. Toute son armée se trouvait ainsi réunie, à l'exception d'un de ses corps resté en observation sur les frontières de la Bohême, pour contenir le prince de Ponte-Corvo (le maréchal Bernadotte), et le général Vendamme, en position à Linz. Le prince de Ponte-Corvo commandait le contingent de la Saxe, fort d'une vingtaine de mille hommes.

Sept jours après son entrée dans Vienne, Napo-

léon chargea les généraux Bertrand et Pernetti, de faire jeter à la suite l'un de l'autre deux ponts sur le Danube, vis-à-vis Ebersdorf, à deux lieues au-dessous de la capitale. Cette opération fut faite en un seul jour, le 18 mai; l'un de ces deux ponts avait cependant plus de deux cent quarante toises, et l'autre plus de cent trente. Dès le soir même, la division Molitor, à l'aide de ces deux ponts, passa dans une île qu'on appelle Lobau. De cette île au continent, le colonel Aubry établit, en trois heures, un dernier pont sur un canal de soixante-dix toises, entre les villages de Gross-Aspern et d'Essling. Les troupes continuèrent à filer pendant la nuit. Le colonel Sainte-Croix fut le premier qui, le 20, aborda la rive gauche, dans un bateau.

L'archiduc, dès le 19, fut informé par ses avant-postes de l'occupation de l'île Lobau; il eut aussi connaissance, le lendemain, de la construction du pont sur le troisième bras du Danube. Il ne fit aucune disposition pour défendre le passage. Son dessein était de laisser aborder et s'avancer sur la terre ferme une partie de l'armée française, afin de l'accabler ensuite, pendant que la destruction des ponts, pour laquelle il avait tout préparé, la séparerait du reste des soldats de son adversaire.

Le 21, Napoléon, ayant avec lui le prince de Neufchâtel, les ducs de Montebello et de Rivoli (le maréchal Masséna), vint joindre celles des troupes françaises qui avaient déjà traversé le

fleuve. Il rangea ces troupes de manière qu'elles appuyaient leur droite au village d'Essling, et leur gauche à celui de Gross-Aspern. Il jugea que, dans cette position, elles pouvaient recevoir l'ennemi, qui ne tarderait pas, sans doute, à tenter un effort pour empêcher le passage du reste de l'armée. Effectivement, le même jour, à quatre heures après-midi, on vit paraître les Autrichiens, et ils engagèrent promptement un combat terrible. Ils déployèrent successivement jusqu'à deux cents pièces de canon et quatre-vingt-dix mille hommes; mais quelle que fût leur supériorité numérique, ils ne purent rien : en vain ils attaquèrent, avec une sorte de rage, les villages d'Essling et de Gross-Aspern. Ils finirent même par être très-maltraités dans ce combat inégal : la division de cuirassiers, Espagne, leur enfonça deux carrés, et leur prit quatorze pièces de canon, qu'elle acheta, il est vrai, par la mort de son général tué dans l'action.

A huit heures du soir, l'ennemi cessa son attaque; mais il la recommença le lendemain dès quatre heures du matin. Les troupes françaises s'étaient renforcées en hommes et en artillerie; elles ne tardèrent pas à prendre l'offensive. Napoléon, remarquant que les Autrichiens occupaient une ligne trop étendue, résolut de crever leur centre; ce centre, attaqué par le duc de Montebello, fut presqu'aussitôt culbuté; et l'ennemi, quoique fort de quatre-vingt-dix mille hommes, et n'en ayant

en tête que quarante-cinq mille, touchait au moment d'une défaite totale, lorsqu'on vint avertir le chef de l'armée française, que les ponts venaient d'être emportés par des bateaux chargés de pierres et lancés des îles du fleuve au-dessus de celle de Lobau. Il restait encore sur la rive droite du Danube plus de quarante mille hommes, quatre-vingts pièces d'artillerie et toutes les munitions de réserve.

Nopoléon arrêta aussitôt la marche des vainqueurs, et ordonna au duc de Montebello de garder seulement le champ de bataille, en appuyant sa droite à Essling, et sa gauche à un rideau dont se couvrait le duc de Rivoli. A la nouvelle de la rupture des trois ponts, les Autrichiens, qui étaient en pleine retraite, firent volte-face, et revinrent sur leurs pas. S'apercevant que les Français en étaient réduits à économiser leurs munitions, ils firent un terrible usage des leurs; mais inutilement : ils ne purent entamer les Français dans la ligne qu'avait tracée leur chef. Ils portèrent leur réserve en avant; les fusilliers et les tirailleurs de la garde, commandés les uns par le général Mouton, et les autres par le général Curial, la culbutèrent et la contraignirent de se retirer. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille, et le soir, l'ennemi reprit les positions d'où il était parti pour l'attaque. Il avait perdu douze mille hommes, et avait eu vingt-quatre généraux et soixante officiers supérieurs tués ou

blessés. Le feld-maréchal Weberd, quinze mille hommes et quatre drapeaux avaient été pris par les Français. La perte de ceux-ci, ne s'élevant qu'à onze cents tués et trois mille blessés, eût été, en quelque sorte, comptée pour rien, s'il n'avait fallu comprendre parmi ceux des blessés dont on avait peu de chose à attendre, le maréchal duc de Montebello, c'est-à-dire l'un des officiers français les plus précieux à l'armée.

Le duc de Montebello eut la cuisse emportée par un boulet vers six heures du soir. On le porta sur-le-champ auprès de Napoléon. Ils étaient, depuis long-temps, unis de la plus étroite amitié : celui qui, pour son malheur, devait survivre à l'autre, laissa couler des larmes, et s'abandonna d'abord à toute sa douleur. Se rappelant ensuite la retenue que sa situation lui imposait, il dit aux personnes qui l'entouraient : *Il fallait que, dans cette journée, mon cœur fût frappé par un coup aussi sensible, pour que je pusse me livrer à d'autres soins que ceux de mon armée.* Le maréchal avait perdu connaissance au moment de sa blessure. Lorsqu'il la reprit, il embrassa son ami, en lui adressant ces paroles touchantes : *Dans une heure vous aurez perdu celui qui meurt avec la gloire et la conviction d'avoir été et d'être votre meilleur ami !* On espérait néanmoins le sauver. Tous les secours lui furent prodigués à Vienne; indépendamment des officiers de santé de l'armée, Napoléon avait fait appeler

auprès de lui le docteur Franc, l'un des médecins les plus célèbres de l'Europe. Ses plaies étaient belles, et promettaient un heureux avenir; mais tout d'un coup la fièvre se montra : en quelques heures elle fit de rapides progrès, et le 31 mai, à cinq heures du matin, un des plus illustres guerriers qu'ait possédés la France, cessa d'exister..... Son corps fut embaumé et transporté à Paris, où il reçut tous les honneurs que commandaient la reconnaissance et l'exemple.

Le général Durosnel, aide-de-camp de Napoléon et le général de division Saint-Hilaire avaient aussi été grièvement blessés à la bataille d'Essling.

Le colonel comte de Czernichew, aide-de-camp de l'empereur de Russie, avait été chargé par son souverain d'un message auprès de Napoléon; étant arrivé à Vienne au moment où l'armée française y entrait, il ne quitta plus son chef du reste de la campagne.

L'armée française ne pouvait garder la position où elle s'était maintenue avec tant de gloire contre les efforts de l'ennemi; elle repassa le petit bras de la rive gauche du Danube, et prit position dans l'île d'Inder-Lobau. Elle n'y fut point inquiétée par l'ennemi, et y put à loisir, du 22 mai au 2 juillet, faire de nouveaux préparatifs pour aller de rechef attaquer ses adversaires sur la rive gauche du Danube. Mais profitons-nous-même de ce moment de relâche pour jeter un coup d'œil sur la manière

dont la campagne avait été menée en Pologne et en Italie.

Ces deux provinces avaient été assaillies en même temps que la Bavière. l'Archiduc Ferdinand, commandant les troupes autrichiennes qui devaient envahir *le grand duché de Varsovie*, avait fait précéder les hostilités d'une note semblable à celle qui les avait annoncées en Bavière.

Cette note était ainsi conçue :

A M. le prince Poniatowski, ministre de la guerre, général de division, etc., etc.

« D'après une déclaration de S. M. l'empereur d'Autriche à l'empereur Napoléon, je préviens M. le prince Poniatowski, que j'ai l'ordre de me porter dans le duché de Varsovie avec les troupes que je commande, et de traiter en ennemies toutes celles qui s'opposeront à ma marche.

» J'ai fait part de cette mesure à vos avant-postes, en les prévenant que, dans douze heures, je me mets en mouvement.

» Agréez, M. le prince, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Le commandant en chef de l'armée impériale autrichienne.

» *Signé* FERDINAND, *général.* »

L'archiduc Ferdinand obtint d'abord quelques avantages sur le prince Poniatowki ; mais il ne tarda pas à les perdre, et le 4 mai, entre autres, le prince Poniatowski battit les Autrichiens à la

tête du pont de Gòra. Les Polonais prirent, dans cette rencontre, à leurs adversaires, deux mille hommes, trois pièces de canon et deux drapeaux. Le général autrichien Schaurott, qui y commandait en chef, fut réduit à se sauver dans une nacelle. Cette affaire décisive, qui avait été précédée de plusieurs autres, rendit l'armée du grand duché maîtresse des deux rives de la Vistule, et lui permit d'entrer dans la Galicie, où elle marcha de succès en succès.

Cette province, au reste, fut bientôt aussi attaquée par les Russes, que les traités obligeaient alors à assister la France dans certains cas de guerre. Le prince Galitzin, commandant en chef l'armée russe, fit publier la proclamation suivante, à son entrée en Galicie, le 19 mai :

« La guerre qui a éclaté entre la France et l'Autriche ne pouvait être vue d' un œil indifférent par la Russie. Toutes sortes de soins et d'efforts ont été employés de notre côté, afin d'étouffer ce feu avant qu'il s'allumât entièrement. Il fut déclaré, du premier moment, à la cour d'Autriche, qu'en vertu des traités et des engagemens les plus étroits qui subsistent entre les deux empereurs de Russie et des Français, la Russie agirait conjointement avec la France.

» L'Autriche ne voulut pas avoir égard à ces représentations, qui auraient dû être d'un si grand poids pour elle; mais elle masqua du prétexte

d'une défense propre, ses préparatifs guerriers; jusqu'à ce qu'enfin, par des démarches agressives, elle découvrit les desseins orgueilleux de son ambition, et alluma le flambeau de la guerre. La Russie, en conséquence, ne pouvait pas se dispenser de prendre à cette guerre, une part qui était fondée sur des traités solennels. A la première nouvelle qui lui parvint, elle rompit tous les liens qui existaient entre elle et l'Autriche, et ordonna à son armée de s'approcher des frontières de la Galicie.

» En entrant dans ce pays, pour agir contre l'Autriche, et repousser, par la force, les forces qu'elle déploie, le commandant en chef de l'armée, d'après l'ordre positif de sa majesté l'empereur, doit déclarer aux tranquilles habitans de la Galicie, comme il leur assure de la manière la plus solennelle, que la Russie n'a aucune inimitié contre aucun d'eux, et que l'armée, dans ses mouvemens, partout et quelque part que ce soit, respectera la sûreté personnelle d'un chacun, assurera les propriétés, et ne troublera pas la paix intérieure et la tranquillité générale. Le commandant en chef prouvera, par les effets, combien ces principes sont sacrés pour lui.

Fait au quartier général, le 19 mai 1809.

» *Signé le prince* GALITZIN. »

Nous avons, à dessein, rapporté cette proclamation, importante en ce qu'elle fait connaître jus-

qu'à quel point, à cette époque, les intérêts politiques étaient communs entre la France et la Russie.

Quant aux Autrichiens, ils n'avaient pas besoin de tant d'ennemis de ce côté, pour y être les plus faibles. Les batailles gagnées par Napoléon en personne dans le cœur de l'Autriche, n'avaient pas permis à l'empereur François de porter en Pologne les forces nécessaires pour qu'il pût y compter sur des succès durables. Il vint même un moment, où, obligé de rappeler de toutes parts ses troupes au secours de sa capitale, il ne put laisser dans la Galicie, qui lui était échue lors du partage de la Pologne, ce qu'il convenait de monde pour la défendre. L'occupation de cette province fut donc, à proprement parler, pour les Polonais et pour les Russes, une prise de possession à peu près paisible, plutôt qu'une conquête.

Ce fut le 12 de mai que l'archiduc Ferdinand se mit en marche pour aller au secours de Vienne, qui, dans ce moment même, subissait la loi du vainqueur. Les Polonais le poursuivirent vivement, et quand il arriva dans la Silésie autrichienne, son armée se trouvait réduite au tiers.

L'ardeur que montraient les soldats russes et les bonnes dispositions de leurs officiers sont garans que, dans le besoin, ils eussent rendu de grands services à leurs alliés : leur présence seule en Galicie en était un véritable.

Les troupes françaises et italiennes furent atta-

quées sur les frontières *de l'Italie*, le 10 avril, après une note encore semblable aux deux que nous avons déjà citées. Le coup étant tombé sur les plus avancées, elles furent obligées de se replier pour se réunir sur leurs derrières au reste de l'armée. Cette armée, rassemblée en quelques jours, se préparait à prendre à son tour l'offensive, quand la retraite de l'archiduc Jean rappelé aussi au secours de Vienne, lui en fournit naturellement l'occasion. Cette retraite ne se fit pas sans beaucoup de perte : le vice-roi du royaume d'Italie, n'était pas homme à souffrir qu'il en fût autrement. Le premier événement de ce mouvement militaire fut une bataille sur les bords de la Piave. L'armée franco-italienne y prit aux Autrichiens, seize pièces de canons attelées, deux généraux, quatre mille soldats, trente caissons, sept mille fusils, des munitions et des bagages. Poursuivis avec la plus grande vivacité, et réduits chaque jour à sacrifier quelques-uns des leurs pour sauver le reste, ils engagèrent encore, dans la position de Tarvis, une action à la fin de laquelle ils laissèrent sur le champ de bataille, un grand nombre de morts, trois mille prisonniers et dix-sept pièces de canon. De telles poursuites exercées sur des armées qui battaient en retraite vers leur capitale, avaient cette importance, qu'en réduisant ces armées à un petit nombre d'hommes, et les désorganisant, elles en faisaient des renforts à peu près illusoires, quelque part

que pût s'opérer leur réunion aux troupes de leur nation.

L'armée franco-italienne, avant d'opérer sa jonction avec la grande armée française à Bruck, le 27 mai, rendit encore le service de détruire près de Léoben, un corps de sept à huit mille Autrichiens, composé en grande partie des débris du corps de Jallachich, que nous avons vu poussé si vivement par le général bavarois de Wrede, qui faisait partie de l'armée franco-italienne. Le prince vice-roi, qui lui avait confié pendant toute la route, la conduite de son aile droite, reconnaissait lui devoir une partie de ses succès.

Le 28 mai, les deux armées furent jointes à Fiume par l'armée de Dalmatie sous les ordres du maréchal duc de Raguse. Ce dernier corps, avant d'arriver au point de réunion, avait défait successivement les Autrichiens dans les combats du Mont-Kitta de Gradehotz, de la Liéca et d'Ortochatz, et pris le général en chef Stoïsservich. Avant de l'attaquer, on avait cherché à effrayer ou à gagner son chef par la lettre suivante, écrite au moment où les corps les plus avancés de l'armée d'Italie étaient obligés de battre provisoirement en retraite:

« Monsieur le duc,

» Le bruit des victoires remportées par mes armes sera, sans doute, parvenu jusqu'à vous. Six jours de combats consécutifs ont poussé l'armée

française, des bords de l'Isonzo au-delà de la Piave ; mon avant-garde a passé ce fleuve, et ne trouve d'autre obstacle à combattre que celui de dix mille prisonniers à conduire, de l'artillerie et des charrois immenses qui couvrent les chemins. Le peuple, en Tyrol, s'est soulevé à l'approche des troupes autrichiennes, et a désarmé les corps bavarois répandus dans ce pays. Enfin, de tous côtés les plus brillans succès ont couronné nos efforts. Ces avantages, et l'assurance que l'armée que j'ai devant moi, n'a plus de nouvelles réserves à me présenter, m'ont mis dans le cas de disposer d'une forte colonne que je vais diriger sur la Dalmatie. Dans cet état de choses, des hostilités de votre part seraient sans but; le sang qu'elles coûteraient, inutilement versé, serait dès-lors perdu pour la gloire. C'est donc, monsieur le duc, dans les vues de votre propre intérêt, autant que par le désir de diminuer les maux de la guerre, que je viens vous demander de mettre bas les armes, avec le corps que vous commandez. Des conditions honorables, telles que le mérite la réputation de vos troupes, ainsi que le haut rang que vous occupez, vous seront accordées; mon intention est de venir au secours de l'humanité, et non point d'humilier des braves.

» J'espère donc, monsieur le duc, que vous répondrez d'une manière satisfaisante à l'ouverture que je viens de vous faire, et je désire vivement

que vous me procuriez bientôt l'occasion de vous témoigner personnellement l'estime et la considération avec laquelle je suis, etc.

» Au quartier-général de Conégliano, le 17 avril 1809.

Signé JEAN, archiduc d'Autriche. »

Pour toute réponse à cette lettre, d'une contexture assez singulière, le duc de Raguse mit à l'ordre du jour la proclamation que l'on va lire :

« SOLDATS !

» Depuis trois ans nous gémissions dans le repos; depuis trois ans, malgré nos vœux, nous sommes étrangers aux prodiges qui étonnent l'Europe : nos désirs sont enfin comblés; un vaste champ s'ouvre devant nous.

» Une puissance, tant de fois vaincue, ose reprendre les armes! de nouvelles victoires répondront à cette folle audace.

» Soldats! nous éprouverons de grandes fatigues, de grandes privations, mais vous les supporterez avec courage, car la constance qui les fait surmonter n'est pas moins nécessaire pour vaincre, que la valeur sur le champ de bataille. Vous serez dignes de vous-mêmes; vous serez les dignes soldats du plus grand des empereurs.

» Soldats! Napoléon-le-Grand vous regarde, et les récompenses dont il aime à combler ses armées, seront aussi votre partage, car vous les mériterez.

» Soldats! nous marcherons bientôt, et si nous

nous élevons à la hauteur de notre destinée, nous formerons dans peu la droite de la grande armée.

» Préparez-vous au combat !

» De mon quartier-général d'Ostrovizza, 23 avril 1809. »

Napoléon salua, en ces termes, les soldats de l'armée d'Italie au moment de leur jonction avec la grande armée :

« Soldats de l'armée d'Italie,

» Vous avez glorieusement atteint le but que je vous avais marqué : le Sommering a été témoin de votre jonction avec la grande armée.

» Soyez les bien venus, je suis content de vous !

» Surpris par un ennemi perfide avant que vos colonnes fussent réunies, vous avez dû rétrograder jusqu'à l'Adige. Mais lorsque vous reçûtes l'ordre de marcher en avant, vous étiez sur le champ mémorable d'Arcole, et là, vous jurâtes sur les mânes de nos héros, de triompher. Vous avez tenu parole à la bataille de la Piave, aux combats de Saint-Daniel, de Tarvis, de Goritz; vous avez pris d'assaut les forts de Malborghetto, de Pradel, et fait capituler la division ennemie retranchée dans Preweld et Laybach. Vous n'aviez pas encore passé la Drave, et déjà vingt-cinq mille prisonniers, soixante pièces de bataille, dix drapeaux avaient signalé votre valeur. Depuis, la Drave, la Save, la Muer n'ont pu retarder votre marche. La colonne autrichienne de Jallachich, qui, la première, entra

dans Munich, qui donna le signal des massacres dans le Tyrol, environnée à Saint-Michel, est tombée sous vos bayonnettes. Vous avez fait une prompte justice de ces débris dérobés à la colère de la grande armée. Soldats! cette armée autrichienne d'Italie qui, un moment, souilla par sa présence mes provinces, qui avait la prétention de briser ma couronne de fer, battue, dispersée, anéantie, grâce à vous, sera un exemple de la vérité de cette devise : *Dio me la diede, guai a chi la tocca.* (Dieu me l'a donnée, malheur à qui osera y porter la main!) »

Nous avons laissé l'armée française se préparant dans l'île Lobau, à un nouveau passage du Danube. L'ennemi s'était extrêmement fortifié dans toutes les positions que les suites de la bataille d'Essling lui avaient permis de reprendre; il se croyait et paraissait en effet inexpugnable.

Napoléon, le 1er. juillet, à quatre heures du matin, porta son quartier général à l'île Lobau. Le général du génie, Bertrand, avait joint cette île à la rive droite du Danube par un pont formé de soixante arches, où trois voitures pouvaient passer de front. Le Danube, qui est considéré comme le fleuve le plus rapide du monde, a dans cet endroit une largeur de quatre cents toises; ce qui faisait de ce pont un véritable chef-d'œuvre de l'art: il avait cependant été construit en quinze jours.

On avait armé, de dix mortiers et de vingt pièces de dix-huit, une petite île qui avait reçu son nom de celui du duc de Montebello, et qui battait Enzersdorf; une autre île, à laquelle on avait donné le nom du général Espagne, fut armée de six pièces de position de douze, et de quatre mortiers.

Entre ces deux îles on établit encore une batterie, de même force que celle de l'île de Montebello, et qui battait aussi Enzersdorf. Tous ces ouvrages devaient, en deux heures, écraser cette petite ville, et forcer l'ennemi d'en sortir.

De l'île Alexandre, armée de quatre mortiers, de dix pièces de douze, et de douze pièces de six, on devait battre la plaine pour y faciliter le déploiement de l'armée, lorsqu'elle aurait traversé le Danube.

Le 2, un des aides de camp du duc de Rivoli passa, à la tête de cinq cents voltigeurs, dans l'île du Moulin, et s'en empara. Il fit armer cette nouvelle île, et la joignit au continent par un petit pont qui communiquait à la rive gauche, et qu'il couvrit d'une petite flèche qu'on appela Redoute-Petit. Le soir, les redoutes ennemies d'Essling, inquiétées par ce poste, tirèrent dessus avec la dernière activité: c'était précisément ce que Napoléon voulait; il n'avait eu pour but, en se rendant maître de l'île du Moulin, que d'y fixer toute l'attention des Autrichiens, afin de la détour-

ner du véritable point sur lequel il comptait opérer.

Le 4, à dix heures du soir, quinze cents voltigeurs, commandés par le général Conroux, s'embarquèrent sur le grand bras du Danube, et convoyés par le colonel Baste, avec dix chaloupes canonnières, allèrent aborder au-delà du petit bras de l'île Lobau. L'ennemi tenta vainement de contrarier ce mouvement; on écrasa ses batteries, et il fut chassé des bois jusqu'au village de Mühllenten.

A onze heures, les batteries françaises braquées sur Enzersdorf ouvrirent leur feu, et réduisirent en cendres cette petite ville, si malheureusement victime des chances et des nécessités cruelles de la guerre; en moins d'une demi-heure on eut éteint les batteries ennemies.

Cependant, le chef de bataillon Dessoles, directeur des équipages des ponts, et un ingénieur de marine avaient établi sur le bras de l'île Alexandre, un pont de quatre-vingts toises d'une seule pièce, et cinq gros bacs. Une partie de l'infanterie se mit à défiler, au pas accéléré, sur ce pont, pendant que deux mille cinq cents hommes, commandés par le colonel Sainte-Croix, aide de camp du duc de Rivoli, passaient dans les bacs. Le capitaine Bazelle faisait, en même temps, jeter un pont de bateaux. A deux heures après minuit,

quatre ponts étaient en plein service sur le Danube, et la masse de l'armée française débouchait sur un terrain où elle n'était pas attendue. Le corps du duc de Rivoli formait la gauche ; celui du comte Oudinot le centre, et celui du duc d'Awerstaëdt la droite. Le corps du prince de Ponte-Corvo (anciennement le général Bernadotte, et maintenant roi de Suède), ceux du vice-roi d'Italie et du duc de Raguse, la garde impériale et les cuirassiers, formaient la seconde ligne et les réserves.

Le temps était affreux; la pluie tombait par torrens ; un violent orage enveloppait la campagne d'une obscurité profonde, et favorisait le stratagème inventé par Napoléon pour la perte de ses adversaires.

Le 5, aux premiers rayons du jour, on put reconnaître que l'armée française, ayant, par cette savante manœuvre, rendu tous les ouvrages des Autrichiens, inutiles, et tourné leurs camps retranchés, était en bataille sur l'extrémité de leur gauche. L'ennemi était dès lors forcé de quitter précipitamment ses positions, pour venir livrer bataille aux Français, à trois quarts de lieue de ses redoutes, et sur un champ choisi par eux. Il voulut vainement se mettre en défense dans la plaine d'Enzersdorf. Tous les corps qu'il engagea pour essayer de changer sa position furent repoussés, et tous les villages dont il voulut se couvrir,

ainsi que tous ses camps retranchés, enlevés avec une telle rapidité, qu'ils semblaient tomber comme par enchantement devant les assiégeans.

Le soir, à six heures, il se plaça dans les positions suivantes : sa droite se prolongea de Stadelau à Gerasdorf; son centre de Gerasdorf à Wagram, et sa gauche de Wagram à Neusiedel. L'armée française avait sa gauche à Gross-Aspern; son centre à Rachdorf, et sa droite à Glinzendorf.

Les forces étaient à peu près égales, tant en hommes qu'en artillerie, et l'habileté des généraux et la valeur des soldats, durent seules décider de la victoire.

Le 6, au matin, Napoléon s'occupait de masser ses forces sur le centre de l'ennemi ; celui-ci, au contraire, renforçait ses ailes aux dépens de son corps de bataille, pour en tourner et en envelopper les Français. Napoléon comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de cette faute énorme : il continua ses dispositions, et après avoir laissé l'aile droite autrichienne s'éloigner assez du centre pour ne pouvoir plus, avec la promptitude nécessaire, se rallier à lui, il fondit sur ce centre, et l'écrasa. Cette partie de l'armée ennemie eut bientôt perdu une lieue de terrain, avec le village de Wagram, auquel nous avons vu qu'elle s'appuyait. La droite qui, à l'aspect de ce mouvement, voulut rétrograder, était alors attaquée en tête par le duc de Rivoli. La gauche avait déjà été battue par le duc

d'Averstaedt, qui, après l'avoir chassé de son champ de bataille, s'était porté sur Wagram; c'est lui qui, secondé par le comte Oudinot, avait emporté ce village. La charge de front sur le centre de l'ennemi, avait été exécutée par le général Macdonald, à la tête des divisions Broussier et Lamarque, formées en colonne d'attaque, et soutenues par la division Nansouty, par la garde à cheval, et par une batterie de soixante pièces de la garde et de quarante pièces de différens corps. Cette batterie, dirigée par le général comte Lauriston, n'avait commencé son feu qu'à demi-portée de canon; mais le ravage épouvantable produit par elle, avait ouvert, à travers les rangs ennemis, un large passage au général Macdonald, qui s'avançait alors, tête baissée, avec toutes ses troupes auxquelles s'était encore jointe la brigade de fusilliers et de tirailleurs de la garde sous les ordres du général de division Reille. Le prince, vice-roi d'Italie, gouvernait tout le mouvement, faisant des dispositions accidentelles, et dirigeant des troupes sur tous les points où elles devenaient nécessaires.

Wagram fut enlevé vers midi : à dix heures, la victoire n'était déjà plus douteuse. L'ennemi se retira avec la plus grande hâte et dans le désordre le plus complet; avant la nuit on ne l'apercevait plus. Il avait perdu dans la bataille un grand nombre d'hommes tués, vingt mille prisonniers, dont trois à quatre cents officiers, plusieurs généraux et

beaucoup de colonels et de majors, dix drapeaux et quarante pièces de canon. Les blessés autrichiens furent aussi très-nombreux ; ils restèrent tous au pouvoir des Français. On calcula que cette bataille réduisit l'armée autrichienne à moins de soixante mille hommes, de deux cent mille qu'elle comptait dans ses rangs avant d'en venir aux mains.

L'empereur d'Autriche vit la bataille du haut d'un belvédère où il était monté à cinq heures du matin; il en partit à midi, quand il s'aperçut que la victoire resterait aux Français.

Ceux-ci firent monter leur perte à quatre cents hommes tués, et à près de quatre mille blessés.

Le général Lasalle, regardé comme l'un des meilleurs généraux de cavalerie, fut tué d'un coup de fusil. Le colonel du neuvième régiment d'infanterie de ligne tomba aussi sur le champ de bataille.

Le duc d'Istrie reçut une légère contusion à la cuisse, d'un coup de canon qui lui emporta son cheval.

Le général bavarois, Wrede, et les généraux français, Séras, Grénier, Vignolle, Sahuc frère, de France; les majors de la garde, Daumesnil et Corbineau, et le colonel Sainte-Croix, furent blessés.

L'armée française avait fait des merveilles. Tous ses généraux s'étaient couverts de gloire. Napoléon crut devoir témoigner particulièrement sa satisfaction aux généraux Macdonald et Oudinot : le lendemain de la bataille, et au moment où l'armée al-

lait se mettre en marche pour suivre les vaincus, il embrassa le premier, et le proclama maréchal de l'empire ; le second reçut, quelques instans après, avec le bâton de maréchal, le titre de duc de Reggio.

Les Autrichiens s'éloignaient dans le plus grand désordre. Aucun de leurs corps ne put tenir un seul moment contre ceux qui les poursuivaient. A cette occasion, on peut remarquer, relativement au talent militaire de Bonaparte, que toutes les fois qu'il avait vaincu son ennemi dans une bataille rangée, la défaite de celui-ci avait été telle, que dans sa retraite il se trouvait coupé en tous sens, et prévenu dans tous ses points de ralliement, jusqu'à ce que sa dispersion devînt totale. Mais les plans de bataille de Bonaparte étaient, ainsi que ses plans de campagne, d'une grande hardiesse, et il fallait des soldats plus qu'ordinaires pour les exécuter. On croit encore les voir disposés de manière que, s'ils n'eussent pas réussi, ils auraient entraîné la perte absolue de l'armée employée à leur exécution. Par exemple, ne doit-on pas regarder la bataille de Wagram, dont nous venons de rendre compte, comme une bataille livrée contre toutes les règles de l'art militaire et de la prudence? Est-il effectivement d'usage d'engager une action générale au centre d'un pays ennemi, ayant à dos un fleuve partagé en trois bras, et présentant conséquemment trois ponts en bois à repasser successivement en cas de défaite, au-delà duquel se rencontre encore une

grande ville telle que la capitale de l'Autriche? On assure que, dans une rencontre où un officier se plaignait que rien n'était prévu, si on ne réussissait pas, il s'écria : « que les Français ne devaient jamais songer à la retraite ! » De cette brusquerie, si elle est vraie, ne serait-on pas autorisé à conclure que la tactique de Bonaparte était, comme sa politique, sans ressources, et qu'il fallait qu'elle réussît entièrement, ou qu'elle entraînât, en faillissant, la ruine absolue de celui qui la mettait en œuvre. On pourrait appuyer cette réflexion de la bataille de Mont-Saint-Jean, qui fut le dernier fait militaire du personnage, et le précipita dans l'abîme.

Sur la demande réitérée de l'empereur d'Autriche, un armistice fut conclu dans la nuit du 11 au 12. On stipula, par ses principaux articles, que les citadelles ou forts de Brunn et de Gratz seraient évacués immédiatement par les troupes autrichiennes; qu'elles abandonneraient encore le Tyrol et le Voralberg, et rendraient le fort de Sachsenburg.

La ligne de démarcation établie fut, du côté de la haute Autriche, la frontière qui sépare l'Autriche de la Bohême, le cercle de Znaim, celui de Brunn, et une ligne tracée de la frontière de la Moravie sur Raab, qui commençait au point où la frontière du cercle de Brunn touche à la March,

et en descendant la March jusqu'au confluent de la Taja ; de là à Johann, et la route jusqu'à Presburg; Presburg et une lieue autour de cette ville; la Raab jusqu'à la frontière de Styrie ; la Styrie, la Carniole, l'Istrie et Fiume.

Les diversions par lesquelles les Anglais devaient seconder les Autrichiens, ne se firent que fort tard, et sans produire l'effet qu'on en attendait.

La première, qui avait probablement pour objet principal de faire révolter l'état de Naples contre son nouveau roi Murat, aboutit à d'inutiles tentatives faites par une flotte anglo-sicilienne sur quelques-unes des îles qui regardent la côte. Partie, dans le commencement de juin, des ports de la Sicile qui reconnaissaient encore l'autorité de l'ancien souverain, elle y rentra vers la fin du mois de juillet.

Par la seconde diversion, on s'était encore vraisemblablement flatté de soustraire la Hollande à l'influence politique de Napoléon, en la rendant à ses premiers destins; on ne réussit pas mieux. Personne ne remua en faveur des Anglais, ni dans la Hollande, ni dans le Brabant, et on les eut bientôt contraints à se rembarquer, bien qu'ils se fussent d'abord rendus maîtres de Flessingue, du fort de Batz, et de plusieurs autres postes importans. L'expédition fut même faite intempestivement, puisqu'elle ne commença que le 29 juillet, c'est-

à-dire, plus de quinze jours après la bataille de Wagram, et alors que le sort de l'Autriche était fixé.

On craignit un moment pour Anvers. On dut le salut de cette place à la promptitude avec laquelle le roi de Hollande et le sénateur Rampon, chargé provisoirement du commandement des troupes françaises dans le Brabant, accoururent à son secours. Les Anglais y eussent pu faire un dégât considérable : sous ce rapport, ils n'épargnèrent pas Flessingue; ils en enlevèrent toutes les munitions navales et tous les bois de construction, incendièrent l'arsenal de la marine, et détruisirent les murs des magasins à poudre, le revêtement des quais du port militaire, et les bajoyers du sas qui donnait entrée aux vaisseaux de ligne dans les bassins.

Napoléon attribua les succès momentanés qu'obtinrent les Anglais, au peu d'habileté que déploya le général Monnet, gouverneur de Flessingue. Sa conduite fut soumise à l'examen d'un conseil d'enquête qui décida contre lui. Cité devant un conseil de guerre, cet officier fut déclaré coupable de lâcheté et de trahison, et condamné à mort par contumace. Il avait été emmené prisonnier en Angleterre, avec la garnison de la place; cette circonstance lui sauva la vie.

Un événement fort singulier, et qui pouvait aussi passer pour une tentative de diversion, avait précédé de quelque temps la déclaration de guerre de

l'Autriche, contre la France. Un major prussien, nommé Schill, avait tout d'un coup quitté Berlin, où il tenait garnison, emmenant avec lui quatre cents chevaux de son régiment (hussards de Brandebourg), et un petit nombre d'officiers dévoués, et s'était retiré dans la Poméranie. Ayant organisé dans cette province un corps de troupes, composé de déserteurs de toutes les nations, il avait ensuite passé l'Elbe, paraissant avoir en vue d'exciter une révolution dans le royaume de Westphalie. Déjoué par la tranquillité des habitans du pays, et combattu même par les troupes westphaliennes, il n'avait pas tardé de succomber dans Stralsund où il avait été contraint de se réfugier.

Ce Schill était une espèce d'illuminé, d'enthousiaste affilié aux sociétés secrètes de l'Allemagne. Beaucoup de personnes crurent que son entreprise tenait à un mouvement général qui devait mais qui ne put pas s'exécuter : on voulut même qu'il fût un instrument secret de son souverain; celui-ci cependant le désavoua, et le proscrivit même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la même époque on vit les Hessois, en pleine insurrection, menacer aussi le royaume de Westphalie, qui fut sauvé par l'activité et l'habileté du général français, Eblé, son ministre de la guerre.

L'armistice du 12 juillet fut suivi de la paix définitive. Cette paix signée à Vienne le 14 octobre, condamna l'empereur d'Autriche à de grands sa-

crifices, et le soumit entre autres choses, au fameux système continental. (*Note* 7.)

Deux jours avant la ratification de ce traité, le conquérant qui en avait dicté les conditions, faillit d'être assassinésur la place d'armes du château de Schœnbrum, où il passait la revue de sa garde. Le coup fut tenté par un jeune Allemand. Sortant soudainement de la foule des spectateurs, il se précipita vers Napoléon, un couteau à la main. Le prince de Neufchâtel détourna le bras, et d'autres officiers se saisirent de l'assassin. Au milieu de l'effroi général, Napoléon montra le plus grand calme, et il voulut même que les évolutions fussent continuées, comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire.

En fouillant le jeune Allemand, on ne trouva sur lui que le couteau dont il avait essayé de se servir, quatre frédérics d'or, et un portrait de femme. D'après son refus de se prêter à un interrogatoire ordinaire, Napoléon le fit amener devant lui. Là eut lieu l'explication suivante:

« D'où êtes-vous, et depuis quand êtes-vous à Vienne, lui demanda Napoléon? — je suis d'Erfurth, et j'habite Vienne depuis deux mois. — Que me vouliez-vous? — Vous demander la paix, et vous prouver qu'elle est indispensable. — Pensez-vous que j'eusse voulu écouter un homme sans caractère et sans mission? — En ce cas je vous aurais poignardé. — Quel mal vous ai-je fait? — Vous

opprimez ma patrie et le monde entier ; si vous ne faites point la paix, votre mort est nécessaire au bonheur de l'humanité : en vous tuant, j'aurais fait la plus belle action qu'un homme d'honneur puisse entreprendre. Mais j'admire vos talens ; je comptais sur votre raison, et, avant de vous frapper, je voulais vous convaincre. — Est-ce la religion qui a pu vous déterminer?—Non ; mon père, ministre luthérien, ignore mon projet. Je ne l'ai communiqué à personne ; je n'ai reçu de conseils de qui que ce soit : seul, depuis deux ans, je médite votre changement ou votre mort. — Etiez-vous à Erfurth quand j'y suis allé l'année dernière?—Je vous y ai vu trois fois.—Pourquoi ne m'avez-vous pas tué alors?—Vous laissiez respirer mon pays ; je croyais la paix assurée, et je ne voyais en vous qu'un grand homme.—Connaissez-vous Schneider et Schill ?—Non. — Êtes-vous franc-maçon, illuminé?—Non. —Vous connaissez l'histoire de Brutus?—Il y eut deux Romains de ce nom ; le dernier est mort pour la liberté.—Avez-vous eu connaissance de la conspiration de Moreau et de Pichegru ?—Les papiers publics m'en ont instruit.— Que pensez-vous de ces hommes?—Ils ne travaillaient que pour eux et craignaient de mourir. — On a trouvé sur vous un portrait : quelle est cette femme?—Ma meilleure amie ; la fille adoptive de mon vertueux père.—Quoi ! votre cœur est ouvert à des sentimens si doux, et vous n'avez pas craint

d'affliger, de perdre les êtres que vous aimez, en devenant un assassin?—J'ai cédé à une voix plus forte que ma tendresse.—Mais, en me frappant au milieu de mon armée, pensiez-vous échapper?—Je suis étonné, en effet, d'exister encore.—Si je vous faisais grâce, quel usage feriez-vous de votre liberté?—Mon projet a échoué, vous êtes sur vos gardes.... Je m'en retournerais paisiblement dans ma famille. »

Napoléon fit alors examiner cette espèce de fanatique par son premier médecin, désirant savoir si l'on ne trouverait pas en lui quelque signe de démence : le docteur déclara qu'il ne lui paraissait même pas fortement ému.

Le jeune homme fut gardé pendant deux jours dans une salle, par deux gendarmes : ceux-ci remarquèrent qu'il se promenait souvent, mais avec tranquillité; il s'agenouillait aussi de temps en temps pour prier Dieu. On lui avait apporté un couteau avec son dîner. Il le prit dans ses mains, et le regarda attentivement. Un gendarme voulut le lui retirer; il le rendit de lui-même en disant : « ne craignez rien; je me ferais plus de mal que vous ne m'en ferez. » Entendant, le lendemain, tirer le canon, il en demanda le motif. « C'est la paix, lui dit-on.—La paix! ne me trompez-vous point? » On lui affirma la chose. Il parut alors au comble de la joie, pleura, se jeta à genoux, fit une prière fervente; puis s'écria en se relevant : « je

mourrai plus tranquille. » On vint le chercher pour être passé par les armes. Il dit à l'officier qui lui fit connaître sa condamnation : « Monsieur, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de n'être point lié ; on accéda à sa demande, et on le laissa marcher en liberté. Il mourut avec calme.

La paix fut publiée à Paris par des hérauts d'armes le 29 octobre. Une illumination brillante suivit cette publication, qui, au reste, excita la joie générale. Il pouvait s'y mêler chez tous les Français de la capitale, un juste sentiment d'orgueil : le matin on avait exposé à leurs regards, dans les salles du Louvre, un grand nombre de tableaux, de statues et autres objets précieux, témoins glorieux des triomphes de l'armée française.

Napoléon arriva le 26 à Fontainebleau.

On ne terda point à voir se réunir au sein de la capitale les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, de Hollande, de Naples, de Westphalie, le vice-roi d'Italie, le prince Primat, le grand duc de Bade, etc. La France dut encore s'enorgueillir de cette noble réunion. Quels que pussent être quelques-uns de ces princes, tous au moins devaient la pourpre royale aux exploits de ses guerriers.

Ils assistèrent solennellement aux fêtes de la paix, et au *Te Deum* qui fut chanté en cette occasion. On crut que le motif politique de leur réunion, était de prendre secrètement entre eux des

mesures plus certaines que jamais pour tâcher de priver l'Angleterre de toute influence sur le continent.

Le 3 décembre, Napoléon, en leur présence, ouvrit la session du corps législatif, par le discours suivant :

« Messieurs les députés des départemens au corps législatif, depuis votre dernière session j'ai soumis l'Arragon et la Castille, et chassé de Madrid le gouvernement fallacieux formé par l'Angleterre. Je marchais sur Cadix et Lisbonne lorsque j'ai dû revenir sur mes pas et *planter mes aigles sur les remparts de Vienne*. Trois mois ont vu naître et terminer cette quatrième guerre punique.

» Le génie de la France a conduit l'armée anglaise ; elle a terminé ses destins dans les marais pestilentiels de Walcheren. Dans cette importante circonstance, je suis resté éloigné de quatre cents lieues, certain de la nouvelle gloire qu'allaient acquérir mes peuples. Français, tout ce qui voudra s'opposer à vous sera vaincu. Votre grandeur s'accroîtra de toute la haine de vos ennemis. Vous avez devant vous de longues années de gloire et de prospérité à parcourir ; vous avez la force et l'énergie de l'Hercule des anciens.

» J'ai réuni la Toscane à l'Empire : ces peuples en sont dignes par la douceur de leur caractère, par l'attachement que nous ont montré leurs an-

cêtres, et par les services qu'ils ont rendus à la civilisation européenne.

» L'histoire m'a indiqué la conduite que je devais tenir envers Rome. Les papes, devenus souverains d'une partie de l'Italie, se sont constamment montrés les ennemis de toute puissance prépondérante dans la péninsule. Ils ont employé leur influence spirituelle pour nuire à la nôtre. Il m'a été démontré que cette influence était contraire à l'indépendance de la France, à la dignité et à la sûreté de mon trône.

» Par le traité de Vienne, tous les rois et souverains mes alliés ont acquis et acquerront un accroissement de territoire.

» Les *Provinces Illyriennes* (1) portent sur la Save les frontières de mon empire. Contigu avec celui de Constantinople, je suis en situation de surveiller les intérêts de mon commerce dans la Méditerranée et le Levant. *Je protégerai la Porte* si elle veut s'arracher à la funeste influence de l'Angleterre; *je saurai la punir* si elle se laisse dominer par des conseils perfides.

» La Hollande, placée entre l'Angleterre et la France, est le débouché des principales artères de mon empire. *Des changemens y deviennent né-*

(1) La Carniole, l'Istrie, la Dalmatie, le cercle de Willach, Trieste, Fiume et autres provinces enlevées à l'Autriche par le traité de Vienne.

cessaires : la sûreté de mes frontières et l'intérêt des deux pays l'exigent.

» La Suède a perdu, par son alliance avec l'Angleterre, la plus belle de ses provinces (la Finlande.)

« Mon allié et ami, l'empereur de Russie, a réuni à son vaste empire la Finlande, la Moldavie, la Valachie, et un district de la Gallicie. Je ne suis jaloux de rien de ce qui peut arriver d'heureux à cet empire.

» Lorsque je me montrerai au-delà des Pyrénées, *le Léopard épouvanté cherchera l'Océan pour éviter la honte, la défaite et la mort.*

» Je ne demande à mes peuples aucun nouveau sacrifice. »

Une députation du corps législatif étant venue, suivant l'usage, lui présenter une adresse de remercîment, on remarqua ces mots dans sa réponse : « Pour conduire la France dans la situation où elle se trouve, j'ai surmonté bien des obstacles. *Moi et ma famille nous saurons toujours sacrifier même nos plus chères affections aux intérêts et au bien-être de cette grande nation.* » Ils n'annonçaient rien moins qu'un divorce, et un second mariage aussi inattendu qu'éblouissant. Les événemens ne tardèrent pas à en donner l'explication. Tout, dans cette double circonstance, eut un caractère grand et solennel.

Le prince archi-chancelier de l'empire et le secrétaire de l'état de la famille impériale ayant été mandés dans la salle du trône, au palais des Tuileries, le 15 décembre, Napoléon leur parla en ces termes. « Je vous ai appelés auprès de moi pour vous faire connaître la résolution que moi et l'impératrice, ma très-chère épouse, avons prise. L'intérêt et le besoin de mes peuples veulent que je laisse des enfans héritiers du trône où la Providence m'a placé. Depuis plusieurs années j'ai perdu l'espérance d'en avoir de mon mariage avec Joséphine. Je crois devoir sacrifier les plus douces affections de mon cœur, et vouloir la dissolution de notre mariage. Je dois ajouter que, loin d'avoir eu jamais à me plaindre, je n'ai au contraire qu'à me louer de l'attachement de mon épouse : elle a embelli quinze ans de ma vie ; le souvenir en restera gravé dans mon cœur. Elle a été couronnée de ma main ; je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'impératrice. »

Joséphine dit ensuite : « Ne conservant aucun espoir d'avoir des enfans, je me plais à donner à mon époux la plus grande preuve de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre. Je consens à la dissolution d'un mariage qui prive la France du bonheur d'être gouvernée par les descendans d'un homme suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution, et rétablir

l'autel, le trône, et l'ordre social en France. Cet acte, dicté par la politique, a froissé mon cœur; je me sacrifie au bien de la patrie. »

Acte de ces deux déclarations ayant été adressé le lendemain au sénat, il prononça la dissolution du mariage, décidant que l'impératrice Joséphine conserverait le titre et le rang d'impératrice-reine couronnée, et fixa son douaire à deux millions de francs sur le trésor public.

On eût bien voulu que le mariage religieux fût rompu par le pape; mais il le refusa obstinément, et il fallut se contenter de ce que fit à cet égard l'officialité de Paris. Le cardinal Mauri, que nous avons vu, avec le simple titre d'abbé, jouer un si grand rôle au commencement de la révolution, parmi les défenseurs de la religion et de la monarchie, était alors l'archevêque nommé de la capitale de la France; il ne paraissait cependant à la tête du chapitre métropolitain qu'avec la qualité d'administrateur du diocèse, les discussions que Napoléon avait alors avec le saint siége empêchant qu'il ne reçût l'institution canonique. L'empereur des Français n'avait été marié devant l'église que la veille de son couronnement. Le prétexte sur lequel on s'appuya pour motiver la rupture de son mariage, fut qu'il avait été célébré en l'absence du curé de la paroisse; le souverain pontife y assistait en personne.

Il s'écoula bien peu de temps entre la répudiation de Joséphine et l'exaltation d'une nouvelle impératrice. On fit néanmoins mille conjectures à ce sujet, et toutes les princesses à marier de l'Europe eurent, l'une après l'autre, dans les bruits publics, l'honneur du trône de France. Au commencement du mois de mars 1810 on sut décidément à quoi s'en tenir.

Le 8 de ce mois, le prince de Neufchâtel faisant la demande solennelle de l'archiduchesse Marie-Louise, parla ainsi à l'empereur d'Autriche :

« Sire,

« Je viens, au nom de l'empereur mon maître, vous demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, votre illustre fille.

» Les éminentes qualités qui distinguent cette princesse ont assigné sa place sur un grand trône.

» Elle y fera le bonheur d'un grand peuple et celui d'un grand homme.

» La politique de mon souverain s'est trouvée d'accord avec les vœux de son cœur.

» Cette union des deux familles, sire, donnera à deux nations généreuses de nouvelles assurances de tranquillité et de bonheur. »

L'empereur d'Autriche répondit :

« Je regarde la demande en mariage de ma fille, comme un gage des sentimens de l'empereur des Français, que j'apprécie.

» Mes vœux pour le bonheur des futurs époux ne sauraient être exprimés avec trop de vérité. Il fera le mien.

» Je trouverai dans l'amitié du prince que vous représentez, de précieux motifs de consolation de la séparation de mon enfant chéri. Nos peuples y voient le gage assuré de leur bien-être mutuel.

» J'accorde la main de ma fille à l'empereur des Français. »

Vinrent ensuite le discours du prince de Neufchâtel à l'archiduchesse, et la réponse de cette princesse.

Le prince de Neufchâtel dit :

« Madame,

» Vos augustes parens ont rempli les vœux de l'empereur mon maître.

» Des considérations politiques peuvent avoir influé sur la détermination de nos deux souverains, mais la première considération, c'est celle de votre bonheur. C'est surtout de votre cœur, madame, que l'empereur mon maître veut vous obtenir.

» Il sera beau de voir unis, sur un grand trône, au génie de la puissance les attraits et les grâces qui la font chérir.

» Ce jour, madame, sera heureux pour l'empereur mon maître, si votre altesse impériale m'ordonne de lui dire qu'elle partage les espérances, les vœux et les sentimens de son cœur. »

L'archiduchesse fit la réponse suivante :

« La volonté de mon père a constamment été la mienne. Mon bonheur restera toujours le sien.

» C'est dans ces principes que l'empereur Napoléon ne peut que trouver le gage des sentimens que je vouerai à mon époux ; heureuse, si je puis contribuer à son bonheur et à celui d'une grande nation. Je donne, avec la permission de mon père, mon consentement à mon union avec l'empereur Napoléon. ».

Le 27 février, le sénat avait été avisé de la négociation entamée pour cette affaire, par un message dans lequel Napoléon s'exprimait en ces termes :

« Nous avons voulu contribuer éminemment au bonheur de la présente génération. Les ennemis du continent ont fondé leur prospérité sur ses dissensions et son déchirement. Ils ne pourront plus alimenter la guerre, en nous supposant des projets incompatibles avec les liens et les devoirs de parenté, que nous venons de contracter avec la maison impériale régnante en Autriche.

» Les brillantes qualités qui distinguent l'archiduchesse Marie-Louise, lui ont acquis l'amour des peuples de l'Autriche. Elles ont fixé nos regards. Nos peuples aimeront cette princesse pour l'amour de nous, jusqu'à ce que, témoins de toutes les vertus qui l'ont placée si haut dans notre pensée, ils l'aiment pour elle-même. »

Tout le monde regarda avec raison ce mariage,

comme très-avantageux pour l'empereur d'Autriche. Effectivement il le raffermissait sur son trône, en rattachant le vaincu à la fortune du vainqueur. Quant à Napoléon, il consacrait en quelque sorte son intrônisation, en le faisant entrer, malgré l'illégitimité primordiale de son titre, dans la grande famille des souverains qui l'associait ainsi à ses destinées.

Il fut célébré dès le 11 mars à Vienne, et le 13 la nouvelle impératrice partit pour la France. Elle avait, le 10, distribué à plusieurs Français qui devaient former sa suite dans le voyage, l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie.

Napoléon alla au-devant d'elle jusqu'au-delà de Compiégne. Le mariage civil se fit le 1er. avril à Saint-Cloud. Il ne précéda que d'un jour le mariage religieux qui fut célébré, le 2, à Paris, dans la grande galerie du Louvre. Des fêtes publiques et particulières suivirent ce brillant hymen, qui est bien certainement un des plus grands actes de la vie politique de l'empereur des Français.

Le principal but dans lequel ce mariage paraissait avoir été fait, ne tarda pas à être atteint : un peu moins d'un an après qu'il eut été conclu, le 20 mars 1811, l'impératrice accoucha d'un enfant mâle qui reçut à sa naissance la qualification de *roi de Rome*.

Chacun, dans cette occasion, s'empressa de féliciter l'heureux souverain ; ce fut à qui témoignerait

le plus de joie et protesterait de plus de dévouement.

« Sire, dit le président du sénat, le sénat vient offrir à votre majesté ses respectueuses félicitations sur le grand événement qui comble nos espérances, et qui assure le bonheur de nos derniers neveux. Nous venons les premiers faire retentir aux pieds du trône, ces transports de ravissement et ces cris d'allégresse que la naissance du *roi de Rome* fait éclater dans tout l'empire. Vos peuples saluent, par d'unanimes acclamations, ce nouvel astre qui vient de se lever sur l'horizon de la France, et dont le premier rayon dissipe jusqu'aux dernières ombres de l'avenir. La Providence, sire, qui a si visiblement conduit vos hautes destinées, en donnant ce premier né de l'empire, veut apprendre au monde qu'il naîtra de vous une race de héros non moins durable que la gloire de votre nom et les institutions de votre génie. »

« Sénateurs, répondit Napoléon, tout ce que la France me témoigne dans cette circonstance va droit à mon cœur. Les grandes destinées de mon fils s'accompliront : avec l'amour des Français, tout lui deviendra facile. »

Vint ensuite le tour du conseil d'état. Son président dit en son nom :

« Sire,

« Le plus heureux événement vient de combler tous les vœux. Le *roi de Rome*, élevé sous les yeux

de son auguste mère, formé par les leçons et les exemples du plus grand des capitaines, en perpétuera le génie et les vertus ; et chez nos neveux se perpétueront pour lui les sentimens de respect, d'amour et d'admiration. »

« MM. les conseillers d'état, j'ai ardemment désiré ce que la Providence vient de m'accorder. Mon fils vivra pour le bonheur et la gloire de la France : vos enfans se dévoueront pour son bonheur et pour sa gloire. » Telle fut la réponse de Napoléon.

Rien ne semblait manquer alors à la gloire et à la puissance du héros de la fête. Tous les princes de l'Europe, à l'exception de celui qui gouvernait l'Angleterre, briguaient son amitié et avaient des ambassadeurs à sa cour. Le prince des Asturies, qu'on avait vu un moment sur le trône d'Espagne, déclarait publiquement qu'il tiendrait à grand honneur que l'empereur des Français voulût bien le reconnaître pour son fils adoptif. Un de ses anciens sujets étant venu, au nom des autres, offrir de l'enlever pour le mettre à leur tête, il fut dénoncé et livré aux autorités françaises.

Quant à l'Angleterre, l'illégitimité du trône impérial de France n'était pas positivement ce qui l'armait contre lui : par des négociations entamées et rompues, il était devenu clair que cette puissance ne restait en guerre avec la France, généralement parlant, que parce qu'elle ne pouvait lui faire

agréer ses prétentions de différens genres. Elle avait perdu son plus grand ministre, S. W. Pitt, qui, dans la postérité, sera plus célèbre encore par sa haine pour notre nation, que par les tentatives infructueuses qu'il ne cessa de faire pour l'abaisser et l'anéantir; et l'on pouvait espérer que, d'un moment à l'autre, un changement de ministres amènerait un accommodement. Le prince de Galles, que l'état de démence du roi Georges III avait saisi de la régence, s'était toujours personnellement montré porté pour la paix. Napoléon, au reste, avait en mains tous les moyens nécessaires pour rendre le gouvernement britannique moins exigeant, en restreignant sa puissance maritime, source de son orgueil et de ses désirs immodérés. Il fallait seulement pour cela, que le chef de la nation française songeât à employer contre lui d'autres armes que celles qu'il avait jusqu'alors employées. Ce fut toujours avec des vaisseaux qu'il appartint à notre pays de faire la guerre à la Grande-Bretagne. Nous sommes riches aussi en souvenirs d'exploits de mer. Nos marins ont vu à leur tête, les Duquesne, les Duguay-Trouin, les Jean-Bart, les Forbin, les Lamotte Piquet, les d'Estaing, les Suffrein, les Vaudreuil, qui ont fait essuyer aux Anglais plus d'un échec glorieux à notre nation. Si, à l'époque où nous sommes arrivés, l'empire français n'avait pas une marine suffisante, il pouvait se la procurer avec du soin et de la patience.

Le roi de Suède, Gustave IV, ardent ennemi de Napoléon, ayant été détrôné par suite d'une guerre déraisonnable qu'il voulait faire à la Russie, le prince qui lui avait succédé, venait, faute de postérité, de désigner lui-même pour son successeur, le prince de Ponte-Corvo, ce général français dont nous avons eu plus d'une fois occasion de parler, en présentant le tableau des exploits de nos braves. On pouvait donc espérer que la France aurait la Suède pour alliée, tant que les vues et les entreprises du cabinet de Paris ne compromettraient pas trop les intérêts des Suédois. Un traité d'alliance contre les Anglais unissait même déjà les deux peuples.

Napoléon aurait bien voulu, pour compléter son triomphe, que l'héritier de Louis XVI eut, au moyen de dédommagemens considérables, reconnu son gouvernement, mais en ce point par exemple il avait échoué. Voici la réponse, pleine de modération et de grandeur, que S. M. Louis XVIII avait faite par écrit, le 26 février 1803, à l'envoyé du premier consul qui lui avait proposé d'abdiquer, sous certaines conditions, ses droits à la couronne :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur, ses talens militaires. Je lui sais gré de plusieurs actes d'administration ; car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là,

il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

» J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir : fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier. je veux du moins dire comme lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.* (*Note* 8.)

Le danger d'être ensuite assassiné ou empoisonné par des émissaires perfides, l'abandon même de tous les autres souverains de l'Europe, n'avaient pu rien lui faire rabattre de cette juste fierté.

Le 5 juin 1804, il avait réclamé en ces termes contre l'envahissement du trône par Bonaparte : « En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution, où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits; mais comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant ; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence dans cette

occasion. Je déclare donc en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale, je proteste et contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu. »

Le roi d'Espagne ayant, un peu plus tard, envoyé l'ordre de la Toison-d'Or à Bonaparte, S. M. Louis XVIII écrivit aussitôt à ce prince, la lettre suivante :

« C'est avec regret que je vous renvoie les *insignia* de l'ordre de la Toison-d'Or, que sa majesté votre père, de glorieuse mémoire, m'avait confiés. Il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le grand criminel dont l'audace et la fortune l'ont placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de teindre du sang pur d'un Bourbon, le duc d'Enghien.

» La religion peut m'engager à pardonner à un assassin; mais le tyran de mon peuple doit toujours être mon ennemi.

» Dans le siècle présent il est plus heureux de mériter un sceptre, que de le porter.

» La Providence, par des motifs incompréhensibles, peut me condamner à finir mes jours en exil; mais, ni la postérité, ni mes contemporains ne pourront dire que, dans le temps d'adversité, je me suis montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres. »

A l'époque où S. M. avait reçu, à Varsovie, l'envoyé de Bonaparte, cet homme lui fit entendre qu'il était probable que, pour prix de sa résistance, il allait se voir banni de tous les pays où son maître avait quelqu'influence; et cette influence commençait dès-lors à s'étendre bien loin: « Je plaindrai le souverain qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, répondit le roi, et et je m'en irai. » Il se vit en effet peu à peu contraint d'abandonner le continent et de se réfugier en Angleterre, seul asile qui lui restât en Europe. Tout contribua à rendre ce voyage terrible. Sa majesté n'eut que vingt-quatre heures pour quitter Mittau, et le voyage de cette ville au bord de la mer fut cruel. Une tempête horrible, des tourbillons de neige aveuglant les hommes et effrayant les chevaux, interrompirent la dernière journée. Rien ne put cependant altérer la fermeté de notre souverain. Le dévouement de son auguste nièce l'égala seul. Uniquement occupée du meilleur des oncles et des rois, tout était bien, tout était bon pour elle: ici la chaleur étouffante, là le froid glacial d'une chambre sans feu ne pouvait lui arracher une plainte, tant qu'elle était sûre que sa majesté en occupait une plus commode ou plus chaude. Cette princesse vertueuse et aimable était devenue, en 1799, la digne épouse du fils aîné de ce prince qui fut, toute sa vie, le modèle des chevaliers français (*Note* 9).

Relativement à son érection sur le trône impé-

rial, plus heureux envers le saint père qu'il ne l'avait été envers le roi légitime, Napoléon finit cependant par recevoir aussi de la cour de Rome le sujet de chagrin le plus grave qui puisse atteindre un prince chrétien au comble de la gloire et de la puissance; il apprit, vers le commencement de 1811, que le souverain pontife, en réparation de tout ce que depuis quelque temps la religion souffrait de sa part en la personne de son chef visible, avait lancé contre lui une bulle d'excommunication. En vain essaya-t-il d'opposer un concile à l'interdiction que cette bulle imposait à l'empire : ce concile assemblé solennellement à Paris le 17 juin, refusa de se prononcer contre le successeur de Saint-Pierre, et ses membres les plus distingués préférèrent la prison à l'espèce d'apostasie que l'on voulait exiger d'eux.

Du reste, tout réussissait alors à celui qui avait déjà, tant de fois et de tant de façons, éprouvé la fortune. Par ses qualités, plus brillantes il est vrai que solides, il se voyait devenu un objet d'admiration pour l'univers entier; tous les souverains étrangers recherchaient son amitié, et s'en faisaient publiquement honneur; le concert de louanges qu'il entendait sans cesse retentir autour de lui, ne lui laissait aucun doute qu'il ne fût regardé par les nombreux sujets qu'il s'était créés, comme un grand homme nécessaire à leur gloire et à leur bonheur. Il faut convenir en effet que depuis le règne de

Charlemagne, la France n'avait jamais été si puissante à l'extérieur, et que jamais non plus sa situation intérieure n'avait promis à ses enfans, autant de prospérités de tous les genres. Un gouvernement fort et vigoureux, assurait la tranquillité publique, en comprimant tous les partis, et essayant de rattacher tous les intérêts au grand intérêt de l'état. Une institution perfectionnée de l'ancienne chevalerie présentait au mérite et à la vertu un glorieux incitament, et semblait une garantie certaine, qu'à l'avenir, les fiers descendans des Francs ne seraient plus soumis qu'à des autorités respectables et à de nobles déférences. Un code civil, savamment formé, simplifiait les procédures, et mettait chacun en état de juger par lui-même, dans chaque affaire, de son bon droit et de la manière de le faire valoir. Les sciences, les lettres et les arts, sagement soutenus et encouragés, sortaient des ténèbres où les avait plongés la révolution, et brillaient déjà d'un éclat radieux. Les monumens nationaux, dignes des beaux temps d'Athènes et de Rome, et les établissemens utiles, qui se construisaient sur tous les points, eussent à eux seuls suffi pour remplir tous les cœurs de joie et de satisfaction. Les yeux n'osaient plus en quelque sorte se reporter sur l'origine d'une autorité exercée avec tant d'avantage pour l'universalité des citoyens de l'empire, et son emploi étourdissait sur sa fondation. Mais fondée par la guerre, cette autorité de-

vait être détruite par elle : nous l'avons vue naître et s'agrandir au milieu des combats ; nous allons la voir décroître et s'anéantir enfin dans le conflit des mêmes événemens.

Nous avons laissé les Anglais se rembarquant, vers le milieu de janvier 1809, dans le port de la Corogne, tandis que Napoléon retournait en France, se préparer à la guerre contre l'Autriche.

Le 24, le duc de Dalmatie, qui avait si glorieusement achevé la défaite des auxiliaires de l'Espagne, reçut les clés de la ville du Férol. Son corps d'armée passa ensuite sous le commandement du duc d'Elchingen (le maréchal Ney), destiné à jouer, dans la Galice, le rôle honorable de pacificateur.

Le duc de Dalmatie se porta, avec un autre corps, sur le Portugal.

Les Français étaient aussi vainqueurs sur tous les autres points. Le 13 janvier, le roi don Joseph (comme on appelait alors celui des frères de Napoléon qui avait été proclamé roi d'Espagne), battit complètement, à Alcazar, la même armée espagnole qui avait été, avant la prise de Madrid, vaincue à Tudéla. Le duc de Bellune, qui commandait sous le roi, se fit le plus grand honneur dans cette journée. On y remarqua aussi le général d'artillerie Sénarmont, que Napoléon avait fait général de division à Madrid, pour les services éminens qu'il avait déjà rendus dans son arme. Les

généraux Latour-Maubourg, Villate, Ruffin et Sémélé, les colonels Meunier, Lacoste, Pescheux, Combelle et Mouton-Duverney méritèrent encore d'être cités.

Le jeune Sopransi, chef d'escadron au premier régiment de dragons, s'étant jeté au milieu des Espagnols, en rapporta six drapeaux au duc de Bellune.

Le nombre des prisonniers fut de douze mille environ, et parmi eux on compta deux généraux, sept colonels, vingt lieutenans-colonels et trois cents officiers. Le général Venegas, qui commandait les Espagnols, périt dans le combat. Les Espagnols perdirent en outre trente drapeaux et toute leur artillerie.

Il ne manquait plus, en ce moment, au triomphe des armées françaises en Espagne, que la destruction des troupes de La Romana, stationnées en Portugal. Le duc de Dalmatie passa, le 6 mars, le pont de Minho à Orenzée. Il fut victorieux à Juzo, à Allaritz, et près de Monterey, et mena La Romana battant jusqu'au val dOrez.

L'ennemi fut encore défait à Draga, où il perdit toute son artillerie, et près de six mille hommes.

Le duc de Damaltie eut à livrer, en avant d'Oporto, une nouvelle bataille; il y eut affaire aux troupes portugaises, soutenues par un grand nombre de paysans armés. Les Portugais furent culbutés et écrasés ; plus de dix mille furent tués ou pris. Ils

ne sauvèrent pas une pièce de canon, de toute leur artillerie, et Oporto finit par être emporté d'assaut : les habitans de cette ville et leurs propriétés n'en furent pas moins respectés par les soldats français, qui donnèrent, dans cette occasion, un bel exemple de discipline militaire.

Tandis que ces choses se passaient en Portugal, une armée de trente mille hommes assiégait dans Sarragosse cinquante mille insurgés. Ils s'y défendirent avec une opiniâtreté remarquable : femmes, enfans, vieillards et moines, tout combattait. Chaque couvent était devenu une forteresse qu'il fallait enlever d'assaut. *Soixante maisons furent prises à la sape.* Animés par le fanatisme, et croyant défendre leur religion, les assiégés combattaient comme des lions. Ils firent plusieurs sorties heureuses. Une maison était-elle prise, ils se retranchaient aussitôt derrière une autre, et la victoire semblait aussi incertaine qu'auparavant. Le siége dura cinquante-deux jours, et il coûta aux Français trois mille hommes, dont douze officiers de génie et le général La Coste, officier rempli de mérite et d'une bravoure à toute épreuve.

Sarragosse se rendit le 21 février; dix-sept mille hommes, dont deux mille de cavalerie, mirent bas les armes à la porte de Portillo, et y rendirent quarante drapeaux et cent cinquante pièces de canon. Les insurgés avaient perdu vingt mille hommes

pendant le siége, et on en trouva treize mille dans les hôpitaux.

Le duc de Montebello (Lannes), qui commandait le siége, n'avait pas voulu accorder de capitulation; il avait seulement fait connaître les dispositions suivantes aux assiégés :

« La garnison posera les armes, le 21 à midi, à la porte de Portillo; après quoi elle sera prisonnière de guerre : les hommes des troupes de ligne qui voudront prêter serment au roi Joseph, et entrer à son service, pourront y être admis. Dans le cas où leur admission ne serait pas accordée par le ministre de la guerre du roi d'Espagne, ils seront prisonniers de guerre et conduits en France. La religion sera respectée. Les troupes françaises occuperont, le 21 à midi, le château; toute l'artillerie et toutes les munitions leur seront remises; toutes les armes seront déposées aux portes de chaque maison, et recueillies par les alcades de chaque quartier. »

Le même jour, une députation du clergé et des principaux habitans partit pour Madrid, où elle devait faire acte de soumission.

On considérait alors la campagne de 1808 comme terminée. Presque toute l'Espagne était pacifiée ou paraissait sur le point de l'être. Le roi Joseph y formait son gouvernement et avait même des troupes espagnoles à son service.

Il est probable que sans la guerre d'Autriche, les Anglais, entièrement chassés de la péninsule, auraient bientôt, par leur départ, fait tomber les armes des mains du petit nombre d'insurgés qui s'obstinaient encore à résister; mais pour faire face à ses nouveaux ennemis, Napoléon fut obligé de rappeler d'Espagne un grand nombre de ses soldats, et notamment ceux de sa garde. Cet affaiblissement de l'armée française qui se trouvait au milieu d'eux, encouragea les Espagnols à reprendre les armes au commencement de 1809, mais ne leur assura pas la victoire; ils furent, au contraire, battus dans presque toutes les rencontres.

L'armée d'Andalousie, grossie d'une multitude de paysans, étant venue attaquer le général Sébastiani à Ciudad-Réal, le 27 mars, fut complètement défaite, et réduite à fuir à travers les montagnes de Sierra-Moréna, laissant aux mains de ses ennemis, quatre mille prisonniers, sept drapeaux et huit pièces de canon. Le général Milhaud et le chef d'état-major Bouillé furent désignés dans les rapports comme ayant puissamment contribué à la victoire. Le duc de Bellune écrasait au même moment les réserves de Séville, de Badajoz et de l'Andalousie que le général espagnol Cuesta était parvenu à réunir. Il leur prit vingt mille hommes, trente pièces de canon et neuf drapeaux. Les généraux Villate, Bordessoult, Latour-Maubourg,

Ruffin, Lasalle et le colonel Meunier se distinguèrent particulièrement dans cette action.

Le duc d'Elchingen (le maréchal Ney) et le général Bonnet firent une expédition brillante dans les Asturies.

Le premier étant parti, le 19 mai, de Lugo, avec le 25e. régiment d'infanterie légère, les 21e. et 59e. de ligne, le 3e. de hussards, le 25e. de dragons, huit pièces d'artillerie, 200 mille cartouches et du biscuit pour sept jours, occupa successivement le Val-Pedroso, Navia-de-Suarna, Tormaler, Cangas-de-Timo, Salas et Comellana. Il passa ensuite la Narcea, força le pont de Pennaflor que défendaient 1200 Espagnols et deux pièces de canon, entra dans Oviédo, et parvint à atteindre, près de Luarca, une partie de l'armée insurgée de Galice sur laquelle il obtint un avantage signalé. S'étant, après tout cela, joint au duc de Dalmatie, ils remportèrent collectivement un grand nombre de victoires.

Au passage de la Narcea, un jeune officier d'artillerie, nommé Gorsé, se jeta à la nage tout vêtu, et s'exposa à périr lui-même pour sauver un maréchal des logis. M. Messenari, capitaine des carabiniers du 25e. régiment, en fit autant pour quatre soldats.

Les voltigeurs d'avant-garde de la petite armée du duc d'Elchingen, étaient commandés par le

chef de bataillon Villars : cet officier montra la plus rare intrépidité pendant toute l'expédition.

Le général Bonnet culbuta, de son côté, les corps de Ballasteros et de Marquesito, quoique quatre fois plus forts que le sien, et délivra, à Saint-Ander, six cents Français, qui, prisonniers des Espagnols, enduraient, de leur part, toutes sortes de mauvais traitemens.

A peu près dans le même temps, le général Suchet, commandant les troupes françaises en Aragon, y faisait non moins glorieusement respecter ses armes. Le 15 juin, il défit le général Blake, lui tua deux mille hommes et lui en prit sept cents, ainsi que vingt-cinq pièces de canon et trois drapeaux.

Après l'affaire d'Oporto, le duc de Dalmatie était resté, avec sa petite armée, dans le nord du Portugal. Des troupes, nouvellement débarquées, étant venues renforcer les Anglais, il fallut battre en retraite devant eux. Dans la poursuite qu'ils firent de l'armée française, ils étaient commandés par sir Arthur Wellesley (aujourd'hui le duc de Wellington) en personne. Le duc de Dalmatie leur échappa à travers les montagnes, par une retraite qui fut citée, dans le temps, avec une juste admiration.

On ne tarda point à apprendre que l'armée anglaise s'était dirigée par Thomar et Abrantès. Le duc de Bellune, qui l'observait, avertit un peu

plus tard, que, le 20 juillet, elle venait de faire sa jonction entre le Tage et le Tiétar, avec l'armée espagnole de Cuesta, ce qui la portait à environ soixante-trois mille hommes.

La division Sébastiani se réunit au duc de Bellune, et l'on ne tarda pas à voir encore arriver sur ce point le roi don Joseph avec le reste de l'armée française. Ce prince se trouva ainsi à la tête de quarante mille hommes environ.

Le 26, il battit Cuesta, qui s'était détaché de l'armée anglaise, afin de tâcher de se réunir à Vénegas.

Le 28, on se trouva en présence avec l'armée anglaise, à laquelle Cuesta s'était rallié. Cette armée avait pris position, sa droite appuyée à Talavera, et sa gauche à la montagne qui forme le contre-fort du bassin de Tiétar. On en vint bientôt aux mains. Les avantages de cette journée furent balancés, et chacun des deux partis s'attribua la victoire. Des témoins oculaires ont prétendu que vers le soir l'armée anglaise commençait à s'ébranler et allait tomber en déroute, quand le roi don Joseph fit cesser l'attaque. L'armée française coucha sur le champ de bataille. Mais, vers la nuit, plusieurs corps se retirèrent vers l'Alberche; un corps prit la route de Tolède attaqué par Vénegas, et un autre celle de Madrid menacé par le même général espagnol. Sir Arthur Wellesley, de son côté, étant instruit que le duc de Dalmatie

manœuvrait sur ses derrières, se retira vers le Portugal, abandonnant quatre mille blessés à Talavera.

Le 8 août, une partie de l'armée de Cuesta fut battue par l'avant-garde d'un corps d'armée aux ordres du maréchal Mortier. Cette avant-garde, qui était cantonnée à Talavera, prit à l'ennemi presque toute son artillerie.

Le 11 du même mois, Vénegas essuya une défaite complète à Almonacid. On lui prit à cette affaire, où il laissa beaucoup de monde sur le champ de bataille, trente-cinq bouches à feu, cent caissons, deux cents voitures, quatre mille hommes et plusieurs drapeaux. Le roi don Joseph conduisait en personne les Français; le général Sébastiani commandait sous ses ordres.

Quelque temps après, un autre corps d'insurgés espagnols, ayant à sa tête le duc d'El-Parque, perdit dans un combat, que lui livra le général Kellerman à Alba de Tormès, trois mille hommes, quinze pièces de canon et six drapeaux.

Les dernières affaires importantes de la campagne furent celles d'Occana et de Sotto qui eurent, toutes deux, lieu le 22 décembre. Le résultat de la première fut la défaite des insurgés de la troupe d'Empecinado et la dispersion totale de la junte insurrectionnelle de Molina d'Aragon : dans la seconde, le général Loison, en achevant de dissiper, à Sotto, plusieurs bandes insurgées, rendit la

tranquillité aux provinces d'Alava, de Guipuscoa, de Biscaye, de Navarre, et à une partie de l'Aragon.

En janvier 1810, les armées françaises avaient partout en Espagne l'ascendant de la victoire, quelque préjudice que leur eût porté, dès le commencement de l'année précédente, la guerre d'Autriche. Le septième corps s'était affermi dans la possession de la Catalogne par la prise de Girone ; le général Suchet contenait la province d'Aragon, et se préparait à enlever à l'ennemi les places dont il était encore maître sur le Segre et sur l'Ebre; le sixième corps observait Ciudad-Rodrigo et la frontière du Portugal, où sir Arthur Wellesley, créé pair d'Angleterre, sous le titre de comte de Wellington, commandait, il est vrai, une armée considérable; le maréchal Victor, tenait l'Estramadure en échec; le général Bonnet occupait Saint-Ander et les positions principales de la Montana et des Asturies : la route de Bayonne à Madrid était libre pour tout ce qui venait de la France. Débarrassé de la guerre d'Antriche, Napoléon semblait disposé à tenter de nouveaux efforts pour pacifier la péninsule au profit du nouveau roi qu'il y voulait établir.

Il pensa, avec raison, que ce qui donnait une force véritable aux nombreux ennemis de son frère, était la présence des Anglais en Portugal, et songea conséquemment, avant tout, à les en faire chasser par un corps d'armée particulier, tandis que d'autres troupes seraient employées à con-

quérir l'Andalousie, et les royaumes de Murcie et de Grenade; à achever de soumettre les provinces qui avaient déja subi en partie le joug du vainqueur, et à maintenir dans la soumission celles qui reconnaissaient entièrement le nouvel ordre de choses.

Une armée de soixante mille hommes, destinée à envahir le Portugal, ne tarda donc point à se rassembler dans les environs de Salamanque. Pendant ce temps les troupes réservées à soumettre, et à occuper les Espagnols, remplissaient avec succès, sur tous les points leur mission, et s'établissaient victorieusement dans l'Andalousie.

Le commandement de l'armée qui se réunissait ainsi pour tenter une conquête de laquelle dépendait peut-être le sort de la péninsule entière, avait été donné par Napoléon au maréchal Masséna, nommé depuis la campagne d'Autriche, duc d'Essling. Cet officier jouissait d'une réputation d'habileté non contestée; mais il avait des difficultés de tous genres à vaincre dans son expédition, et c'était entre autres choses une nuée d'ennemis qu'il lui fallait combattre. Pour premiers adversaires le lord Wellington avait à lui opposer trente-cinq mille anglais et cinquante mille Portugais, enrégimentés depuis plus de deux ans, bien armés, bien équipés, commandés par des officiers Anglais, et sachant déjà faire la guerre. Venaient ensuite les milices.

On en distinguait de deux espèces : la première était organisée en bataillons réguliers, armés et menés à la manière des troupes de ligne; la seconde se composait du reste de la population, distribuée et armée à peu près comme l'étaient les paysans de nos provinces de l'ouest lors de la guerre de la Vendée et des chouans. Une partie avait des fusils; mais le plus grand nombre ne pouvait combattre qu'avec des piques, des faulx et des bâtons ferrés. Pour la formation de cette milice, qui, incapable de tenir en ligne, pouvait cependant beaucoup nuire à une armée envahissante, on avait mis chaque canton sous les ordres d'un chef nommé *Capitan-mor*. Tous les habitans lui devaient obéissance sous peine de mort. A son ordre, transmis verbalement par un messager dans chaque village, tout le monde devait prendre les armes, et se rendre au rendez-vous indiqué avec des vivres pour quelques jours. On devait faire de ces miliciens inexercés, des partisans qui se jeteraient tantôt sur les flancs, tantôt sur les derrières de l'armée française, attaqueraient les convois, massacreraient les traîneurs, et couperaient toute communication avec l'Espagne. Des officiers supérieurs anglais devaient présider à leurs mouvemens. On savait déjà par expérience quelle utilité on en pouvait tirer; ils avaient beaucoup contribué à la première expulsion des Français du Portugal, et ils venaient, tout récem-

ment, d'aider puissamment à repousser le maréchal, duc de Dalmatie, qui, après ses succès à la Corogne, avait tenté une pointe en Portugal.

Le lord Wellington avait étudié le pays avec soin, et le connaissait parfaitement, avantage très-important, et auquel la disposition locale, particulière au royaume dont on allait se disputer la possession, donnait encore un plus grand prix.

Le prince d'Essling employa tous les stratagèmes qu'il put imaginer pour attirer son adversaire sur un champ de bataille où les chances fussent plus égales ; mais inutilement : le lord sentit trop bien, que presque sûr de la victoire en Portugal, il risquerait de la voir passer sous les drapeaux ennemis, s'il descendait dans les plaines de la province de Salamanque. Là, le prince d'Essling n'aurait plus rien à craindre de ses milices, *de ses levées en masse*, réellement redoutables dans les montagnes de la Lusitanie, et le général français, supérieur en nature de troupes réglées, pourrait déployer une cavalerie incomparablement plus nombreuse que celle de l'armée anglo-portugaise.

L'armée française se détermina donc à avancer, résolue de commencer la campagne par le siége de Ciudad-Rodrigo. On pouvait encore espérer que le prudent allié des Portugais entreprendrait de troubler ce siége qui devait mettre entre les mains de son adversaire, une ville, qui,

par sa position et sa force, deviendrait pour lui une excellente place d'armes. On savait même que le lord avait promis au gouverneur de le secourir lorsque le moment en serait venu : il n'en fit cependant rien.

Ciudad-Rodrigo avait une garnison de sept mille hommes, il était, de plus, défendu par un grand nombre de paysans des environs, qui s'y étaient, à dessein, renfermés; approvisionné en vivres pour un an, il possédait une quantité immense d'armes et de munitions de guerre. Le voisinage de l'armée espagnole aux ordres du marquis de la Romana, et de celle de lord Wellington, donnait à ses défenseurs de l'ardeur et même de l'audace.

Le duc d'Elchingen (le maréchal Ney) chargé de faire le siége, avec le sixième corps, composé de trois divisions d'infanterie, eut rassemblé, dans les premiers jours de juin, l'artillerie et les munitions nécessaires. Le deuxième corps, commandé par le général Reynier, et le huitième aux ordres du duc d'Abrantès (le général Junot), eurent commission de couvrir le siége, en se postant de manière à pouvoir se réunir facilement pour faire tête à l'armée anglo-portugaise, dans le cas où elle se présenterait. Le gros de cette armée était alors dans les environs d'Alméida; son avant-garde se trouvait à Carpio, et son quartier-général à Visen.

La place fut investie le 6 juin, et dans la nuit du

15 au 16 on ouvrit la tranchée. Vers la fin du mois, Ciudad-Rodrigo était extrêmement pressé; mais ne voulait pas entendre parler de se rendre. Les Anglais montraient leur avant-garde à deux petites lieues des ouvrages. Le prince d'Essling fit pousser une grande reconnaissance sur la route d'Alméida par le duc d'Abrantès. L'avant-garde anglaise, quoique postée avantageusement sur l'Avara, près du village de Marialva, fut culbutée, et forcée de battre en retraite jusque sous le canon d'Alméida. Une compagnie de grenadiers du vingt-deuxième régiment, commandée par le capitaine Gouache, mérita d'être citée dans cette rencontre. Entourée par deux escadrons de la garde anglaise, elle se forma en carré, et dans cet ordre de bataille repoussa victorieusement toutes les charges qui furent exécutées sur elle. Elle rentra au camp, sans laisser aucun blessé entre les mains de l'ennemi.

Le 9 juillet au matin, on fit jouer avec le plus grand succès, contre la place, une nouvelle batterie. Au bout de trente-six heures, on reconnut que la brèche était praticable dans une largeur de quinze à dix-huit toises. Bientôt une mine renversa la contrescarpe dans le fossé, qui se trouva ainsi comblé. Le duc d'Elchingen disposait, dans la tranchée des troupes d'élite pour l'assaut. La pente de la brèche semblait à l'œil, douce et commode. Le général demanda trois soldats de bonne volonté pour en faire l'épreuve : plus de cent se présen-

tèrent à l'envi les uns des autres ; on choisit les nommés Thirion, caporal de grenadiers au cinquantième régiment; Bombois, carabinier, et Billeret, chasseur, tous deux du sixième d'infanterie légère. Ces trois braves partirent sans hésiter. Arrivés sur le second rempart dont on avait enceint la place, ils firent leur décharge sur l'ennemi aux cris de *vive l'Empereur !* puis revinrent vers le reste des troupes avec le même calme que s'ils n'eussent rien fait d'extraordinaire. Celles-ci, animées par un si bel exemple, hâtèrent le pas. Parvenues au pied de la brèche, elles allaient livrer l'assaut, lorsque les assiégés, arborant le drapeau blanc, offrirent de se rendre à discrétion.

Le 10 juillet au soir, l'armée de siége fit son entrée dans Ciudad-Rodrigo. Le lendemain, la garnison réduite à six mille hommes, sortit pour être conduite prisonnière en France. On voyait à sa tête le gouverneur don André Herasti, un brigadier commandant l'artillerie, et deux officiers supérieurs du génie. L'ineendie de l'arsenal avait détruit une quantité prodigieuse de munitions : l'armée française trouva néanmoins encore dans la place deux cents milliers de poudre, et près d'un million de cartouches d'infanterie. Le nombre des bouches à feu de tout calibre était de cent vingt-cinq.

Le général en chef crut devoir remarquer dans ses rapports, comme s'étant éminemment distin-

gués pendant le siége, les généraux d'artillerie Eblé et Ruty, le général de division Loison, les généraux de brigade Simon et Ferey, le colonel du génie Valazé et le major Couche de la même arme.

Le prince d'Essling, la ville prise, s'arrêta dans ses environs. Il avait donné au général Reynier, l'ordre de se porter vers Castello-Branco, pour prendre ainsi à revers l'armée anglaise, sur sa droite.

Cette armée était alors partagée en trois corps principaux : le plus fort, montant à vingt-cinq mille hommes, et sous les ordres directs de lord Wellington, occupait les villes de Visen, Guarda, etc.; une division de quatre mille hommes de troupes légères se tenait en avant d'Alméida : le second corps, de treize mille hommes, commandé par le lieutenant-général Hill, vint prendre poste sur la droite de la frontière, pour observer le général Reynier : le troisième corps, composant une réserve de douze mille hommes, et ayant à sa tête le major général Leist, était placé à Thomar.

Alméida ne tarda pas à être investie. Avant d'arriver jusqu'à cette ville, l'armée française eut à combattre l'avant-garde anglaise qui fut très-maltraitée, et laissa entre les mains des vainqueurs, un drapeau et deux pièces de canon.

Alméida passe pour la première place du Portugal; elle est en effet très-bien située et très-forte. Le général anglais Cox y commandait trois régimens portugais forts de cinq mille hommes, et qui montraient la plus grande résolution. On s'attendait à un siége long et meurtrier, lorsque l'effet d'une bombe vint tout d'un coup abréger la défense, en la rendant impossible. Cette bombe, ayant fait sauter la grande poudrière, qui contenait cent cinquante milliers de poudre, mit un désordre affreux dans la ville. Les fortifications, la cathédrale, et une grande partie de la population furent anéanties par l'explosion. On vit voler des éclats de rochers jusque dans la tranchée; des pièces de gros calibre furent lancées à plus de deux cents toises, brisées en plusieurs morceaux. Les soldats qui faisaient le service sur les remparts, ce jour-là, furent tués ou horriblement mutilés. Dans cet état de choses, le prince d'Essling crut d'avoir arrêter le feu des assiégeans; il envoya en même temps sommer la place. Le gouverneur refusa d'abord de se rendre : vers la fin de la journée il y fut cependant contraint par la garnison. Le 28 août les Français prirent possession d'Alméida. Ils y trouvèrent une grande quantité de munitions de bouche, six drapeaux et cent quinze pièces d'artillerie. La garnison, forte de trois mille cinq cents hommes de troupes portu-

gaises, déposa les armes sur les glacis. Parmi ses chefs figuraient le général William Cox et deux autres officiers anglais.

La prise d'Alméida avait coûté treize jours de tranchée. Lord Wellington, qui, pendant le siége, s'était tenu en observation derrière cette ville, battit en retraite, et alla prendre poste dans la vallée du Mondego, sur le chemin de Lisbonne.

L'armée française, qui marchait ainsi sur le Portugal, ne s'élevait pas à plus de quarante-six mille hommes effectifs; savoir, quarante mille hommes d'infanterie et six mille de cavalerie. Il faut, sans exagération, évaluer à cent cinquante mille hommes le nombre des troupes anglo-portugaises postées seulement entre le Ducro et le Tage pour s'opposer à l'invasion, et la repousser par tous les moyens imaginables.

Le prince d'Essling fit répandre dans le pays, une proclamation ainsi conçue :

« Portugais,

» Les armées du grand Napoléon sont sur vos frontières, et vont entrer sur votre territoire en amis et non en vainqueurs. Elles ne viennent pas pour vous faire la guerre, mais pour combattre ceux qui vous portent à la faire. Portugais, ouvrez les yeux sur vos intérêts. Qu'a fait l'Angleterre pour que vous souffriez la présence de ses soldats sur votre sol? Elle a détruit vos fabriques, ruiné votre commerce, paralysé votre industrie, dans

la seule vue d'introduire chez vous des objets manufacturés dans ses ateliers, et de vous rendre ses tributaires. Que fait-elle aujourd'hui pour que vous embrassiez la cause injuste qui a soulevé contre elle toutes les puissances du continent? Elle vous trompe sur les résultats d'une campagne où elle ne veut rien risquer; elle se fait un rempart de vos bataillons, comme si votre sang devait être compté pour rien; elle se tient en mesure de vous abandonner quand cela conviendra à ses intérêts, dût-il en résulter des dommages pour les vôtres; et pour mettre le comble à vos maux et à son insatiable ambition, elle envoie ses vaisseaux dans vos ports pour emmener dans ses colonies ceux de vos enfans qui auront échappé aux dangers auxquels elle les expose sur le continent. La conduite de son armée devant Ciudad-Rodrigo ne vous dit-elle pas assez ce que vous devez attendre de semblables alliés? N'ont-ils pas excité la garnison et les malheureux habitans de cette place par des promesses trompeuses, et ont-ils brûlé une seule amorce pour les secourir? Plus récemment encore, ont-ils jeté quelques-uns des leurs dans Alméida, si ce n'est un gouverneur chargé de vous engager à une défense aussi mal entendue que celle de Rodrigo? et ne vous ont-ils pas fait outrage, en mettant ainsi dans la balance un seul Anglais contre six mille de votre nation? Portugais, ne vous laissez pas abuser plus long-temps : le puissant souverain, dont

tant de peuples bénissent les lois, la force et le génie, va assurer votre prospérité; mettez-vous sous sa protection, accueillez ses soldats en amis, et vous trouverez sûreté pour vos personnes et pour vos propriétés. Les maux qui résultent de l'état de guerre vous sont connus; vous savez qu'ils vous menacent dans tous ce que vous avez de plus cher, dans vos enfans, vos parens, vos amis, vos fortunes et votre existence politique et privée. Prenez donc une résolution qui vous offre tous les avantages de la paix : restez tranquilles dans vos habitations; livrez-vous à vos travaux domestiques; ne regardez comme vos ennemis que ceux qui vous conseillent une guerre dont toutes les chances sont contre le bien de votre pays. »

L'armée française se remit en mouvement le 15 septembre. Lord Wellington s'était couvert de l'Alva, rivière dont le cours fournit une position inexpugnable; il paraissait decidé à tenir dans ce poste. L'y voyant établi, le maréchal prince d'Essling songea à gagner Coimbre par la rive droite; mais il fut malheureusement obligé de s'arrêter deux jours en route, pour attendre son artillerie : les Anglais vinrent, en toute hâte, occuper la Sierra de Busaco, qui commande la rive droite du Mondego, et défend Coimbre. Le 27, il y eut dans cet endroit un engagement considérable, qui, à cause de son importance, reçut même le nom de bataille de Busaco. Les troupes anglo-

portugaises, réunies sur ce point, montaient à cinquante-neuf mille hommes d'infanterie et trois mille hommes de cavalerie, soutenus de quatre-vingts pièces de canon de tout calibre. La position occupée par les Anglo-Portugais offrait le plus grand avantage; c'était une hauteur d'un accès très-difficile : ajoutons à cela que l'état du terrain se trouvait tel, qu'en attaquant, les Français ne pouvaient faire aucun usage de leur artillerie. Aussi furent-ils repoussés, après avoir fait, toute la journée, des prodiges de valeur.

Mieux avisé, le prince d'Essling tourna la Sierra de Busaco dans les journées des 28 et 29. L'ennemi se retira en bon ordre, et repassa le Mondego. L'armée française fit son entrée dans Coimbre, le 1er. octobre. Elle trouva cette ville abandonnée par ses habitans. Tous les Portugais, habitans des villes et des campagnes, avaient, en général, reçu des chefs de l'armée anglo-portugaise, l'ordre de se retirer dans l'intérieur du pays, à l'approche des Français, en emportant ou détruisant tout ce qui pourrait être de quelque utilité à l'armée envahissante. On trouva néanmoins plus d'une ressource dans Coimbre.

Continuant d'avancer, l'armée quitta cette ville le 4. Elle coucha, le 5, à Condexavelha, à trente lieues de Lisbonne. Bientôt elle fut en vue des montagnes de Villa-Franca, sur lesquelles les Anglo-Portugais, toujours reculant, avaient formé des lignes de défense en avant de la capitale du Por-

tugal. Ces montagnes étaient retranchées, palissadées sur plusieurs points, et hérissées d'artillerie de tout calibre. L'ennemi y avait formée trois lignes, appuyées au Tage par la droite, et à la mer près de l'embouchure du Sizandro par la gauche. La première de ces lignes avait sa droite à Alhandra, et sa gauche à la mer, entre Torres-Vedras et Mafra, passant par les hauteurs d'Arrnda, de Monte-Grace, et se terminant à Ponte-Real. Elle était soutenue, dans toute sa longueur, par trente-deux ouvrages armés de cent quarante bouches à feu. La seconde ligne avait sa droite à Alveira; elle renfermait dans son enceinte les défilés de Bucellas, Montachique et Mafra, et était défendue par soixante-cinq ouvrages et cent cinquante bouches à feu. La troisième ligne, destinée, en cas de revers, à faciliter la retraite de l'armée anglo-portugaise et son embarquement au fort Saint-Julien, était protégée par onze ouvrages et quatre-vingt-treize bouches à feu. Elle se prolongeait de Belem à Cascaès.

Le lieutenant-général Hill était à Alhandra et Bucellas; les divisions des généraux Crawfurd et Leith à Caldas; celle de sir Spencer au centre et à la gauche; les généraux Picton, Cole et Campbell à Torres-Vedras, Duas-Portas et Ribaldiera. Sir Cotton, commandant la cavalerie, avait son quartier-général à Mafra.

Les lignes de Torres-Vedras, naturellement

fortes, avaient encore été soumises à tous les travaux qui pouvaient les rendre inexpugnables.

Le prince d'Essling posta les différens corps de l'armée française de manière à pouvoir les réunir en quatre heures. Les hauteurs qu'ils occupèrent eux-mêmes, en regard de celles sur lesquelles l'ennemi s'était fortifié, formaient un second arc de cercle concentrique. Dans cette position les deux armées se trouvaient séparées par un vallon assez étroit, situé entre Villa-Franca et Alhandra; on établit de part et d'autre les postes avancés sur un petit ruisseau qui partageait ce vallon en deux portions à peu près égales.

Une immense population, celle de tout le pays parcouru jusque-là par l'armée française, campait entre la seconde ligne anglo-portugaise et les faubourgs de Lisbonne.

Au moment de l'établissement des Français, il y eut entre les troupes des deux partis quelques affaires de peu d'importance; mais elles restèrent ensuite dans une inaction complète, s'observant réciproquement, et chacun attendant que le manque de vivres forçât ses adversaires de changer de position. De ce côté le désavantage était pour les Français : l'armée anglo-portugaise, maîtresse du Tage et de la mer, recevait abondamment toutes les provisions dont elle pouvait avoir besoin; l'armée française, n'ayant derrière elle qu'un pays ruiné, dont les troupes irrégulières de l'ennemi lui dispu-

taient encore la possession, devait bientôt se trouver dans la plus affreuse détresse, ce qui arriva effectivement. Il fallut avoir recours à la maraude, et elle ne se fit pas toujours heureusement et sans danger. La mauvaise nourriture produisit des maladies ; les pluies continuelles en amenèrent d'autres : enfin on vit peu à peu l'armée française réduite à trente-cinq mille hommes. Loin de diminuer en proportion, l'armée anglo-portugaise s'augmentait au contraire chaque jour. Quand le marquis de la Romana l'eût joint, le 19 octobre, à la tête d'un corps de dix mille hommes, son effectif se monta à trente-six mille Anglais, trente-cinq mille hommes de troupes régulières portugaises, treize mille hommes de milices au moins, et dix mille Espagnols.

Au bout d'un mois de souffrance, le prince d'Essling se résolut à reculer sur Santarem. Cette position offrait de nouvelles ressources en vivres et en fourrages, et le prince crut qu'il lui convenait d'y attendre le général Foy, qu'il avait envoyé solliciter de Napoléon, à Paris, des renforts et des instructions.

Le 18 novembre, l'armée française occupa son nouveau poste ; le deuxième corps à Santarem, sa gauche au Tage, et son front couvert par le Rio-Mayor ; le général Loison, à Golega, avec une division ; le huitième corps sur l'Alviella, la gauche à Torres-Novas, son centre à Pernès, sa droite à Alcanhede ; le sixième corps et la cavalerie à Ley-

ria et Thomar; le grand quartier-général à Torres-Novas.

Cette position était du plus grand avantage. Elle opposait à l'ennemi un double rideau boisé assez étendu, d'une défense facile, et que l'on fortifia promptement par des abattis d'arbres entiers. Le Monte Junto, montagne impraticable, couvrait la droite; la gauche s'appuyait au Tage. L'ennemi ne pouvait chercher à tourner cette position, qu'il ne mît par son mouvement l'armée française à même de marcher sur Lisbonne.

Le 19, l'armée anglo-portugaise, quittant ses lignes, marcha en colonnes d'attaque sur Santarem. Cette ville est placée sur la crête d'une chaîne de montagnes élevées et presque perpendiculaires, devancée par une autre chaîne de collines un peu plus basses sur lesquelles était établie la première ligne de l'armée française. Le Rio-Mayor et le Tage coulaient au pied de ces hauteurs. Pour arriver aux Français, il fallait que les Anglo-Portugais traversassent un large espace de terrain marécageux, sur deux chaussées complétement dominées, ainsi que le pont, par l'artillerie de leurs adversaires. Le seul endroit par lequel on pût déboucher sur Santarem, était un pont de plus de quatre cents toises de long; le deuxième corps y avait mis son poste avancé. Ce pont franchi, il fallait encore pour parvenir jusqu'à la ville, suivre, l'espace de mille toises, une route encais-

sée entre deux montagnes boisées; le général Reynier occupait avec son corps d'armée, ces deux montagnes, et son artillerie enfilait le pont et la route. Une avant-garde ennemie, de quelques mille hommes, vint prendre position sur une colline en-deçà du pont. Le gros de l'armée anglo-portugaise ne se montra que le lendemain. Une de ses divisions, de sept mille hommes environ, arrivant par la rive droite du Rio-Mayor, se plaça entre Azambuja et Santarem. Deux régimens de cavalerie et quelques pièces de canon marchaient en tête. L'ennemi déploya en même temps de fortes masses sur les hauteurs de l'autre côté du pont. Le général Reynier, se croyant sur le point d'être attaqué, fit part au duc d'Abrantès et au prince d'Essling, des desseins qu'il soupçonnait au lord Wellington. Il mit ensuite ses blessés et ses équipages en marche sur Golega, et disposa ses troupes à recevoir les Anglo-Portugais.

Ceux-ci restèrent cependant vingt-quatre heures sans rien entreprendre. Le duc d'Abrantès profita de cet intervalle de temps, pour réunir sa première division. Le général Clausel, avec une forte troupe, se porta en avant jusqu'à Cruz de Entrada, à une demi-lieue en-deçà de Santarem. Une brigade de dragons continua de se tenir à Alcanhede, d'où elle observait les routes de Rio-Mayor et de Tremès. Le prince d'Essling étant venu en personne explorer le mouvement de l'armée ennemie,

crut ne reconnaître dans les diverses manœuvres du lord Wellington, que le dessein d'en imposer pour hâter la retraite de l'armée française. Il ne changea donc rien à la disposition générale des troupes, qui, au reste, étaient postées de manière à résister avantageusement, si les Anglo-Portugais se décidaient à tenter quelque chose de sérieux.

Le 20, à trois heures de l'après-midi, quatre cents tirailleurs attaquèrent les avant-postes français. Quelques autres mouvemens de l'ennemi firent croire un moment qu'on allait avoir une grande affaire; elle n'eut cependant pas lieu, les Anglo-Portugais ayant, après quelques coups de fusil échangés, rappelé leurs colonnes assaillantes. Il paraît que leur but avait été de s'assurer par ces tâtonnemens, si l'armée française battait définitivement en retraite, ou voulait seulement changer de position. Sachant désormais à quoi s'en tenir, lord Wellington, laissant une forte arrière-garde sur le Rio-Mayor, replia toute son armée sur Cartaxo, où il assít son grand quartier-général. Les troupes se cantonnèrent sur les deux rives du Tage; les divisions commandées par les généraux Hill, Fane et Erskine sur la rive gauche; le reste sur la rive droite, distribué ainsi qu'il suit: les généraux Brent, Spencer et Cameron, à Cartaxo même; le général Crawfurd, entre cette dernière ville et Santarem, ayant commission d'observer les avant-postes français; le général Picton, à Torres-Vedras;

le général Campbell à Alenquer; le général Cole, à Azambuja; le général Leith à Alcoentre; le surplus de l'armée se renferma dans les lignes.

L'armée française garda aussi ses premières positions, avec cette seule différence que le général Reynier porta sa cavalerie à son extrême droite, afin que de là elle pût observer le Rio-Mayor, et se lier, à Ponte-Calharis, avec la division Clausel.

Le général Loison, occupant Golega, appuyait la gauche de sa division au Zézere. Il reçut l'ordre du général en chef, de passer cette rivière et d'aller s'établir à Punhete. On pensait que le passage de la rivière serait disputé; il en arriva néanmoins tout autrement, et l'ennemi, quoique maître de hauteurs très-avantageuses, se retira, sans combattre, à Abrantès. Ce fut le général de brigade Ferey qui dut particulièrement s'emparer de Punhete : il y réussit, et poussa même ses troupes légères jusque sous les murs d'Abrantès; mais on ne tenta rien de sérieux contre cette dernière ville, qui était gardée par quatre mille hommes de troupes portugaises, et par conséquent en état de défense. Deux ponts de bateaux, couverts par des bons ouvrages, furent établis, l'un à Punhete et l'autre à Martinchel.

En réponse au message fait par le général Foy, Napoléon avait ordonné que toutes les troupes françaises dont on pourrait disposer dans le midi de l'Espagne, marcheraient vers la frontière de

l'Alentejo. Ce mouvement avait pour objet d'attirer sur ce point les troupes espagnoles, et d'opérer ainsi une diversion utile au prince d'Essling; mais elle n'affaiblissait pas assez le nombre de ses adversaires, pour qu'il en pût tirer un avantage réel.

Le prince, après avoir bien examiné les positions de Lisbonne, les jugeant inexpugnables, fit jeter un pont de bateaux sur le Tage, voulant, de cette façon, se mettre à même de passer sur la rive gauche, quand il aurait consommé toutes les ressources de la rive droite. L'établissement de ce pont, construit sous la direction du général Eblé, fut un véritable chef-d'œuvre. On manquait de tout ce qui était nécessaire; l'industrie des ouvriers créa les cordages, les outils mêmes qui servirent à l'abattage des premiers arbres. Ces ouvriers furent ceux des régimens, les sapeurs et le quarante-quatrième bataillon de marins. Ce pont, au reste, demeura inutile. Les Anglo-Portugais gardèrent avec trop de soin la rive gauche du Tage, pour qu'on pût essayer d'y déboucher.

La plaine de Gôléga, dont l'étendue ne va pas à moins de quatre lieues carrées, et les contrées environnantes, qu'envahit l'armée française après le passage du Zézere, fournirent de grandes ressources. Elle n'avaient point éprouvé la même dévastation que le reste du pays. Quelles qu'eussent été les instructions données par les Anglais à tous les Portugais, on y trouva les habitans et leurs récoltes.

A la fin de décembre et au commencement de janvier, le neuvième corps, ayant le général comte d'Erlon à sa tête, joignit l'armée française. La première division de ce corps dut couvrir les derrières de l'armée, en occupant Leyria. Cette opération sauvait toute attaque dangereuse aux positions de Santarem.

La seconde division du neuvième corps, commandée par le général Claparède, prit poste à Trancoso. Il s'agissait pour elle de contenir le corps de Silveyra, le plus fameux des partisans portugais. Elle fut bientôt environnée et attaquée par plusieurs bandes de ces partisans réunies. Elle en triompha.

Dans les derniers jours de l'année 1810, le prince d'Essling avait encore quelque espoir de réussir dans sa mission, parce qu'il comptait se voir bientôt joint par une partie de l'armée du midi de l'Espagne; mais la résistance de Badajoz, dont nous parlerons plus tard, fit échouer tous ses calculs à ce sujet. Le cinquème corps fut retenu devant cette place jusqu'au mois de mars 1811.

Le prince et lord Wellington restaient également dans l'inaction, s'observant mutuellement avec soin, et attendant l'un et l'autre des renforts pour prendre l'offensive. Quoiqu'incessamment ravitaillés par la mer, dont ils étaient maîtres, les Anglais souffraient beaucoup, à cause de la foule innombrable, rassemblée dans Lisbonne et ses environs, qu'il leur fallait nourrir; mais la situation

des Français était incomparablement plus fâcheuse. Ils ne tardèrent pas à se trouver dans la pénurie la plus complète. Des maladies, suites nécessaires des privations de toute espèce qu'ils s'imposaient forcément, reduisaient chaque jour leur nombre, et à cette même époque les Anglais recevaient un renfort considérable. Cependant le prince d'Essling paraissait peu disposé à rétrograder : Napoléon venait de lui faire parvenir l'ordre, ou de passer le Tage pour faciliter les opérations de l'armée qui agissait sur la Guadiana, ou de tenir encore long-temps lord Wellington en échec, afin de l'empêcher de détacher une partie de ses troupes au secours de Badajoz.

Enfin, après avoir pris l'avis des principaux généraux, formés en conseil de guerre, le prince, le 3 mars, se résolut à passer le Mondégo, pour se remettre en communication avec Ciudad-Rodrigo, où se trouvaient les effets d'habillement, les munitions, les ressources de l'artillerie, les magasins et le trésor de l'armée qui n'avait reçu aucune solde depuis six mois.

Le 4, on fit partir en avant tous les malades et les bagages, placés sur des mulets et des ânes. Ils gagnèrent deux marches.

Le mouvement de retraite de l'armée commença dans la soirée du 5 au 6 mars, à huit heures. Le maréchal duc d'Elchingen reçut le commandement de l'arrière-garde.

La plus grande partie du huitième corps, qui

était en position à Termès et à Alcanhède, marcha toute la nuit, et vint se placer sur la rive gauche de l'Alviella.

Le 6 au matin, l'armée française se mit en marche, le huitième corps se dirigeant sur Torrès-Novas, et le deuxième sur Thomar, après avoir rompu tous les ponts de l'Alviella; la division Loison se réunit au sixième corps. En même temps, le duc d'Elchingen rassemblait son corps d'armée et la cavalerie à Leyria, pour faire sur le flanc gauche de l'ennemi une manœuvre qui le tînt en considération et l'empêchât de s'ébranler avant que toute l'armée française fût en ligne.

Le 7, le huitième corps et le deuxième poursuivirent leur marche. A peine nos dernières troupes eurent-elles quitté Torrès-Novas, que des piquets de cavalerie anglaise s'empressèrent d'entrer dans cette ville. Lord Wellington fit, en général, suivre ces deux corps de très-près, tandis qu'il portait cependant ses plus fortes masses sur Leyria, dans l'espérance de déborder l'armée française et d'arriver avant elle sur le Mondégo. Un corps de dix mille hommes, venant d'Angleterre, débarqua en outre à Figuiera, pour remonter le Mondégo par la rive droite, et se mettre ainsi en mesure d'attaquer en front la tête de l'armée française, quand elle se présenterait devant Coimbre.

Ce fut le duc d'Elchingen, qui eut le premier affaire aux Anglo-Portugais dans une vaste plaine

en avant de Pombal. La cavalerie anglaise, ayant ses chevaux en meilleur état que la cavalerie française, y fit d'abord plusieurs charges brillantes; néanmoins elle n'y conserva pas long-temps l'avantage. Les escadrons de dragons français les plus avancés, ne pouvant prendre l'initiative de l'attaque, s'arrêtèrent, pointèrent le sabre, et attendirent ainsi leurs ennemis de pied ferme. Cette manœuvre réussit parfaitement; les Anglais furent rompus, et eurent un grand nombre d'hommes et de chevaux tués et blessés. Les dragons français chargèrent alors à leur tour, et forcèrent leurs adversaires à prendre la fuite, après avoir été très-maltraités.

Pendant ces engagemens de cavalerie, les différens corps de l'armée française quittaient successivement leurs positions, et venaient prendre leur ordre de bataille. Le huitième corps s'arrêta à Venda-Crux; la cavalerie et le sixième corps se couvrirent également de la Soure. Il ne restait plus qu'un bataillon dans la petite ville de Pombal, et un autre en dehors, qui observait la route de Leyria. Ce dernier bataillon fut attaqué, vers les trois heures de l'après-midi, par l'avant-garde ennemie, battu et repoussé dans la ville. Le combat se prolongea au sein de Pombal même, dont les Anglais furent bientôt maîtres. Ils s'y étaient établis depuis quelques instans, lorsque le duc d'Elchingen, instruit de ce qui se passait, accourut au galop à la ren-

contre du sixième régiment d'infanterie légère qui se retirait : « Chasseurs, cria-t-il à ces soldats, vous perdez votre belle réputation, vous vous déshonorez à jamais si vous ne chassez à l'instant l'ennemi de Pombal! allons, que les braves me suivent! » et se mettant à leur tête, il les remena vivement à l'ennemi, qui ne tarda pas en effet à être forcé de sortir de la ville, après y avoir fait des grandes pertes. Ce fait d'armes ne fut pas un des moins beaux de la campagne.

Les troupes françaises n'abandonnèrent un peu plus tard Pombal, que de leur plein gré, et seulement pour obéir au mouvement général de retraite. Les Anglo-Portugais n'osèrent pas venir s'y établir de la nuit.

Le 10, l'armée parut vouloir s'arrêter sur la Soure. Le prince d'Essling eût volontiers passé quelques jours en cet endroit, jusqu'à ce que l'on eût jeté deux ponts sur le Mondégo. Il aurait alors concentré toute son armée en arrière de Pombal, pour la porter ensuite près de Coimbre. L'ennemi n'oublia rien pour le contraindre de renoncer à ce dessein. Pendant que l'on exploroit les rives du Mondégo, il rassembla ses forces, pressa l'arrivée de son artillerie, et fit toutes les dispositions nécessaires pour attaquer vivement les Français avant qu'ils pussent passer le Mondégo. Plusieurs colonnes s'avançaient au même moment le long de la mer. Réunies aux troupes débarquées à Figuiera, elles allaient bien-

tôt compromettre la droite et les derrières de l'armée. Le prince d'Essling porta plusieurs reconnaissances sur la ville de Soure : toutes rapportèrent que l'ennemi dirigeait de grandes forces de ce côté. Dans cet état de choses, le général français, comprenant qu'une position sur la Soure ne pourrait être que très-désavantageuse, si l'on en venait à une affaire générale, continua sa retraite.

Le 11 au matin, l'armée française fit halte sur les hauteurs de Redinha. Là, elle avait à dos le village de ce nom, et l'Adancos, rivière qui le traverse, formant un défilé qui opposait les plus grandes difficultés au passage de l'artillerie, des bagages et même des troupes. Ce défilé, poussant au-delà du village, occupait près d'une lieue de terrain; on ne pouvait douter que l'ennemi y attaquerait les colonnes. On employa toute la matinée à faire filer les malades, les bagages et les troupeaux; puis l'armée prit les positions suivantes : l'arrière-garde, composée du sixième corps, demeura sur les hauteurs au-delà de Redinha; le huitième plaça sa gauche dans le village même, et prolongea sa droite le long de l'Adancos; la division du neuvième corps, qui jusqu'à ce moment avait pris part à tous les mouvemens de l'armée, s'établit en arrière du village et de la rivière, sur la chaussée de Coimbre. On bivouaqua dans cette position, en s'assurant par des reconnaissances que l'ennemi était encore de l'autre côté de la Soure.

Le 12 au matin, les vedettes françaises aperçurent l'ennemi qui débouchait de Venda-Crux ; il montrait plus de monde qu'il n'en avait encore montré jusque-là. Tandis qu'une trentaine de mille hommes s'avançait en masse dans des landes, à droite et à gauche de la route, d'autres colonnes marchaient dans des directions différentes, comme si elles avaient dessein de tourner la droite et la gauche de l'armée française. On sut en même temps que plusieurs partis de cavalerie anglaise avaient enfin traversé la Soure, et se portaient sur Condeixa, c'est-à-dire sur les derrières de l'armée française. Le prince d'Essling laissa alors la position de Redinha, pour aller chercher un autre poste plus en arrière. Le huitième corps commença le mouvement de retraite : une de ses divisions alla se placer à Condeixa même, et une autre resta échelonnée à Fonte-Cuberta, afin de se trouver à portée de soutenir le sixième corps, si besoin était. Des hauteurs forment un rideau en avant du village de Redinha situé dans une vallée. La seconde division du sixième corps resta seule en position sur ce rideau, pour donner le temps au reste de l'armée, de filer et d'enlever de vive force le pont de Coimbre défendu par une garnison ennemie. La position était périlleuse en ce que les troupes qui l'occupaient avait un défilé à dos ; le duc d'Elchingen la bonifia, au reste, le plus qu'il lui fut possible, par l'habileté avec laquelle il posta les régi-

mens de la seconde division du sixième corps. Ces troupes n'avaient pour toute artillerie que six ou huit bouches à feu.

L'ennemi commença à se déployer timidement sur les deux heures après midi; il semblait craindre quelque piége précisément à cause de la mauvaise position qu'occupaient les troupes françaises. Il tâtonna long-temps, mais finit cependant par attaquer avec beaucoup d'impétuosité. L'arrière-garde française riposta avec non moins de vigueur, et se maintint long-temps sans perdre un pouce de terrain, malgré l'énorme disproportion des forces. Enfin le nombre des adversaires augmentant toujours, il fallut songer à la retraite. Elle se fit avec une habileté et un ordre admirables, et du ton de la victoire; car toutes les fois que les Anglo-Portugais voulurent donner, ils furent rudement repoussés. Le troisième régiment de hussards se distingua d'une manière éclatante, guidé par son colonel Laferrière qui fut blessé grièvement en faisant une belle charge à la tête de ses soldats. Les prisonniers faits par ce régiment attestèrent que l'ennemi n'avait pas fait agir moins de trente mille hommes dans son attaque : la division française tint seule, et ne reçut aucun secours.

L'armée française, serrée de près sur ses derrières par l'armée de lord Wellington, avait alors devant elle la ville de Coimbre, son point de retraite, où l'ennemi l'attendait en forces : sa garni-

son s'élevait à quinze ou dix-huit mille hommes. On devait naturellement penser que le général anglais affecterait de presser de plus en plus l'armée française, afin de l'acculer entièrement au Mondégo. Par cette raison le duc d'Elchingen quitta Redinha le soir même du 12, et fit sa retraite sur Fonte-Cuberta, où il passa la nuit suivante au bivouac.

L'arrière-garde française se porta, le 13, à deux heures du matin, sur Condeixa, village qui n'est distant de Coimbre, que de deux lieues seulement. La veille, les premiers corps de l'armée, dans l'ordre de la marche, avaient rejeté dans Coimbre une partie de la garnison, qu'ils avaient trouvée retranchée sur deux montagnes. On somma ensuite le gouverneur de se rendre. Sachant tous les événemens qui se préparaient en sa faveur, il répondit ironiquement : *qu'on lui donnât jusqu'au lendemain.*

Lord Wellington, voyant, après la journée de Redinha, que l'armée française, au lieu de se diriger vers la Deuca, poussait ses troupes sur Condeixa et Cernache, en conclut que le prince d'Essling persistait dans le dessein de passer le Mondégo et d'aller se placer à Coimbre. Dès-lors il porta son armée sur la droite et sur la gauche, et coupa la route de Cernache. Sa droite faisait cependant la principale manœuvre dans cette opération; elle cherchait à gagner de vitesse les Français

sur la Deuca. Ce mouvement tendait à séparer le deuxième corps de l'armée, des autres. Acculé au Mondégo, pressé entre cette rivière et la Deuca, attaqué à la fois de front, en flanc et à dos, le gros de l'armée française fût tombé dans un danger éminent, et le prince d'Essling, s'il y eût échappé, aurait été forcé de continuer sa retraite, avec la plus grande précipitation, sans s'arrêter à Coimbre. Au reste, le prince d'Essling renonça de lui-même à forcer ce passage trop bien gardé, et prit le parti de continuer sa retraite par Miranda-de-Corvo. Il envoya donc aux ducs d'Elchingen et d'Abrantès l'ordre de marcher sur-le-champ vers la Deuca. Il n'y avait pas de temps à perdre : l'ennemi était en mouvement par sa droite depuis le point du jour, et à midi l'armée française n'avait point encore traversé Condeixa, encombrée par les équipages, l'artillerie et les caissons ramenés de la route de Coimbre sur ce point. La cavalerie anglaise commençait à se faire voir, à la fois, aux portes de Soure et de Cernache..

Le duc d'Abrantès parcourut rapidement le chemin de Chao-de-Lances à la Deuca, et se plaça sur les hauteurs, échelonnant le sixième corps, dans une plaine à la gauche de Condeixa. L'ennemi paraissait vouloir se présenter par plusieurs points à la fois, par la ville, par la grande route de Redinha, et par les montagnes de gauche. Les Français avaient amassé beaucoup de bois sur la grande route; ils y

mirent le feu à l'approche des Anglais : un peu plus en arrière ils avaient formé des abattis de gros arbres. Le duc d'Elchingen rangea ses troupes de telle sorte que les Anglo-Portugais ne pussent les surprendre d'aucun côté : la division Marchand était massée, sa droite appuyée aux dernières maisons de la ville; le général Ferey, un peu en avant, posté avantageusement, défendait la route de Redinha, par laquelle arrivait tout le reste de l'armée anglaise; à la gauche, la division du général Mermet, rangée dans la plaine, observait les troupes ennemies qui continuaient de s'avancer sur la crête des montagnes; celle du général Loison et le prince d'Essling en personne, avaient pris, dès le matin, une position à une lieue plus à gauche. Le duc d'Elchingen eut soin de faire allumer et entretenir une bien plus grande quantité de feux qu'il n'était nécessaire : cette ruse devait avoir un double avantage, celui d'augmenter aux yeux de l'ennemi le nombre de ses adversaires, et de lui cacher encore leurs mouvemens, le vent chassant la fumée sur lui.

Il fut indispensable de garder ces différentes positions une partie du jour, afin que la division Loison eût le temps de rétrogader, et que l'artillerie et les équipages prissent celui de gagner pays par la route qui mène à Miranda-de-Corvo. L'ennemi, ayant remarqué cette marche de flanc vers Miranda, dépêcha aussitôt une forte colonne par

les montagnes, pour couper la route; mais on était déjà fort avancé, quand la tête de cette colonne vint déboucher dans le centre des Français. Pendant quelques momens elle coupa la division Loison du reste de l'armée. Le prince d'Essling qui, en cet instant, quittait le corps du duc d'Elchingen pour aller visiter les divisions qui précédaient, faillit d'être pris avec son état-major. Ce désordre fut, au surplus, de peu de durée : la colonne anglo-portugaise recula, et l'armée française reprit sa marche; elle bivouaqua, la nuit suivante, à Chao-de-Lamas. Mieux conduite et débouchant plutôt, la colonne anglaise, en arrêtant la marche des Français, les eût exposés à être défaits où même à se voir contraints de mettre tousbas les armes. Elle fut prise entre deux feux, tandis que c'était elle qui devait y mettre ses adversaires.

Le duc d'Elchingen, dans la nuit du 13 au 14, fit filer les bagages des corps qui marchaient avant le sien, et se débarrassant de tout ce qui pouvait le retarder ou le gêner dans ses mouvemens, ne voulut même garder avec lui qu'une compagnie d'artillerie. Pendant cette même nuit, lord Wellington essayait de jeter des troupes sur sa gauche, pour le forcer au moins à presser sa retraite le jour suivant.

Le 14, dès que le jour commença de paraître, l'armée française reprit sa marche. Elle fut harcelée dans sa route, mais inutilement, quelques

difficultés qu'opposassent les localités. Elle ne s'arrêta que peu de temps à Miranda-de-Corvo, et elle y mit le feu avant de partir à onze heures du soir. Cette précaution était nécessaire : elle devait servir à ralentir la poursuite de l'ennemi, et l'armée avait un défilé à franchir; il fallait aussi qu'elle passât une rivière. C'était à Foz d'Arunce qu'elle rencontrait ces nouveaux obstacles.

Le village de Foz d'Arunce est situé sur la Ceira, rivière encaissée, rapide et profonde, qui en tous temps n'offre qu'un gué extrêmement dangereux. Il y existait bien un pont; mais on croyait que l'ennemi l'aurait détruit. Cependant cette commission ayant été confiée aux milices, avait été si mal remplie, qu'une seule arche se trouvait endommagée; en une heure elle fut convenablement rétablie. L'armée française passa la Ceira, partie sur ce pont, partie à deux gués. La rive gauche dominant la rive droite, les Anglo-Portugais eussent pu, de ce point, faire beaucoup de mal, si on les eût laissés maîtres de s'y loger aussitôt; le général Ferey reçut donc l'ordre d'y prendre poste, avec cinq régimens d'infanterie. Deux autres régimens et une brigade de cavalerie légère durent couvrir ses flancs. Le reste de l'armée s'établit sur la rive droite; le huitième corps à la droite, le sixième au centre, le deuxième à la gauche, et la cavalerie en arrière sur la route de Ponte-de-Murcella.

Les troupes françaises passèrent toute la journée

dans ces différentes positions : elles étaient harassées, et avaient besoin de prendre quelque repos. L'ennemi parut à la chute du jour. S'étant partagé dans sa marche entre plusieurs chemins, il arriva à la fois à gauche, à droite, et en face de la position gardée par le général Ferey. Lord Wellington ne s'attendait pas probablement à trouver là de nombreux adversaires : aussi voulut-il d'abord pousser les avant-postes du général Ferey, comme de simples gardes avancées. Ces avant-postes, se sentant soutenus, résistèrent avec vigueur. Alors des masses ennemies se mirent en mouvement; elles jetèrent le désordre parmi des tirailleurs que l'on avait lancés, du côté des Français, à l'appui des avant-postes, et ces tirailleurs, poursuivis de près, rompirent eux-mêmes, en se retirant avec précipitation, quelques pelotons du trente-cinquième régiment par lesquels on les faisait soutenir. De ces pelotons l'épouvante se communiqua au régiment entier qui fut bientôt dans une pleine déroute, grâce à la disparition du colonel, qui, dès le premier moment, tomba blessé au pouvoir de l'ennemi en s'avançant pour le reconnaître. Ce régiment en entraîna d'autres dans sa fuite; ce ne fut plus en un instant, vers le pont, qu'une confusion de gens qui voulaient le passer tous à la fois, et dont une partie se noya en essayant, pour se mettre plus vite en sûreté, de traverser la rivière à la nage : dans ce nombre fut compris un porte-drapeau du trente-

cinquième régiment, qui resta enseveli sous les eaux avec son aigle.

Le duc d'Elchingen, s'apercevant du tumulte, accourut de sa personne pour rétablir l'ordre, et commanda au général Mermet, placé de l'autre côté du pont, de le passer avec ses troupes, pour arrêter les Anglo-Portugais. Ce mouvement fut, dans l'obscurité, la cause d'une méprise qui augmenta encore la confusion. Entre Français on se prit réciproquement pour ennemis, et l'on tira les uns sur les autres; il y eut des coups qui portèrent dans le groupe même du duc d'Elchingen. Quelques troupes cependant, conservant leurs rangs, marchaient à la rencontre des véritables adversaires de l'armée française. Les plus avancés de ceux-ci prirent à leur tour l'épouvante, troublés par l'horrible bruit que produisait cette confusion; ils fuirent dans le plus grand désordre, croyant à quelques volées de mitraille qui leur furent envoyées de la rive droite, que le tout n'était qu'une feinte pour les attirer sous le feu des batteries françaises. Le général Ferey maintenait cependant son poste avec un sang froid impertubable, car cette échauffourée n'avait eu lieu que pour les troupes qui flanquaient sa position, et en gardaient les approches. Elle coûta quatre cents hommes environ de part et d'autre.

Pendant la nuit, le duc d'Elchingen ramena toutes les troupes sur la rive droite, et fit ensuite sauter le pont. Toute l'armée française se mit alors en

marche sur Ponte-de-Murcella. Ce village est placé sur la rive droite et au bord même de l'Alva. On le trouva occupé par un rassemblement considérable de milices et de paysans, qui avaient coupé le pont et faisaient mine de vouloir défendre le passage de la rivière. Le comte d'Erlon, pour tourner ces ennemis d'ailleurs peu redoutables, donna à quelques compagnies, l'ordre d'aller passer la rivière un peu plus haut. Ce mouvement ayant été exécuté, les Portugais se retirèrent en toute hâte. L'armée française prit position sur une haute montagne, à une lieue et demie en-deçà de la rivière, tandis que l'on réparait le pont.

L'armée française passa l'Alva le 17, et prit d'abord poste sur la rive droite; le huitième corps à Cortieada et à Moïta; le sixième sur les hauteurs de Ponte-de-Murcella, et le deuxième, plus à gauche, dans la direction de Maceira. On avait dessein de se reposer à Ponte-de-Murcella; mais l'ennemi ayant enlevé, à deux lieues sur la gauche, le pont de Pombeiro, on décida que l'on continuerait de marcher: autrement l'armée se serait vue en danger d'être coupée de la route de Celorico et de ses communications avec le général Reynier, qui se trouvait dans les environs de Lorosa. On marcha toute la nuit. Le 21, on atteignit Celorico; on n'avait, pour ainsi dire, pas vu les Anglo-Portugais.

Le 23, le duc d'Elchingen quitta l'armée par ordre du général en chef. Il y avait déjà plusieurs jours

que ces deux maréchaux ne vivaient plus en bonne intelligence. Le prince d'Essling avait de Napoléon, des instructions particulières qui lui faisaient mettre dans la retraite le plus de lenteur possible, et le duc d'Elchingen, ne décidant de l'opération que par son urgence, se plaignait tout haut de cette lenteur : sa présence à l'armée ne pouvait donc plus être qu'embarrassante et même nuisible. Il avait, comme nous l'avons vu, rendu de grands services dans la conduite de l'arrière-garde.

Toujours menacés d'être coupés par l'ennemi, de Celorico on songea à gagner Guarda. Cette ville, située sur la sommité la plus élevée de la Sierra-d'Estrella, domine tout le pays des environs. En l'occupant les Français devenaient maîtres de plusieurs passages qui mènent à la frontière d'Espagne. Le prince d'Essling résolut de s'y établir pour quelques jours, attendant encore ainsi dans une dernière position, les secours et l'effet des mouvemens que Napoléon voulait le voir attendre, et donnant en même temps le loisir de préparer Alméida et Ciudad-Rodrigo à soutenir un siége.

Le sixième corps se logea à Guarda même; les deuxième et huitième furent chargés de garder les gorges du Zezère et du Montcul. Pendant quelques jours, les Anglo-Portugais se contentèrent de faire des mouvemens sur la gauche; ils avaient poussé un corps nombreux sur Pinhel, leur intention étant d'essayer de couper les communications avec Al-

méida. Le général Mermet, qui s'était porté jusqu'à Freineda, fut contraint de battre en retraite sur Guarda, que l'ennemi pressait fort. La plus grande partie des forces alliées tâchait de pénétrer par Ponte-de-Ladrado, tandis que d'autres corps cherchaient à couper l'armée française sur la Coa. Le général Loison fit échouer, pendant quelques jours, tous ces projets; mais enfin, les troupes françaises ayant été repoussées sous les murs mêmes de la ville, et l'ennemi s'étant rendu maître de la vieille redoute dite d'Alorna, le prince d'Essling donna aussitôt le signal de la retraite, et passa la Coa. Le 20 mars, toute l'armée française était en position sur la rive droite de cette rivière; le deuxième corps, formant l'aile gauche, à Sabugal; le sixième, en aile droite, se prolongeant jusqu'à la Nava et à deux lieues d'Alméida; le huitième à Alfayates.

Au bout de trois jours, les Anglo-Portugais se montrèrent. Lord Wellington, avec une forte colonne, se porta sur Sabugal par Pega et Velmorisco; une autre colonne se mit en observation devant le sixième corps de l'armée française. Dans toute cette retraite, plus prudent et plus *tâtonnier* qu'il ne convenait à ses intérêts, le lord passa deux jours entiers à explorer les positions de ses adversaires, et à préparer son attaque. Le général Reynier fit avertir le prince d'Essling. Celui-ci ordonna à son lieutenant de maintenir son poste jusqu'à la dernière extrémité. Le 3 avril, les alliés attaquè-

rent. Ils dirigeaient sur le front et sur la gauche du général Reynier, des forces triples des siennes. Pendant qu'une colonne nombreuse, après s'être rendue maîtresse des hauteurs en face de Sabugal, passait le pont, une autre, toute aussi formidable, qui avait traversé la Coa à un gué, tournait les Français. Mais cette dernière colonne exécutait mal son mouvement : n'ayant pas mis assez de temps dans sa marche, et ne s'étant pas suffisamment déployée, elle donna sur le flanc du corps d'armée qu'elle devait prendre en queue, et cela avant que les masses anglo-portugaises, qui attaquaient en front, pussent la soutenir. La cavalerie française tailla en pièces le premier régiment ennemi qui s'engagea; il était portugais. La position du général Reynier n'en devenait pas moins très-critique. Cet officier fit alors un changement de front, l'aile gauche en arrière, afin d'arrêter l'ennemi, qui s'efforçait de l'envelopper entièrement et de l'acculer sur la Coa, entre deux feux. A ce moment on se mêla, et le combat fut terrible. Le premier régiment de hussards et le quinzième de chasseurs firent des prodiges de valeur; l'infanterie chargea à l'arme blanche. L'ennemi avait démonté un obusier; cette pièce d'artillerie fut plusieurs fois prise et reprise avant qu'on l'abandonnât sur le champ de bataille : Le capitaine Lamorinière, commandant la batterie, se fit tuer glorieusement dans cette occasion. Ce ne fut qu'après plusieurs heures d'une mêlée

horrible, que le général Reynier, n'étant pas secouru, et se voyant sur le point de perdre tout moyen de retraite, se replia sur Alfayates, sans que les Anglo-Portugais pussent l'entamer, bien qu'ils se fussent déjà formés sur les routes qu'il devait parcourir.

Le lendemain 4, le prince d'Essling fit retirer toute son armée sous les murs d'Alméida et de Ciudad-Rodrigo.

Le pays ne pouvait nourrir les armées belligérantes; il était totalement ruiné. Les troupes françaises quittèrent donc les environs de Ciudad-Rodrigo dès le 8, ne laissant qu'une seule division du sixième corps sous les murs de cette ville. Le neuvième corps, qui campait sous Alméida, s'en éloigna par Felicès-el-Grande; mais la majeure partie des troupes de l'armée fila sur Salamanque, Toro et Zamora. Les Anglo-Portugais se retirèrent de leur côté, et ayant repassé les montagnes, allèrent s'établir dans les environs de Celorico, se mettant ainsi plus à portée de leurs magasins qui étaient à Visen et à Coimbre. Quelques-uns de leurs régimens de cavalerie furent envoyés du côté de Badajoz. Un corps de vingt mille hommes, commandé par le général Spencer, resta chargé de bloquer étroitement Alméida.

Cependant le prince d'Essling, après avoir, le 15, reporté la division Marchand, du sixième corps, vers Ciudad-Rodrigo, pour en soutenir la

garnison, songea bientôt aussi à ravitailler Alméida, que l'ennemi pressait vivement, et qui n'avait plus de vivres que pour un mois. Le duc d'Istrie (le maréchal Bessières) qui avait sous son gouvernement la Castille et le royaume de Léon, l'aida à rassembler le convoi nécessaire, et joignit à son armée un détachement de cavalerie et d'artillerie de la garde impériale, de mille à douze cents hommes. Cette armée avait été beaucoup affaiblie par les pertes qu'elle avait souffertes dans sa retraite; on la renforça encore de deux divisions d'infanterie et d'une de cavalerie. Il était probable que le ravitaillement d'Alméida amènerait une bataille; ne pouvant opposer à l'ennemi des forces égales aux siennes, il fallait du moins diminuer le plus possible la disproportion du nombre.

Le 30, cette armée, entièrement réunie à Ciudad-Rodrigo, offrit un effectif de trente mille fantassins et cinq mille chevaux. Les Anglo-Portugais comptaient dans leurs rangs plus de cinquante mille hommes, composés en grande partie de troupes anglaises, et auxquels il fallait encore ajouter un rassemblement considérable de milices et de bandes espagnoles.

A la nouvelle de ces préparatifs, les alliés se concentrèrent dans les environs d'Alméida, appuyant leur gauche à l'Aguéda, leur droite à la Coa, et poussant une forte avant-garde vers l'Azava.

L'armée française passa le pont de Ciudad-Ro-

drigo le 2 mai, à la pointe du jour; le deuxième corps marcha sur Marialva; les huitième et neuvième sur Carpio, avec la réserve de cavalerie; le sixième sur Espeja, avec le reste de la cavalerie. Les corps avancés de l'ennemi furent repoussés avec la plus grande facilité, et l'armée française prit la position suivante: Le deuxième corps, en arrière et à droite de Gallegos; une division du huitième, à gauche de ce village, où furent placés les avant-postes; le sixième en arrière d'Espéja; et le neuvième, en réserve, en avant de Carpio. L'ennemi forma sa ligne de bataille derrière une petite rivière nommée la Duas-Casas, sur un coteau escarpé qui s'étendait de Fuentès-de-Onoro au fort de la Conception. Sa droite se prolongeait jusqu'à Navas-de-Avel. Le quartier-général de lord Wellington avait été établi à Villa-Fermosa.

Les Français s'avancèrent pour attaquer, le 3 au matin: le deuxième corps, formant toujours la droite, et se portant sur Alaméda; une division du huitième à gauche de ce village, et le sixième, avec la cavalerie, poussant d'Espéja sur Fuentès-de-Onoro. Faisant effort sur la droite de l'ennemi, le prince d'Essling voulait se rendre maître de la communication de Castelbom. Au moment donc où les deuxième et neuvième corps, et la division du huitième contenaient le centre de l'ennemi, le général en chef tira vers la droite avec le sixième corps, chassant devant lui l'arrière-garde ennemie,

qui fut, en grande partie, contrainte de se renfermer dans Fuentès-de-Onoro. La ligne des alliés avait à dos le lit de la Coa, dont les bords n'offrent presque partout que des précipices. Le prince d'Essling, instruit de cette circonstance, sentait dans quel désordre il jeterait les Anglo-Portugais, s'il parvenait à forcer leur ligne; il ordonna au général Ferey d'attaquer Fuentès-de-Onoro, à la tête de la troisième division du sixième corps. Le général Ferey eut bientôt emporté ce village, quoiqu'il fût défendu vigoureusement; mais l'ennemi le reprit, à l'entrée de la nuit, après des efforts incroyables. Renforcé de quatre bataillons de réserve de la division Marchand, Ferey y rentra de nouveau, mais il ne put s'établir que dans la partie basse du village; les Anglo-Portugais restèrent maîtres de la partie supérieure, où ils s'étaient avantageusement embusqués. Au même moment, de fausses attaques, exécutées par le deuxième et le huitième corps, tenaient toute la ligne ennemie en alarme. La nuit venue, les Français restèrent en possession d'Alaméda.

Le 4, le prince d'Essling observa avec la plus grande attention, la droite de l'armée ennemie, gardée par de la cavalerie et des milices du pays: il remarqua que le terrain était accessible entre Navas-de-Avel et Pozo-Bello; partout ailleurs le front de la ligne des Anglo-Portugais était couvert par un ravin profond et rocailleux; son aile gauche

s'appuyait aux ruines du fort de la Conception, où lord Wellington avait placé des troupes et de l'artillerie. Pendant la nuit l'armée française fit tous les mouvemens nécessaires pour attaquer par Navas-de-Avel. Le 5, à la pointe du jour, cette armée était ainsi placée : les première et deuxième divisions du sixième corps, vis-à-vis Pozo-Bello, la deuxième division du huitième corps en réserve; la cavalerie entière, excepté le détachement de la garde impériale placé en réserve, à gauche de cette infanterie; la troisième division du sixième corps, maîtresse de la partie inférieure du village de Fuentès-de-Onoro, et devant réattaquer la partie supérieure, composait le centre, jointe avec le neuvième corps qui se tenait en arrière et en réserve. A la droite était placé le deuxième corps : sa première division s'appuyait à Alaméda, et la deuxième avait été portée entre ce village et Fuentès-de-Onoro. Ce corps d'armée devait aider par de petites attaques le grand mouvement de l'armée, et se gouverner de manière à se joindre à elle à mesure qu'elle pousserait l'ennemi. Le convoi qu'on avait dessein d'introduire dans Almeida, était parqué à Gallegos.

Le premier événement de la bataille fut l'occupation des bois et du village de Pozo-Bello par la brigade Maucune.

Presqu'au même moment, le général Montbrun dispersait la cavalerie de don Julien, chef de

partisans, ordinairement cantonné dans les bois entre Salamanque et Ciudad-Rodrigo, mais qui s'était réuni à l'armée anglo-portugaise depuis peu de temps. En arrière du village, l'ennemi avait une ligne de vingt escadrons, soutenus par de l'infanterie et douze pièces de canon. Montbrun, prolongeant son mouvement par la gauche, attaqua cette cavalerie, presque toute anglaise, et la mena battant fort loin. Il enfonça ensuite deux carrés formés par les grenadiers royaux qui avaient été chargés de couvrir l'aile droite ennemie contre les charges de la cavalerie française.

Cette aile de l'armée alliée, obligée de battre en retraite, fut poursuivie, pendant près d'une lieue, par la cavalerie et l'artillerie légère.

Cependant le centre avait affaire, dans le haut du village de Fuentès-de-Onoro, au comte d'Erlon, qui l'attaquait vigoureusement. La gauche ne pouvait le secourir, étant contenue par le général Reynier. Ce centre, serré de si près dans Fuentès-de-Onoro, devait se trouver entièrement à découvert, dès que les Français seraient parvenus à jeter entièrement la droite en arrière de Castelbom. D'un moment à l'autre on pouvait lui couper toute retraite par la Coa.

Quand lord Wellington eut vu le désordre se mettre dans sa première ligne en avant de Pozo-Bello, et sa droite fortement menacée, il fit retirer les parcs et les équipages de l'autre côté de la ri-

vière. Les soldats ennemis commençaient à paraître découragés et effrayés, et l'armée française gagnait toujours du terrain; la victoire semblait prête à se fixer. Tout d'un coup elle échappa par un incident singulier; les quatre divisions françaises qui se trouvaient en avant de Pozo-Bello, et toute la cavalerie, s'arrêtèrent soudain. Le général en chef n'était pas alors à portée de donner les ordres nécessaires, et le général Loison n'osa le suppléer; dès-lors ce malheur fut sans ressource. L'ennemi reprit courage, et changea sa position. Lord Wellington fit un changement de front sur son centre, l'aile droite en arrière. Remarquant que l'armée française avait cessé de marcher en avant, il se reporta en force sur Fuentès-de-Onoro, et réussit à se rétablir et à se maintenir dans la partie haute.

Le feu cessa des deux côtés sur les deux heures de l'après-midi. Les Français avaient eu deux mille hommes mis hors de combat; la perte des Anglo-Portugais n'alla à guère moins de quatre mille. Le secours destiné à Alméida n'avait pu entrer dans cette place; partant, c'était inutilement que l'armée française, en venant attaquer ses adversaires, avait sacrifié deux milliers de ses braves. L'ennemi employa les journées des 6 et 7 avril à se fortifier sur tous les points, de façon à rendre sa position inabordable en front.

Le prince d'Essling, désespérant de secourir Alméida, résolut de faire des fortifications, un mon-

ceau de ruines. Il fallait, pour porter ses instructions au gouverneur, traverser l'armée anglo-portugaise, et faire deux lieues entières au milieu des plus grands périls : quatre hommes de bonne volonté s'offrirent. Le nommé André Tillet, du sixième régiment d'infanterie légère, arriva seul; les deux autres, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, furent découvert et tués sur la route. L'ordre qu'il transmit au général Brennier, commandant à Alméida, était de détruire le matériel de la place et ses ouvrages, et de s'ouvrir ensuite un passage l'épée à la main, jusqu'à Barba-del-Puerco.

Les 8, 9 et 10 mai, l'armée française eut soin d'occuper l'ennemi, en le menaçant d'une nouvelle attaque. Enfin, le 10, à minuit, on entendit une grande explosion, et le 11, au matin, on sut que ce bruit avait été produit par la destruction des fortifications d'Alméida. Le général Brennier avait exécuté l'ordre du prince d'Essling avec la plus grande habileté. Il était dix heures et demie du soir, quand la garnison, forte de onze cents hommes, quitta la ville, en observant le plus profond silence. L'explosion des mines eut lieu au moment où elle atteignait les postes anglais. Elle se fit jour malgré la disproportion du nombre. Au point du jour elle arriva entre Villar-de-Ciervos et Barba-del-Puerco. Elle marcha vivement sur San-Felicès. Là, ayant à sa tête son brave commandant, elle passa l'Aguéda, et opéra sa jonction avec le général Rey-

nier, au moment où les Anglo-Portugais allaient écraser ses derniers pelotons.

Depuis le 7, le maréchal duc de Raguse avait pris le commandement de l'armée française à la place du prince d'Essling; il la dispersa, le 11, dans ses divers cantonnemens.

Cette entreprise sur le Portugal, jointe au mauvais succès du siége de Cadix qui fut formé en même temps, fit un tort infini aux armes de Napoléon dans la péninsule : jusque-là elles avaient passé pour invincibles, malgré l'échaufourée de Baylen ; on s'habitua à l'idée de leur résister avec l'espoir de la réussite. Devant des hommes instruits elle nuisit aussi à la réputation militaire du savant vainqueur des campagnes de 1805 et de 1809 : on se dit que les moyens qu'il avait déployés en Espagne et en Portugal, étaient évidemment insuffisans, et que les obstacles qui firent échouer ses projets, dans l'un comme dans l'autre de ces deux royaumes, devaient être facilement prévus. L'événement prouva en effet que l'armée de Portugal, portée à cent vingt ou cent trente mille hommes, eût entièrement chassé l'étranger, et soumis le pays : soixante ou quatre-vingt mille soldats de plus, employés en Espagne, auraient, de même, achevé de désarmer les Espagnols opposés à la révolution que l'on voulait faire chez eux. Avec des desseins moins gigantesques sur l'Europe entière, on ne sait pas pourquoi Napoléon n'aurait pas pu envoyer ce renfort

au-delà des Pyrénées : en … dras, et qui militaire s'élevait en Fran … cette armée hommes d'infanterie, cent … lerie et cinquante mille d'art… lui eût encore été de suivre … troupes : la péninsule, pour pl… lois qu'on lui donnait, avait be… uverain tout puissant, qui pût de moment en moment, par des dispositions soudaines, changer sa physionomie politique entière, ou celle de certaines de ses provinces ; il lui fallait aussi un généralissime qui réglât journellement les mouvemens particuliers des différentes armées destinées à l'assujettir, afin de les faire concourir à un résultat général. Un nom aussi étourdissant que l'était à cette époque celui du fondateur de l'empire français n'eût pas été non plus inutile sur ce sol devenu si tristement célèbre ; il aurait intimidé une partie des habitans, et aurait pu encore servir à en rallier quelques-uns autour du gouvernement imposé.

L'armée de Portugal et celle qui devait la seconder, en opérant dans l'Andalousie, avaient été composées de la plus grande partie des troupes françaises stationnées en Espagne. Les provinces intérieures se trouvèrent, pour un temps, presque abandonnées à elles-mêmes. Cette circonstance ne contribua pas peu à y *enraciner* la résistance. Elle donna la facilité d'organiser d'une manière durable les guérillas, ces bandes insurgées propres à pro-

...tenir partout l'incendie, et qui nuinier, au m... aux armées françaises. Il s'agissait là écrase... de milices organisées à peu près comme ...es du Portugal, que nous avons, avec raison, comparées à ces troupes mouvantes de royalistes qui, si long-temps, empêchèrent dans notre Bretagne, l'établissement fixe du gouvernement républicain. Atteintes et dispersées aujourd'hui dans tel lieu, elles reparaissaient demain plus nombreuses et non moins ardentes dans tel autre endroit. Elles interceptaient les routes, attaquaient à l'improviste et écrasaient les détachemens isolés. Les convois de munitions de guerre et de bouche, de blessés et de malades, devenaient à chaque instant leur proie. Essayer de les détruire, en les combattant avec avantage, n'était pas chose facile. Ces partisans, défendant la cause nationale, avaient des intelligences partout, et n'étaient jamais trahis nulle part. Souvent, sans que les Français pussent s'en douter, ils restaient des journées entières cachés aux portes des villes où ceux-ci se trouvaient en forces, attendant que le nombre de leurs ennemis diminuât, ou que le leur propre s'augmentât suffisamment. Mina fut leur chef le plus célèbre : divisés en une infinité de corps, il en avaient un grand nombre, au signal desquels ils se réunissaient et se séparaient alternativement, comme l'occasion le demandait. On attribue leur création au marquis de la Romana, que nous avons vu se joindre à l'armée anglo-por-

tugaise dans ses lignes de Torrès-Vedras, et qui mourut presque subitement au milieu de cette armée, le 23 janvier.

Les événemens principaux de la guerre en Espagne avaient été, pendant l'année 1810, l'envahissement de l'Andalousie et le commencement du siége de Cadix. L'armée qui opérait de ce côté, voyant à sa tête le roi d'Espagne créé par Napoléon, était commandée par le duc de Dalmatie ayant sous ses ordres les maréchaux Victor et Mortier. Elle devait, après cela, concourir à la conquête du Portugal, et ce fut elle, en grande partie, que le duc d'Essling attendit si longuement; mais elle ne put assez tôt terminer ses opérations en Espagne, pour faire ensuite ce qu'on espérait d'elle. Elle s'était mise trop lentement en mouvement, retardée par l'attente des instructions définitives de Napoléon.

Elle entra, vers le milieu de janvier, dans la province qu'elle devait conquérir. Avant la fin du mois, elle avait déjà battu et jeté, partie sur Grenade, partie sur le royaume de Murcie, l'armée espagnole qui lui disputait le terrain. Le 28, un de ses corps entra dans Grenade. Le même jour, la réserve, que commandait le général Dessolles, prit possession de Cordoue. Le roi Joseph établit son quartier-général dans cette dernière ville, tandis que le duc de Bellune (le maréchal Victor) arri-

vait à Carmona, sur le chemin de Séville, et le duc de Trévise (le maréchal Mortier) à Ecija.

Le 4 février, le quatrième corps, celui qui s'était emparé de Grenade, rencontra, en avant de Malaga, une colonne ennemie, qu'il mena si rudement, qu'il entra pêle-mêle avec elle dans la ville. On trouva le port armé de cent quarante pièces de canon de tout calibre. Malaga renfermait encore un équipage de vingt-trois pièces de campagne, destiné pour l'armée espagnole de Catalogne. Les magasins abondaient en munitions de guerre.

Séville était couvert de retranchemens: on croyait donc que l'ennemi le défendrait sérieusement; il l'évacua cependant sans la moindre résistance. Le roi Joseph, s'attendant à toute autre chose,[1] avait ordonné au duc de Dalmatie, d'ajourner l'attaque de Cadix, et ce fut ce qui sauva cette place. Elle se trouvait presque sans garnison dans ce premier moment; mais quand l'armée française songea tout de bon à la réduire, le duc d'Albuquerque y était entré, amenant avec lui un renfort de sept mille hommes. Il répondit en ces termes à la sommation que lui adressa le duc de Dalmatie: « L'unanimité du sentiment qui a déterminé les Espagnols à se soustraire à une domination inique, règle la conduite de chaque individu. Nous soutenons les droits de Ferdinand VII, notre légitime souverain. La justice de notre cause nous donne lieu d'espérer le

secours de Dieu. Si tous les combats ne nous ont pas été favorables, nous devons ces revers à notre inexpérience ; elle diminue chaque jour, et nos forces augmentent. Les Espagnols ne poseront jamais les armes sans avoir recouvré leurs droits imprescriptibles. Une armée de cent mille hommes ne saurait réduire la forteresse de Cadix. Je conseille à votre excellence de renoncer à une entreprise dans laquelle vous sacrifieriez en vain votre armée entière. A l'égard de l'intérêt que vous daignez prendre au sort des habitans de Cadix, je dois vous assurer que l'illustre nation britannique n'a pas, comme vous l'insinuez, le dessein de s'emparer de cette place ; son unique but, en réunissant ses armes aux nôtres, est de nous défendre. Au surplus, si votre résolution est d'assiéger une forteresse imprenable, j'ai l'honneur de vous prévenir que nous traiterons les prisonniers français avec les ménagemens en usage chez les nations policées. On aurait horreur de suivre l'exemple donné par les troupes françaises en immolant cruellement les Espagnols sous la dénomination d'insurgens. Vous me proposez une conférence ; elle est inadmissible. »

Le siége de Cadix fut fertile en événemens, et long ; il dura jusqu'au 25 août 1812, jour où il fut levé. Nous allons en raconter de suite les circonstances les plus remarquables.

Le duc de Bellune en avait été chargé par le duc de Dalmatie. En position devant Cadix, il con-

mença par attaquer le fort de Matayorda, qui était comme un des dehors de la place. Ce fort fut abandonné par les Anglais aux assaillans au bout de douze jours, le 23 mars 1810, et la garnison se retira entièrement dans Cadix et dans l'île de Léon. Cette île a la figure d'un triangle assez régulier, baigné de deux côtés par la mer. Un canal, appelé San-Pedro ou Santi-Petri, la sépare du continent par le troisième côté : ce canal est un bras de la rivière Guadalete. A l'extrémité du triangle, c'est-à-dire, au point le plus éloigné du continent, est placée la ville de Cadix, qui n'offre à l'œil qu'une ligne de fortifications remplissant toute la largeur de la langue de terre qui termine cet angle de l'île de Léon.

Cadix avait alors une garnison de vingt-deux mille hommes. Le duc d'Albuquerque n'y commandait plus; le général anglais, Blake, avait été appelé de la Catalogne par la junte, pour le remplacer. Dans cet état de choses, les Français ne pouvaient guère songer à une attaque ordinaire; la place étant, par elle-même, très-forte, et les Anglais en ayant encore augmenté les fortifications. Le duc de Bellune cantonna et retrancha ses troupes, de manière à couper toute communication par terre; les assiégés pouvaient, au reste, recevoir par mer, en hommes et en munitions, tous les secours qui leur deviendraient nécessaires; ce qui rendait la réduction de la ville, si non impossible, du moins

très-difficile. Les assiégeans cherchaient à investir la rade et l'île de Léon. On les eût bientôt vus, malgré les efforts de l'ennemi, créer une flottille nombreuse, composée de chaloupes canonnières, de péniches et d'embarcations; mais, tandis qu'ils s'occupaient ainsi des moyens de resserrer et d'affamer leurs adversaires, eux-mêmes étaient comme bloqués dans leur camp. Des partis ennemis, battant de tous côtés la campagne, inquiétaient les convois et contenaient les fourrageurs. De Grenade le duc de Dalmatie écrivait dès le mois de mars: « Il devient chaque jour plus difficile de se préserver des intrigues fomentées par les agens anglais, tant que le camp de Saint-Roch ne sera pas occupé par les troupes françaises. Le roi y aurait envoyé la division du général Dessolles, si on pouvait la retirer de la Sierra-Morena, où elle est indispensable pour maintenir la communication entre les montagnes de l'Andalousie, et pour contenir la population entière des province de Jaen et de Cordoue, tourmentées par des nuées de soldats dispersés. On élève à plus de trente mille le nombre de ces soldats vagabonds et indisciplinés. . . . . . » On comprend qu'il est question là des guérillas, que nous avons, un peu plus haut, fait connaître à nos lecteurs.

Le 14 octobre, le général anglais, Blayney, débarqua quatre mille hommes sur la côte de Cadix. Le projet était d'enlever d'un coup de main

le fort de Fuengirola gardé seulement par cent soixante hommes. Pendant que les Français, dégarnissant Malaga, se seraient avancés de ce côté pour reprendre le fort et repousser les troupes débarquées, celles-ci auraient promptement remis à la voile, et, jointes à d'autres troupes parties de Gibraltar, se seraient jetées sur Malaga, qu'elles espéraient emporter de vive force, avec le secours des habitans. Une telle entreprise, couronnée du succès, eût donné pour le moment du moins, une grande force aux bandes insurgées qui infestaient le pays, et le disposaient peu à peu à une insurrection générale : la levée du siége de Cadix en eût pu être le résultat; elle manqua entièrement. Le débarquement se fit à Cala-de-Mora. Le 15 au matin, Blayney et les siens prirent poste sur les hauteurs qui environnent le fort de Fuengirola, et y établirent une batterie de cinq pièces; puis le fort fut sommé de se rendre. On paraissait regarder cette sommation comme une simple formalité : elle resta néanmoins inutile; le capitaine Mlokosiewietz, chef de la garnison, ne voulut même pas écouter le parlementaire. On fit alors sur sa petite place un feu horrible; mais l'arrivée du général Sébastiani, à la tête de trois mille hommes, ne tarda point à troubler cette expédition. Les Anglo-Espagnols furent, en quelques instans, attaqués et culbutés. La garnison fit en même temps une sortie, et s'empara des cinq pièces de canon. Peu d'Anglais et d'Es-

pagnols échappèrent : une grande partie de ceux qui parvinrent à se rembarquer, périt dans les flots ; le feu du fort coula bas plusieurs chaloupes canonnières. Le général anglais, lord Blayney, fut du nombre des prisonniers.

D'autres tentatives, ayant en définitive le même but, avaient été précédemment faites.

Le 24 août, le général Lascy, à la tête de cinq mille hommes, venant de Cadix, prit terre entre Moguer et la Torre-de-Oro, et se porta aussitôt sur Moguer où le duc d'Aremberg se trouvait avec deux cents hommes de son régiment. Le général espagnol Copons arrivait au même moment par la frontière du Portugal, et se portait rapidement sur le Rio-Tinto, pour y surprendre un petit corps d'infanterie française qui y était placé en observation. Les Français soutinrent glorieusement le choc, et, le soir, se mirent en position à Villarraze. Le lendemain, ils se retirèrent sur San-Lucar-la-Mayor. Là, ayant été renforcés par des détachemens du cinquième corps, ils reprirent l'offensive : le général Lascy fut, à son tour, attaqué et forcé de battre en retraite. Moguer fut repris le 29, et l'ennemi remonta sur ses embarcations, laissant entre les mains du vainqueur ses blessés et ses bagages.

Le 15 septembre, il se fit un nouveau débarquement à Moguer. Le général Copons s'avança encore pour l'appuyer, mais l'adjudant commandant Rémond, le même qui, dans la précédente entreprise,

commandait les Français du Rio-Tinto, marcha vivement à lui, le rejeta sur San-Bartolomeo et Cartaya, et le contraignit à disparaître encore une fois.

Le marquis de la Romana et le général Blake, formant sans cesse de nouvelles armées, à l'aide des guérillas, revinrent mille et mille fois sur ce terrain, toujours repoussés en dernière analyse, mais surprenant, de temps en temps, des avantages propres à entretenir la fermentation dans la province, et conséquemment à entraver le siége de Cadix, dont la résistance prolongée devait elle-même faire avorter l'expédition du prince d'Essling en Portugal.

Au commencement de mars 1811, on vit les obstacles que l'on cherchait à mettre à ce siége, devenir le sujet d'une véritable bataille, celle de Chiclana. Les troupes régulières, destinées, cette fois à tenter la fortune, se composaient de cinq mille Anglais tirés de Cadix et de Gibraltar, et de douze mille Espagnols rassemblés de divers points fortifiés de la côte. Le général Pena commandait en chef. Le 27 février, les deux corps d'armée se réunirent à Tarifa. Le lendemain, l'armée alliée se dirigea, par Barbate et Vejer de la Frontera sur Chiclana, l'un des points extrêmes de la ligne des assiégeans. Le 4 mars, les Anglo-Espagnols, qui avaient été retardés dans leur marche par le délabrement des chemins, se trouvèrent en vue des postes français. Le 5, ils firent différens mouve-

mens qui annonçaient l'intention d'enlever les lignes de Santi-Petri. Le général Villate courut à eux, les culbuta, et détruisit les travaux qu'ils avaient entamés. Les alliés, dans cette première attaque, laissèrent plus de trois cents hommes sur le champ de bataille. Ils continuèrent néanmoins à s'avancer sur Chiclana où étaient les dépôts, les magasins et le quartier-général de l'armée française. Le duc de Bellune, à leur approche, replia ses postes avancés, et se concentra à Chiclana même. Il ne voulait d'abord qu'attendre l'ennemi; mais observant mieux ensuite ses mouvemens et comprenant le parti qu'il en pouvait tirer, il se résolut à prendre l'offensive, et s'avança brusquement avec deux brigades d'infanterie, trois escadrons et deux batteries d'artillerie, composant en tout à peu près six mille hommes. Le maréchal avait réglé sa marche de manière à déboucher par des bois, presque sur les derrières de l'armée anglo-espagnole. Cette savante combinaison eut un plein succès; le corps ennemi, qui s'avançait de ce côté, fut renversé et acculé à la mer. Après l'avoir poussé jusque-là, le duc de Bellune voulut encore lui enlever la hauteur de Barrosa sur laquelle il avait pris position. Le général de division Ruffin, commandé pour cette dernière opération, l'eut faite en un moment. Jamais célérité dans un mouvement militaire ne fut plus à propos employée. A peine le général Ruffin était-il établi sur la hauteur de Barrosa, qu'on vit pa-

raître le général anglais, Graham, à la tête de douze mille hommes environ. Cet officier marchait dans l'intérieur des terres, vers Bermeja, lorsqu'il apprit l'échec essuyé par le premier corps de l'armée alliée qui avait donné, et qu'il sut encore que la position de Barrosa allait être attaquée vivement. L'occupation de cette position par les Français pouvait servir à lui couper toute retraite; il accourait donc pour concourir à sa défense. La trouvant prise à son arrivée, il rangea ses troupes sur quatre lignes. Le duc de Bellune, voyant qu'il allait avoir affaire à des forces aussi considérables comparativement à celles qu'il pouvait lui-même déployer, ne songea plus à couper l'ennemi, mais seulement à le forcer de se retirer dans l'île de Léon. Il ordonna donc au général Villate, commandant l'une des brigades d'infanterie, d'ouvrir les débouchés de cette île, et de se placer sur sa droite, tandis que le général Ruffin désemparerait la hauteur, et se serrerait à sa gauche, contenant ainsi quinze cents Espagnols qui se trouvaient coupés de l'armée ennemie; mais, avant que ce double ordre parvînt à sa destination, le général Ruffin était déjà aux prises avec les Anglo-Espagnols. On se battit de part et d'autre avec le plus grand acharnement; on se chargea plusieurs fois à l'arme blanche : mais enfin, malgré son immense supériorité numérique, l'ennemi fut mis en déroute, et contraint de battre en retraite dans l'île de Léon. La division espa-

gnole, qui avait été coupée, erra toute la journée du lendemain, et vint enfin à bout, pendant la nuit, de se glisser aussi dans ce réfuge, dont le blocus n'avait pu encore être rétabli.

Les alliés perdirent, à la bataille de Chiclana, trois mille cinq cents hommes tant tués que prisonniers. Les Français eurent deux mille cinq cents hommes hors de combat, parmi lesquels on remarqua le général de brigade Chaudron-Rousseau et le colonel Autié, tous deux tués. Le général Ruffin fut fait prisonnier par les Anglo-Espagnols dans la mêlée : ceux-ci laissèrent entre les mains de leurs adversaires trois drapeaux et trois pièces de campagne; la mort d'un enseigne français tué, pendant que son bataillon était dispersé en tirailleurs, les mit en possession d'une aigle.

Pendant qu'une armée alliée se portait ainsi sur Chiclana, l'amiral anglais Keath exécutait des attaques simulées sur toute la côte, pour retenir les troupes françaises dans leurs différens postes, et les empêcher d'envoyer des détachemens au secours du duc de Bellune. Le général Ballesteros faisait aussi une diversion du côté de Séville, et une levée en masse des habitans était provoquée dans la Sierra-de-Ronda. On vit cet officier espagnol en mouvement pendant toute la guerre. Son entreprise la plus singulière fut celle-ci.

Étant dans les montagnes situées entre le pays de Ronda et la province de Séville, il sut par ses

espions; que la ville d'Ossuna, qui fait partie de cette dernière province, n'avait, pour ainsi dire, point de garnison. Le colonel d'état major Beauvais, qui commandait sur ce point, venait de faire un détachement qui réduisait à deux compagnies d'infanterie les troupes chargées de garder Ossuna. Le nombre des habitans n'était pas moindre de six mille, et ils montraient les plus mauvaises dispositions. Le 24 juillet, Ballesteros prit avec lui trois mille hommes, dont trois cents de cavalerie, et partit, dans la soirée, du village de Canete, placé au pied des montagnes de Ronda, à l'entrée de la plaine immense au milieu de laquelle est située Ossuna. Le 25, vers deux heures du matin, il se trouva sous les murs de cette ville. Ballesteros n'essaya point de forcer les postes établis aux issues, bien qu'ils fussent très-faibles; par la connivence des habitans des dernières maisons, il s'introduisit avec son monde dans les jardins, et y attendit en silence le lever du jour. Son dessein était de se répandre alors dans Ossuna, et de surprendre les Français encore endormis. Le colonel Beauvais était logé dans une maison qui donnait par derrière sur la place d'armes, presque vis-à-vis un couvent où la troupe était établie. A deux heures et demie, les Espagnols débouchèrent par plusieurs rues à la fois. Deux compagnies de grenadiers marchèrent droit au logement du commandant français. La sentinelle, placée à la porte, ayant fait feu sur cette colonne,

donna l'alarme à la garde, qui, reconnaissant du premier coup d'œil, la supériorité de l'ennemi, ferma les portes de la maison, et s'y barricada. Cependant tout le monde, dans la ville, s'était éveillé au bruit, et les officiers, logés chez le bourgeois, gagnaient doucement la caserne, en évitant l'ennemi. Le colonel Beauvais, après avoir, par les derrières de son logement, donné des ordres à sa petite garnison, qui s'était déjà mise sous les armes, sortit tout d'un coup à la tête des cinq soldats qui composaient sa garde, se jeta sur les grenadiers qui le tenaient assiégé, s'ouvrit un passage à travers leurs rangs, et arriva ainsi jusqu'au couvent, légèrement blessé au bras par une balle, et à la cuisse par un coup de bayonnette.

Il reparut bientôt, et prit, avec les cent dix hommes réunis dans le couvent, la route d'un petit réduit, situé sur une hauteur près des murs de la ville, et qu'occupait, à tout événement, un poste de trente hommes. Il arriva dans ce lieu, sans perdre un seul soldat. Il y trouva les postes que l'ennemi avait négligé d'attaquer aux issues de la ville, et y fut bientôt joint par plusieurs petits détachemens qui avaient été précédemment envoyés dans les environs d'Ossuna. Les Espagnols cherchaient à écraser le réduit par le feu d'un petit obusier et d'une pièce de canon de montagne. Il ne fut cependant nullement endommagé, et un seul homme reçut une blessure. La mousqueterie des assiégés,

balayant la place d'armes, produisait un effet bien plus terrible. Pendant que cette lutte se prolongeait, Bellesteros fut informé qu'il allait être assailli par une forte colonne, qui, de la frontière de Grenade, marchait à sa poursuite; il se retira précipitamment, laissant dans Ossuna, une soixantaine des siens tant tués que blessés. Le colonel Beauvais le fit harceler par une de ses compagnies jusqu'auprès du camp de Saint-Roch, où le général espagnol parut seulement se croire en sûreté.

Quand, le 25 août 1812, les troupes françaises abandonnèrent le siége de Cadix, le duc de Dalmatie rassemblait toute son armée, pour repousser les Anglais devenus maîtres, de la capital eet d'une partie de l'Espagne.

Les événemens du siége de Cadix furent ceux de tous les siéges que les Français firent en Espagne. On le troubla pas vingt entreprises que formèrent, tantôt des troupes régulières, tantôt des bandes de partisans. A une certaine époque les choses en étaient venues au point dans ce malheureux pays, qu'il eût fallu une armée innombrable pour le réduire. Chaque habitant était devenu un ennemi que l'on devait avoir tôt ou tard à combattre, et qui, paraissant paisible dès qu'il se trouvait entouré de Français victorieux, reprenait les armes aussitôt que ces Français s'éloignaient ou portaient seulement leur attention d'un autre côté.

La campagne de 1811 fut, sans contredit, beau-

coup plus avantageuse aux habitans de la péninsule et à leurs alliés, qu'au peuple qui voulait faire la conquête du pays. Ils se maintinrent dans le Portugal, quelques efforts que l'on tentât pour le soumettre. Lorsqu'on put regarder cette campagne comme terminée, ils se trouvèrent en possession d'Alméida, qui, fortifiée de rechef, pouvait être un rempart contre une nouvelle invasion, et donnerait le temps de se préparer à la repousser. Cependant, cinq armées françaises dominaient encore en Espagne : la première, appelée armée du centre, et ayant à sa tête le roi Joseph en personne, était campée dans les environs de Madrid et de Tolède; la seconde, sous le nom d'armée du midi, et commandée par les ducs de Dalmatie et de Bellune, assiégeait Cadix, et tenait en sa puissance les principales villes de l'Andalousie; le maréchal Suchet occupait glorieusement avec la troisième, dite armée d'Aragon, les royaumes de Murcie et de Valence; la quatrième, nommée armée de Catalogne, était répandue sur les bords de l'Ebre; la cinquième enfin, obéissant aux ordres du duc de Raguse, tenait les frontières du Portugal, depuis les bords du Tage jusqu'aux sources du Minho.

Les opérations du maréchal Suchet avaient eu particulièrement le plus grand éclat. Cet officier, qui mérite d'obtenir une place distinguée parmi les premiers généraux de notre temps, prit, après des siéges mémorables, les villes de Tortose, de Tarragone,

de Sagonte et de Valence. La prise de Sagonte fut pour lui la suite d'une victoire du même nom, remportée sur une armée du double plus forte que la sienne, et qui laissa pour trophées entre les mains du vainqueur, quatre mille six cents prisonniers, dont deux cent trente officiers, quarante colonels ou majors, deux maréchaux de camp, seize pièces de canon, huit caissons, quatre mille deux cents fusils de fabrique anglaise, et deux drapeaux. Les services rendus par le maréchal Suchet et son armée, semblèrent tels à Napoléon, qu'ils devinrent, le 24 janvier 1812, l'objet de deux décrets spéciaux décernant des récompenses nationales : le premier instituait le maréchal, duc d'Albufera ; le second accordait deux cent millions de dotations à l'armée d'Aragon, pour être partagés entre les généraux, officiers et soldats de cette armée qui s'étaient le plus éminemment distingués. Qu'on juge, au reste, des militaires qui composaient cette armée par le trait suivant, que nous citons d'après les autorités les plus respectables. Le caporal Bianchini, du sixième régiment de ligne italien, déjà honoré d'une double décoration, l'aigle de la légion d'honneur et la couronne de fer, amena au maréchal Suchet, après l'assaut du fort Olivo, quatre officiers et cinq soldats espagnols, qu'il avait, lui seul, faits prisonniers. Le général français lui demanda quelle récompense il désirait : « l'honneur de monter le premier à la brèche lorsqu'on donnera l'assaut à Tar-

ragone, » répondit noblement Bianchini. Au jour de l'assaut, ce brave, de service sur un autre point, sollicita comme une faveur d'être relevé de son poste, et courut prendre part à l'escalade. Il y fut tué en parvenant, comme il l'avait dit, le premier sur la brèche.

Un corps de la garde impériale figura glorieusement en Espagne dans les campagnes de 1810 et de 1811. Commandé d'abord par le duc d'Istrie, on le vit ensuite aux ordres du général Dorsenne, colonel des grenadiers à pied de cette garde. Ce fut ce corps qui fournit le détachement que le duc d'Istrie joignit à l'armée du prince d'Essling à l'époque de la bataille de Fuentès-de-Onoro. Le général Dorsenne se distingua éminemment à la tête de la troupe d'élite dont le commandement lui avait été ainsi remis.

Instruit qu'une armée espagnole, formée dans la Galice, s'était emparée d'Astorga, et se préparait à aider l'armée anglo-portugaise dans ses desseins sur la province de Salamanque, il résolut de la chercher pour la combattre et la repousser jusque dans les montagnes, se concertant toutefois avec le duc Raguse, afin que celui-ci contînt les Anglo-Portugais. Les troupes, rassemblées par le général Dorsenne pour cette opération, se trouvèrent, le 24 août 1811, en ligne sur l'Esla, la droite s'appuyant à Léon, et la gauche à Castro-Gonzalès. Le général espagnol Abadia, commandant l'armée

dè Galice, tenait son avant-garde à Saint-Martin-de-Torrès, et s'était emparé du pont de Cebronès; six mille hommes étaient placés à la Baneza, douze mille à Puente-de-Orbigo, et trois mille à Astorga. Le 25, à cinq heures du matin, le général Bonnet, que Dorsenne avait attiré à lui avec une partie de sa division, et les généraux Dumoustier et Roguet, à la tête de deux divisions de la jeune garde, eurent ordre de passer l'Esla, et de marcher ensuite, le premier, par la route de Léon à Astorga sur Puente-de-Orbigo; le second, de Valencia-de-Don-Juan sur la Baneza; le troisième, par Bénévente, sur le même point. La réserve, composée des troupe de la vieille garde, et menée par le général Dorsenne en personne, prit par Villaquéjida, la route de Cebronès.

Le général Abadia, frappé de terreur par ce mouvement, évacua en toute hâte ses positions, et se retira dans le plus grand désordre sur Astorga. Son avant-garde, ayant seule tenté de résister sur les hauteurs de San-Martin-de-Torrès, fut très-maltraitée par des chasseurs à cheval et des chevau-légers polonais de la garde, à la tête desquels combattait le chef d'escadron, Martin. Le général Dumoustier entrait dans le même moment à la Baneza, et le général Roguet à Cebronès; le général Bonnet prenait position en avant de l'Orbigo, On croyait que le général espagnol réunirait ses troupes à Astorga pour tenter le sort d'une bataille ; on

s'était trompé; il abandonna cette place pendant la nuit, et se retira vers la Galice. Le général Bonnet, le poursuivant avec deux brigades d'infanterie et six cents chevaux, poussa jusqu'au-delà de Villa-Franca. Cependant, le général Roguet éclairait les débouchés des Asturies. Le 27, le général Bonnet joignit l'arrière-garde ennemie, forte de cinq mille hommes, sur les hauteurs de Riego-de-Ambrosio, et enleva cette position à l'arme blanche. Abadia continua de se retirer par les montagnes d'Orensée. La veille, les Français avaient fait leur entrée dans Astorga : le 28, ils étaient maîtres de Villa-Franca; une grande quantité d'armes et de munitions y tomba entre leurs mains.

Cette expédition terminée, le général Dorsenne donna les ordres nécessaires pour la réparation des fortifications d'Astorga, et s'occupa de former, à Salamanque, un grand convoi de vivres pour Ciudad-Rodrigo. Lord Wellington ayant fait un mouvement vers cette place, et le duc de Raguse ayant marché à sa rencontre, le général Dorsenne s'avança pour soutenir ce dernier. La jonction des deux armées françaises, du Portugal, et du nord (ainsi nommait-on celle du général Dorsenne) eut lieu à Tamamès, le 22 septembre. Le résultat de leurs communes opérations fut la levée du siége de Ciudad-Rodrigo par les Anglais.

Le général Dorsenne ne tarda point ensuite à ramener ses soldats dans la Vieille-Castille, la Bis-

caye et la Navarre. Ils avaient été destinés par Napoléon à former comme un corps de réserve qui assurerait les communications avec la France, et prêterait en même temps la main aux opérations dans le nord de la péninsule.

Par ce que firent, dans l'année 1811, les armées incomplètes que nous avions en Espagne, on peut juger de ce qu'on aurait obtenu d'elles, si on les eût portées à un nombre d'hommes plus considérable, et que l'une d'elles surtout, présentant une masse imposante, eût été réservée uniquement à combattre les Anglais, et à leur ôter, pour l'avenir, tout moyen de l'introduire dans le pays. La présence du chef suprême des troupes françaises, ajoutée encore à ce déploiement de forces, en eût garanti le succès. En faisant, comme nous l'avons dit un peu plus haut, aboutir toutes les opérations particulières à un résultat général, elle eût aussi étouffé les rivalités entre les officiers commandant des corps d'armée ou des armées entières, et l'on prétend que dans la guerre d'Espagne ces rivalités furent cause de plus d'un revers, et empêchèrent plus d'un triomphe.

FIN DU SECOND VOLUME.

NOTES.

(*Note* 1re.) CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

Titre i. — *De l'empire.*

Art. I. Le gouvernement de la république est confié à un *empereur*, qui prend le titre d'EMPEREUR DES FRANÇAIS. La justice se rend en son nom par les officiers qu'il institue.

II. Napoléon Bonaparte, premier consul actuel de la république, est EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Titre ii. — *De l'hérédité.*

III. La dignité impériale est héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime de Napoléon Bonaparte, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion des femmes et de leur descendance.

IV. Napoléon peut adopter les enfans ou petits-enfans de ses frères, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de dix-huit ans accomplis, et que lui-même n'ait point d'enfans mâles au moment de l'adoption. Ses fils adoptifs entrent dans la ligne de la descendance directe. L'adoption est interdite aux successeurs de Napoléon Bonaparte et à leurs descendans.

V. A défaut d'héritier naturel et légitime, ou d'héritier adoptif de Napoléon, la dignité impériale est dévolue à Joseph Bonaparte et à ses descendans.

VI. A défaut de Joseph Bonaparte et de ses descendans mâles, la dignité impériale est dévolue et déférée à Louis Bonaparte et à ses descendans, etc.

VII. A défaut des héritiers naturels et légitimes de Napoléon, de Joseph et de Louis, un sénatus-consulte organique, proposé au sénat par les titulaires des grandes dignités de l'empire et soumis à l'acceptation du peuple, nommera l'empereur, et règlera dans sa famille l'ordre de l'hérédité.

Titre iii. — *De la famille impériale.*

IX. Les membres de la famille impériale, dans l'ordre de

l'hérédité, portent le titre de *princes français*. Le fils aîné de l'empereur porte celui de *prince impérial*.

XI. Les princes français sont membres du sénat et du conseil d'état, lorsqu'ils ont atteint leur dix-huitième année.

XII. Ils ne peuvent se marier sans l'autorisation de l'empereur. Le mariage d'un prince, fait sans l'autorisation de l'empereur, emporte privation de droit à l'hérédité.

XIV. Napoléon Bonaparte établit par des statuts auxquels ses successeurs sont tenus de se conformer, 1°. les devoirs des individus des deux sexes membres de la famille impériale envers l'empereur; 2°. une organisation du palais impérial conforme à la dignité du trône et à la grandeur de la nation.

XV. La liste civile reste réglée ainsi qu'elle le fut par l'assemblée constituante, le 26 mai 1791.

XVI. L'empereur visite les départemens. En conséquence, des palais impériaux sont établis aux quatre points principaux de l'empire.

TITRE IV. — *De la régence.*

XVII. L'empereur est mineur jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis. Pendant sa minorité, il y a un régent de l'empire.

XVIII. Le régent doit être âgé au moins de vingt-cinq ans accomplis. Les femmes sont exclues de la régence.

XXIV. Le régent exerce, jusqu'à la majorité de l'empereur, toutes les attributions de la dignité impériale.

XXIX. Le traitement du régent est fixé au quart du montant de la liste civile.

XXX. La garde de l'empereur mineur est confiée à sa mère; et, à son défaut, au prince désigné par le prédécesseur de l'empereur mineur.

TITRE V. — *Des grandes dignités de l'empire.*

XXXII. Les grandes dignités de l'empire sont celles de grand électeur, d'archichancelier de l'empire, d'archichancelier d'état, d'architrésorier, de connétable, de grand-amiral.

XXXIII. Les titulaires des grandes dignités de l'empire sont nommés par l'empereur, jouissent des mêmes honneurs que les princes français, et prennent rang immédiatement après eux. Ils sont inamovibles.

XXXIX. Le grand-électeur porte à la connaissance de l'empereur les réclamations et les vœux des colléges électoraux, et présente les membres du sénat, du conseil d'état, du corps législatif et du tribunat au serment qu'ils prêtent entre les mains de l'empereur. Il reçoit ceux des présidens de colléges électoraux.

XL. L'archichancelier de l'empire fait les fonctions de chancelier pour la promulgation des lois. Il préside la haute cour impériale et les sections réunies du conseil d'état. Il présente les grands titulaires au serment qu'ils prêtent. Il signe et scelle les commissions et brevets des membres des cours de justice et des officiers ministériels.

XLI. L'archichancelier d'état fait les fonctions de chancelier pour la promulgation de la paix et de la guerre. Il présente les ambassadeurs et ministres de l'empereur dans les cours étrangères au serment qu'ils prêtent. Il présente les ambassadeurs étrangers, etc.

XLII. L'architrésorier est présent au travail annuel dans lequel les ministres des finances et du trésor rendent à l'empereur compte des recettes et des dépenses de l'état. Il arrête tous les ans le grand livre de la dette publique. Il signe les brevets des pensions civiles, etc.

XLIII. Le connétable est gouverneur des écoles militaires, passe les revues en l'absence de l'empereur, présente les maréchaux de l'empire, les colonels-généraux, les inspecteurs-généraux au serment qu'ils prêtent. Il installe les maréchaux. Il signe les brevets de l'armée.

XLIV. Le grand-amiral est présent au travail annuel dans lequel le ministre de la marine rend compte à l'empereur de l'état des constructions navales, des arsenaux et des approvisionnemens. Il présente les amiraux, vice-amiraux et capitaines de vaisseau au serment qu'ils prêtent. Il signes les brevets des officters de l'armée navale.

Titre vi. — *Des grands-officiers de l'empire.*

XLVIII. Les grands-officiers de l'empire sont les maréchaux, dont le nombre n'excède pas celui de seize, huit inspecteurs-généraux, et les grands-officiers civils de la couronne.

TITRE VII. — *Des sermens.*

LII. Dans les deux ans qui suivent son avènement ou sa majorité, l'empereur prête sur l'Évangile, et en présence des grands-titulaires, des grands-officiers, du sénat, du conseil d'état, etc., serment au peuple français.

LIII. Le serment de l'empereur est ainsi conçu : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république, de respecter et de faire respecter la liberté des cultes et les lois du concordat; de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institution de la légion d'honneur; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

LVI. Les titulaires des grandes dignités de l'empire, les ministres, les grands-officiers, les membres du sénat, du conseil d'état, du corps législatif, etc., prêtent serment en ces termes : « Je jure obéissance aux constitutions de l'empire, et fidélité à l'empereur. » Les fonctionnaires publics, civils et judiciaires, les officiers et soldats de l'armée de terre et de mer prêtent le même serment.

TITRE VIII. — *Du Sénat.*

LVII. Le Sénat se compose des princes français, des titulaires des grandes dignités, des quatre-vingts membres nommés sur la présentation des candidats choisis par l'empereur sur les listes formées par les colléges électoraux de département, des citoyens que l'empereur juge convenable d'élever à la dignité de sénateur.

LVIII. Le président du sénat est nommé par l'empereur, et choisi parmi les sénateurs. Ses fonctions durent un an.

LIX. Il convoque le sénat sur un ordre du propre mouvement de l'empereur, et il rend compte à l'empereur du résultat des délibérations.

LX. Une commission de sept membres nommés par le sénat et choisis dans son sein prend connaissance des arrestations des individus qui n'auront pas été traduits devant les tribunaux dans

les dix jours de leur emprisonnement. Cette commission est appelée *commission sénatoriale de la liberté individuelle.*

LXIV. Une autre commission dite *commission sénatoriale de la liberté de la presse*, et composée également de sept sénateurs, est chargée de veiller à la liberté de la presse.

LXIX. Les projets de loi décrétés par le corps législatif sont transmis, le jour même de leur adoption, au sénat et déposés dans ses archives.

LXX. Tout décret rendu par le corps législatif peut être dénoncé au sénat par un sénateur, 1°. comme tendant au rétablissement du régime féodal; 2o. comme contraire à l'irrévocabilité des ventes des domaines nationaux; 3o. comme portant atteinte aux prérogatives de la dignité impériale et à celle du sénat.

LXXI. Le sénat peut, dans ce cas-là, exprimer l'opinion *qu'il n'y a pas lieu à promulgation, etc.*

TITRE IX. — *Du Conseil d'état.*

LXXV. Lorsque le conseil d'état délibère sur les projets de loi ou sur les réglemens d'administration publique, les deux tiers des membres du conseil en service ordinaire doivent être présens. Le nombre des conseillers présens ne peut être moindre de vingt-cinq.

LXXVI. Le conseil d'état se divise en six sections; savoir : section de législation, de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, et du commerce.

LXXVII. Lorsqu'un membre du conseil d'état est porté pendant cinq ans sur la liste des membres en service ordinaire, il reçoit un brevet de conseiller d'état à vie. Lorsqu'il cesse d'être porté sur la liste du conseil en service ordinaire, ou extraordinaire, il n'a droit qu'au tiers de son traitement.

TITRE X.— *Du Corps législatif.*

LXXXI. Les séances du corps législatif se distinguent en séances ordinaires et en comités généraux.

LXXXII. En séance ordinaire, le corps législatif entend les orateurs du conseil d'état et ceux du tribunat, et vote sur le projet de loi. En comité général, les membres du corps législatif

discutent entre eux les avantages et les inconvéniens du projet de loi.

Titre xi. — *Du Tribunat.*

LXXXVIII. Les fonctions des membres du tribunat durent dix ans.

XC. Le président est nommé par l'empereur. Ses fonctions durent deux ans.

XCIII. Le tribunat est divisé en trois sections : législation, intérieur, et finances.

XCVII. En aucun cas, les projets de loi ne peuvent être discutés par le tribunat en assemblée générale.

Titre xii. — *Des Colléges électoraux.*

XCIX. Les grands-officiers, les commandans et officiers de la légion d'honneur, sont membres du collége électoral de leur département.

C. Les préfets et commandans militaires ne peuvent être élus candidats au sénat par les colléges électoraux des départemens dans lesquels ils exercent leurs fonctions.

Titre xiii. — *De la haute-cour impériale.*

CI. Une haute-cour impériale connaît des délits commis par les princes, les grands-dignitaires, les ministres et sénateurs, contre la sûreté intérieure et extérieure de l'état et la personne de l'empereur, etc.

CIV. La haute-cour est composée des princes, des grands-dignitaires, du grand-juge, de soixante sénateurs, de quatorze conseillers d'état, et de vingt membres de la cour de cassation.

Titre xiv. — *De l'ordre judiciaire.*

CXXXV. Les présidens des cours de justice sont nommés à vie par l'empereur.

CXXXVI. Le tribunal de cassation prend la dénomination de *cour de cassation*; les tribunaux d'appel, *cours d'appel*; les tribunaux criminels, *cours de justice criminelle.* Les présidens de la cour de cassation et des cours d'appel prennent le titre de

premier président, le vice-président, *de président*, les commissaires du gouvernement celui de *procureurs-généraux*.

TITRE XV. — *De la promulgation.*

CXXXVII. L'empereur fait sceller et promulguer les sénatus-consultes et les lois.

CXL. La promulgation est ainsi conçue : N..... par la grâce de Dieu et les constitutions de la république, empereur des Français, à tous présens et à venir salut.

TITRE XVI et dernier.

CXLII. La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple : « Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. »

(*Note* 2e.) PRINCIPALES DISPOSITIONS DE L'INSTITUTION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Loi portant création d'une Légion d'honneur.

Du 29 Floréal an 10. (Bull. n.° 192.)

TITRE PREMIER. — *Création et organisation de la Légion d'honneur.*

Art. Ier. En exécution de l'article 87 de la constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, il sera formé une légion d'honneur.

II. Cette légion sera composée d'un grand conseil d'administration, et de quinze cohortes, dont chacune aura son chef-lieu particulier.

III. Il sera affecté à chaque cohorte, des biens nationaux portant deux cent mille francs de rente.

IV. Le grand conseil d'administration sera composé de sept grands-officiers; savoir, des trois consuls et de quatre autres membres, dont un sera nommé entre les sénateurs, par le sénat ; un autre entre les membres du corps législatif, par le corps législatif; un autre entre les membres du tribunat, par le tribunat; et un enfin,

entre les conseillers d'état, par le conseil d'état. Les membres du grand conseil d'administration conserveront, pendant leur vie, le titre de grand-officier; lors même qu'ils seraient remplacés par l'effet de nouvelles élections.

V. Le premier consul est, de droit, chef de la légion, et président du grand conseil d'administration.

VI. Chaque cohorte sera composée,

De sept grands-officiers,

De vingt commandans,

De trente officiers,

Et de trois cent cinquante légionnaires.

Les membres de la légion sont à vie.

VII. Il sera affecté à chaque grand-officier, cinq mille francs;

A chaque commandant, deux mille francs;

A chaque officier, mille francs;

Et à chaque légionnaire, deux cent cinquante francs.

Ces traitemens sont pris sur les biens affectés à chaque cohorte.

VIII. Chaque individu admis dans la légion, jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de l'empire; à la conservation de son territoire dans son intégrité; à la défense de l'empereur, des lois de la république et des propriétés qu'elles ont consacrées; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité.

IX. Il sera établi, dans chaque chef-lieu de cohorte, un hospice et des logemens, pour recueillir soit les membres de la légion que leur vieillesse, leurs infirmités ou leurs blessures auraient mis dans l'impossibilité de servir l'état, soit les militaires qui, après avoir été blessés dans la guerre de la liberté, se trouveraient dans le besoin.

TITRE II. — *Composition.*

Art. Ier. Sont membres de la légion, tous les militaires qui ont reçu des armes d'honneur.

Pourront y être nommés les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'état, dans la guerre de la liberté;

Les citoyens qui, par leur savoir, leur talens, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la république, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique.

II. Le grand conseil d'administration nommera les membres de la légion.

III. Durant les dix années de paix qui pourront suivre la première formation, les places qui viendront à vaquer demeureront vacantes jusqu'à concurrence du dixième de la légion, et par la suite, jusqu'à concurrence du cinquième. Ces places ne seront remplies qu'à la fin de la première campagne.

VI. En temps de guerre, il ne sera nommé aux places vacantes qu'à la fin de chaque campagne.

V. En temps de guerre, les actions d'éclat feront titre pour tous les grades.

VI. En temps de paix, il faudra avoir vingt-cinq années de service militaire, pour pouvoir être nommé membre de la légion; les années de service en temps de guerre, compteront double, et chaque campagne de la guerre dernière, comptera pour quatre années.

VII. Les grands services rendus à l'état dans les fonctions législatives, la diplomatie, l'administration, la justice ou les sciences, seront aussi des titres d'admission, pourvu que la personne qui les aura rendus ait fait partie de la garde nationale du lieu de son domicile.

VIII. La première organisation faite, nul ne sera admis dans la légion, qu'il n'ait exercé pendant vingt-cinq ans, ses fonctions avec la distinction requise.

IX. La première organisation faite, nul ne pourra parvenir à un grade supérieur qu'après avoir passé par le plus simple grade.

X. Les détails de l'organisation seront déterminés par des réglemens d'administration publique: elle devra être faite au premier vendémiaire an 12; et passé ce temps, il ne pourra y être rien changé que par des lois.

Arrêté du grand conseil, relatif au supplément de solde à accorder aux légionnaires retirés et domiciliés dans l'arrondissement de chaque cohorte.

Du 24 Ventose an 12.

En exécution de l'arrêté du grand conseil, du 15 pluviose an 12, le grand chancelier arrête ce qui suit :

Art. Ier. Il sera dressé, par le conseil d'administration de chaque cohorte, un état des légionnaires domiciliés dans l'arrondissement de la cohorte, retirés de l'armée active, non admis dans l'hospice, et ne remplissant aucune fonction civile.

II. Il sera proposé pour chacun des légionnaires compris dans cet état, une gratification de 150 francs.

III. Cette gratification sera augmentée,

1°. D'un franc par chacune des années qui formeront l'âge du légionnaire, à compter de la trentième année inclusivement;

2°. De 30 francs, s'il est marié ou veuf avec enfans ;

3°. De 20 francs par chaque ascendant ou descendant à sa charge.

IV. La totalité de la gratification mentionnée dans l'article 2, et accrue d'après les règles énoncées dans l'article 3, sera de plus augmentée,

1°. D'un dixième, si le légionnaire habite une ville dont la population soit au-dessous de 5,000 hommes ;

2°. De deux dixièmes, s'il habite une ville dont la population sera de 5,000 habitans ou au-dessus, jusqu'à 15,000 exclusivement;

3°. De trois dixièmes, s'il habite une ville dont la population soit de 15,000 habitans ou au-dessus, jusqu'à 25,000 exclusivement ;

4°. De quatre dixièmes, s'il habite une ville dont la population soit de 25,000 habitans ou au-dessus, jusqu'à 50,000 exclusivement;

5°. De cinq dixièmes, s'il habite une ville dont la population soit de 500,000 habitans ou au-dessus, jusqu'à 100,000 ;

6°. Et de six dixièmes, s'il habite une ville dont la population soit de 100,000 habitans ou au-dessus.

V. Cette gratification sera comptée au légionnaire auquel elle

aura été accordée, ou à tel citoyen que le grand-chancelier désignera, d'après l'avis du chancelier, et qui sera chargé de la faire remettre au légionnaire aux époques qui seront déterminées par le grand chancelier, d'après l'avis du chancelier de cohorte.

VI. Si le légionnaire a une solde de retraite ou un revenu personnel et fixe, la gratification sera diminuée d'une somme égale au montant de ce revenu personnel et de la solde de retraite, ajoutés l'un à l'autre.

VII. L'état énoncé dans l'article premier, avec la désignation des gratifications proposées pour chacun des légionnaires qui y seront compris, sera adressé tous les ans, le premier messidor, par le conseil d'administration de la cohorte, au grand-chancelier qui le soumettra à l'approbation du grand conseil.

Arrêté relatif à la discipline des Légionnaires.

Du 24 Ventôse an 12.

Le gouvernement de la république, le conseil d'état entendu, arrête :

Art. Ier. La qualité de membre de la légion d'honneur, se perdra par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité de citoyen français, d'après l'article 4 de la constitution.

II. L'exercice des droits et des prérogatives de membre de la légion d'honneur, sera suspendu par les mêmes causes que celles qui suspendent les droits de citoyen français, d'après l'article 5 de la constitution.

III. Le grand-juge, le ministre de la guerre et celui de la marine, transmettront au grand-chancelier, des copies de tous les jugemens en matière criminelle, correctionnelle et de police, relatifs à des membres de la légion.

IV. Toutes les fois qu'il y aura un recours en cassation contre un jugement rendu en matière criminelle, correctionnelle et de police, et relatif à un légionnaire, le commissaire du gouvernement auprès du tribunal de cassation en rendra compte, sans délai, au grand-juge, qui en donnera avis au grand-chancelier de la légion d'honneur.

V. Les commissaires du gouvernement auprès des tribunaux criminels, et les rapporteurs auprès des conseils de guerre, ne

pourront faire exécuter aucune peine infamante contre un membre de la légion, que le légionnaire n'ait été dégradé.

VI. Pour cette dégradation, le président du tribunal, sur le réquisitoire du commissaire du gouvernement, ou le président du conseil de guerre, sur le réquisitoire du rapporteur, prononcera, immédiatement après la lecture du jugement, la formule suivante : *Vous avez manqué à l'honneur ; je déclare, au nom de la légion, que vous avez cessé d'en être membre.*

VII. Les chefs militaires de terre et de mer, et les commandans des corps et des bâtimens de l'état, rendront aux ministres de la guerre et de la marine, un compte particulier de toutes les peines de discipline qui auront été infligées à des légionnaires sous leurs ordres. Ces ministres transmettront des copies de ce compte au grand-chancelier.

VIII. La cassation d'un légionnaire sous-officier en activité, et le renvoi d'un soldat ou d'un marin légionnaire, ne pourront avoir lieu que d'après l'autorisation du ministre de la guerre, ou du ministre de la marine. Ces ministres ne pourront donner cette autorisation qu'après en avoir informé le grand-chancelier, qui prendra les ordres du chef de la légion.

IX. Le grand conseil pourra suspendre, en tout ou en partie, l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de membre de la légion d'honneur, et même exclure de la légion, lorsque la nature du délit et la gravité de la peine prononcée correctionnellement paraîtront rendre cette mesure nécessaire.

X. Les avis que les conseils d'administration de cohorte jugeront convenables de donner aux légionnaires sur leur conduite, seront transmis par le chef de la cohorte, qui en instruira le grand-chancelier, lequel en rendra compte au grand conseil.

Extrait du Sénatus-Consulte organique.

Du 28 Floréal an 12.

LXXXIX. Les grands-officiers, les commandans et les officiers de la légion d'honneur, sont membres du collége électoral du département dans lequel ils ont leur domicile, ou de l'un des départemens de la cohorte à laquelle ils appartiennent.

Les légionnaires sont membres du collége électoral de leur arrondissement.

Les membres de la légion d'honneur sont admis au collége électoral dont ils doivent faire partie, sur la présentation d'un brevet qui leur est délivré à cet effet par le grand-électeur.

Extrait des procès-verbaux des séances du grand conseil de la Légion d'honneur.

Séance du 3 Prairial an 12.

Admission des étrangers dans la Légion.

Les étrangers qui seront nommés membres de la légion d'honneur, seront *admis* et *non reçus*. Ils porteront la décoration; mais ils ne prêteront pas le serment prescrit aux légionnaires : ils ne seront pas compris dans le nombre fixé pour les différens grades de la légion d'honneur; ils ne jouiront pas des droits politiques attribués aux membres de la légion par le sénatus-consulte organique, du 28 floréal an 12.

Décret impérial concernant les décorations des membres de la Légion d'honneur.

Du 2 Messidor an 12.

Art. Ier. La décoration des membres de la légion d'honneur consistera dans une étoile à cinq rayons doubles.

II. Le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présentera, d'un côté, la tête de l'empereur, avec cette légende : Napoléon, empereur des Français; et de l'autre, l'aigle français tenant la foudre, avec cette légende : *Honneur et Patrie!*

III. La décoration sera émaillée de blanc : elle sera en or pour les grands-officiers, les commandans et les officiers, et en argent pour les légionnaires.

IV. On la portera à une des boutonnières de l'habit, et attachée à un ruban moiré.

V. Le ruban sera rouge, liseré de blanc pour les grands-officiers; bleu, liseré de rouge, pour les commandans; blanc, liseré de rouge, pour les officiers; rouge, sans liseré, pour les légionnaires.

VI. L'empereur, les princes, les grands-dignitaires de l'empire, les autres membres du grand conseil de la légion, le grand-chancelier, le grand-trésorier; les chefs de cohortes, les grands-

officiers de la légion d'honneur qui seront en même temps maréchaux de l'empire, inspecteurs-généraux, colonels-généraux, grands-officiers civils de l'empire, présidens ou officiers du sénat, ou cardinaux, porteront la décoration en or, attachée au bout d'un grand cordon ou large ruban moiré, blanc, bordé de bleu (la largeur de la bordure étant égale au tiers de la largeur du ruban), et passé en écharpe de droite à gauche, excepté les cardinaux qui le porteront en sautoir. Ils auront d'ailleurs la décoration brodée en or et en argent sur le côté gauche de leur habit et de leur manteau, et porteront à la boutonnière la décoration d'argent de légionnaire, suspendue à un ruban rouge moiré.

VII. Le grand cordon, la décoration brodée en or et en argent, et la décoration d'argent, seront aussi portés par ceux des autres grands-officiers auxquels sa majesté impériale en aura accordé la faculté pour les services les plus distingués rendus à l'état.

Ils le seront également par ceux des grands-officiers de la légion d'honneur, qui ne seraient pas continués dans leurs fonctions de président ou d'officiers du sénat.

VIII. Tous les membres de la légion d'honneur porteront toujours leur décoration.

IX. On portera les armes aux grands-officiers, commandans, officiers et légionnaires; on les présentera à ceux des grands-officiers qui auront le grand cordon.

X. Les grands-officiers, commandans, officiers et légionnaires recevront leur décoration en même temps que leur diplôme, dans les séances extraordinaires déterminées par les articles VII et XVII de l'arrêté du 13 messidor an 10.

Ils la porteront néanmoins sans attendre une de ces séances, lorsque le grand-chancelier l'aura adressée pour eux, et d'après un ordre particulier de sa majesté impériale, au chef de la cohorte, ou à un autre grand-officier, commandant ou officier délégué à cet effet par ordre de l'empereur.

XI. Toutes les fois que le grand-officier, le commandant, l'officier ou le légionnaire pour lequel cette délégation aura lieu, appartiendra à un corps civil ou militaire, la décoration lui sera remise au nom de l'empereur, en présence du corps assemblé.

Décret impérial portant institution de la grande décoration de la légion d'honneur.

Du 10 pluviose an 13.

Napoléon, empereur des Français, etc., décrète :

La grande décoration de la légion d'honneur consiste en un ruban rouge, passant de l'épaule droite au côté gauche, au bas duquel est attaché l'aigle de la légion, par un ruban moiré rouge et une plaque brodée en argent, sur le côté gauche des manteaux et habits, composée de dix rayons, au milieu desquels est l'aigle de la légion, avec ces mots : *Honneur et Patrie.*

Ce cordon n'est conféré par sa majesté l'empereur qu'à des grands officiers de la légion; le nombre n'en peut excéder soixante.

Les princes de la famille impériale, et les étrangers auxquels sa majesté voudrait conférer cette décoration, ne sont pas compris dans ce nombre de soixante. Ils peuvent la recevoir sans être mémbres de la légion.

Les grands-officiers de la légion qui obtiendront la grande décoration, continueront de porter à la boutonnière de l'habit, la décoration de la légion d'honneur, conformément au décret du 22 messidor an 12.

(*Note* 3.) *Traité de Paix conclu à Presbourg, le* 4 *Nivose an* 14 (26 *décembre* 1805), *et ratifié à Schœnbrunn, le* 6 *Nivose* (27 *décembre* 1805.)

Art. Ier. Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié entre S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs, à perpétuité.

II. La France continuera de posséder, en toute propriété et souveraineté, les duchés, principautés, seigneuries et territoire au-delà des Alpes, qui étaient, antérieurement au présent traité, réunis ou incorporés à l'empire français, ou régis par les lois et les administrations françaises.

III. Sa Majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour lui, ses héritiers et successeurs, reconnaît les dispositions faites par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino.

IV. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, à la partie des états de la republique de Venise, à lui cédée par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie à perpétuité au royaume d'Italie.

V. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, reconnaît S. M. l'empereur des Français comme roi d'Italie. Mais il est convenu que, conformément à la déclaration faite par S. M. l'empereur des Français, au moment où il a pris la couronne d'Italie, aussitôt que les puissances nommées dans cette déclaration, auront rempli les conditions qui s'y trouvent exprimées, les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, s'engage à reconnaître, lors de la séparation, le successeur que S. M. l'empereur des Français se sera donné comme roi d'Italie.

VI. Le présent traité de paix est déclaré commun à leurs altesses sérenissimes les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, et à la république batave, alliés de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, dans la présente guerre.

VII. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg ayant pris le titre de roi, sans néanmoins cesser d'appartenir à la confédération germanique, S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les reconnaît en cette qualité.

VIII. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après désignés :

Cède et abandonne à S. M. le roi de Bavière, le margraviat de Burgaw et ses dépendances, la principauté d'Eichstadt, la partie du territoire de Passau, appartenant à S. A. R, l'électeur de Salzbourg, et située entre la Bohème, l'Autriche, le Danube et l'Inn; le comté de Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Trente; les sept seigneuries du Voralberg avec leurs enclaves; le comté de Hohenems, le comté de Konigsegg-Rothenfels, les seigneuries de Tetnang et Argen, et la ville et territoire de Lindau;

A. S. M. le roi de Wurtemberg, les cinq villes dites du Da-

nube, savoir : Ehingen, Munderkingen, Riedlingen, Mengen et Sulgaw, avec leurs dépendances, le haut et bas comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg et la préfecture d'Altorff, avec leurs dépendances (la ville de Constance exceptée), la partie du Brisgaw faisant enclave dans les possessions wurtembergeoises, et située à l'est d'une ligne tirée du Schlegelberg jusqu'à la Molbach, et les villes et territoires de Willingen et Brentingen.

A. S. A. S. l'électeur de Bade, le Brisgaw (à l'exception de l'enclave et des portions séparées ci-dessus désignées), l'Ortenaw et leurs dépendances, la ville de Constance et la commanderie de Meinau.

Les principautés, seigneuries, domaines et territoires susdits, seront possédés respectivement par leurs majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, et par S. A. S. l'électeur de Bade, soit en suzeraineté, soit en toute propriété et souveraineté, de la même manière, aux mêmes titres, droits et prérogatives que les possédaient S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, ou les princes de sa maison et non autrement.

IX. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, reconnaît les dettes contractées par la maison d'Autriche, au profit des particuliers et des établissemens publics des pays faisant actuellement partie intégrante de l'empire français; et il est convenu que sadite majesté restera libre de toute obligation, par rapport à toutes dettes quelconques que la maison d'Autriche aurait contractées, à raison de la possession, et hypothéquées sur le sol des pays auxquels elle renonce par le présent traité.

X. Les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden, appartenant à S. A. R. et E. l'archiduc Ferdinand, seront incorporés à l'empire d'Autriche; et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, les possédera en toute propriété et souveraineté; mais à titre de duché seulement.

XI. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, s'engage à obtenir, en faveur de S. A. R. l'archiduc Ferdinand, électeur de Saltzbourg, la cession, par S. M. le roi de Bavière, de la principauté de Wurtzbourg, telle qu'elle a été donnée à sadite majesté, par le recès de la députation de l'empire germanique, du 25 février 1803 (6 ventose an 11.)

Le titre élctoral de S. A. R. sera transféré sur cette principauté,

que S. A. R. possédera en toute propriété et souveraineté, de la même manière et aux mêmes conditions qu'elle possédait l'électorat de Saltzbourg.

Et quant aux dettes, il est convenu que le nouveau possesseur n'aura à sa charge que les dettes résultant d'emprunts formellement consentis par les états du pays, ou des dépenses faites par l'administration effective dudit pays.

XII. La dignité de grand-maître de l'ordre teutonique, les droits, domaines et revenus qui, antérieurement à la présente guerre, dépendaient de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre; les autres droits, domaines et revenus qui se trouveront attachés à la grand-maîtrise, à l'époque de l'échange des ratifications du présent traité, ainsi que les domaines et revenus dont, à cette même époque, ledit ordre se trouvera en possession, deviendront héréditaires dans la personne et la descendance directe et masculine, par ordre de primogéniture, de celui des princes de la maison impériale qui sera désigné par S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche.

S. M. l'empereur Napoléon, promet ses bons offices pour faire obtenir, le plutôt possible, à S. A. R. l'archiduc Ferdinand, une indemnité pleine et entière en Allemagne.

XIII. S. M. le roi de Bavière, pourra occuper la ville d'Ausbourg et son territoire, les réunir à ses états, et les posséder en toute propriété et souveraineté. Pourra également S. M. le roi de Wurtemberg, occuper, réunir à ses états, et posséder en toute propriété et souveraineté, le comté de Bondorff; et S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, s'engage à n'y mettre aucune opposition.

XIV. LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, et son altesse sérénissime l'électeur de Bade jouiront, sur les territoires à eux cédés, comme aussi sur leurs anciens états, de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent et qui leur ont été garantis par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, ainsi et de la même manière qu'en jouissent S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. le roi de Prusse sur leurs états allemands. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, soit comme chef de l'empire, soit comme co-état, s'engage à ne mettre aucun obstacle à l'exécution des actes qu'ils auraient faits ou pourraient faire en conséquence.

XV. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs, renonce à tous droits, soit de souveraineté, soit de suzeraineté à toutes prétentions quelconques, actuelles ou éventuelles, sur tous les états, sans exception, de LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, et de S. A. S. l'électeur de Bade, et généralement sur tous les états, domaines et territoires compris dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, ainsi qu'à tout titre pris desdits domaines et territoires; et réciproquement toutes prétentions actuelles ou éventuelles desdits états à la charge de la maison d'Autriche ou de ses princes, sont et demeureront éteintes à perpétuité : néanmoins, les renonciations contenues au présent article, ne concernent point les propriétés qui sont par l'article II, ou seront, en vertu de l'article XII ci-dessus concédées à LL. AA. RR. les archiducs désignés dans lesdits articles.

XVI. Les titres domaniaux et archives, les plans et cartes des différens pays, villes et forteresses, cédés par le présent traité, seront remis dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété.

XVII. S. M. l'empereur Napoléon garantit l'intégrité de l'empire d'Autriche, dans l'état où il sera en conséquence du présent traité de paix, de même que l'intégrité des possessions des princes de la maison d'Autriche, désignées dans les articles onzième et douzième.

XVIII. Les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la république helvétique régie par l'acte de médiation, de même que l'indépendance de la république batave.

XIX. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche, et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

XX. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies entre les deux pays dans l'état où elles étaient avant la guerre.

XXI. S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, conserveront entre eux le même

cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

XXII. Dans les cinq jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité, la ville de Presbourg et ses environs, à la distance de six lieues, seront évacués.

Dix jours après ledit échange, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la Moravie, la Bohême, le Viertel-Unter-Vienner-Wald, le Viertel-Unter-Manhartsberg, la Hongrie et toute la Styrie.

Dans les dix jours suivans, elles évacueront le Viertel-Ober-Vienner-Wald et le Viertel-Ober-Manhartsberg.

Enfin, dans le délai de deux mois, à compter de l'échange des ratifications, les troupes françaises et alliées de la France, auront évacué la totalité des états héréditaires de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, à l'exception de la place de Braunau, laquelle restera pendant un mois de plus à la disposition de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, comme lieu de dépôt pour les malades et pour l'artillerie.

Il ne sera, pendant ledit mois, fait aux habitans aucune réquisition de quelque nature que ce soit.

Mais il est convenu que jusqu'à l'expiration dudit mois, il ne pourra être stationné, ni introduit aucun corps quelconque de troupes autrichiennes dans un arrondissement de six lieues autour de ladite place de Braunau.

Il est pareillement convenu que les magasins laissés par l'armée française, dans les lieux qu'elle devra successivement évacuer, resteront à sa disposition, et qu'il sera fait par les hautes parties contractantes, un arrangement relatif à toutes les contributions quelconques de guerre, précédemment imposées sur les divers états héréditaires occupés par l'armée française; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement à compter du jour de l'échange des ratifications.

L'armée française tirera son entretien et ses subsistances de ses propres magasins, établis sur les routes qu'elle doit suivre.

XXIII. Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires seront nommés de part et d'autre, pour remettre et recevoir, au nom des souverains respectifs,

toutes les parties du territoire vénitien, non occupées par les troupes de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie.

La ville de Venise, les lagunes et les possessions de terre-ferme, seront remises dans le délai de quinze jours; l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, les Bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, et toutes les places et forts qu'elles renferment, dans le délai de six semaines, à compter de l'échange des ratifications.

Les commissaires respectifs veilleront à ce que la séparation de l'artillerie ayant appartenu à la république de Venise, et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite; la première devant rester en totalité au royaume d'Italie. Ils détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition. Ils conviendront, soit de la vente au royaume d'Italie, de l'artillerie impériale et des objets sus-mentionnés, soit de leur échange contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même ou d'autre nature, qui seraient laissés par l'armée française dans les états héréditaires.

Il sera donné toute facilité et toute assistance aux troupes autrichiennes, et aux administrations civiles et militaires, pour retourner dans les états d'Autriche, par les voies les plus convenables et les plus sûres, ainsi que pour le transport de l'artillerie impériale, des magasins de terre et de mer, et autres objets qui n'auraient pas été compris dans les stipulations, soit de vente, soit d'échange qui pourront être faites.

(*Note 4e.*) *Traité de paix avec l'empereur de Russie.*

A Tilsit, le 7 juillet (25 juin 1807); ratifié le 9 juillet.

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaite entre sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, et sa majesté l'empereur de toutes les Russies.

II. Toutes les hostilités cesseront immédiatement, de part et d'autre, sur terre et sur mer, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue.

Les hautes parties contractantes la feront porter, sans délai, par des courriers extraordinaires, à leurs généraux et commandans respectifs.

III. Tous les bâtimens de guerre ou autres appartenant à l'une des parties contractantes ou à leurs sujets respectifs, qui auraient été pris postérieurement à la signature du présent traité, seront restitués, ou, en cas de vente, le prix en sera restitué.

IV. Sa majesté l'empereur Napoléon, par égard pour sa majesté l'empereur de toutes les Russies, et voulant donner une preuve de désir sincère qu'il a d'unir les deux nations par les liens d'une confiance et d'une amitié inaltérables, consent à restituer à sa majesté le roi de Prusse, allié de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, tous les pays, villes et territoires conquis et dénommés ci-après, savoir :

La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe ;

La marche de Prignitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle marche de Brandebourg, à l'exception du Kotbuserkreys, ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace, lequel devra appartenir à sa majesté le roi de Saxe ;

Le duché de Poméranie ;

La haute, la basse et la nouvelle Silésie, avec le comté de Glatz ;

La partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driessen à Schneidemühl, et d'une ligne allant de Schneidemühl à la Vistule par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, la navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driessen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, devant être libre et franche de tout péage, la Pomérélie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de l'ancienne Prusse et au nord du cercle de Culm, l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse, tel qu'il était au 1er. janvier 1772, avec les places de Spandau, Stettin, Gustrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brierg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant, et, en outre la ville et la citadelle de Graudentz.

V. Les provinces qui, au 1er. janvier 1772, faisaient partie de l'ancien royaume de Pologne, et qui ont passé depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne, seront, à l'exception des pays qui sont nommés ou désignés au précédent article, et de ceux qui sont spécifiés en l'article 9, ci-après, possédés en toute propriété et souveraineté par sa majesté le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régies par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des états voisins.

VI. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de sa majesté le roi de Prusse et de sa majesté le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissaient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

VII. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, sa majesté le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les possessions de sa majesté le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois, et les lieux d'étapes, seront déterminés par une convention spéciale faite entre leursdites majestés, sous la médiation de la France.

VIII. Sa majesté le roi de Prusse, sa majesté le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick, ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'ils puissent être, la navigation de la Vistule.

IX. Afin d'établir, autant qu'il est possible, des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Narew, depuis le point susdit jusqu'à Suratz, de la Liza jusqu'à sa source près le village de Mien, de l'affluent de la Nurzeck, prenant sa source près le même village, de la Nurzeck, jusqu'à son embouchure au-dessus de Nurr, et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni, à perpétuité, à l'empire de Russie.

X. Aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit,

ayant son domicile ou des propriétés dans le territoire spécifié en l'article précédent, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié, soit dans les provinces de l'ancien royaume de Pologne qui doivent être restituées à sa majesté le roi de Prusse, soit dans le duché de Varsovie, mais ayant en Russie des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus, de quelque nature qu'ils soient; être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part, ou politique ou militaire, qu'il ait pu prendre aux événemens de la guerre présente.

XI. Tous les engagemens et toutes les obligations de sa majesté le roi de Prusse, tant envers les anciens possesseurs, soit de charges publiques, soit de bénéfices ecclésiastiques, militaires ou civils, qu'à l'égard des créanciers et des pensionnaires de l'ancien gouvernement de Pologne, restent à la charge de sa majesté l'empereur de toutes les Russies et de sa majesté le roi de Saxe, dans la proportion de ce que chacune de leursdites majestés acquiert par les articles V et IX, et seront acquittés pleinement, sans restriction, exception ni réserve aucune.

XII. Leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Schwerin, seront remis chacun dans la pleine et paisible possession de ses états; mais les ports des duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg continueront d'être occupés par des garnisons françaises, jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre.

XIII. Sa majesté l'empereur *Napoléon* accepte la médiation de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, à l'effet de négocier et conclure un traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, dans la supposition que cette médiation sera aussi acceptée par l'Angleterre, un mois après l'échange des ratifications du présent traité.

XIV. De son côté, sa majesté l'empereur de toutes les Russies, voulant prouver combien il désire d'établir entre les deux empires les rapports les plus intimes et les plus durables, reconnaît sa majesté le roi de Naples, *Joseph Napoléon*, et sa majesté le roi de Hollande, *Louis Napoléon*.

XV. Sa majesté l'empereur de toutes les Russies reconnaît pareillement la confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de confédération, soit par les traités d'accession subséquens.

Sadite majesté promet de reconnaître, sur les notifications qui lui seront faites de la part de sa majesté l'empereur *Napoléon*, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

XVI. Sa majesté l'empereur de toutes les Russies, cède, en toute propriété et souveraineté, à sa majesté le roi de Hollande, la seigneurie de Jever dans l'Ost-Frise.

XVII. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à leurs majestés les rois de Naples et de Hollande, et aux confédérés du Rhin, alliés de sa majesté l'empereur *Napoléon*.

XVIII. Sa majesté l'empereur de toutes les Russies reconnaît aussi son altesse impériale le prince *Jérôme Napoléon* comme roi de Westphalie.

XIX. Le royaume de Westphalie sera composé des provinces cédées par sa majesté le roi de Prusse à la gauche de l'Elbe, et d'autres états actuellement possédés par sa majesté l'empereur *Napoléon*.

XX. Sa majesté l'empereur de toutes les Russies promet de reconnaître la disposition qui, en conséquence de l'article XIX ci-dessus et des cessions de sa majesté le roi de Prusse, sera faite par sa majesté l'empereur *Napoléon* (laquelle devra être notifiée à sa majesté l'empereur de toutes les Russies), et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite.

XXI. Toutes les hostilités cesseront immédiatement, sur terre et sur mer, entre les forces de sa majesté l'empereur de toutes les Russies et celles de sa hautesse, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue.

Les hautes parties contractantes la feront porter, sans délai, par des courriers extraordinaires, pour qu'elle parvienne, le

plus promptement possible, aux généraux et commandans respectifs.

XXII. Les troupes russes se retireront des provinces de Valachie et de Moldavie ; mais lesdites provinces ne pourront être occupées par les troupes de sa hautesse jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la Russie et la Porte-Ottomane.

XXIII. Sa majesté l'empereur de toutes les Russies accepte la médiation de sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, à l'effet de négocier et conclure une paix avantageuse et honorable aux deux empires.

Les plénipotentiaires respectifs se rendront dans le lieu dont les parties intéressées conviendront, pour y ouvrir et suivre les négociations.

XXIV. Les délais dans lesquels les hautes parties contractantes devront retirer leurs troupes des lieux qu'elles doivent quitter en conséquence des stipulations ci-dessus, ainsi que le mode d'exécution des diverses clauses que contient le présent traité, seront fixés par une convention spéciale.

XXV. Sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, et sa majesté l'empereur de toutes les Russies, se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs possessions et de celles des puissances comprises au présent traité de paix, telles qu'elles sont maintenant ou seront en conséquence des stipulations ci-dessus.

XXVI. Les prisonniers de guerre faits par les parties contractantes ou comprises au présent traité de paix, seront rendus réciproquement sans échange et en masse.

XXVII. Les relations de commerce entre l'empire français, le royaume d'Italie, les royaumes de Naples et de Hollande, et les États confédérés du Rhin, d'une part; et, d'autre part, l'empire de Russie, seront rétablies sur le même pied qu'avant la guerre.

XXVIII. Le cérémonial des deux cours des Tuileries et de Saint Pétersbourg entre elles et à l'égard des ambassadeurs, ministres et envoyés qu'elles accréditeront l'une près de l'autre, sera établi sur le principe d'une réciprocité et d'une égalité parfaites.

Traité de paix avec le roi de Prusse.

à Tilsit, le 9 juillet 1807, ratifié le 12.

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaite entre sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, et sa majesté le roi de Prusse.

II. La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe;

La marche de Prignitz, l'Uker-marck, la nouvelle marche de Brandebourg, à l'exception du Kotbuser-creis, ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace;

Le duché de Poméranie;

La haute, la basse et la nouvelle Silésie, avec le comté de Glatz;

La partie du district de la Netze située au nord de la chaussée allant de Driessen à Schneidemülh, et d'une ligne allant de Schneidemülh à la Vistule par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg, la Pomérélie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de la vieille Prusse et au nord du cercle de Culm, l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse, tel qu'il était au 1er. janvier 1772, seront restitués à sa majesté le roi de Prusse, avec les places de Spandau, Stettin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant.

Les villes et citadelles de Graudentz, avec les villages de Neudorff, Garschken et Swirkoszy, seront aussi restitués à sa majesté le roi de Prusse.

III. Sa majesté le roi de Prusse reconnaît sa majesté le roi de Naples, *Joseph Napoléon*, et sa majesté le roi de Hollande, *Louis Napoléon*.

IV. Sa majesté le roi de Prusse reconnaît pareillement la confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entre eux; soit par l'acte de confédération, soit par les traités d'accession subséquens.

Promet sa dite majesté de reconnaître les souverains qui deviendront ultérieurement membres de ladite confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

V. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à sa majesté le roi de Naples, *Joseph Napoléon*, à sa majesté le roi de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de sa majesté l'empereur *Napoléon*.

VI. Sa majesté le roi de Prusse reconnaît pareillement son altesse impériale le prince *Jérôme Napoléon* comme roi de Westphalie.

VII. Sa majesté le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté aux rois, grands-ducs, ducs ou princes qui seront désignés par sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, tous les duchés, marquisats, principautés, comtés, seigneuries et généralement tous les territoires ou parties de territoire quelconques, ainsi que tous les domaines ou biens-fonds de toute nature que sa majesté le roi de Prusse possédait à quelque titre que ce fût, entre le Rhin et l'Elbe, au commencement de la guerre présente.

VIII. Le Royaume de Westphalie sera composé de provinces cédées par sa majesté le roi de Prusse, et d'autres états actuellement possédés par sa majesté l'empereur *Napoléon*.

IX. La disposition qui sera faite par S. M. l'empereur *Napoléon* des pays désignés dans les deux articles précédens, et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite, sera reconnue par sa majesté le roi de Prusse, de la même manière que si elle était déjà effectuée et contenue au présent traité.

X. Sa majesté le roi de Prusse, pour lui, ses héritiers et successeurs, renonce à tout droit actuel ou éventuel qu'il pourrait avoir ou prétendre,

1°. Sur tous les territoires sans exception situés entre le Rhin et l'Elbe, et autres que ceux désignés en l'article 7;

2°. Sur celles des possessions de sa majesté le roi de Saxe et de la maison d'Anhalt qui se trouvent à la droite de l'Elbe;

Réciproquement tout droit actuel ou éventuel, et toute prétention des états compris entre l'Elbe et le Rhin sur les possessions de sa majesté le roi de Prusse, telles qu'elles seront en

conséquence du présent traité, sont et demeureront éteints à perpétuité.

XI. Tous pactes, conventions ou traités d'alliance patens ou secrets qui auraient pu être conclus entre la Prusse et aucun des états situés à la gauche de l'Elbe, et que la guerre présente n'aurait point rompus, demeureront sans effet, et seront réputés nuls et non avenus.

XII. Sa majesté le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté à sa majesté le roi de Saxe le Kotbuser-Kreis ou cercle de Cotbus dans la Basse-Lusace.

XIII. Sa majesté le roi de Prusse renonce à perpétuité à la possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne, ont, postérieurement au premier janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de l'Ermeland et des pays situés à l'ouest de la vieille Prusse, à l'est de la Poméranie et de la nouvelle Marche, au nord du cercle de Culm, d'une ligne allant de la Vistule à Schneidemülh par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg et de la chaussée allant de Schneidemühl à Driessen, lesquels, avec les ville et citadelle de Graudentz et les villages de Neudorff, Garschken et Swierkorzy, continueront d'être possédés en toute propriété et souveraineté par sa majesté le roi de Prusse.

XIV. Sa majesté le roi de Prusse renonce pareillement à perpétuité à la possession de Dantzick.

XV. Les provinces auxquelles sa majesté le roi de Prusse renonce par l'article XIII ci-dessus, seront (à l'exception du territoire spécifié en l'article XVIII ci-après) possédées en toute propriété et souveraineté par sa majesté le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régies par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des états voisins.

XVI. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, sa majesté le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les états de sa majesté le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois et les lieux d'étape, seront déterminés par une convention spéciale faite entre leursdites majestés, sous la médiation de la France.

XVII. La navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driessen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, sera libre et franche de tout péage.

XVIII. Afin d'établir, autant qu'il est possible, des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure, et suivant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Bobra jusqu'à son embouchure, le thalweg de la Narew, depuis le point susdit jusqu'à Suratz, de la Lisa jusqu'à sa source près le village de Mien, de l'affluent de la Nurzeck, prenant sa source près le même village, de la Nurzeck jusqu'à son embouchure au-dessus de Nurr, et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni, à perpétuité, à l'empire de Russie.

XIX. La ville de Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de sa majesté le roi de Prusse et de sa majesté le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissaient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

XX. Sa majesté le roi de Prusse, sa majesté le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick, ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'ils puissent être, la navigation de la Vistule.

XXI. Les ville, port et territoire de Dantzick, seront fermés, pendant la durée de la présente guerre maritime, au commerce et à la navigation des Anglais.

XXII. Aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans les provinces ayant appartenu au royaume de Pologne, et que sa majesté le roi de Prusse doit continuer de posséder, ne pourra non plus qu'aucun autre individu domicilié, soit dans le duché de Varsovie, soit dans le territoire qui doit être réuni à l'empire de Russie, mais ayant en Prusse des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait pu poli-

tiquement ou militairement prendre aux événemens de la guerre présente.

XXIII. Pareillement, aucun individu né, demeurant ou propriétaire dans les pays ayant appartenu à la Prusse antérieurement au 1er. janvier 1772, et qui doivent être restitués à sa majesté le roi de Prusse, aux termes de l'article 2 ci-dessus; et notamment aucun individu, soit de la garde bourgeoise de Berlin, soit de la gendarmerie, lesquelles ont pris les armes pour le maintien de la tranquillité publique, ne pourra être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et son grade, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait prise ou pu prendre, de quelque manière que ce soit, aux événemens de la guerre présente.

XXIV. Les engagemens, dettes et obligations de toute nature que sa majesté le roi de Prusse a pu avoir, prendre et contracter antérieurement à la présente guerre, comme possesseur des pays, territoires, domaines, biens et revenus que sadite majesté cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, seront à la charge des nouveaux possesseurs, et par eux acquittés, sans exception, restriction ni réserve aucune.

XXV. Les fonds et capitaux appartenant, soit à des particuliers, soit à des établissemens publics, religieux, civils ou militaires des pays que sa majesté le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, et qui auraient été placés, soit à la banque de Berlin, soit à la caisse de la société maritime, soit de toute autre manière quelconque, dans les états de sa majesté le roi de Prusse, ne pourront être ni confisqués ni saisis; mais les propriétaires desdits fonds et capitaux seront libres d'en disposer, et continueront d'en jouir, ainsi que des intérêts échus ou à écheoir, aux termes des contrats ou obligations passés à cet effet.

Réciproquement, il en sera aussi usé de la même manière pour tous les fonds et capitaux que des sujets ou des établissemens publics quelconques de la monarchie prussienne auraient placés dans les pays que sa majesté le roi de Prusse cède, ou auxquels elle renonce par le présent traité.

XXVI. Les archives contenant les titres de propriété, docu-

mens et papiers généralement quelconques relatifs aux pays, territoires, domaines et biens que sa majesté le roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, ainsi que les cartes et plans des villes fortifiées, citadelles, châteaux et forteresses situés dans ledit pays, seront remises par des commissaires de sadite majesté, dans le délai de trois mois, à compter de l'échange des ratifications ; savoir :

A des commissaires de sa majesté l'empereur *Napoléon*, pour ce qui concerne les pays cédés à la gauche de l'Elbe ;

Et à des commissaires de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, de sa majesté le roi de Saxe et de la ville de Dantzick, pour ce qui concerne les pays que leursdites majestés et la ville de Dantzick doivent posséder en conséquence du présent traité.

XXVII. Jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination de sa majesté le roi de Prusse seront, sans exception, fermés à la navigation et au commerce des Anglais.

Aucune expédition ne pourra être faite des ports prussiens pour les îles britanniques, ni aucun bâtiment venant de l'Angleterre ou de ses colonies, être reçu dans lesdits ports.

XXVIII. Il sera fait immédiatement une convention ayant pour objet de régler tout ce qui est relatif au mode et à l'époque de la remise des places qui doivent être restituées à sa majesté le roi de Prusse, ainsi que les détails qui regardent l'administration civile et militaire des pays qui doivent être aussi restitués.

XXIX. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre sans échange et en masse, le plutôt que faire se pourra.

(*Note 5.*) *Décret impérial portant création des titres de* Prince, *d'*Altesse Sérénissime, *de* Duc de l'Empire, *de* Comte, *de* Baron *et de* Chevalier.

Au palais des Tuileries, le 1er. mars 1808.

NAPOLÉON, etc., etc.

Art. Ier. Les titulaires des grandes dignités de l'empire porteront le titre de *prince* et d'*altesse Sérénissime*.

II. Les fils aînés des grands-dignitaires auront de droit le titre

de *duc de l'empire*, lorsque leur père aura institué en leur faveur un majorat produisant *deux cent mille francs* de revenu.

Ce titre et ce majorat seront transmissibles à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture.

III. Les grands-dignitaires pourront instituer, pour leur fils aîné ou puîné, des majorats auxquels seront attachés des titres de *comte* ou de *baron*, suivant les conditions déterminées ci-après.

IV. Nos ministres, nos sénateurs, nos conseillers d'état à vie, les présidens du corps législatif, les archevêques, porteront, pendant leur vie, le titre de *comte*.

Il leur sera, à cet effet, délivré des lettres patentes scellées de notre grand sceau.

V. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aura été revêtu, et pour les archevêques à celui de leurs neveux qu'ils auront choisi, en se présentant devant le prince archichancelier de l'empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres patentes, et en outre, aux conditions suivantes.

VI. Le titulaire justifiera, dans les formes que nous nous réservons de déterminer, d'un revenu net de *trente mille francs*, en biens de la nature de ceux qui devront entrer dans la formation des majorats.

Un tiers desdits biens sera affecté à la dotation du titre mentionné dans l'article IV, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

VII. Les titulaires mentionnés en l'article IV, pourront instituer, en faveur de leur fils aîné ou puîné, un majorat auquel sera attaché le titre de *baron*, suivant les conditions déterminées ci-après.

VIII. Les présidens de nos colléges électoraux de département, le premier président et le procureur-général de notre cour de cassation, le premier président et le procureur-général de notre cour des comptes, les premiers présidens et les procureurs-généraux de nos cours d'appel, les évêques, les maires des trente-sept bonnes villes qui ont droit d'assister à notre couronnement, porteront, pendant leur vie, le titre de *baron*; savoir : les prési-

dens des colléges électoraux, lorsqu'ils auront présidé le collége pendant trois sessions; les premiers présidens, procureurs-généraux et maires, lorsqu'ils auront dix ans d'exercice, et que les uns et les autres auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction.

IX. Les dispositions des articles V et VI seront applicables à ceux qui porteront, pendant leur vie, le titre de *baron;* néanmoins ils ne seront tenus de justifier que d'un revenu de *quinze mille francs*, dont le tiers sera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

X. Les membres de nos colléges électoraux de département, qui auront assisté à trois sessions des colléges et qui y auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction, pourront se présenter devant l'archichancelier de l'empire, pour demander qu'il nous plaise de leur accorder le titre de *baron;* mais ce titre ne pourra être transmissible à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, qu'autant qu'ils justifieront d'un revenu de *quinze mille francs* de rente, dont le tiers, lorsqu'ils auront obtenu nos lettres patentes, demeurera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où il se fixera.

XI. Les membres de la légion d'honneur, et ceux qui, à l'avenir, obtiendront cette distinction, porteront le titre de *chevalier.*

XII. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aura été revêtu, en se retirant devant l'archichancelier de l'empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres patentes, et en justifiant d'un revenu net de *trois mille francs* au moins.

XIII. Nous nous réservons d'accorder les titres que nous jugerons convenables aux généraux, préfets, officiers civils et militaires, et autres de nos sujets qui se seront distingués par les services rendus à l'état.

XIV. Ceux de nos sujets à qui nous aurons conféré des titres, ne pourront porter d'autres armoiries, ni avoir d'autres livrées que celles qui seront énoncées dans les lettres patentes de création.

XV. Défendons à tous nos sujets de s'arroger des titres et qualifications que nous ne leur aurions pas conférés, et aux officiers

de l'état civil, notaires et autres, de les leur donner : renouvelant, autant que besoin serait, contre les contrevenans, les lois actuellement en vigueur.

(*Note* 6.) Napoléon avait demandé à Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, qu'il lui fît connaître par écrit son opinion relativement à l'Espagne; voici quel fut le mémoire fourni sur ce sujet :

« Votre Majesté m'a commandé de lui soumettre mes idées concernant le projet de placer sur le trône des Espagnes un prince de votre maison; je croirais me déshonorer aux yeux de l'Univers, et trahir ma patrie, si je ne me prononçais contre cette guerre en homme incapable de composer avec ses devoirs : la guerre d'Espagne est injuste, impolitique, contraire à toutes les lois divines et humaines; elle est injuste, parce que nous n'avons rien à demander à l'Espagne, notre alliée constante et fidèle; elle est impolitique, comme marquée au coin du désir des conquêtes et de l'agrandissement. Les puissances du nord ont les yeux sur nous; elles attendent de votre part une fausse démarche. À peine entrerez-vous dans cette lutte sanglante, que l'Angleterre les tirera de leur assoupissement. Cette puissance aura contre vous la justice de ses manifestes et le poids de son or. La guerre est encore impolitique, en ce qu'elle ouvrira la Péninsule aux troupes britanniques.

» L'Espagne n'est pas un pays ouvert; hérissée de places fortes, de défilés, de rochers inaccessibles, un petit nombre de soldats peut la défendre. Cadix, ce port inaccessible, d'où les Anglais jeteront à leur gré de nouveaux bataillons dans les provinces voisines, occupera seul une armée. Craignez de réveiller la valeur engourdie de la nation espagnole. Nous n'avons que trop d'exemples de ce que peut un peuple au désespoir, combattant pour ses foyers et pour son roi. Malgré nos triomphes, pourrions-nous oublier que les Espagnols mirent la France à deux doigts de sa perte dans les plaines de Pavie ?

» Enfin la guerre d'Espagne blesse les lois divines et humaines, parce qu'il ne vous appartient pas d'arracher du trône de ses ancêtres un prince lié avec vous par des traités solennels. Un rôle plus digne de Votre Majesté vous couvrirait de gloire : devenez le

médiateur désintéressé entre le père et le fils. Si Charles IV, fatigué des orages amoncelés sur les dernières années de son administration, veut sincèrement terminer sa carrière loin des embarras du trône, tendez-lui une main royale et protectrice. La France fut constamment l'asile des rois malheureux.

» Votre frère règne dans Naples, le peuple est accoutumé à sa domination. Irez-vous le ravir aux Napolitains? Donnerez-vous le spectacle unique dans l'histoire, celui d'un roi tantôt sur un trône, tantôt sur un autre? De pareils vacillemens affaiblissent les diadèmes. Sire, pour placer sur le trône d'Espagne un monarque de votre famille, il faut auparavant vous assurer de toute la famille royale dépouillée de ses états; Charles IV, son épouse, Ferdinand, ses frères, ses oncles et leurs plus fidèles serviteurs, doivent trouver en France des prisons et des geoliers. Que fera l'Espagne indignée de voir dans les fers son roi et ses princes? Elle s'armera d'un bout du royaume à l'autre; vous aurez à combattre tous les Espagnols, devenus soldats par l'effet du désespoir et de l'indignation. La commotion excitée sur les Mançanarès se communiquera aux souverains du nord. Instruits par le malheur et par quinze ans de mauvais succès, ils emploieront une autre tactique. Les Français, après de glorieuses défaites, vous laisseront le regret d'avoir entrepris vainement une guerre coupable, inutile à votre gloire et au bonheur de votre empire. »

(*Note 7.*) *Traité de paix avec l'empereur d'Autriche.*

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs, à perpétuité.

II. La présente paix est déclarée commune à sa majesté le roi d'Espagne, sa majesté le roi de Hollande, sa majesté le roi de Naples, sa majesté le roi de Bavière, sa majesté le roi de Wurtemberg, sa majesté le roi de Saxe, sa majesté le roi de Westphalie, S. A. Em. le prince primat, à LL. AA. RR. le grand-duc de Hesse-Darmstadt, et le grand-duc de Würtzbourg, et à

tous les princes et membres de la confédération du Rhin, alliés de sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, dans la présente guerre.

III. Sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après désignés, ainsi qu'à tout titre quelconque qui pourrait dériver de leur possession, et aux propriétés soit domaniales, soit possédées par eux à titre particulier, que ces pays renferment.

1°. Il cède et abandonne à sa majesté l'empereur des Français, pour faire partie de la confédération du Rhin, et en être disposé en faveur des souverains de la confédération,

Les pays de Salzbourg et de Berchtolsgaden, la partie de la Haute-Autriche située au-delà d'une ligne partant du Danube auprès du village de Strass, et comprenant Weizenkirch, Wiedersdorff, Michelbach, Greist, Muckenhoffen, Helft, Jeding, de-là la route jusqu'à Schwanstadt, la ville de Schwanstadt sur l'Alter, et continuant en remontant le cours de cette rivière et du lac de ce nom, jusqu'au point où ce lac touche la frontière du pays de Salzbourg.

Sa Majesté l'empereur d'Autriche conservera la propriété seulement des bois dépendans du Salz-Cammer-Gut et faisant partie de la terre de Mondsée, et la faculté d'en exporter la coupe, sans avoir aucun droit de souveraineté à exercer sur ce territoire.

2°. Il cède également à sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, le comté de Gorice, le territoire de Montefalcone, le gouvernement et la ville de Trieste, la Carniole avec ses enclaves sur le Golfe de Trieste, le cercle de Willach en Carinthie, et tous les pays situés à la droite de la Save, en partant du point où cette rivière sort de la Carniole, et la suivant jusqu'à la frontière de la Bosnie, savoir, partie de la Croatie provinciale, six districts de la Croatie militaire, Fiume et le littoral hongrois, l'Istrie autrichienne ou district de Castua, les îles dépendantes des pays cédés et tous autres pays, sous quelque dénomination que ce soit, sur la rive droite de la Save, le thalweg de cette rivière servant de limite entre les deux états;

Enfin la seigneurie de Radzun enclavée dans le pays des Grisons.

3°. Il cède et abandonne à sa majesté le roi de Saxe les enclaves dépendantes de la Bohême et comprises dans le territoire du royaume de Saxe, savoir les paroisses et villages de Guntersdorff, Taubentranke, Gerlachsheim, Leukersdorff, Schirgiswalde, Vinkel, etc.

4°. Il cède et abandonne à sa majesté le roi de Saxe, pour être réunis au duché de Varsovie, toute la Gallicie occidentale ou nouvelle Gallicie, un arrondissement autour de Craçovie, sur la rive droite de la Vistule, qui sera ci-après déterminé, et le cercle de Zamosc dans la Gallicie orientale.

L'arrondissement autour de Cracovie sur la rive droite de la Vistule, en avant de Podgorze, aura par tout pour rayon la distance de Podgorze à Wieliczka, la ligne de démarcation passera par Wieliczka, et s'appuiera à l'ouest sur la Scawina, et à l'est sur le ruisseau qui se jette dans la Vistule à Brzdegy.

Wieliczka et tout le territoire des mines de sel appartiendront en commun à l'empereur d'Autriche et au roi de Saxe. La justice sera rendue au nom de l'autorité municipale. Il n'y aura de troupes que pour la police, et elles seront en égal nombre de chacune des deux nations. Les sels autrichiens de Wieliczka pourront être transportés sur la Vistule à travers le duché de Varsovie, sans être tenus à aucun droit de péage. Les grains provenant de la Gallicie autrichienne pourront être exportés par la Vistule.

Il pourra être fait, entre sa majesté l'empereur d'Autriche et sa majesté le roi de Saxe, une fixation de limites telle, que le San, depuis le point où il touche le cercle de Zamosc jusqu'à son confluent dans la Vistule, serve de limite aux deux états.

V. Il cède et abandonne à sa majesté l'empereur de Russie, dans la partie la plus orientale de l'ancienne Gallicie, un territoire renfermant quatre cent mille âmes de population, dans lequel la ville de Brody ne pourra être comprise. Ce territoire sera déterminé à l'amiable entre les commissaires des deux empires.

L'ordre teutonique ayant été supprimé dans les états de la confédération du Rhin, sa majesté l'empereur d'Autriche renonce, pour S. A. I. l'archiduc Antoine, à la grande maîtrise de cet ordre dans ces états, et reconnaît la disposition faite des biens

de l'ordre situés hors du territoire de l'Autriche. Il sera accordé des pensions aux employés de l'ordre.

V. Les dettes hypothéquées sur le sol des provinces cédées et consenties par les états de ces provinces, ou résultant des dépenses faites pour leur administration effective, suivront seules le sort de ces provinces.

VI. Les provinces restituées à sa majesté l'empereur d'Autriche seront administrées à son compte par les autorités autrichiennes, à partir du jour de l'échange des ratifications du présent traité, et les domaines impériaux à compter du 1er. novembre prochain, quelque part qu'ils soient situés. Il est bien entendu toutefois que l'armée française prendra dans le pays ce que ses magasins ne pourront lui fournir pour la nourriture des troupes, l'entretien des hôpitaux, ainsi que ce qui sera nécessaire pour l'évacuation de ses malades et de ses magasins.

Il sera fait par les hautes parties contractantes, un arrangement relatif à toutes les contributions quelconques de guerre, précédemment imposées sur les provinces autrichiennes occupées par les armées françaises et alliées; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement à compter du jour de l'échéance des ratifications.

VII. Sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, s'engage à ne mettre aucun empêchement au commerce d'importation et d'exportation de l'Autriche par le port de Fiume, sans que cela puisse s'entendre des marchandises anglaises ou provenant du commerce anglais. Les droits de transit seront moindres pour les marchandises ainsi importées ou exportées, que pour celles de toute autre nation que la nation italienne.

On examinera s'il peut être accordé quelques avantages au commerce autrichien dans les autres ports cédés par le présent traité.

VIII. Les titres domaniaux, archives, les plans et cartes des pays, villes et forteresses cédés, seront remis dans l'espace de deux mois après l'échange des ratifications.

IX. Sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, s'engage à acquitter les intérêts annuels et arriérés des capitaux placés, soit sur le gouvernement, soit sur les états, la banque, la loterie et autres établissemens publics, par les sujets

corps et corporations de la France, du royaume d'Italie et du grand-duché de Berg.

Des mesures seront prises pour acquitter aussi ce qui est dû au mont *Sainte-Thérèse*, devenu le mont *Napoléon*, à Milan.

X. Sa majesté l'empereur des Français s'engage à faire accorder un pardon plein et entier aux habitans du Tyrol et du Voralberg qui auront pris part à l'insurrection, lesquels ne pourront être recherchés ni dans leur personne ni dans leurs biens.

Sa majesté l'empereur d'Autriche s'engage également à accorder un pardon plein et entier à ceux des habitans des pays dont il recouvre la possession en Gallicie; soit militaires, soit civils, soit fonctionnaires publics, soit particuliers, qui auraient pris part aux levées de troupes ou à l'organisation des tribunaux et administrations, ou à quelque acte que ce soit qui ait eu lieu pendant la guerre; lesquels habitans ne pourront être recherchés ni dans leur personne ni dans leurs biens.

Ils auront, pendant six ans, la liberté de disposer de leurs propriétés, de quelque nature qu'elles soient, de vendre leurs terres, même celles qui sont censées inaliénables, comme les fidei-commis et les majorats, de quitter le pays, et d'exporter les produits de ces ventes ou dispositions en argent comptant ou en fonds d'une autre nature, sans payer aucun droit de leur sortie, et sans éprouver ni difficulté ni empêchement.

La même faculté est réciproquement réservée aux habitans et propriétaires des pays cédés par le présent traité, et pour le même espace de temps.

Les habitans du duché de Varsovie possessionnés dans la Gallicie autrichienne, soit fonctionnaires publics, soit particuliers, pourront en tirer leurs revenus; sans avoir aucun droit à payer et sans éprouver d'empêchement.

XI. Dans les six semaines qui suivront l'échange des ratifications du présent traité, des poteaux seront placés pour marquer l'arrondissement de Cracovie, sur la rive droite de la Vistule: des commissaires autrichiens, français et saxons, seront nommés à cet effet.

Il en sera conclu également et placé dans un délai semblable sur la frontière de la Haute-Autriche, sur celles de Salzbourg, de

Willach et de la Carniole jusqu'à la Save. Les îles de la Save qui doivent appartenir à l'une ou à l'autre puissance seront déterminées d'après le thalweg de la Save : des commissaires français et autrichiens seront nommés à cet effet.

XII. Il sera conclu immédiatement une convention militaire pour régler les termes respectifs de l'évacuation des différentes provinces restituées à sa majesté l'empereur d'Autriche. Ladite convention sera calculée de manière à ce que la Moravie soit évacuée dans quinze jours ; la Hongrie, la partie de la Gallicie que conserve l'Autriche, la ville de Vienne et ses environs, dans un mois, et la Basse-Autriche dans deux mois, et le surplus des provinces et districts non cédés par le présent traité, dans deux mois et demi, et plutôt si faire se peut, à compter du jour de l'échange des ratifications, tant par les troupes françaises que par celles des alliés de la France.

La même convention réglera tout ce qui est relatif à l'évacuation des hôpitaux et des magasins de l'armée française, et l'entrée des troupes autrichiennes sur le territoire abandonné par les troupes françaises et alliées, ainsi qu'à l'évacuation de la partie de la Croatie cédée à sa majesté l'empereur des Français par le présent traité.

XIII. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas encore été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

XIV. Sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, garantit l'intégrité des possessions de sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, dans l'état où elles se trouvent d'après le présent traité.

XV. Sa majesté l'empereur d'Autriche reconnaît tous les changemens survenus ou qui pourraient survenir en Espagne, en Portugal et en Italie.

XVI. Sa majesté l'empereur d'Autriche, voulant concourir au retour de la paix maritime, adhère au système prohibitif adopté par la France et la Russie vis-à-vis de l'Angleterre, pendant la guerre maritime actuelle. Sa majesté impériale fera cesser toute relation avec la Grande-Bretagne, et se mettra, à l'é-

gard du gouvernement anglais, dans la position où elle était avant la guerre présente.

XVII. Sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie et sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, conserveront entre eux le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

(*Note* 8.) Tous les princes français de l'auguste maison de Bourbon avaient formellement adhéré à cette réponse du Roi.

Le 2 mars, Sa Majesté écrivit à Monsieur, alors en Angleterre, ce qui s'était passé à Varsovie, le 26 février, et lui manda d'en faire part aux princes de son sang qui se trouvaient dans ce pays, se chargeant lui-même d'en donner connaissance à ceux qui n'y étaient pas. Monsieur rassembla les princes, qui tous s'empressèrent d'appuyer la lettre du Roi par l'acte d'adhésion suivant, daté de Wanstedhouse, le 23 avril :

« Nous princes soussignés, frère, neveu et cousins de Sa Majesté Louis XVIII, Roi de France et de Navarre,

« Pénétrés des mêmes sentimens dont notre souverain seigneur et Roi se montre si dignement animé dans sa réponse à la proposition qui lui a été faite de renoncer au trône de France, et d'exiger de tous les princes de sa maison une renonciation à leurs droits imprescriptibles de succession à ce même trône, déclarons :

» Que notre attachement à nos devoirs, et notre honneur ne pouvant jamais nous permettre de transiger sur nos droits, nous adhérons de cœur et d'âme à la réponse de notre Roi;

» Qu'à son exemple, nous ne nous prêterons jamais à la moindre démarche qui pût nous faire manquer à ce que nous nous devons à nous-mêmes, à nos ancêtres, à nos descendans.

» Déclarons enfin, que positivement certains que la grande majorité des Français partage intérieurement tous les sentimens qui nous animent, c'est au nom de nos loyaux compatriotes, comme au nôtre, que nous renouvelons devant Dieu, sur notre épée, et entre les mains de notre Roi, le serment sacré de vivre et de mourir fidèles à l'honneur et à notre légitime souverain. »

M. le duc d'Angoulême, qui se trouvait auprès de Sa Ma-



jesté, avait écrit les mots suivans au bas de sa lettre : « Avec la permission du Roi, mon oncle, j'adhère de cœur et d'âme au contenu de cette note. »

(*Note* 9.) La lettre suivante de M. l'abbé de Tressant, sur l'arrivée de Madame à Mittau, et sur les préparatifs de ce mariage, est du plus grand intérêt. Nos lecteurs ne nous sauront sans doute pas mauvais gré de la leur donner en entier dans ces notes.

« Mittau, le 7 juin 1799.

» Je suis arrivé ici, Monsieur, il y a quelques jours, avec milord Folkestone, et malgré le peu de temps qui nous reste pour compléter notre voyage, nous n'avons pu résister au désir d'être les témoins de l'arrivée de Madame Thérèse de France. Les bontés du Roi nous autorisent même à rester jusqu'après le jour où elle épousera monseigneur le duc d'Angoulême.

» Il nous serait impossible de vous peindre tous les sentimens qui nous animent; mais puisque tous les détails qui tiennent à cet ange consolateur, intéresssent la religion, l'honneur et la sensibilité de toutes les âmes honnêtes, nous allons recueillir nos souvenirs et nos pensées, pour que vous puissiez leur donner quelque ordre. Nous vous prions même, milord et moi, de citer de cette lettre tout ce que vous croirez capable d'inspirer les sentimens que nous éprouvons.

« Vous vous rappelez l'événement dirigé par le ciel, qui vint adoucir les larmes que l'héritier de saint Louis, de Louis XII et de Henri IV, répandait sur les malheurs de la France et sur ceux de sa famille. Que la sérénité ne reparut sur son front qu'au moment où il apprit que Madame Thérèse se rendait à Vienne. Son cœur soupira plus librement lorsqu'il la sut dans cet asile; et aidé, comme il se plaît à le répéter, d'un ami fidèle qui ne me pardonnerait pas de le nommer, il réunit tous ses soins et ses efforts pour obéir aux vues de la Providence, qui lui confiait le soin de veiller au sort de l'auguste et malheureuse fille de Louis XVI.

» Le Roi ne resta donc pas, un seul instant, incertain sur le sort de l'époux qu'il désirait voir accepter par Madame. Jamais son cœur paternel et français n'a pu soutenir l'idée de la voir sé-

parée de France par une alliance étrangère, quelque nécessaire qu'elle parût être pour lui donner un appui, et pour la sauver du dénûment qui la menace encore. Après s'être assuré de l'approbation de Madame, le Roi borna tous ses soins à obtenir qu'elle vînt s'unir aux larmes, aux espérances, au sort de l'héritier de son nom. Les vœux du Roi sont exaucés; Madame est dans ses bras : c'est de là qu'elle réclame ses droits à l'amour des Français; c'est là qu'elle forme des vœux ardens pour leur bonheur; car, de ses longs et terribles malheurs, il ne lui reste que l'extrême besoin de voir des heureux.

» Dès que le Roi eut levé tous les obtacles, il instruisit la reine qu'il allait bientôt unir ses enfans adoptifs, et lui demanda de venir l'aider à les rendre plus heureux. La reine accourut : elle est à Mittau depuis le 4 de ce mois; elle voit tous les regards satisfaits de sa présence, et les vœux qu'elle entend former pour son bonheur, lui prouvent combien les Français qui l'entourent ont de dévouement et d'amour pour leurs maîtres.

» Le lendemain du retour de la reine, le Roi monta en voiture pour aller au-devant de Madame. Une route longue et pénible n'avait point altéré ses forces : elle ne souffrait que du retard qui la tenait encore séparée du Roi. Aussitôt que les voitures furent un peu rapprochées, Madame commanda d'arrêter. Elle descendit rapidement : on voulut essayer de la soutenir; mais, s'échappant avec une incroyable légèreré, elle courut, à travers les tourbillons de poussière, vers le Roi, qui, les bras étendus, accourait pour la serrer sur son cœur. Les forces du Roi ne purent suffire pour l'empêcher de se jeter à ses pieds. Il se précipita pour la relever, et l'entendit s'écrier : *Je vous revois, enfin !.... je suis heureuse.... voilà votre enfant...* VEILLEZ SUR MOI... *soyez mon père.....*

» Ah ! Français, que n'étiez-vous là pour voir pleurer votre Roi ! vous auriez senti que celui qui versa de pareilles larmes, ne put être l'ennemi de personne..... vous auriez senti que vos regrets, votre repentir, votre amour pourraient seuls ajouter au bonheur qu'il éprouvait.

» Le Roi, sans pouvoir proférer une parole, serra Madame contre son sein, et lui présenta monseigneur le duc d'Angoulême. Ce jeune prince, retenu par le respect, ne put s'exprimer

que par des larmes qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine, en la pressant sur ses lèvres.

» On se remit en voiture, et bientôt Madame arriva. Aussitôt que le Roi vit ceux de ses serviteurs qui volaient au-devant de lui, il s'écria, rayonnant de bonheur... « La voilà !... » Ensuite il la conduisit auprès de la reine.

» A l'instant le château retentit de cris de joie.... on se précipitait; il n'existait plus de consigne, plus de séparation; il ne semblait plus y avoir qu'un sanctuaire où tous les cœurs allaient se réunir. Les regards avides restaient fixés sur l'appartement de la reine; ce ne fut qu'après que Madame eut présenté ses hommages à sa majesté, que, conduite par le Roi, elle vint se montrer à nos yeux, trop inondés de larmes pour conserver la puissance de distinguer ses traits.

» Le premier mouvement du Roi, en apercevant la foule de ceux qui l'environnaient, fut de conduire Madame auprès de l'homme inspiré qui a dit à Louis XVI.... Fils de saint Louis, montez au ciel !.... Ce fut à lui, le premier, qu'il présenta Madame.... Des larmes coulèrent de tous les yeux, le silence fut universel.... A ce pieux et premier mouvement de la reconnaissance, un second succéda; le Roi conduisit Madame au milieu de ses gardes.... *Voilà*, lui dit-il, *les fidèles gardes de ceux que nous pleurons : leur âge, leurs blessures et leurs larmes vous disent tout ce que je voudrais exprimer....* Il se retourna ensuite vers nous tous, en disant : *Enfin elle est à nous; nous ne la quitterons plus; nous ne sommes plus étrangers au bonheur.*

» N'attendez pas, monsieur, que je vous répète nos vœux, nos pensées, nos questions.... suppléez à tout le désordre de nos sentimens.... Madame rentra dans son appartement pour s'acquitter d'un devoir aussi cher que juste, celui d'exprimer sa vive reconnaissance pour sa majesté l'empereur de toutes les Russies. Dès les premiers pas qu'elle avait faits dans son empire, elle avait reçu les preuves les plus nobles et les plus empressées de son intérêt, et le cœur de Madame avait senti tout ce qu'elle devait au souverain auguste et généreux auquel le ciel a confié la puissance et donné la volonté de secourir les rois malheureux.

» Après avoir rempli ce devoir, Madame demanda M. l'abbé

Edgeworth. Dès qu'elle fut seule avec ce dernier consolateur de Louis XVI, ses larmes ruisselèrent; les mouvemens de son cœur furent si vifs, qu'elle fut près de s'évanouir. M. Edgeworth, effrayé, voulut apppeler..... *Ah ! laissez-moi pleurer devant vous*, lui dit Madame.... *ces larmes et votre présence me soulagent*..... Elle n'avait alors pour témoins que le ciel et celui qu'elle regardait comme son interprète..... Pas une seule plainte n'échappa de son cœur.... M. Edgeworth n'a vu que des larmes... c'est de lui-même que je tiens ce récit. Il m'a permis de le citer; il sent que toute modestie personnelle doit céder à la nécessité de faire connaître cette âme pure et céleste.

» La famille royale dîna dans son intérieur, et ce fut vers les cinq heures du soir que nous eûmes l'honneur d'être présentés à Madame. Ce fut alors seulement que nous pûmes considérer l'ensemble de ses traits. Il semble que le ciel a voulu joindre à la fraîcheur, à la grâce, à la beauté, un caractère sacré qui pût la rendre et plus chère et plus vénérable aux Français. On retrouve sur sa physionomie les traits de Louis XVI, de Marie-Antoinette, et ceux de madame Élisabeth. Ces ressemblances augustes sont si grandes, que nous sentions le besoin d'invoquer ceux qu'elles rappellent. Ces souvenirs et la présence de Madame semblaient unir le ciel à la terre; et certainement toutes les fois qu'elle voudra parler en leur nom, son âme douce et généreuse forcera tous les sentimens à se modeler sur les siens.... etc., etc. »

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES.

Années.		Pages
1800	Situation des armées françaises.	1
	Armée de réserve.	2
	Elle passe les Alpes.	*Ib. et suiv.*
	Ardeur de cette armée.	5
	Bataille de Marengo.	7 *et suiv.*
	Défense de Gênes.	14 *et suiv*
	Succès de l'armée d'Allemagne.	25
	Bataille de Moeskirck.	26
	De Hochstedt.	27
	Mort de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France.	28
	Retour de Bonaparte à Paris.	30
	Disposition des esprits.	31 *et suiv.*
	Négociations et reprises des hostilités.	41
	Bataille de Hohenlinden.	*Ib.*
	Nouvel armistice.	43
	Paix de Lunéville.	*Ib.*
	Autres traités.	44
	Suite de l'expédition d'Égypte.	46
	Nouveaux succès.	47
	Mort du général Kléber.	48
	Détails sur son assassin.	49 *et suiv.*
	Fin de l'expédition d'Égypte.	53
	Envoi de troupes à Saint-Domingue.	54 *et suiv.*
	Paix générale.	56
	Fin de la guerre civile de l'Ouest.	*Ib. et suiv.*
	Concordat avec le pape.	58
	Conspirations contre Bonaparte.	*Ib. et suiv.*

ANNÉES.		Pages.
1800	État des finances.	59 *et suiv.*
1802	Bonaparte nommé président de la république italienne.	68
	Consul à vie.	*ib.*
1804	Protecteur de la confédération helvétique.	69
	Assassinat du duc d'Enghien.	*Ib. et suiv.*
	Conspiration de Moreau, de Pichegru, de Georges, etc., etc.	72 *et suiv.*
	Leur jugement.	83
	Rapport présumé entre cette conspiration et la mort du duc d'Enghien.	86
	Proposition faite dans le tribunat, de nommer Bonaparte empereur des Français.	87
	Démarche du sénat.	*Ib.*
1805	Réponse de Bonaparte au sénat.	88
	Adresse du corps municipal de Paris.	91
	Organisation du gouvernement impérial.	93
	Institution de la légion d'honneur.	94 *et suiv.*
	Distribution des croix de la légion, à Paris et à Boulogne.	95
	Rupture de la paix avec l'Angleterre; préparatifs de descente.	*Ib. et suiv.*
	Approches du couronnement de Bonaparte.	103
	Sa lettre au pape.	*Ib.*
	Allocution du saint père.	105
	Sa sainteté se met en route pour venir à Paris.	106
	Il y sacre Bonaparte.	107
	Celui-ci place encore sur sa tête la couronne du royaume d'Italie.	108 *et suiv.*
	Propositions faites au gouvernement anglais.	118
	Guerre avec l'Autriche et la Russie.	121
	Capitulation d'Ulm.	122
	Exploit singulier d'un officier français.	125
	Entrée de Napoléon dans Vienne.	127
	Différens engagemens avec les Russes.	*Ib.*
	Bataille d'Austerlitz.	128 *et suiv.*
	Entrevue entre Napoléon et l'empereur d'Allemagne.	136

ANNÉES		Pages.
1805.	Convention d'armistice.	137
	Le général Savary envoyé par Napoléon vers l'empereur de Russie.	*Ib.*
	Signature de l'armistice.	138
	Traité de Presbourg.	*Ib.*
	Affaire du roi de Naples.	139
	Il fait place à un des frères de Napoléon.	141
	Mariage et adoption du prince vice-roi d'Italie.	*Ib.*
	Création d'un royaume de Hollande en faveur d'un second frère de Napoléon.	*Ib.*
	Murat est nommé duc de Clèves et de Berg.	143
	Une des sœurs de Napoléon est nommée princesse de Guastalla.	144
1806	Le maréchal Berthier est fait prince de Neufchâtel.	*Ib.*
	Investiture des grands duchés de Parme et de Plaisance, donnée à l'archi-chancelier et à l'archi-trésorier de l'empire.	*Ib.*
	Confédération du Rhin.	*Ib. et suiv.*
	Manifeste du roi de Prusse.	147 *et suiv.*
	Préparatifs de guerre.	153
	Premières hostilités entre les Français et les Prussiens.	156
	Mort du prince Louis de Prusse.	*Ib.*
1807	Bataille de Jéna.	*Ib. et suiv.*
	Les Russes arrivent au secours des Prussiens.	159
	Bataile d'Eylau.	160 *et suiv.*
	Bataille de Friedland.	165 *et suiv.*
	Armistice.	167
	Entrevue entre l'empereur de Russie, le roi de Prusse et Napoléon.	168
	Traité de paix.	*Ib.*
	Le temple de la gloire fondé.	169
	Trait de grandeur de Napoléon.	171
	Son retour à Paris.	172
	Ouverture de la session du corps législatif.	173
	Suppression du tribunat.	174
	Création d'une noblesse.	*Ib. et suiv.*

ANNÉES.		Pages.
1807	Mariage du roi de Westphalie.	179
	Décret du blocus continental.	180 *et suiv.*
1808	Différends de Napoléon avec le saint siége.	185 *et suiv.*
	Affaire d'Espagne.	191
	Napoléon médiateur entre le roi d'Espagne et son fils.	194
	Il s'empare de la couronne.	195
	Vieille rancune de Napoléon contre le gouvernement espagnol.	*Ib.*
	Espèce de congrès à Erfurth.	199
	Démarche auprès du gouvernement anglais.	*Ib.*
	Aperçu de situation donné par Napoléon au corps législatif.	200
	Il va lui-même faire la guerre en Espagne.	205
	Manifeste de la junte espagnole.	207
	Défaite du général espagnol, Castanos.	212
	Combat de Sommo-Sierra.	213
	Marche de Napoléon sur Madrid.	*Ib.*
	Siége de cette ville.	214
	Pourparlers.	215 *et suiv.*
	Discours de Napoléon aux députés de Madrid.	218
	Soumission de cette ville.	220
	Trait de confiance d'un vieux général espagnol.	221
	Adresse de la municipalité de Madrid à Napoléon.	*Ib.*
	Réponse de Napoléon.	222
	Constitution donnée par Napoléon aux Espagnols.	227
1809	Napoléon aux prises avec les Anglais en Espagne.	228
	Ils sont vivement poursuivis.	229
	Mort héroïque du général français Colbert.	230
	Imminence d'une guerre avec l'Autriche.	*Ib.*
	Retour de Napoléon à Paris.	*Ib.*
	Marche politique de l'Angleterre.	231
	Proclamation de l'archiduc Charles aux troupes autrichiennes.	233
	Nouvelle forme d'organisation adoptée pour l'armée autrichienne.	236
	Premières hostilités.	237
	Bataille de Tann.	*Ib.*

ANNÉES.		Pages.
1809	Rapport du ministre des relations extérieures de France à Napoléon.	237
	Napoléon se met à la tête de l'armée française.	239
	Sa proclamation à cette armée.	*Ib.*
	Son plan de campagne.	240
	Bataille d'Abensberg et combat de Landshut.	241
	Bataille d'Eckmuhl.	242
	Suite des opérations militaires.	243 *et suiv.*
	Combat d'Ebersberg.	245
	Arrivée de Napoléon sous les murs de Vienne.	247
	Capitulation de cette ville.	249
	Position prise par l'archiduc Charles.	250
	Bataille d'Essling.	251 *et suiv.*
	Mort du duc de Montebello.	254
	Présence d'un aide-de-camp de l'empereur de Russie dans l'armée française.	255
	Campagne en Pologne.	256
	Les Russes auxiliaires de l'armée française.	257
	Campagne en Italie.	259 *et suiv.*
	Jonction des armées d'Italie et de Dalmatie avec la grande armée française.	261
	Nouvelles dispositions militaires de Napoléon.	265
	Passage du Danube.	266 *et suiv.*
	Bataille de Wagram.	268 *et suiv.*
	Signature d'un armistice.	273
	Diversions opérées par les Anglais.	274
	Entreprise du major prussien Schill.	276
	Paix définitive.	*Ib.*
	Tentative de meurtre sur la personne de Napoléon.	277 *et suiv.*
	Retour de Napoléon en France.	280
	Réunion de plusieurs rois à Paris.	*Ib.*
	Ouverture de la session du corps législatif, en 1809.	281
	Rupture du mariage de Napoléon.	284
1810	Le cardinal Mauri.	285
	Mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise.	286

ANNÉES.		Pages
1810	Naissance d'un fils.	289
1811	Situation de l'Angleterre relativement à la France.	291
	Conduite de S. M. Louis XVIII en pays étranger.	293 *et suiv.*
	Napoléon au comble de la prospérité.	297
	Guerre d'Espagne.	299 *et suiv.*
	Armée expéditionnaire de Portugal.	309
	Premiers mouvemens.	311
	Siége de Ciudad-Rodrigo.	*Ib.*
	Siége d'Alméida.	316
	Proclamation du prince d'Essling (le maréchal Masséna) aux Portugais.	317
	Bataille de Busaco.	319
	Lignes de Torres-Vedras, en avant de Lisbonne.	320 *et suiv.*
	Les deux armées s'observent.	322
	Le prince d'Essling se replie sur une position plus en arrière.	323
	Événemens dans cette position.	324 *et suiv.*
	Nouveau mouvement de retraite de l'armée française.	330
	Combat de Pombal.	331
	Continuation de la retraite.	334
	Combat de Redinha.	335
	Divers autres événemens.	337 *et suiv.*
	L'armée française sous les murs d'Alméida et de Ciudad-Rodrigo.	348
	Elle marche au secours d'Alméida.	*Ib.*
	Bataille de Fuentès-de-Onoro.	349 *et suiv.*
	Retraite de la garnison d'Alméida.	355
	Réflexions sur l'expédition du Portugal.	356
	Détails sur les guérillas.	358
	Siége de Cadix.	361 *et suiv.*
	Exploit du maréchal Suchet.	373
	Conduite brillante d'un corps de la garde impériale.	375

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.


Digitized by Google

